BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Le Roux, Philibert-Joseph

Histoire du père LaChaize, Jesuite et Confesseur du Roi Louis XIV. ou Lòn verra les intrigues secretes, qu'il a eu à la Cour de France et dans toutes les Cours de l'Europe pour l'avancement des grands dessins du Roi son Maître

Cologne 1693

Biogr. 592
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10064401-5

HISTOIRE

DU PERE

LA CHAIZE,

Jesuite & Confesseur du Roi

LOUIS XIV.

OÙ

L'on verra les intrigues secretes qu'il a eu à la Cour de France & dans toutes les Cours de l'Europe, pour l'avancement des grands desseins du Roi son Maître.



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.

M. DC. XCIII.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

AU LECTEUR.

JE ne m'amuſerai point cher Lecteur, à briguer vôtre ſufrage en faveur de mon Livre, il parlera pour lui-même; & ſi ſes raiſons ne ſont pas trouvées vallables, ce ſeroit en vain que je voudrois alleguer les *miennes*, vous ne les écouteriés pas.

Je ne ſçaurois pourtant me tenir de vous dire, que vous devés me ſçavoir quelque gré du preſent que je vous fais, non pas tant par ſa propre valeur, que par le hafart où je m'expoſe en vôtre con-

ſideration. J'attaque non ſeulement l'homme le plus vindicatif que le ſoleil ait jamais éclairé, mais toute une Societé qui ne pardonne aucune offence, & contre laquelle il n'y a point d'azile. Je ſerois au milieu de Londres & ſous la protection la plus déclarée du Roi Guillaume, qui pourroit me garantir de l'indignation même de mon Roi, ſi j'avois eu le malheur de me l'attirer, que je ne devrois point me croire en ſeureté pour cela, & tôt ou tard cette Cabaliſte Compagnie m'immoleroit à ſon reſſentiment. Je ne ſerois pas le premier à qui cela ſeroit arrivé, on en a enlevé à Amſterdam qui pouriſſent enco-

encore aujourd'hui dans les cachots du Mont S. Michel, d'autres ont été aſſaſſinés juſques dans la Cour de Hanover, & le même Pere la Chaize, cet illuſtre impoſteur contre qui j'écris, n'a-t-il pas forcé les Genevois à lui rendre un malheureux qui avoit écrit quelque choſe contre lui, quoi qu'il n'eût rien avancé de bien eſſentiel, & qu'il ſe fût même fort trompé, dans quelques-unes de ſes conjectures. Que feroit-ce donc de moi s'il venoit à découvrir où je ſuis & qui je peux être, rien ne ſeroit capable de me ſauver de ſa fureur; mais par bonheur bien que je l'aye connu aſſez particulierement, je ne penſe pas

que je lui ſois ſuſpect plus qu'un autre. Il voit & eſt vû de tant de gens, que ſes ſoubçons ſe perdront infailliblement dans le nombre; d'ailleurs on peut juger que ce n'eſt pas de lui que j'ai apris les particularités de ſa vie que je raporte; il n'eſt pas homme à en faire confidence à perſonne.

Vous me démanderés ſans doute, par quel canal elles ſont donc venuës à ma connoiſſance. Mais cher Lecteur c'eſt un point ſur lequel je ne ſçaurois vous répondre poſitivement, & pour raiſon. Tout ce que je peux vous dire là-deſſus, eſt, que j'ai pû être fort intrigué avec la Societé pendant pluſieurs années,

nées, y avoir eu des amis particuliers qui le connoiſſoient parfaitement depuis le tems qu'il eſt entré dans l'Ordre, & qu'enfin j'ai pû moi-même lire à la derobée une bonne partie de ſes memoires.

Quoi qu'il en ſoit ceux qui auront eu le privilege de pénétrer dans le ſecret de l'Ordre, verront par ce que je raporte de leur Morale & de leur Eſprit que je ne parle pas ſans ſçavoir.

Ce n'eſt pas que j'eſpere que ce Livre ſoit aprouvé; & comment le ſeroit-il? je ne ſçai point déguiſer, ni trahir mes ſentimens, je dis les choſes auſſi ſincerement que je les penſe, & ce n'eſt plus

la mode ; peut-être ſera-t-il lû, & c'eſt tout ce que je ſouhaite. Quant il ne le ſeroit pas, je m'en conſolerois, je ne fais pas métier d'écrire, & je ne m'y ſuis laiſſé emporter, que par un pur amour pour le public, auquel je n'ai pû ſouffrir ſans parler, qu'on impoſât ſi long-tems impunément.

Lecteur ſi vous étes fort dificile ſur la conſtruction d'une Hiſtoire ; la mienne ne vous plaira pas. Je ſçai qu'il faut pour qu'elle ſoit dans les formes, qu'un Autheur s'attache uniquement à ſon ſujet, qu'il le traite à fonds, & ne le perde jamais de vûë, & qu'il ne ſe jette point mal à propos dans les affai-

affaires contemporaines. J'avouë ingenuëment que vous ne trouverés pas cela dans la mienne. A cet égard je me ſuis donné une grande liberté, & comme tout ce qui me plaiſoit s'eſt preſenté ſous ma plume je l'ai écrit, & je deſire qu'il vous plaiſe auſſi.

Le Libraire au Lecteur

JE voudrois bien Lecteur pouvoir vous apprendre qui eſt l'Autheur de ce livre, mais en verité je ne le ſçais pas moi-même. Tout ce que vous ſçaurés dont de moi; c'eſt qu'il m'a été envoyé de Paris par la poſte ſous une enveloppe, ſans que je puiſſe conjecturer par qui. Je trouvai dans les feuillets un petit billet dont voici la copie qui je croi ne vous rendra gueres plus ſçavant.

Si j'avois pû trouver dans Paris des Libraires qui euſſent voulu ſe charger de l'impreſſion de mon livre, je ne vous l'envoyerois pas; je l'avois deſtiné pour nôtre France, & non pas pour des Etrangers qui n'en ſçauroient retirer une grande utilité. Cependant puis que cela ne s'eſt pas pû faire, je vous le donne & ne deſire de vous d'autre recompence, ſinon que vous en faſſiés paſſer ici deux ou trois cens exemplaires.

HIS-

HISTOIRE
DU PERE
LA CHAIZE,
Jeſuite & Confeſſeur du Roi LOUIS XIV.

Où l'on verra les intrigues ſecretes qu'il a eu à la Cour de France, & dans toutes les Cours de l'Europe, pour l'avancement des grands deſſeins du Roi ſon Maître.

SI les Heros, & tous les grands hommes en general, meritent qu'aprés le cours d'une illuſtre & glorieuſe vie, on leur éleve de ſuperbes mauzolées, & que de ſavan-

tes plumes écrivent leur hiſtoire, pour tranſporter à la poſteriré le ſouvenir & l'admiration de leurs vertus ; il ſemble que par la raiſon des contraires, on devroit enſevelir dans les tenebres d'un éternel oubli la mémoire des impies ; & tel fut ſans doute le ſentiment de ceux qui defendirent autrefois ſous des peines trés ſeveres, de prononcer jamais le nom du fameux incendiaire, qui detruiſit en un jour le plus magnifique temple du monde, & qu'on avoit été tant d'années à batir. Et la même penſée m'auroit auſſi empêché de rendre cet ouvrage public, ſi je n'y avois été porté par des raiſons oppoſées qui ſont d'un grand poids. J'ai conſideré qu'entre tous les deſordres qui regnent dans le monde, il n'y en a point de plus facheux pour les honnêtes gens, que la reſſemblance exterieure qui confont les hipocrites avec les veritables gens de bien, & qui eſt telle qu'à moins d'une attention fort longue & fort aſſiduë, on ne peut gueres ſe defendre de prendre ſouvent l'un pour l'autre, & de rendre le même honneur à l'impoſture qu'a la verité. C'eſt un mal ſi general & ſi inévitable que je ne penſe pas qu'il y ait perſonne au monde

qui

qui n'y ait été trompé pluſieurs fois. Aprés cela quand on vient à être deſabuſé, quel depit n'a-t-on point d'avoir été la dupe d'un ſcelerat, qui joüe impunement le ciel & les hommes.

J'ai donc crû que ce ne ſeroit pas rendre un mediocre ſervice au public, que de lui decouvrir ceux qu'on a reconnus pour tels, & c'eſt le ſeul motif qui m'a mis la plume à la main.

Tous les Jeſuites en general peuvent être mis de ce nombre: leur morale criminelle, & les horreurs qu'elle a produit, en ſont des preuves convaincantes; mais entr'eux tours il faut tomber d'acord, que le Pere la Chaize aujourd'hui confeſſeur du Roi tient un des premiers rangs; il faut bien qu'il ſoit Tartufe dans le *Souverain* degré, pour avoir ſçû impoſer depuis tant d'années au Roi du monde le plus éclairé & le plus penetrant; car de penſer qu'il ferme volontairement les yeux, en conſideration de l'utilité de ſes conſeils, & des ſervices qu'il retire de la ſocieté par ſon moyen, c'eſt ce qu'il ne faut pas croire; mille bonnes raiſons detruiſent cela, & ſans m'arrêter à les raporter je me contenterai de dire, que nôtre Monarque eſt un Prince qui ai-

me la vertu & hait le vice en quelque ſujet qu'il ſe rencontre ; ainſi il n'y a point d'aparence, que le connoiſſant il le tolerât dans ſon propre Confeſſeur.

Je ne croirai donc point du tout m'attirer ſon Indignation en levant le maſque à cet hipocrite, comme je vais le faire dans cette hiſtoire. Et pour cela je ne ſçaurois mieux commencer qu'en donnant au Lecteur un portrait fidelle de celui dont j'ai deſſein de l'entretenir. Je le preparerai par ce moyen à tout ce qu'il en doit attendre dans la ſuite; de ſorte qu'il ſera moins ſurpris quand il verra tant de choſes, qui conviennent ſi peu au caractere dont il eſt revêtu.

Le Pere de la Chaize eſt d'une taille mediocre en hauteur, aſſés mince & qui commence un peu à ſe vouter ; il a le nés ſerré, pas trop grand, mais un peu aquilin, le teint frais, haut en couleur & qui marque une grande ſanté; ſa bouche eſt trop fenduë & laiſſe voir des dents qui ne ſont pas propres, quoi qu'elles ſoient encore aſſez ſaines ; ce qu'il a de plus agreable dans le viſage, ſont les yeux qu'il a bleus & bien coupés ; on les appelle d'ordinaire les miroirs de l'ame, mais ce

n'eſt

n'eſt aſſeurement pas chés lui, à moins qu'on ne veille dire qu'elle ne s'y fait voir que par un côté, qui eſt la flaterie & la complaiſance. Au reſte il faut avouër qu'il les fait tout comme il veut, mais ordinairement il veut qu'ils ſoient doux, engageants, & remplis d'amitié, il ne ſait pas moins compoſer ſon maintien que ſes yeux. Vous diriés à voir ſon air modeſte, & ſes manieres affables, que c'eſt l'homme du monde le plus ſimple & le plus facile à tourner. Auprés des grands il eſt humble, rampant & ne ſe ſert jamais que de proteſtations de fidelité, de ſervices, & d'un devouëment tout entier; & quand aux perſonnes du commun il les écoute patiemment & favorablement juſques à la fin; aprés *quoi il* leur donne toûjours de bonnes paroles, & les amuſe d'eſperance. Cela ſe remarque parfaitement dans les audiences qu'il donne le Mardi & le Vendredi; on voit ces jours là dans ſon antichambre, plus de deux cent perſonnes chaque fois, de toutes conditions, des bourgeois, des ſçavans, des plaideurs, & entre ceux-là une foule de petits colets, qui ne levent jamais les yeux de deſſus la porte, & qui ne l'entendent point ouvrir, qu'ils ne s'i-

ma-

maginent en voir ſortir deux ou trois benefices. Cependant il écoute ces gens-là ſans témoigner la moindre inquietude, & trouve le ſecret de les ſatisfaire avec des paroles douces & emmielées. Son habit cadre fort bien à l'humilité aparente dont il fait profeſſion, l'étofe n'en eſt point differente de celle des autres, & il porte ſa robe deux ans comme le moindre des Jeſuites.

Il eſt vrai que toutes ces petites mortifications ſont bien adoucies par le plaiſir qu'il reſſent, de voir des Princes, des Ducs, des Archevêques, & enfin tout ce qu'il y a de gens de la premiere diſtinction, venir lui baiſer la veſte, & mandier ſa protection.

Voilà en general quel eſt ſon exterieur. Pour le dedans c'eſt autre choſe, rien au monde n'eſt plus caché, & à moins d'avoir beaucoup de familiarité avec lui, il eſt bien malaiſé d'y rien cognoître; ce ſont des noirceurs impenetrables, il eſt fourbe & mechant au delà de ce qu'on peut penſer, faiſant du bien à peu de gens & du mal à beaucoup, ſi vous en exceptés les Eccleſiaſtiques, à qui il eſt obligé de diſtribuer les benefices, parce qu'autrement ils demeureroient vacans;

mais

mais il eſt à naitre que de ſon propre mouvement, il ait obligé quelqu'un; & s'il le fait quelquefois, dites avec certitude, qu'il a quelque veue qui l'intereſſe. Il y a deux ſortes de Perſonnes avec qui il eſt irreconciliable, ce ſont les gens de bien & ceux qui ſont de la faveur, les premiers, parce qu'il ne leur reſſemble pas, & les autres parce qu'il en eſt jaloux, & qu'il voudroit bien poſſeder tout ſeul l'oreille du Prince. Il aime les plaiſirs & la moleſſe plus qu'aucun courtiſan, & ſon inclination le porte au luxe & à la depence; mais comme il ſçait que ce ne ſeroit pas le plus court moyen pour ſe maintenir dans le credit où il eſt, il ſe modere autant qu'il peut. Il n'a *pourtant pû* s'empêcher de ſe donner *deux laquais* avec un caroſſe fort propre, & quatre chevaux des meilleurs de *Paris*; quant à ſa table il la trouve toute couverte chez le Roi, & quand il revient à la maiſon de St. Louïs, il n'en fait pas pire chere pour cela, ce n'eſt pourtant pas la qu'il fait ſes meilleurs repas, & qui veut ſçavoir comment le pere ſe gouverne, il faut qu'il aille dans la belle maiſon qu'il a fait bâtir au bout du Fauxbourg St. Anthoine, & qui ſe preſente agreable-

blement, à ceux qui ſe promenent ſur le boulevard ; c'eſt là que ſe font les bons coups & les agreables parties ; mais il faut être bien des amis pour y avoir part. Il s'y eſt paſſé mainte avanture galante capables de bien rejoüir le Lecteur ; je ne les metrai pourtant point ici, parce qu'il y a beaucoup de particularité que j'ignore encore, mais je prendrai ſoin de m'en informer à fonds & ſi je vois qu'on recoive favorablement ce petit livre, je les donnerai à part, peu de tems aprés celui-ci.

Quelque liçence qu'il ſe donne dans ce lieu là ; quand il eſt de retour il n'a aucune peine à reprendre ſon air & ſa mine devote ; & ceux qui ne le cognoîtroient pas le prendroient pour un Saint. Pour moi je ne comprens pas comment on peut pouſſer la diſſimulation juſques au point où il la porte, on en jugera par ce trait. Un jour qu'il étoit extremement fatigué d'une audience de plus de cinq heures, & qu'il s'étoit déja retiré dans ſon cabinet pour ſe repoſer, le frere Benoît ſon compagnon lui vint dire que Mr. l'Evêque d'Angers qui revenoît de la Province demandoit à le voir ; *Que me veut ce Janſeniſte?* repondit-il

fort

fort en colere ; *j'ai bien affaire moi de ſes viſites, que ne ſe tient-il chez lui, je ne l'irai pas chercher ; Il faut avoüer qu'on eſt bien malheureux d'être ſans ceſſe obſedé par de tels perſonnages.* Tout en diſant cela il ſortit du cabinet pour l'aller recevoir, & courant à lui dés qu'il l'apperceut les bras ouverts, & avec un viſage où la joye & la ſatisfaction étoient peintes, *ha ! Monſeigneur*, lui dit-il, *que je vous ai d'obligation, de me prevenir avec tant de bonté, & que vôtre viſite me rend l'ame contente. Comme je n'avois point eu l'honneur de vous voir depuis long-tems, j'étois dans une inquietude mortelle de ſçavoir comment je ſuis dans vôtre cœur ; inſtruiſés m'en je vous ſuplie Monſeigneur, y ſuis-je un peu bien ? me faites vous encore la grace de me conter au nombre de vos trés-humble ſerviteurs ?*

Il continua toute la converſation ſur ce ton là, & avec une telle apparence de ſincerité, que je ne ſçavois ſi je dormois ou ſi je veillois ; car il faut ſçavoir que ce Prelat étoit le propre frere de Mr. Arnauld ſon ennemi juré.

Aprés le portrait que je viens de faire de ce St. Religieux, je croi qu'il ſeroit inutile d'y rien ajoûter, & je ne penſe pas même qu'on en puiſ-

puiſſe beaucoup cognoître davantage ; je paſſe donc à la narration.

Si je cherchois plûtôt à plaire à mon lecteur qu'à dire la verité, je ſuivrois ici l'exemple de quantité d'Auteurs qui croiroient pêcher contre les termes, s'ils decrivoient la vie de quelqu'un ſans lui donner une naiſſance extraordinaire, & ſingulariſée par des accidents tout ſurprenants, & la verité eſt que cela previent beaucoup, & reveille l'attention ; mais comme je n'ai pas deſſein décrire un Roman, je dirai les choſes nuëment & telles qu'elles ſont.

Il eſt né à Lion d'une famille qui faiſoit quelque figure parmi la bourgeoiſie ; ſon pere avoit même ſervi quelque tems & avoit vû le beau monde, dont il avoit aſſés pris les manieres ; de ſorte qu'il ne lui manquoit que du bien pour paroître Gentilhomme, comme il en avoit grande envie. Il avoit pluſieurs enfans, & celui-ci, marquant avoir beaucoup d'eſprit, & donnant de grandes eſperances, on le mit aux études, où il réuſſit parfaitement, & avec la plus grande facilité du monde, quoi qu'il fût fort debauché, ce qui ſemble ne pas convenir avec l'étude. Il fit ſon

cours

cours de Philoſophie ſous un profeſſeur nommé le Pere de Vaux qui depuis a poſſedé les premiers emplois de l'ordre, & c'eſt à lui qu'il doit toute ſa fortune, ce Pere l'ayant toûjours protegé & ſuporté de tout ſon credit en toutes occaſions, & tandis qu'il a vêcu ils ont été dans une union d'interêts inſeparable.

Quelque bonne ame ſimple s'imaginera peut-être que le fondement d'une ſi belle amitié, n'étoit autre choſe que l'amour du prochain & la charité; il eſt vrai l'amour du prochain y eut la plus grande part, mais ce ne fut pas de celui qui nous eſt recommandé dans l'écriture.

Nôtre Ecolier qui entrêtenoit une fille de joye, ayant promis à un de ſes amis qui demeuroit auprés de Maſcon de la mener chez lui pendant les vacances au tems de vendeange, il partit de Lion avec elle; il étoit aſſez tard, ce qui l'obligea de coucher dans un village, où il n'y avoit qu'une ſeule hôtellerie. La Chaize ſe fit donner une chambre & ordonna qu'on lui preparât à ſouper, & un lit pour ſa femme & pour lui, aprés quoi il ſortit pour faire un tour de promenade. A peine étoit-il dehors, qu'il Année 1644.

qu'il arriva un Cavalier qui demanda auſſi à coucher ; l'hôte lui dit qu'il n'avoit qu'une chambre, où il avoit mis un gentilhomme avec ſa femme, mais qu'on pourroit encore lui donner un lit dans la même chambre s'il vouloit y dormir. Le Cavalier qui avoit ſes raiſons pour n'aimer pas la Compagnie en fit quelque difficulté ; cependant parce que l'autre village où l'on pouvoit coucher étoit encore fort loin, il ſe reſolut à reſter ; il deſcendit donc, & ayant fait mettre ſon cheval à l'écurie il monta en haut où il trouva la femme de ce mari, à qui il fit de grands compliments, & de grandes excuſes ſur l'incommodité qu'il étoit forcé de cauſer à une perſonne ſi charmante, & pour laquelle il ſe ſentoit tant de reſpect. La belle qui n'étoit pas fort accoutumée à la fleurette étoit ravie de l'entendre, & répondit à ſes civilités d'une maniere ſi obligeante, qu'a ſon tour il en fut tout charmé ; d'ailleurs il l'a trouvoit fort à ſon gré, belle gorge, beau bras, & dont on paroiſſoit ne vouloir pas être chiche ; tout cela fit que des compliments on paſſa aux tendreſſes, puis au badinage & de là à quelque choſe de plus criminel. Le

mal

mal fut que dans l'ardeur de la paſſion on oublia de fermer la porte par dedans, & qu'on n'entendit pas venir le mari pretendu qui les ſurprit en flagrant de lit ; la colere lui monta auſſitôt au viſage, il mit l'épée à la main, dont il donna pluſieurs coups à ſa droleſſe, & à celui qui étoit couché avec elle, qui au lieu de ſe defendre, voulut gagner au pied ; mais la Chaize qui ne pretendoit pas qu'il en fut quite à ſi bon marché l'arrêta par le colet, & comme l'autre tâchoit à ſe debaraſſer, ſa perruque tomba & laiſſa voir une tête à couronne ; La ſurpriſe de la Chaize ne fut pas petite quand il vit que celui qu'il avoit ſi bien gourmé étoit un prêtre, mais elle accrut encore de la moitié en le recognoiſſant ; c'*étoit le* pere de Vaux ſon maître de Philoſophie. Eſt-il poſſible lui dit-il mon Pere que ce ſoit bien vous ! & ne me trompai-je point ? il le regardoit en même tems depuis les pieds juſques à la tête ; c'eſt vous même ajoûta-t-il en propre perſonne ; ha ma foi mon Reverend Pere je vous demande pardon de la maniere dont je vous a traité, mais qui vous auroit connu ſous ce deguiſement, je le donnerois en quinze jours à tous les peres

de

de vôtre couvent ; Le Jeſuite mouroit de confuſion cependant, mais voyant qu'il n'y avoit point de remede, il fit de neceſſité vertu, ouï lui dit-il la Chaize c'eſt moi-même, & puis qu'auſſi bien vous m'avés reconnu je ne veux point vous en faire un miſtere, vous étes honnête homme & je me flate que vous en uſerés bien avec moi ; La Chaize l'aſſura qu'il avoit raiſon de le croire ainſi, & qu'il pouvoit dormir en repos ſans rien apprehender de ſon indiſcretion. Il lui conta enſuite comment il avoit amené cette fille de Lion, & qu'il la vouloit conduire chez un de ſes amis, à deſſein de paſſer le tems avec elle pendant les vandanges ; qu'il pouvoit bien juger par là combien peu il en étoit jaloux ; & que s'il avoit témoigné de la colere quand il les avoit trouvés enſemble, c'étoit plûtôt par point d'honneur qu'autrement, & parce qu'il le regardoit comme un inconnu qui venoit lui enlever ſa demoiſelle à ſa barbe. Mais quand à vous continua-il, je ſuis ravi qu'elle vous agrée, & ſi le cœur vous en dit encore vous en pouvés prendre par où il vous plaira. Des honnêtetés de cette nature n'étoient point à refuſer, auſſi les accepta-il,

ta-il, & en témoigna ſa reconnoiſſance à la Chaize par des embraſſemens & des offres de ſervice qui ne penſerent point finir. Dés lors ils lierent enſemble une amitié fort étroite, & pour mieux l'affermir, ils convinrent de demeurer huit jours dans le même endroit, & que la femme ſeroit commune entr'eux. Aprés cela la Chaize curieux de ſçavoir la cauſe de ſon deguiſement, le pria de lui en vouloir dire la verité, ce que le bon Pere lui accorda avec beaucoup de franchiſe, ſçachant bien que le meilleur moyen de s'aſſeurer de la diſcretion d'un homme qui fait déja malgré nous beaucoup de nos affaires, c'eſt de lui faire une entiere confidence. Il lui declara donc que du tems qu'il demeuroit à Chaalons, il s'étoit inſinué ſi avant dans les bonnes graces de la fille d'un riche Marchand qu'il en avoit eu deux enfans : qu'elle étoit mariée depuis deux ou trois ans, & demeuroit à la Campagne auprés de Bellegarde, où il l'avoit vûë déja pluſieurs fois en habit ſeculier, ſous le titre de couſin : que le mary qui étoit un bon homme l'avoit parfaitement bien reçû, & que c'étoit pour le méme ſujet qu'il s'étoit mis en

voyage ſous le déguiſement où il le voyoit, aprés avoir fait à croire à ſon Recteur qu'il alloit voir un Gentilhomme du Dijonnois ſon intime ami, & dont il lui avoit ſupoſé deux ou trois lettres fort preſſantes. Enfin ils ne ſe cacherent rien l'un à l'autre, & ils ſe firent des confidences mutuelles, qui feroient toutes ſeules la matiere d'un gros volume; mais comme j'ai beaucoup de choſes fort ſerieuſes à raconter, je paſſerai par deſſus ces ſotiſes le plus legerement que je pourrai, & n'en parlerai qu'autant qu'il ſera abſolument neceſſaire pour faire connoître mon tartuffe & ſes pareils.

Pendant le ſéjour qu'ils firent en cette maiſon, la Chaize qui bien que debauché, n'étoit pas encore accoûtumé à pêcher ſans ſcrupule, ne pût s'empêcher de demander quelques fois au Pere, comment il pouvoit accommoder ſa conduite avec ſes obligations qui étoient ſi oppoſées; car enfin, diſoit-il, vous étes engagé au celibat par des vœux ſi grands, & dont les infractions entrainent aprés elles des peines ſi terribles, que je ne connois pas comment vous pouvés vous y porter avec tant de facilité. Elles ne ſont pas ſi oppoſées que vous

le

le penſés, & que bien des gens ſe l'imaginent avec vous, répondit le Pere, il y a une certaine morale que vous ne connoiſſés point encore, & que nous n'enſeignons pas publiquement dans nos Ecoles, parce qu'effectivement il n'eſt pas bon que tout le monde en ait connoiſſance; nous la reſervons pour les eſprits forts & capables de la gouter; mais ſi vous étes ſage je pourrai avec le tems vous en faire part, & vous apprendrés des miſteres qui vous raviront en admiration. Je me promets bien, répondit la Chaize, que vous ne me cacherés aucune partie de vôtre ſcience, je ne me ſuis mis ſous vôtre diſcipline que pour cela, & vous y étes engagé de nouveau par l'amitié que nous nous ſommes jurés mutuellement depuis peu de jours. Satisfaites donc ma curioſité mon Pere, & puis que nous ſommes ici en liberté, ne remettés point vos inſtructions à un autre tems, je ſuis aſſez ſage dés aujourd'hui pour écouter & pour apprendre. C'eſt dequoi je ne ſuis pas bien perſuadé, repartit le Pere, car je vous aſſeure qu'il faut l'être beaucoup pour bien comprendre nôtre morale. Figures-vous d'abord qu'elle renverſe l'autre

abſolument, & qu'elle vous conduit par des chemins tout nouveaux, mais auſſi bien plus doux & bien plus aiſés; & quand une fois on a franchi le pas qu'il faut faire pour quiter la vieille & ſe ranger ſous la nouvelle, on y trouve des douceurs & un repos d'eſprit qui n'étoient point connus; par exemple ne ſeriez-vous pas bien aiſe que l'on vous fit voir que ſans aucun pêché & en bonne conſcience vous pouvés entretenir commerce avec Magdelon, c'eſt ainſi que ſe nommoit leur Demoiſelle; ſans doute répondit la Chaize, vous ne ſçauriés me faire un plus grand plaiſir; hé bien ſoyez en repos là-deſſus, je le prends ſur moi, il n'y a pas ſeulement le moindre pêché veniel; c'eſt ainſi que l'ont decidé nos plus grands Docteurs, que nous appellons avec juſtice les guides du ſalut & les lumieres de l'Egliſe, écoutés ce qu'en dit le Grand Eſcobar nôtre Maitre. *Quant un homme ſe ſent exceſſivem nt aiguillonné par la concupiſcence de ſa chair, & qu'ayant l'occaſion prochaine de commettre un Adulterre, il ſe defie de ſa foibleſſe, & craint de ne pouvoir ſe defendre d'y tomber, ſi un tel homme va dans une maiſon de debauche, & y étent le feu de*

ſa convoitiſe dans le ſein d'une paillarde, peche-t-il? non; parce qu'il craignoit de commettre adulterre, & qu'il n'avoit point d'autre voye pour s'en diſpenſer; & dans un autre endroit, *un homme qui ſe voit ſur le point de ſuccomber à la tentation, qui le ſolicite d'abuſer de la facilité d'une jeune fille qui l'aime & qu'il perdroit d'honneur, ne pêche point, ſi pour éviter ce mal il va voir une femme publique, afin qu'ayant appaiſé la violence de ſa paſſion, il ſoit plus maître de lui-même, & plus en état de reſiſter à ſon amour.* Cela eſt exprez, mais voici encore une deciſion plus claire du même Docteur, *de deux maux il faut choiſir le moindre, ſi vous ne pouvés vous tenir de tomber dans l'adultere ou dans la paillardiſe, évités l'adultere vous n'avez que ce parti à prendre.*

Le Docte Suarez n'a point été d'un autre ſentiment; il eſt hors de controverſe, dit-il, *que quand on n'a point aſſez de force pour dompter ſes paſſions, on ne puiſſe avoir affaire une ou pluſieurs fois avec des femmes debauchées plûtôt que de faire pis;* & dans le même endroit, *remarqués bien ceci, je dis plus, ſi un homme eſt d'un temperament ſi chaud qu'il ne puiſſe ſe paſſer d'une femme, & qu'il ſoit empêché de ſe marier par quel-*

que obſtacle invincible, ſoit pour toûjours ou pour un tems, il ne pêchera point d'entretenir commerce avec une femme non mariée, juſques à ce que cet obſtacle ſoit levé. Cela eſt deciſif & fait pour moi autant que pour vous, comme vous voyez. Diana le plus ſubtil de nos Caſuiſtes eſt admirable ſur cette matiere, il ne laiſſe pas la moindre queſtion ſans la reſoudre, *Un homme*, dit-il, *qui eſt neceſſité par la force de ſes tentations, & par le temperament de ſa conſtitution, ne pêche point quant il va ſe ſatisfaire avec des courtiſannes publiques, pourvû qu'il les paye, parce qu'alors c'eſt leur métier, & ce dans elles vivent, & qu'elles n'ont plus d'honneur à perdre ni de reputation à ménager. Ce n'eſt pas que ſi cet homme craignant le ſcandale pour lui-même, aime mieux en entretenir une ſecretement, & la tenir comme ſa femme, il ſera meilleur qu'il en uſe ainſi.* Mais, ajoûte-t-il, *on demande ſi un homme peut-être neceſſité à cela d'une maniere indiſpenſable; je réponds qu'oüi, la convoitiſe de la chair agit ſur quelques-uns de la même façon, que la faim fait ſur nôtre eſtomac; ſi donc on demeure d'accord qu'un homme qui eſt extremement preſſé de la faim, & qui ne pouvant ni acheter du pain ni*

en obtenir par charité, ne pêche point quant il en derobe autant qu'il en faut pour ſe ſubſtanter, pourquoi condamnerons nous celui qui preſſé de la méme ſorte par ſa concupiſcence, a recours à une paillarde à laquelle il donne ſon ſalaire. On ne peut rien de plus convainquant, cela ne laiſſe pas la plus petite dificulté ; cependant il y a mille endroits dans nos Autheurs de la force de celui-là que ma memoire ne me fournit pas à preſent ; mais que je vous ferai voir quand il vous plaira. J'avouë répondit la Chaize, que voilà une doctrine merveilleuſe pour mettre la conſcience d'un pêcheur en repos, & qui va me delivrer de bien des ſcrupules qui interrompoient fort ſouvent mes plaiſirs. Je ne ſçaurois aſſez vous remercier mon cher Pere. Je ne ſuis pas fâché, repartit le Pere, de vous avoir donné ces inſtructions. Cependant je puis vous dire que vous m'en devez avoir quelque obligation ; ces ſecrets ne ſe revelent pas indifferemment à tous, & dans nôtre Ordre même hors les Profets des quatre vœux il y en a trés peu qui les connoiſſent. Quoi repartit la Chaize tous les Peres Jeſuites ne ſçavent donc pas cela. Il s'en faut beaucoup, reprit-il, & quant je vous

dirai qu'à peine y en a-t-il la ſixiéme partie, je ne mentirai point; dans nôtre Maiſon, par exemple, il n'y a que le Pere Recteur, les Profeſſeurs en Theologie, le Pere Maître mon Collegue & moi, qui ſoyons de la doctrine ſecrete, c'eſt ainſi que nous l'appellons. Comment répondit la Chaize, le Pere des Champs qui fait tant l'habile homme, & qui pretend qu'il n'y ait que lui au monde de Philoſophe n'en eſt pas? non repartit-il, ni n'en ſera jamais; c'eſt une tête qui n'eſt pas aſſez bien timbrée, & qui abonde trop en ſon ſens; nos ſecrets ſeroient mal ſeurs entre les mains d'un tel homme; nous n'avons garde de les lui confier. Mais interrompit la Chaize, le Pere de Verneuil n'a pas le même defaut, c'eſt un homme qui a tant de merite, il eſt ſi ſage, ſi docte, & outre cela ſi attaché à l'honneur & aux interêts de l'Ordre, qu'il ſe feroit crucifier pour cela. Il eſt vrai, reprit le Pere, mais avec toutes ſes belles qualités il eſt exclus pour toûjours de la Societé directrice. Il s'eſt faît une neceſſité de ſuivre de vieux principes uſés ſur leſquels il a un entêtement inexcuſable; quand vous auriez un nouveau Suarés pour diſ-

puter

puter contre lui & le convaincre, vous ne l'en feriez pas demordre ; ce n'eſt pas de ces gens-là qu'il nous faut, nous voulons des eſprits dociles & raiſonnables qui ne ſe roidiſſent pas contre nos arguments, qui ne ſoient pas ſi prevenus de leur capacité qu'ils ne veillent bien ſe laiſſer inſtruire, & ſe rendre à nos raiſons. Je comprends par là, dit la Chaize, que tant de ſçavans hommes que vous avez mis hors de vôtre Societé, ſous quelque pretexte de dereglement, n'étoient pas de la Societé directrice ; car autrement vous n'auriez pas oſé leur faire cet affront, & vous auriez craint de vous expoſer à leur reſſentiment ; non ſans doute répondit le Pere, ils n'en étoient pas, ceux qui y ont été une fois admis ne ſont plus ſujets à de pareils traitemens, ni même à aucune ſorte de correction, à moins que de leur propre mouvement & par un pur amour pour la Societé, ils ne veillent bien s'y ſoûmettre ; & alors nous les regardons comme des Saintes victimes, qui ſe ſacrifient elles-mêmes pour l'honneur & la gloire de l'Ordre. Nous en avons eu quelques-uns aſſez zelez pour cela, il n'y a pas même fort long-tems ; le Pere Alvar entr'autres

tr'autres qui étoit ſi bien dans l'eſprit du Roi d'Eſpagne, ayant eu le malheur d'être ſurpris par le Duc de Sidonia, comme il étoit couché avec ſa femme, il fut percé de pluſieurs coups d'épée, & le Duc non content de cela, eut la malhonnêteté pour ſe venger ſur tous les Jeſuiſtes en général, de renvoyer le corps à la maiſon profeſſe en plein midi, ce qui cauſa un ſcandale ſi grand à la Cour & à la Ville, que nos Peres n'oſoient plus ſe montrer; cependant le Pere Alvar n'étoit point mort, il fut même traité avec tant de ſoin, qu'il en guerit, & a vécu long-tems depuis. Quant il fut revenu en pleine ſanté, on conſulta ſur la maniere dont on devoit agir en cette rencontre. La plus grande partie des avis fut de ne point faire ſçavoir au public qu'il fût encore en vie, afin de ſe diſculper par là de la peine qu'on auroit dû lui infliger; mais lui genereuſement s'offrit de ſa propre volonté, & dit, que puiſque ſa mauvaiſe fortune avoit voulu, qu'il eût cauſé un ſi grand deshonneur à l'Ordre Illuſtre, dont il avoit l'avantage d'être membre, & pour la gloire duquel il donneroit de bon cœur mille vies, il ne vouloit point recevoir de grace ſur

ſa

ſa faute, & qu'il prioit les Peres de le chaſſer de leurs corps le plus authentiquement qu'il ſe pourroit, afin qu'il demeurât par là chargé de toute l'ignominie, & que la Societé en fut entierement lavée; ce qu'on fit avec bien du regret d'être forcé par une fatale neceſſité à maltraiter ainſi un ſi grand homme de bien; mais d'ailleurs on fit tout ce qu'on pût pour le ſoulager. On lui donna d'abord une penſion de deux mille écus, & enſuite on lui procura un Canonicat à Barcelone qui vaut encore plus de deux mille livres. Vous voyez par là, ajoûta le Pere, les égards & les menagements qu'on a toûjours pour ceux qui ſont entrés dans le ſecret; mais mon Pere, reprit la Chaize, il me ſemble que vous m'avez dit que pour vous faciliter les moyens de voir vôtre ancienne maîtreſſe, vous aviez ſuppoſé des lettres au Pere Recteur; quelle neceſſité y avoit-il à cela, puis que lui-même étant du ſecret y auroit apparemment conſenti. Je vais vous en dire la raiſon, répondit le Pere, nous faiſons rarement confidence de nos avantures, ni de nos commerces à nos Superieurs pour deux cauſes, la premiere, parce que naturellement

chacuu eſt bien aiſe de faire ſes affaires ſecretement, & la ſeconde qu'infailliblement ils ne nous le permettroient pas, *non point pour la conſcience*, comme le dit fort bien S.Paul, car elle n'y eſt point engagée, *unus quiſque in ſuo ſenſu abundet*, à cet égard dit-il, *que chacun faſſe comme il a reſolu en lui-même*, mais c'eſt pour la conſcience de mon frere, *fit autem propter conſcientiam fratris mei*, pour la conſideration du peuple, qu'il ne faut pas ſcandaliſer; car comme dit Nôtre-Seigneur, *Math.* 18. *Væ illi per quem ſcandalum venit. Malheur à celui par qui ſcandale arrive.* Or comme le commerce amoureux qu'on a avec une fille ou une femme, eſt fort ſujet à ſe découvrir, à moins qu'on ne prenne des precautions fort grandes, & qui quelques fois ſe trouvent inutiles, comme vous voyez bien qu'il m'eſt avenu, il n'y a que trois jours, les Superieurs ſont obligés en bonne politique de ne le point ſouffrir; parce qu'autrement il en arriveroit des deſordres fort grands; mais cela ne dit pas que chaque Religieux en particulier, ne puiſſe prendre ſes meſures pour ſe divertir du mieux qu'il pourra, ſans craindre en cela l'offenſe de Dieu, pourvû qu'il

le

le faſſe ſecretement. Car alors il n'y en a nulle que pour ceux qui veulent bien y en trouver *Scio & confido in Domino Jeſu*, dit S. Paul, *quia nihil commune per ipſum niſi ei, qui exiſtimat quid commune eſſe, illi commune eſt. Je ſçai & ſuis perſuadé au Seigneur Jeſus, que rien n'eſt ſouillé de lui-même, ſinon à celui qui eſtime quelque choſe être ſouillée, elle lui eſt ſouillée.* Vous expliquez la choſe ſi nettement, répondit la Chaize, qu'il faudroit avoir l'eſprit bien bouché pour ne la pas entendre, mais vous voudrez bien que je vous diſe que vous avez ce me ſemble allegué des paſſages de S. Paul qui ne prouvent point du tout qu'il ſoit permis à un Prêtre d'avoir des commerces d'amour avec une femme; ce grand Apôtre n'a fait cette diſtinction que ſur la queſtion de l'abſtinence des viandes ſacrifiées à l'Idole, & non pas ſur la continence. Il paroit, répondit le Pere, que vous n'avez pas bien feuilleté S. Paul, vous y auriez remarqué qu'il eſt à cet égard dans une indifference pour le moins auſſi grande que ſur celui de la viande, & qu'ainſi je n'ai pas eu tort quand j'ai voulu appliquer à l'un les deciſions qu'il a faites ſur l'autre. Il employe

un chapitre tout entier pour prouver que les Prêtres doivent être mariés & s'appropriant à lui-même cette permiſſion, quoi dit-il, *Nunquid non habemus poteſtatem mulierem ſororem circumducendi ſicut & ceteri Apoſtoli, & fratres Domini & Cephas. N'avons-nous pas la puiſſance de mener avec nous une femme ſœur, ainſi que Cephas & les autres Apôtres.* Il taxe même dans un autre endroit d'Antichrêtienne une certaine Secte qui devoit deffendre le mariage aux Prêtres, & quand il parle des qualités requiſes dans un Evêque, ne dit-il pas en termes exprés, qu'il veut qu'il ſoit *mari d'une ſeule femme, unius uxoris virum*, c'eſt tout ce qu'il exige de lui, & que les Grecs (qui ſans contredit ont conſervé le plus purement les ceremonies de l'Egliſe) obſervent encore aujourd'hui.

Toutes ces raiſons là, reprit la Chaize, ſeront fort bonnes quand il s'agira d'un mariage legitime; & vrayement ſans doute reprit le Jeſuite, mais puis qu'il a plû à Noſſeigneurs du Concile de nous le defendre, il faut bien que nous nous pourvoyons par ailleurs, neceſſité n'a point de loi, vous le ſçavés bien, & c'eſt une verité ſi ancienne, que nous la voyons éta-

établie par pluſieurs exemples de la vieille Ecriture Sainte. Thamar la belle fille de Juda voyant que ſon beau Pere, ne la vouloit pas remarier comme il lui avoit promis, & ne pouvant ſe paſſer d'un homme, ne fut-elle pas l'attendre ſur un grand chemin en habit de putain pour ſe faire engroſſer par lui-même; & qui ſçait ſi profitant de ſon deguiſement, elle ne ſe proſtitua point à d'autres; il y a bien de l'apparence au moins; cependant quand Juda fut inſtruit de la choſe nous ne liſons point qu'il la condamnât, au contraire il confeſſa ingenuëment qu'elle avoit raiſon, *Juſtior me eſt, elle eſt plus juſte que moi* dit-il. Ruth la fille de Nahomi ne fut-elle pas pouſſée par ſa propre mere, a s'aller fourrer *la nuit* dans le lit de Boos, aprés qu'elle eut remarqué, que toutes les ſimagrées & les artifices dont elle s'étoit ſervie pour donner dans la veuë du bon homme ne lui avoient pas tout à fait reuſſi, & franchement je trouve qu'elle avoit raiſon, car rien n'eſt plus capable de faire ſuccomber à la tentation, que de ſentir une jolie femme a ſes côtés; voulés vous un exemple plus fort liſés, dans la Geneſe ce que firent les filles de Lot; aprés qu'elles

& leur Pere ſe furent ſauvés de l'embraſement de Sodome, elles ſe voyoient veuves à la fleur de leur âge, dans le tems qu'elles avoient le plus beſoin d'un mari, & hors d'eſpoir d'en avoir de long-tems, parce que le vieillard ne leur en vouloit plus donner qui ne fuſſent de ſa religion; & où les prendre, il falloit aller bien loin pour cela; cependant l'aiguillon de la chair les preſſoit & ne leur donnoit point de repos, auſſi ne balancerent-elles pas long-tems, & ſans marchander, elles ſe firent apaiſer leurs feux par leur propre Pere; ſans que l'écritute les blâme d'un ſeul mot. Vous ne me dites plus rien ajoûta-t-il, que ne m'objectés vous encore quelque choſe. Que vous dirois-je répondit la Chaize, vous m'avés fermé la bouche, & je trouve vos raiſons ſi pertinentes, que je m'y rends avec le plus grand plaiſir du monde, ravi d'avoir trouvé une voye ſi courte & ſi commode pour faire mon ſalut; car je ne doute pas qu'avec la même facilité, vous ne me leviés les autres petits ſcrupules que j'ai dans l'eſprit; puis que vous avés fait le plus vous ferés bien encore le moins. Oüi oüi, nous vous les leverons, repliqua le

Pere en lui ſerrant la main, hé ce ſeroit grand pitié ſi nous laiſſions ainſi une pauvre conſcience en proye à ſes remords; laiſſez vous conduire ſeulement & ne vous metés point en peine, je veux avoir ſoin de vous & faire de vous un habile homme; il faudra que vous me veniés voir tous les jours reglément en particulier, & je vous découvrirai le fonds & le cœur de la veritable Theologie & de la morale, dont les autres ne connoiſſent que l'écorce. La Chaize lui rendit mille actions de graces & lui promit un devouëment entier de ſa fortune & de ſa perſonne à la Societé & à lui en particulier.

Voilà comment les hommes donnent tête baiſſée dans tout ce qui flate leur paſſion, & leur dereglement, quand ils ne ſont pas retenus par une grace particuliere; la Chaize étoit de ce nombre, ſon inclination le portoit au vice & à la debauche, & le faiſoit paſſer par-deſſus les remords. Faut-il dont s'étonner, s'il embraſſa avec avidité une doctrine qui aneantit tous les pêchez en les authoriſant, & qui donne aux méchants une inſenſibilité & une lethargie qui leur eſt ſi chere.

Tel

Tel fut le fondement & le principe de cette conſtante amitié qui a regné depuis entre ces deux perſonnages, comme on le verra dans la ſuite. Auparavant de ſe ſeparer, ils penſerent aux moyens de continuër le commerce entre le Pere de Vaux & leur demoiſelle; & parce que c'étoit une fille publique, & qu'ainſi il ne pouvoit pas honnêtement aller chez elle, ſur quelque pretexte que ce fut, ils conclurent qu'il falloit l'habiller en garçon, & qu'elle viendroit deux ou trois fois la ſemaine trouver le Pere dans ſa chambre, ſous le nom du Sieur le Brun de la Religion pretenduë reformée, qui ſe feroit inſtruire, & ils lui donnerent ſon roole qu'elle joüa effectivement fort bien, pendant quelque tems. Mais il arriva une avanture qui penſa gâter tout. Le Pere Maître qui étoit Italien & de ceux qui ſont portés au plus infame des plaiſirs, remarquant le grand Zele de ce jeune homme pour ſe convertir, & ſon aſſiduité à ſe faire inſtruire, ſe douta qu'il y avoit quelque miſtere là-deſſous que tout le monde ne penetroit pas, & ſe confirmant tous les jours dans ſes ſoubçons, reſolut de les obſerver de ſi prés qu'il en

ſeroit

ſeroit éclairci. Il n'oublioit rien pour cela, & avoit ſouvent examiné, ſi l'on ne pourroit point voir dans la chambre, par quelque endroit de la porte; mais le Pere de Vaux avoit ſi bien bouché toutes lés fentes, qu'en vain il avoit tenté pluſieurs fois de decouvrir quelque choſe parlà. Cependant cette precaution affectée le perſuadoit de plus en plus qu'il ne ſe trompoit pas; & il voyoit toûjours venir le beau cathecumene, ce qui excitoit merveilleuſement ſes deſirs; Enfin il trouva le moyen de voir de ſes propres yeux, & beaucoup mieux qu'il n'auroit pû faire par les fentes de la porte, ce qu'il avoit ſi grande envie de ſçavoir; & voici comment il s'y prit, il contrefit le malade un *jour d'une* fête fort conſiderable, ce qui *lui fut* un ſujet legitime de diſpence pour n'aller point au cœur, & dans le tems que tous les autres y furent, il ſe leva de ſon lit, & s'étant armé d'un villebrequin il s'en fut à la porte du Pere de Vaux, où il fit un trou en biaiſant, & par lequel on voyoit juſtement ſur ſon lit, aprés quoi il le remplit d'une cheville de la même couleur, & ſi juſte que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, que de la retirer

quand

quand il vouloit avec la pointe d'un canife. Cette expedition faite il retourna ſe coucher dans ſon lit, fort content de la journée. Dés le lendemain il ſe porta bien & ſe leva pour épier comme à l'ordinaire. Il fut au guet tout le jour. Enfin le beau garçon qui lui donnoit tant d'inquietude entra, & lui tout auſſi-tôt ſe rendit à ſon poſte, où il ne demeura pas long-tems qu'il ne remarquât de quelle façon on le cathechiſoit. Il les laiſſa tranquilement faire, juſques à ce qu'ils fuſſent à la porte, il n'embaraſſa pas peu le Pere de Vaux, qui eût à peine le loiſir de ſe rajuſter, tant l'autre frapoit impatiemment; il lui ouvrit donc, & le Maître des Novices entrant & fermant la porte aprés lui, en verité mon Pere, dit-il, vous vous y prenés d'une agreable maniere pour convertir les Huguenots, vôtre zele eſt extremement loüable, & doit être connu, auſſi ne manquerai-je pas d'en avertir la Communauté, afin qu'elle aviſe à vous recompenſer ſuivant vôtre merite. Que voulés-vous dont dire? répondit le Pere de Vaux d'un air deconcerté, expliquez-vous plus clairement ſi vous voulez, car pour moi je ne vous entends point; je veux dire, re-

repartit le Pere Maître, que ſi vous ne vouliés pas être vû, il falloit mieux prendre vos meſures; vous aviés bien bouché les fentes & les trous de la porte, mais par malheur, vous n'avés pas pris garde au plus grand, lui dit-il en lui montrant celui qu'il avoit fait le jour precedent, ha! s'écria le Pere de Vaux vous m'avés trahi, mais vous ne ſerés pas crû; mon Dieu, interrompit le Pere Maître, je ne ſerai crû que de reſte; mais faiſons mieux donnés moi part au gâteau, & qu'il n'en ſoit plus parlé, vous étes raiſonnable & vous ſçavés bien qu'en pareille occaſion, nous avons accoûtumé d'en agir ainſi; je n'ai pas moins de ferveur que vous, & je ſerai bien aiſe de donner auſſi quelques *inſtructions* à ce beau garçon. Le Pere de Vaux accepta le parti & le marché fut conclu ſur le champ. Auſſitôt le Pere Maître s'approcha du jeune homme & lui faiſant des careſſes il vit que c'étoit une fille, ce qui le chagrina un peu, car de l'humeur dont il étoit, les mâles lui plaiſoient beaucoup plus que les femelles, mais enfin faute de mieux il s'accommoda de ce qu'il avoit.

A peu prés dans le même tems la Chai-

Chaize acheva ſon cours de Philoſophie, & comme il ſe promenoit un jour avec le Pere de Vaux, he bien lui dit ce Pere, quel eſt vôtre deſſein ſur le chois que vous devés faire d'un état & d'une profeſſion; car il eſt tems que vous y penſiés; vous avés prés de vint ans, qui eſt un âge aſſés avancé pour devoir vous obliger à vous determiner; en verité mon Pere, répondit la Chaize, plus j'y ſonge & moins je reſouds; cette affaire eſt de conſequence, faites-moi la grace de me donner vos conſeils là-deſſus. De tout mon cœur, repartit le Pere, mais il faut ſçavoir vôtre inclination & celle de vôtre famille. Mes parens, répondit la Chaize, me veulent obliger de me jetter dans le barreau, c'eſt là ſur tout l'entêtement de ma mere, mais pour moi qui fais reflexion que je n'ai pas grand bien à eſperer de chez moi, je n'y donne pas volontiers, j'ai du cœur & de l'ambition, & je veux faire fortune à quelque prix que ce ſoit; jugés ſi je la trouverai dans la Robe, moi qui n'ai pas de quoi acchepter la moindre charge; j'aimerois bien mieux prendre le parti de la Guerre, où il y a beaucoup plus d'eſperence de réuſſir : on en voit mille dans

ce

ce métier-là qui n'étoient que des miſerables, & qui preſentement vont en Caroſſe doré; qu'en penſez-vous mon Pere. Si vous m'en voulez croire, repartit le Pere, vous n'embraſſerez ni l'un ni l'autre de ces états. Quant au premier vous avez fort bien remarqué qu'il n'y a point d'avancement à eſperer, j'en dis de même de la Medecine dont vous ne m'avez point parlé, & pour ce qui eſt de la Guerre c'eſt encore moins vôtre fait, que les deux autres. Nous ne ſommes plus au tems où la bravoure d'un Soldat ſuffiſoit toute ſeule pour le faire Capitaine, & le pouſſer même juſques au Generalat; à l'Armée comme ailleurs, ſi vôtre argent ne vous diſtingue le premier, fuſſiés vous un Ceſar en valeur, vous demeurerés dans la pouſſiere, & l'on ne ſçaura ſeulement pas chez les Generaux ſi vous étes au monde. Combien de Soldats ont fait des actions ſurprenantes, dont on ne parloit pas vint-quatre heures aprés. J'avouë qu'il y en a quelques-uns qui ſont parvenus, mais ils ſont bien rares, & ſi vous m'en nommés dix, il y en a cinquante mille contre ceux-là qui meurent de faim & de miſere: joignés à cela que c'eſt un métier où l'on ne gagne

gne que des coups : un bras de fer ou une jambe de bois ſont la plus grande partie du tems la recompence de vos ſervices, heureux encore ſi vous n'y étes pas tué. D'ailleurs pourriez-vous ſupporter toutes les fatigues qui ſont inſeparables du métier de la Guerre : ſçavez-vous qu'il faut endurer le froid, le chaud & la faim, repoſer ſur la terre & ſouvent dans l'eau, expoſé au vent & à la pluye, & à toutes les injures de lair, ne dormir ni jour ni nuit, marcher à toute heure & en tours teims, & enfin n'avoir pas un moment à ſoi ; pour moi je ſuis toûjours du ſentiment que le repos eſt le plus grand de tous les biens, & qu'il ne faut pas être bien ſenſé pour lui preferer le tumulte, le ſang & le carnage. Vous parlés à ravir mon R. Pere, répondit la Chaize, il ne manque plus que de le trouver ce repos ; j'avouë ingenuëment que ſi j'avois dix mille livres de rente je n'irois point le chercher ailleurs que chés moi ; mais n'ayant pas ſeulement de quoi vivre, il m'eſt bien force de prendre quelque parti ; hé bien, reprit le Pere, faites vous Jeſuite, vous n'en ſçauriés prendre un meilleur, qu'il vente, qu'il tonne, vous aurés toûjours

jours du pain aſſeuré, bien vêtu, bien couché, honoré & reſpecté de tout le monde, que voulez-vous davantage? Je ne croi pas que ce ſoit mon fait, repartit la Chaize, j'aime mes plaiſirs, & tout ce qui reſſemble à la gêne & à la ſujettion me fait peur. Eſt-il poſſible, interrompit le pere, que vous vous ſouveniez ſi peu, de tout ce que je vous ai confié là-deſſus; hé qui vous à dit que les plaiſirs ſont bannis de nôtre Societé? n'avez-vous pas vû le contraire de vos propres yeux? & trouvés-vous que je ſois un homme abſolument irreconciliable avec le genre humain? touts les autres ſont comme moi, c'eſt à dire ceux que l'on peut veritablement appeller Jeſuites; nous aimons la bonne chere, les honneurs, le beau ſexe, & nous avons le ſecret de jouïr de tout cela ſans que perſonne s'en ſçandaliſe, & ſans bleſſer nôtre conſcience; nommés-moi encore ſi vous pouvés quelque autre corps, quelque état dans le monde, où vous trouvés les mêmes avantages? Ce que vous dites là eſt fort vrai mon Pere, dit la Chaize, & capable de faire beaucoup d'impreſſion ſur mon eſprit, mais je ne pourrois pas m'accommo-

der d'une vie toute unie comme eſt la vôtre : tel qu'eſt le premier jour, tel eſt le dernier, c'eſt toûjours la même choſe, on ne hauſſe ni ne baiſſe, & c'eſt à mon ſens la choſe la plus chagrinante, & la plus ennuyeuſe ; Quand à moi un peu de mouvement, un peu d'intrigue me plaît, je le confeſſe, & je ne pourrois pas demeurer au monde immobile comme une pierre, ſans prendre aucune part à ce qui s'y paſſe.

C'eſt ici que je vous attendois, repartit le Pere, & s'il n'y à que cela qui vous retienne, je veux vous voir determiné auparavant que vous ſortiés de ce jardin. Il faut que vous ſachiés qu'il n'y a point de corps au monde, qui faſſe plus d'affaires que le nôtre, & où les gens d'eſprit & de merite s'avancent avec plus de facilité ; ces hommes là ſont recherchés avec touts les ſoins imaginables, & vous êtes tout étonné qu'au bout de cinq ou ſix ans, ils ſont chefs de parti ; les fortunes ſont ſi frequentes & ſi prodigieuſes chez nous que cela paſſe l'imagination ; Pierre Gerard nôtre aſſiſtant general eſt fils d'un ſavêtier de Reims, le Pere Creps confeſſeur de l'Empereur aujourd'hui regnant eſt

fils

fils d'un Chapellier, & nôtre Provincial d'aujourd'hui tout grand Seigneur qu'il eſt, je l'ai vû moi comme il alloit au college qu'il n'avoit pas des ſouliers ; cependant c'eſt preſentement un homme fort conſiderable & qui fait bien parler de lui dans le monde. Si vous étiés un homme du commun, ou quelque petit genie qu'on voulut attirer par des raiſons de biens & de credit, je vous dirois qu'il n'y a point de Societé au monde plus Sainte que la Compagnie de Jeſus, qui ſacrifie tous les jours ſes plus chers enfans pour la converſion des Turcs & des Payens, chez qui elle les envoye : qu'il paroit que Dieu à eu agreable le ſang de ſes martyrs, puis qu'il a permis que par ce moyen tant de millions d'ames, & des Royaumes entiers ſe ſoient convertis à la foi : je vous ferois en ſuite le denombrement de tant de fameux Docteurs que nôtre Ordre a produits, des Rois & des Princes qui y ſont entrés, & des graces que Dieu a accordées par l'interceſſion de nos Saints & de nos beats. Mais comme vous étes mon ami & homme d'eſprit, je ne vous prendrai que par vôtre propre interêt, qui doit être dans cette occaſion vôtre

principal but ; car quand à vôtre ſalut vous le feriés auſſi bien dans le Palais des Rois que dans la celule d'un anachorette, & pour cela il faut que je vous donne une idée juſte & naturelle de la congregation en general.

Repreſentez-vous une petite, mais puiſſante Republique, de laquelle la pauvreté & la miſere ſont abſolument bannies, où les moins heureux & les moins conſiderables ont aſſez de bien pour ne devoir point ſe plaindre de la fortune, & pour ſubvenir amplement à toutes les neceſſités de la vie, ſans que pour cela ils ſoient obligés de travailler ni de ſe fatiguer : Un Etat ou l'on n'entend jamais parler de guerres, de ſuplices, de taxes, ni d'impûts ; ou faute de payement vous n'étes point expoſé aux bruſqueries d'un creancier, ni aux inſultes des Sergents : un pays dans lequel vous pouvés vivre en paix & en joye, ſans crainte qu'un debiteur de mauvaiſe foi vous faſſe une banqueroute frauduleuſe, ni qu'un ennemi mette le feu dans vos granges, & ſans vous inquieter ſi la moiſſon prochaine ſera meilleure que la precedente ; imaginés-vous au contraire que dans cette Province fortunée le bled ſe trouve

tout

tout battu dans vos greniers, le vin tout cuvé dans vos caves, & vôtre table ſervie reglement ſans que vous vous en donniés de peine. Ce n'eſt pas tout, le Gouvernement de cet Etat, eſt purement & ſimplement democratique, chaque particulier y a part, peu ou beaucoup, & ce qu'il y a de plus beau c'eſt qu'on n'y fait injuſtice à perſonne: les emplois les plus conſiderables, y ſont diſtribués & proportionnés au merite, ſans qu'on y ait aucun égard pour la naiſſance; de façon qu'un homme d'eſprit & de capacité a des titres ſuffiſants pour pretendre aux plus hautes dignités; & quand une fois on y eſt parvenu c'eſt pour toûjours, on ne ſçait ce que c'eſt que des renverſements de fortunes. *Dites*-moi ſerieuſement, cette peinture fidelle ne vous touche-elle point, & ne ſeriez-vous pas heureux d'être admis dans un tel gouvernement? Cependant tout ce que je viens de vous dire, eſt peu en comparaiſon de ce que vous allés entendre, & qui n'eſt pourtant pas moins vrai; Cette petite Republique par ſes ſages loix & ſes prudentes conſtitutions eſt parvenuë à la Monarchie univerſelle, à laquelle tant de Rois & d'Empereurs

reurs ont inutilement aſpiré, & cela ſans tirer l'épée ni repandre une ſeule goute de ſang, & ſans ſe ſervir d'autres voyes que de la ſimple perſuaſion; Mais comme ce ne ſeroit rien d'avoir atteint à ce haut degré de gloire, ſi on ne s'y maintenoit, c'eſt pour cela qu'elle s'eſt ſeparée en pluſieurs petites Communautés particulieres, qu'elle a diſperſées dans tous les Royaumes & les Provinces du Monde, afin qu'elle put être par tout en même tems, & toûjours à portée d'empêcher qu'il ne ſe paſſe rien à ſon prejudice; n'eſt-il pas admirable que ſans armées & ſans ſoldats elle ait ſi heureuſement réuſſi, & qu'elle ſe ſoûtienne avec tant de facilité. Il eſt vrai que ce ſage & merveilleux gouvernement, n'a pas toûjours été exempt de quelques diſgraces; on a vû de certains peuples, ſe revolter contre lui, & même chaſſer avec ignominie quelques unes de ſes Communautés; mais ce ſont des tempêtes qui ont été bien-tôt appaiſées, par la prudente conduite de ceux qui tiennent le timon des affaires, ſi bien qu'on les a veus retourner victorieux, dans les lieux d'où ils avoient été contraints de ſortir; vous riés,

con-

continüa le Pere, en regardant la Chaize, je ne vous conte pourtant point ici de fables, & ſi vous y voulés faire reflexion vous trouverés que je n'ai rien dit que de juſte, & que je viens de vous donner un veritable emblême de nôtre Ordre; car enfin il faut tomber d'accord qu'il eſt aujourd'hui le premier mobile, par lequel toutes les Puiſſances de l'Europe ſe meuvent; nous formons non-ſeulement un Etat dans l'Etat, mais un Etat dans les Etats, & une Republique regnante dans la Republique generale, & c'eſt là que conſiſte nôtre grand avantage; car ſi le malheur veut que nous perdions d'un côté il eſt toûjours aſſeuré que nous gagnerons de l'autre; & comment pourrions nous faillir nous joüons à coup ſeur, il n'y a point de ſecret dans le cabinet des Rois & des Princes qui nous ſoit impenetrable; il y a par tout des gens de nôtre part qui nous inſtruiſent des choſes, & qui ne ſouffrent pas qu'on prenne des reſolutions contraire à nos interêts; cela étant ainſi ne voyés-vous pas que nous régnons, indirectement.

C'eſt quelque choſe de bien doux pour un Jeſuite, d'être employé dans

les grandes affaires, & de ſe voir careſſé d'un Prince qui vous croit neceſſaire à ſes deſſeins ; vous avez alors un beau champ à vous étendre, & pour peu que vous ſachiez menager la fortune, il n'y a gueres de grandeurs que vous ne puiſſiés eſperer. Mais dit la Chaize, c'eſt à ſçavoir ſi je ſerai aſſez heureux pour être de ce nombre ; n'en doutés nullement, repartit le Pere, vous avés l'eſprit doux, inſinuant, flateur, & même un peu fourbe, vous joignés à cela beaucoup de feu d'imagination, qui ne detruit pourtant point la ſolidité de vôtre jugement ; ce ſont là juſtement les gens qu'il nous faut ; avec des talents comme ceux là vous ne ſçauriez manquer de réüſſir. Croyez-moi donc, venez avec nous, & vous vous en trouverés bien. Cependant je ne veux pas vous obliger à prendre ce parti ſans que vous le cognoiſſiés bien, c'eſt pourquoi venez me voir aſſiduëment, & je vous découvrirai tout ce qu'il y a de plus caché dans nôtre doctrine ſecrette. Je veux auſſi vous mettre de tous livres entre les mains, afin que vous les étudiés. Il le mena enſuite dans la Bibliotheque, & lui donna Eſcobar, Diana, & Machiavel &c.,

voila

voila lui dit-il des livres d'or, liſés-les & en faites vôtre profit, demain vous me rendrés raiſon de ce que vous y aurés remarqué, & nous en diſcourerons enſemble. Aprés cela ils ſe donnerent le bon ſoir, & la Chaize s'en alla chez lui.

Le lendemain il retourna au Couvent, & le Pere de Vaux ne le vit pas plûtôt, qu'il lui demanda s'il avoit lû quelque choſe. Oui, dit la Chaize, j'ai commencé par Machiavel, parce qu'il traite de la politique, ce qui eſt aſſez de mon goût; c'eſt un bon livre, & je vous aſſeure, que j'ai eu du plaiſir dans cette lecture. Comment, interrompit le Pere de Vaux, c'eſt un homme admirable, & dont nous recevons les deciſions dans la probabilité avec autant de plaiſir que celles d'Eſcobar même. Effectivement, reprit la Chaize, generalement parlant elles ſont bien belles, mais il y en a quelques unes auſſi des fort hardies; par exemple il avance que l'on peut ſacrifier une ou pluſieurs perſonnes conſiderables, gens de bien & de probité, quoi qu'elles euſſent rendu des ſervices tres importants à l'Etat, quãd il s'agit du bien public, & qu'en telle occaſion un Prince ne doit point

faire difficulté de violer la foi donnée, & les traités les plus ſacrés; cela eſt un peu fort. Hé que trouvés-vous dont là, qui ſoit contraire à la raiſon & là droite équité, dit le Pere, le bien public ne ſurpaſſe-t-il pas infiniment le bien particulier? & ſeroit-il juſte que pour la conſervation de quelques perſonnes qui dans le fond n'auroient fait que leur devoir, cent mille autres qui ne ſont pas moins gens de bien qu'eux en pâtiſſent. Vous voyez-bien l'abſurdité de cette propoſition, il en eſt de même à l'égard de la foi des traités, que vous pretendés devoir être inviolable, mettes-vous dans l'eſprit mon cher que le Prince ne doit avoir en veuë que le ſeul bien de ſon Royaume ou de ſon Etat; il faut que ce ſoit là le centre de toutes ſes actions, & de ſa politique, dont il ne peut s'éloigner en bonne conſcience; & ce n'eſt que pour l'établir qu'il doit faire des traités, qui ne peuvent être regardés que comme des moyens pour parvenir à cette fin; mais dés auſſi-tôt que par la revolution des choſes d'ici bas, & la conjoncture des tems, ces moyens deviennent des obſtacles, il eſt évident que dés lors, tous ces traités

ſont

ſont reſolus, puis qu'ils ne concourent plus à la fin pour laquelle ils ont été faits. Je conſois fort bien cela, repartit la Chaize, mais aprés tout cette doctrine tire neceſſairement aprés elle de mauvaiſes conſequences, & donne une belle & ample matiere aux Princes d'enfraindre toutes ſortes d'alliances, les plus ſaintement jurées, & de faire invaſion dans le païs de leurs voiſins, à l'heure qu'ils ſe croiront le plus en ſeureté. Sans doute, repliqua le Pere, & n'eſt-ce pas le plus beau droit des Souverains, vrayement un pauvre Prince ſeroit bien malheureux, s'il étoit tellement lié par ſa parole, qu'il ne pût jamais s'en relever; toutes les fois, continua-il, que vous raiſonnerés ſur cette matiere ne vous éloignés jamais du principe, qui eſt le ſeul fondement ſur lequel vous devés bâtir: le Prince ne doit avoir en veuë que le bien & la gloire de ſon Etat; il peut donc entreprendre toutes choſes pour le procurer, pourvû qu'il ſoit Catholique, & s'il a des forces ſuffiſantes pour la conquête du monde entier, nous lui en donnons d'abord une entiere licence. Il eſt vrai qu'il dethrônera pluſieurs Rois & Princes qui depuis plu-

ſieurs ſiecles étoient en poſſeſſion de la Souveraineté : qu'il portera la terreur & l'effroi par tout où il adreſſera ſes pas : qu'il verſera des fleuves de ſang, & qu'il reduira une infinité de veuves & d'orphelins dans le deſeſpoir, mais tous ces maux ne ſont que paſſagers, & petits en comparaiſon du bien qui en arrivera. Premierement il aſſeurera la paix à la terre, qui eſt ſans contredit dans la vie morale le plus grand de tous les biens, puis que perſonne ne ſera plus en état de lui rien diſputer : il donnera des loix ſages & juſtes qui contribuëront d'un autre côté à la tranquilité & la felicité univerſelle : il fera fleurir par ſes ſoins les arts, les ſciences & le commerce, parmi ſes ſujets : il procurera alors ſans nul obſtacle l'exaltation de la foi Catholique, & de l'Egliſe de Dieu, & enfin il fera renaître le ſiecle d'or ſous ſon regne. S'il ne renaît que par ce moyen, interrompit la Chaize, nous avons bien la mine de ne le pas voir ; je le ſçai bien, reprit le Pere, c'eſt une ſuppoſition que je fais, pour vous montrer ſenſiblement & vous faire toucher au doit que *quand le mal eſt moindre que le bien qu'on ſe propoſe, on doit paſſer par*

par deſſus, ſans y faire ſeulement la moindre attention, c'eſt la nôtre grande maxime & le fondement de la doctrine ſecrete, pour laquelle le dernier des Jeſuites mourroit, nous l'avons receuë du divin Eſcobar nôtre Maître, & nous lui en rendrons bon compte. N'avés-vous jamais remarqué cette belle & magnifique ſentence qu'on voit écrite dans la plûpart de nos Egliſes & de nos maiſons, *ad Majorem Dei Gloriam*, *à la plus grande gloire de Dieu*; peu de gens comprennent le ſens miſterieux de ces paroles, elles ſont miſes là pour être un perpetuel avertiſſement au Religieux fidelle de n'avoir que cette gloire en veuë, de la procurer à quelque prix que ce ſoit, & pour cela de ſacrifier hardiement, parens, amis, devoir, honneur, & le Prince même s'ils le faut: tout deviendra juſte & raiſonnable du moment que vous vous la propoſerés; ce ne ſont pas les moyens qui ſanctifient la fin, c'eſt la fin qui ſanctifie les moyens; que le ciel, la terre, & toutes les creatures periſſent donc s'il eſt neceſſaire pourveu que Dieu ſoit glorifié, c'eſt là l'eſprit de nôtre Societé, & le même dont les Garners, les Orcoln & tant d'autres grands

hommes de nôtre Ordre ont été animés, quand ils ont genereuſement afronté les feux & les rouës, pour aſſaſſiner des Rois hérétiques qui vouloient opprimer l'Egliſe de Dieu. Le zele vous emporte mon R. P. répondit la Chaize, mais à vous dire les choſes avec ſincerité cette doctrine eſt ſi extraordinaire, qu'il eſt difficile de s'y rendre : il ſeroit bon au moins de ſçavoir auparavant ſi les docteurs de l'Egliſe l'ont approuvée, & ſi elle eſt authoriſée par quelque exemple de l'écriture ſainte. Vous me faites là une jolie difficulté, repartit le Pere tout indigné, & pour qui me prenés-vous donc, pour un homme qui debite des opinions hérétiques ou abſurdes ? ſachés que quand j'avance une propoſition, j'ai toûjours la preuve en main. Au regard de celle-ci je vous la montrerai tout au long dans les écrits de cinquante Docteurs des plus illuſtres que l'Egliſe ait jamais produits, *le Docte Suares*, *Diana le Subtil*, *Sancius*, *Deſcaltilius*, *Eſcobar le Divin*, *Truſenk*, *Sanches*, *Bellarmin*, *Beccan*, *Layman*, *Baronius*, *L'ami*, *Baumi*, *Reginaldus*, *Toletus*, *Amicius*, *Tilitius*, *Leſſius*, *Molina*, *Cotton*, *le Moine*, & tant

& tant d'autres que je veux que vous liſiés vint fois d'un bout à l'autre, & que vous reteniés par cœur; tous ces ſçavans docteurs vous apprendront que le mal n'eſt plus mal, du moment qu'il en reſulte un bien: que ſi vous voulés dix exemples de l'écriture, je vous en citerai dix pour un; Judith, cette fameuſe Heroïne qui ſauva ſa patrie de l'eſclavage des Aſſiriens, ne feignit point d'Aſſaſſiner un grand general, qui l'aimoit cherement, & dont elle avoit receu mille faveurs; bien des gens même ont crû que pour mieux réuſſir dans ſon deſſein, elle n'avoit pas fait difficulté de lui ſacrifier ſon honneur, & pour moi je ſuis de ce ſentiment; car enfin quel autre pretexte auroit-elle eu de coucher dans ſa tante, a-t-on jamais vû la mode qu'une femme de qualité belle & bien faite dormit dans une même chambre avec un homme qui en étoit paſſionnement amoureux, & cela ſans y ſonger aucun mal.

Jahel dont les Pſeaumes de David, font un excellent Panegerique, ne fit-elle pas mourir un homme qui s'étoit refugié chez elle, ſans avoir aucun égard à l'Hoſpitalité qui étoit pourtant en ſi grande recommanda-

tion

tion chez le peuple d'Iſraël ; & Loth, ce St. Homme que Dieu trouva ſeul aſſez juſte pour retirer de Sodome, quant il la voulut détruire, n'offrit-il pas à la canaille de cette Ville de leur proſtituer ſes deux filles, qui étoient mariées, pourvû qu'ils vouluſſent laiſſer en repos ces deux beaux jeunes hommes qui s'étoient retirés chez lui. Et dans une autre occaſion ce Levite qui étoit de la montagne d'Ephraim n'abandonna-t-il pas ſa propre femme à la brutalité des Habitans de Guilha, qui la harcelerent tant de fois qu'elle en mourut la nuit même. Il y a cent hiſtoires de cette force dans l'Ecriture Sainte, qu'il ſeroit inutile de raporter ici, ce que je viens de dire étant plus que ſuffiſant pour reſoudre vos doutes ; je me contenterai ſeulement de vous faire reflechir ſur la conduite du S. Siege en ſemblable matiere. De tems immemorial il tolere & protege même hautement les Courtiſannes dans Rome, & cela pour obvier à un deſordre d'ailleurs inévitable ; mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt qu'on ait vû un Pape il y a environ 250. ans, qui par un effet de compaſſion pour la foibleſſe humaine, lequel ne trouvera gueres

d'exem-

d'exemples ailleurs, fit preſent aux Venitiens de trois cens de ces Demoiſelles.

Puiſque ſon zele s'étendoit juſques là, interrompit la Chaize, il auroit bien mieux fait de les donner aux Moines, peut-être auroit-il bien empêché des crimes; vous penſés vous moquer, reprit le Pere, mais il eſt conſtant qu'on feroit tres bien de leur donner des femmes; & ſi les Huguenots ne demandoient point d'autre reforme dans l'Egliſe, je ſerois de leur côté; je le croi fort, repartit la Chaize en riant, & moi auſſi, je vous jure ſi cela eût été je n'aurois peut-être pas eu tant de peines à embraſſer le parti que vous me conſeillés; cependant je voi bien qu'il faut m'y determiner, vous avez eu l'art de me perſuader, ou peu s'en faut; je m'étois toûjours imaginé que la Religion n'offroit de toutes parts que des auſterités & des cagoteries; mais puiſque vous m'avez fait connoître, qu'on y peut auſſi bien qu'ailleurs ſatisfaire l'amour & l'ambition, qui ſont mes paſſions favorites, je ne veux point aller plus loin chercher ce que je trouve ici, & dés à preſent je me remets entre vos mains. Que je ſuis content? s'écria

le

le Pere en l'embraſſant, de vous voir en cette diſpoſition, car je vous aime tendrement, & j'aurois eu un chagrin mortel ſi nous euſſions été obligés de nous ſeparer dés le commencement de nôtre amitié. La Chaize répondit à ſes honnêtetés par toutes les demonſtrations d'une parfaite reconnoiſſance.

1645. Je ne m'amuſerai point à faire ici un ennuyeux détail de la maniere dont la Chaize fut receu, il ſufira de dire qu'il prit l'Habit à Lion, & qu'il y fit ſon Noviciat qui ne fut pas trop rude, comme on le peut penſer, puiſque le Pere Maître, le Pere de Vaux, & lui furent toûjours de tiers, pour entretenir cette fille dont j'ai parlé. Il alla enſuite à Dijon pour y faire ſa Theologie, ſous le Pere d'Aubrai, reputé l'un des plus habiles de l'Ordre. Le Pere de Vaux qui étoit ſon intime ami lui écrivit en faveur du Frere la Chaize avec toute la chaleur poſſible, & comme cette lettre a quelque choſe de fort ſingulier je l'inſererai ici.

Mon

Mon tres Reverend Pere.

Nôtre Pere Recteur s'eſt determiné par 1646.
mes conſeils à vous envoyer ce nouveau Coadjuteur, pour étudier la ſainte Theologie ſous la direction de V. R. Il avoit deſſein de le donner au Pere le Goût qui profeſſe à Chaalon; mais je l'en ai enfin diſſuadé, quoi qu'avec beaucoup de peine, le parfait attachement que j'ai pour vos interêts, ne me permettant pas de ſouffrir qu'on donnât à un autre qu'à vous un ſujet duquel il y a tant d'honneur à eſperer. Car je dois lui rendre cette juſtice, que je n'en ai point encore vû recevoir qui eut de ſi heureuſes diſpoſitions que lui. Il a la memoire admirable, l'imagination vive, l'eſprit doux & flateur, il eſt maître dans l'art de diſſimuler, & jamais homme n'a ſçû mieux que lui cacher un ſecret; ſous les apparences de la plus grande ouverture de cœur, il s'accommode avec tant de facilité à toutes ſortes d'humeurs & de genies, qu'il ſemble n'avoir jamais eu d'autres inclinations que la leur; c'eſt un Prothée enfin, qui prend toutes ſortes de formes, & qui les prend ſi bien qu'elles lui ſemblent naturelles, jugés mon R. P. ce qu'on doit attendre; d'un

jeu-

jeune homme de ce merite ; il y a dequoi faire un des plus grands hommes de l'Ordre ; je le recommande donc de toute l'affection de mon cœur à V. R. & la ſupplie de ne lui point dénier la connoiſſance de la doctrine ſecrette ; car quoi qu'il ſoit jeune, ſon eſprit & ſes rares talents, doivent faire paſſer par deſſus toutes ces conſiderations ; il eſt bien juſte que ceux qui ſe diſtinguent ayent quelque privilege au deſſus des autres ; Si V. R. lui accorde cette grace comme j'ôſe m'en flatter, j'y ſerai ſenſible tout autant que ſi je la recevois moi-même. Honorés-moi de vos commandemens, & ne doutés jamais de la ſincerité avec laquelle je ſuis &c. De Lion ce 24. Mars 1646.

La lettre du Pere de Vaux eut tout l'effet qu'il pouvoit deſirer, le Pere d'Aubrai prit à tache d'inſtruire ſon diſciple à fonds de toutes les choſes qu'il eſt neceſſaire qu'un Jeſuite du premier ordre ſache.

1649. Son âge étant venu il fut fait Prêtre, & prêcha peu de tems aprés
1650. avec un applaudiſſement general. On l'envoya depuis à Paris où il demeura pluſieurs années dans la maiſon de la Ruë St. Jaques ; & comme cette grande Ville eſt le lieu du monde le

plus

plus propre aux intrigues & aux cabales, il y fut bien-tôt des plus avant, de ſorte que dans l'eſpace de cinq ans qu'il y reſta, il connut & fut connu de beaucoup de perſonnes diſtinguées. L'accés facile qu'il eut auprés des perſonnes de qualité ne lui fit pourtant pas negliger les hommes de lettres, il en frequenta beaucoup & fut ami particulier de quelques-uns. Mr. de Benſerade & Mr. de Sçarron entr'autres étoient ſes plus intimes, & ce dernier fut uni avec lui d'une amitié ſi étroite qu'ils ne paſſoient gueres de jours ſans ſe voir. Je ſuis obligé de dire à l'avantage de ce Pere qu'il eſtime beaucoup les ſçavans, ſoit qu'il veille perſuader par là que lui même l'eſt auſſi, ou qu'il y ſoit porté par ſon *inclination* naturelle. D'ailleurs il eſt fort conſtant dans ſes amitiés, le Pere de Vaux, Mr. Spen, tout huguenot qu'il étoit, & ceux que je viens de nommer en font foi. Il eſt vrai que ſon interêt s'y eſt toûjours rencontré, car il a reçû mille ſervices de toutes ces perſonnes, au lieu que quand il leur en a rendu quelques-uns, on a toûjours eu lieu de croire qu'il s'y eſt conſideré le premier. Je mets dans cette hipotheſe tout ce qu'il a fait

pour

pour Madame de Maintenon la veuve de ſon bon ami ; car que pouvoit-il de mieux pour ſon interêt, que de mettre auprés de la favorite une femme dont il étoit ſûr depuis fort long tems. Quoi qu'il en ſoit ce peu de bien qu'on remarque en lui eſt bien obſcurci par tant de crimes dont ſa vie eſt pleine. Mais revenons à l'Hiſtoire.

Depuis le tems qu'il étoit ſorti de Lion, le Pere de Vaux, avec qui il avoit toûjours entretenu un commerce de lettre fort regulier, avoit eu la fortune ſi favorable, qu'ayant paſſé par pluſieurs differents degrés de l'Ordre, il étoit parvenu à la Provincialité, & faiſoit ſa reſidence à Dijon. Dés qu'il ſe vit élevé à cette dignité il appella auprés de lui ſon cher & bien aimé la Chaize, tant pour joüir de ſa Compagnie & prendre ſes conſeils, que pour être plus en main de lui procurer tout l'avancement qui dependroit de lui.

D'ailleurs il avoit beſoin de ſon aide dans une affaire d'amour où il ſe trouvoit embarqué avec une Dame des plus jolies de la Ville, & qu'il étoit de la derniere importance de bien tenir ſecrete ; d'autant plus que

c'étoit

c'étoit ſa propre niéce, & la femme d'un vieux Preſident du Parlement qui paſſoit pour être le plus jaloux de la Province. On s'étonnera peut-être qu'y ayant tant de femmes au monde, qui ne ſont pas cruelles, ce pere n'ait pas adreſſé ſes vœux à quelques unes de celles là, plûtôt que de commettre une horreur de cette nature; mais à cela je réponds que quand une fois on eſt parvenu dans un certain degré de corruption, non-ſeulement les crimes les plus enormes ne coûtent pas davantage que les petits, mais on y trouve même une plus grande delectation, ſuivant la penſée d'une Dame Italienne qui beuvant à la neige dans les grandes chaleurs de l'Eté s'écria *perche non è peccato di bevere freſco.*

Il y a de l'apparence que le Provincial de Vaux étoit du même ſentiment, car ce ne fut ni le hazard ni l'occaſion prochaine, qui le firent ſuccomber à la tentation. On peut dire au contraire qu'elle étoit fort éloignée; & qu'il y avoit cent obſtacles à ſurmonter auparavant de venir à bout de ſon deſſein, non pas du côté de la belle, car elle n'étoit pas difficile à vaincre, mais du côté du mari

qui

qui l'a faiſoit garder à veuë par un fille qu'il avoit d'un premier lit, & une veille femme de chambre, dont elle ne pouvoit ſe debaraſſer. Cependant nôtre devot provincial s'étoit tellement mis ſa niepce dans la tête, qu'il n'en dormoit ni jour, ni nuit; il avoit pluſieurs fois pris reſolution de lui parler de ſon amour, mais comme il n'étoit pas ſûr qu'elle y voulût entendre, & qu'il craignoit l'éclat; il fut aſſez long-tems ſans oſer l'entreprendre, & ſe contentoit de lui faire mille proteſtations de ſervice, & de fidelité où elle ne comprenoit pas grand choſe d'abord, parce qu'il les faiſoit fort generales. Mais elle ne demeura pas toûjours dans la peine de deviner ce qu'il vouloit lui aprendre, car un jour l'ayant trouvée ſeule, il s'expliqua en des termes ſi ſignificatifs, qu'elle ne pût plus en douter. Elle prit d'abord ſon ſerieux & lui témoigna une ſurpriſe extrême d'une declaration ſi peu attenduë & ſi extraordinaire pour un homme de ſa robe, & de plus ſon proche parent. Mais comme il n'étoit pas homme à ſe deferrer ſi facilement, & que de plus il connoiſſoit le fond de la perſonne, il tint bon & revint à la charge

ge pluſieurs fois. Diſpenſez moi lecteur de vous raporter toutes leurs converſations, je ne ſçaurois me perſuader qu'elles vous fiſſent du plaiſir.

C'eſt aſſez de vous dire qu'elle ſuccomba & qu'en moins d'un mois il ſe vit au comble de ſes vœux. La Dame parut même fort contente de ſon nouvel attachement, elle y avoit des facilitez qu'elle n'avoit point trouvées aux autres, la qualité d'oncle détruiſoit tous les ſoubçons qu'on auroit pû concevoir ; mais il étoit Jeſuite cet oncle, & cela devoit ſuffire pour obliger les gens qui y avoient interêt d'y prendre garde de plus prés. Ils goûterent pendant plus de ſix mois les plaiſirs de leur amour criminel en toute liberté. Tant de commodité les dégoûta, & comme on ne ſe contente jamais d'une douceur qui reçoit quelques bornes, ils trouverent que c'étoit une trop grande gêne pour eux de ne pouvoir pas coucher entre deux draps, ce qui étoit impoſſible ; car quoi que le vieux Preſident fit lit à part depuis fort long-tems, elle n'en étoit pas plus libre pour cela, ſa belle fille couchant toûjours avec elle par ordre exprés du Pere. Elle faiſoit bien tout ce qu'elle pouvoit pour l'atirer dans ſon

parti par des honnêtetés, des complaiſances, & des petits preſents, mais il y avoit peu d'aparence d'y réüſſir. Nous ne viendrons jamais à bout de nôtre deſſein, diſoit-elle au Provincial, ſi nous ne trouvons le ſecret de donner un amant à la fille de mon mari, qui ſoit à nôtre devotion, & qui agiſſant de concert, nous procure le moyen de paſſer quelques nuits enſemble. Comment, répondit le Pere, croyez-vous qu'elle ſoit d'humeur de donner dans l'amourette; il n'y a rien de plus ſûr, reprit-elle, je la connois & ſçais par mille endroits, qu'elle n'eſt pas moins ſenſible que moi, & qu'elle enrage de tout ſon cœur de n'avoir point d'affaire. Ce ne ſera pas la premiere, croyez-moi, elle en ſçait ſur cet article autant que vous & moi; toute la queſtion eſt de trouver un homme en qui ſe pouvoir confier, & qui n'aille pas nous trahir pour plaire à ſa belle, qui ne demanderoit pas mieux que de me perdre; & c'eſt ce que je ne crois pas impoſſible. S'il ne tient qu'à cela, repartit le Provincial, & qu'elle veille s'accommoder d'un Jeſuite qui n'eſt pas mal fait, nous lui trouverons ſon vrai balot. Vrayement, reprit la Dame, un Jeſuite;

vous mocquez-vous ? elle prendroit un Capucin plûtôt que de s'en paſſer, amenez-le nous je vous ſupplie, le plûtôt ſera le meilleur. Il n'eſt pas dans cette Ville, repliqua le Pere, mais je donnerai ordre qu'il y ſoit bientôt, & dés qu'il ſera venu nous mettrons les fers au feu ; je vous réponds au moins que ſi nous ne rêuſſiſſons pas il ne tiendra point à lui. C'étoit du Pere la Chaize dont il entendoit parler, & ce fut pour cette juſte entrepriſe qu'il le fit effectivement venir de Paris. Dés le premier jour il lui conta toute l'hiſtoire, & lui exagerant la beauté de la maîtreſſe qu'il lui vouloit donner, il lui fit venir l'eau à la bouche ; ne vous mettez point en peine, répondit-il, ou elle ſera bien rebelle ou nous la reduirons ; nous en avons bien mis d'autres à la raiſon, & ſans vanité nôtre départ de Paris à fait couler quelques larmes. Le lendemain dés le matin il ſe fit raſer, ſe lava les mains avec de la pâte d'amande, peigna ſes cheveux & y mit quelque peu de poudre, prit du linge blanc, & enfin ſe fit propre & beau, reſolu de bien jouër de la prunelle & de la langue, ſi tant étoit qu'il ne pût pas faire plus. Il eſt vrai qu'il 1655.

trouva la belle un tant ſoit peu cruelle; mais il ne s'en falloit pas étonner, les filles ne ſe jettent pas d'ordinaire à la tête du premier venu, il faut bien faire un peu de façons, auſſi ne ſe rebuta-t-il pas pour cela, & tant fit & dit le Religieux Pere, qu'en ſept ou huit jours il la fit venir à ſon point; il en avertit auſſi-tôt le Provincial & la Preſidente, qui firent des feux de joye d'une ſi heureuſe réüſſite; vous étes en verité un admirable homme, lui diſoit la Dame, quoi l'on vous donne une maîtreſſe à tâche & vous en venez à bout en ſi peu de tems, cela s'appelle venir, voir, & vaincre, ſans hyperbole. Que ne feroit-on point, dit-il, quand il s'agit de vous rendre ſervice Madame, toutes choſes deviennent aiſées du moment que vous y prenez part, & je ſuis perſuadé que je ne dois ma bonne fortune qu'a l'interêt que vous y avez, hô! je ne m'étonne plus, repliqua-t-elle, ſi vous avez ſi-tôt réuſſi, vous étes trop galant; En moins de rien vous m'en conteriez auſſi, mais je ne ſçai beau Pere ſi la conſtance ſeroit une de vos vertus. A l'égard de la conſtance Madame, reprit-il, c'eſt à vous de la fixer, je

ne veux point lui donner d'autres limites que celles que vos ordres me preſcriront ; he bien, je vous prends au mot, dit la Dame nous verrons ſi vous ſerés homme de parole ; par bleu interrompit bruſquement le Provincial qui avoit pris le change, il faut être bien effrontés pour faire un tel marché devant moi ? ſi vous vouliés me trahir, dit-il à la Preſidente, & recevoir ſes offres perfides, vous deviez bien au moins attendre que je n'y fuſſe pas ; & vous Mr. le Preſtolet continua-t-il, vous pretendés ici me couper l'herbe ſous le pieds, mais je ſçaurai vous mettre dans vôtre devoir, aſſurez-vous en. La Preſidente qui ſe ſentit choquée du diſcours du Provincial ſe leva tout un colere ; voyez un peu ce fou avec ſes menaces, il eſt vrai qu'on le craint beaucoup ; en diſant cela elle voulut ſortir de la chambre. Le Pere la Chaize ne voulant pas que ce démêlé allât plus loin, courut à elle pour la retenir ; où allez-vous donc Madame, lui dit-il, faut-il qu'une bagatelle vous chagrine à ce point là ? demeurés je vous ſuplie. Cependant le Provincial, qui pour lors n'avoit pas l'uſage de la raiſon libre, prit encore cette action en

mauvaiſe part. Il eſt vrai, dit-il, que j'ai tort d'interrompre ici vos plaiſirs, un tiers comme moi ne peut être qu'incommode je vais vous quiter la place. En même tems il ſortit. Sur cela le Pere la Chaize laiſſa la Dame & courut au Provincial qu'il voulut arréter par ſa robe, mais l'autre écumant de rage leva le poing Mor..... ſi tu ne me laiſſes, je te caſſerai les dents; le Pere qui vit que dans la furie où il étoit il n'y avoit point de raiſon à eſperer de lui, & qu'il auroit executé ſes menaces, le laiſſa aller & revint dans la chambre pour tacher d'appaiſer la Preſidente, qui ne paroiſſoit gueres moins irritée. Il eſt fou à lier, diſoit-elle, voilà déja la dixiéme incartade qu'il me fait, ſur le même article, je ne ſçaurois regarder un homme que la jalouſie ne lui monte à la tête; j'avouë que je commence fort à me laſſer de ce procedé, & qu'il me fera tres-grand plaiſir de me laiſſer en repos. Le Pere lui repreſenta que tous ces caprices ne partoient que de l'amour qu'il avoit pour elle, qu'une grande égalité d'humeur & beaucoup de tranquilité n'étoient pas une bonne marque dans un amant; & que pourvû que la jalouſie

ne

ne fut pas continuelle elle étoit toujours excuſable. Ces raiſons pourtant ne firent pas d'abord ſur ſon eſprit tout l'effet qu'il auroit pû deſirer ; mais enfin comme elle étoit pitoyable elle ſe rendit à ſes inſtantes prieres, & lui promit qu'elle ne feroit point mauvais viſage au Provincial quand il reviendroit. Le Pere paſſa enſuite dans la chambre de ſa nouvelle maîtreſſe, qui pendant tout ce beau manêge avoit été en Ville. Il lui conta la querelle qu'il avoit euë avec le Pere de Vaux, parce qu'il ne pouvoit pas éviter qu'elle n'en fut inſtruite par les valets de la maiſon, mais il ne lui en dit par le veritable ſujet. Le ſoir venu il retourna au Convent, & ſe retira dans ſa chambre ſans parler au Provincial, à qui il jugea à propos de laiſſer toute la nuit pour reflêchir ſur ſa promptitude. Le lendemain matin il fut le voir & le trouva plus ſage que le jour precedent. Il lui fit honte de ſa foibleſſe & lui repreſenta vivement les malheurs où il s'étoit expoſé par ſon emportement, ſuppoſé que le mari eût été dans la maiſon, ou que lui qui parloit n'eut pas eu plus de moderation. Il lui dit encore que la Preſidente avoit été fort touchée de ce procedé,

dé, & qu'il avoit eu toutes les peines du monde à la faire revenir : Qu'elle ſe plaignoit fort de ſa biſarerie, & de ſes caprices, & que c'étoit la juſtement le moyen de perdre une bonne fortune quand on l'avoit trouvée. Le Provincial convint de tout cela & lui témoigna beaucoup de chagrin de ſon emportement. Il s'informa auſſi avec empreſſement de tout ce qu'avoit fait & dit la Preſidente juſques aux moindres circonſtances, & ſi Perſonne de la maiſon ne s'étoit apperçû de leur démêlé ; le Pere lui répondit qu'on en avoit bien ſçû une partie, mais qu'on n'en ſoubçonnoit point du tout la cauſe ; & qu'il avoit pris ſoin de donner un autre tour à la choſe quand la fille du Preſident lui en avoit demandé le ſujet, ce qui calma un peu ſon inquietude. Quelques jours aprés il la vit & lui demanda pardon avec des termes ſi ſoumis, & ſi paſſionnés qu'elle pût bien remarquer que ce n'étoit que par trop d'amour qu'il avoit ainſi pris feu. Elle lui fit quelques reproches tendres qui ne ſervirent qu'a l'enflamer davantage, & à rendre leur raccommodement plus entier. D'un autre côté le Pere la Chaize étoit dans la chambre de ſa maî-

maîtreſſe, qui n'y paſſoit pas le tems à enfiler des perles. Cette fille étoit devenuë ſi folle de lui qu'elle ne pouvoit plus vivre ſi elle ne le voyoit. On peut juger par là ſi elle refuſa la propoſition qu'il lui fit, de venir paſſer les nuits dans ſon lit. La partie fût faite, la fille ayant pris le pretexte d'un mal de tête pour ne coucher plus avec ſa belle mere, & l'ayant priée cependant de n'en rien dire au bon homme; ce que la Dame lui accorda, & lui fit valoir comme une grande faveur, quoi que depuis plus de trois mois elle n'eût travaillé que pour elle. La joye du Provincial redoubla à cette nouvelle; il embraſſa vint fois le Pere la Chaize & ne pouvoit ceſſer de le remercier d'une choſe dont *il* retiroit pour le moins autant d'avantage que lui. La difficulté fut ſur les moyens de s'introduire la nuit dans la maiſon, & d'y reſter juſques au ſoir, quand ils viendroient le jour. Il n'y avoit point d'apparence de ſe faire ouvrir les portes, & il n'étoit pas ſeur de monter pas les fenêtres, d'autant moins qu'elles donnoient ſur la ruë. Enfin l'expedient qui parut le meilleur fut de louër une maiſon voiſine, où il n'y avoit perſonne & dont

la goutiere communiquant à la leur, on pouvoit paſſer par cet endroit dans le grenier, & deſçendre aprés dans les appartements. Ce qui fut conclut, fut fait dés le lendemain, & le ſoir même nos Reverends ſortirent du Convent ſur la minuit par une fauſſe porte dont le Provincial avoit la clef, & arriverent fort heureuſement à leur rendez-vous, où ils furent reçeus à bras ouverts. Ces viſites nocturnes eurent tant de charmes pour eux qu'ils les continuërent trois ou quatre fois la ſemaine l'eſpace de plus d'un an, ſans trouble ni diſgrace, mais une nuit fatale vint qui paya pour toutes les autres. Nos deux amoureux Peres s'étoient rendus à leur ordinaire entre les bras de leurs adorables, mais à peine y avoient-ils reſté un quart d'heure, que le Pere de Vaux entendit venir quelqu'un & fraper fort imperieuſement à la porte. Se voyant dans un peril ſi eminent le ſang lui glaça de frayeur dans les veines, & il n'y eût point de St. en Paradis, pour peu de credit qu'il eût, à qui il ne promit une chandelle. Effectivement il avoit lieu de trembler, c'étoit le Preſident, homme d'une ſeverité ſans égale, & à qui on re-

pro-

prochoit de n'avoir jamais opiné qu'a la mort dans les procés les moins criminels. Je laiſſe à penſer quel parti il eût pû faire au Jeſuite, particuliere-ment le fait lui touchant de ſi prés, mais la tempéte, n'étoit pas deſtinée pour lui, & pour cette fois il n'en eut que la peur. Le Preſident qui n'étoit venu que ſur ce qu'on l'avoit averti que ſa fille ne couchoit plus avec ſa femme, voyant qu'on ne lui répondoit point crut que les donneurs d'advis s'étoient trompés, qu'aparemment elles n'auroient fait que changer de chambre. Dans cette penſée, il ceſſa de fraper & d'appeller, & fût à celle de ſa fille y porter l'allarme & la terreur. Cependant le Pere de Vaux profitant de ce moment d'abſence ſauta en bas du lit, prit ſes habits dans ſes mains & ſe ſauva au plus vite pour où il étoit venu, abandonnant le malheureux Pere la Chaize à ſon mauvais deſtin. Le vieux Preſident fut plus obſtiné à cette porte qu'à l'autre, & voyant qu'on ne vouloit pas lui ouvrir il menaçoit de rompre. La pauvre fille étoit ſi tranſie de peur, qu'elle ne ſçavoit où elle en étoit, ni quelle reſolution prendre; en ouvrant elle s'expoſoit viſi-

blement à ſa perte, & n'ouvrant pas s'étoit encore auſſi pis. Le Pere n'étoit pas dans un moindre deſeſpoir, mais il ne balança pas tant à prendre ſa reſolution qui fut de deſcendre par la fenêtre. Pour cet effet il jetta ſes habits ſur lui le plus promptement qu'il pût, ne voulant rien laiſſer qui pût ſervir de témoignage contre lui, & ſa trés-chere. Il attacha enſuite un linſeul à la fenêtre, & ſe voulut couler en bas; mais la precipitation avec laquelle il le fit lui fut fatale; ſa robe s'étant accroché à des grilles pointuës qui étoient aux fenêtres de deſſous; de façon qu'il y demeura ſuſpendu ſans pouvoir s'en degager. Il fit pourtant d'inutils efforts pour ſe debaraſſer, qui ne firent qu'avancer ſon malheur; car ceux qui couchoient dans cette ſale ayant entendu du bruit aux fenêtres & le vacarme qu'on faiſoit en haut, creurent que c'étoient des larrons, & s'étant levés crierent au voleur de toute leur force. Pendant tout cela le Preſident avoit enfoncé la porte, & remarquant ſa fille éperduë, & un linceul à la fenêtre, il crût comme les autres qu'il y avoit des larrons dans la maiſon, de maniere qu'il ſe mit à crier

avec

avec eux au volleur. Les voiſins s'aſſemblerent à ces cris, & cherchant de toutes parts on aperçeut à la fin ſon infortunée Reverence, qui étoit aſſeurement dans le plus mêchant quart d'heure qu'elle ait paſſé de ſa vie. On eut de la peine au commencement à diſtinguer ce que c'étoit, mais enfin les valets s'étant jettés deſſus, lui donnerent mille coups, & l'amenerent à leur maître dans le plus pitoyable état du monde, ce qui n'empêcha pas neanmoins de le reconnoître, pour le même qui frequentoit ſi aſſidûëment chez lui. Il jugea bien que s'il étoit venu pour derober ce n'étoit pas de l'argent, & s'apperçeut un peu trop tard qu'il auroit plus prudemment fait de lui laiſſer emporter ſon vol que de le rendre public. Comme il n'y avoit plus de remede il crut qu'il étoit à propos de pouſſer la choſe à bout. Il fit donc garder le Pere dans une chambre, à deſſein de le mettre le lendemain en priſon, & de lui faire ſon procés, ce qu'il auroit effectué ſans doute ſi le Provincial, qui ne faiſoit pas le moindre ſemblant d'avoir aucune part dans cette avanture, n'y fut accouru dés le grand matin pour le ſupplier avec larmes de lui ren-

dre ſon Religieux. Ce que je vous demande, lui diſoit-il Mr. n'eſt pas ſeulement pour la gloire de nôtre bon Dieu, devant qui cette œuvre ſera agreable & meritoire, c'eſt pour vôtre propre honneur. Je vous demande grace pour vous même, pour une niéce, vôtre femme, pour toute vôtre Maiſon en general que vous allés diffamer dans le monde. La Preſidente qui aprés que ſon galand fut parti, étoit venuë la nuit au bruit comme les autres joignit ſes prieres avec celles de l'oncle, & lui remontra que les plus courtes folies étant les moins mauvaiſes, il ne devoit pas s'obſtiner à mettre cet homme en juſtice, & qu'il ne l'y auroit par laiſſé deux jours qu'il en enrageroit dans ſon ame. Le Preſident qui étoit déja entré de lui même, à peu prés dans les mêmes ſentiments, lâcha ſon priſonnier aprés lui avoir bien dit des injures, & fait des menaces. Le Pere Provincial envoya querir une Chaize où il ſe mit, & on le porta au Convent plus mort que vif, Dieu ſçait comme il y fut reçû. Tous les Jeſuites ſur qui retomboit l'affront & qui n'oſoient paroître à cauſe de cela, lui dirent mille duretez, & le traiterent com-

comme le dernier des hommes, heureux s'il en eût été quite pour cela; mais les Peres irités declarerent à leur Provincial par le Miniſtere du Recteur, qu'ils vouloient faire juſtice de cet infame, afin qu'il ſervit d'exemple aux autres. Le P. de Vaux, comme on peut penſer, n'avoit gueres d'envie de leur accorder leur demande, mais quoi, il ne pouvoit pas s'y oppoſer ouvertement. Il fut donc contraint de ceder à la foule de ceux qui crioient, & fit aſſembler le Chapitre pour aviſer à la peine qui lui ſeroit infligée? Le pauvre criminel fut appellé pour recevoir ſon Arrêt, & aprés qu'il eut été interrogé dans les formes, ſur les circonſtances du fait, & que ſes réponſes eurent été deuëment verbaliſées, le Recteur demanda la benediction de ſon Superieur, puis il commença un grand diſcours, dans lequel il repreſenta fort au long, *l'obligation où étoient tous les hommes en general de bien vivre, & de ſe conformer en toutes choſes aux commandemens de Dieu & de l'Egliſe; mais principalement les Religieux, qui avoient renoncé au monde & à ſes vanités, pour ſe donner à Dieu, d'une façon particuliere, & qui s'étoient engagés à la vie devote*

devote par des vœux ſi authentiques, & ſi ſouvent reïterés ; qu'il falloit donc conſiderer tous ces lâches infracteurs, comme des parjures & des ſacrileges, dignes des punitions les plus ſeveres, & pour leſquels il ne falloit avoir aucun menagement. Il ajoûta à ces conſiderations celle d'une pieuſe & illuſtre Societé, ſans ceſſe occupée à la deſtruction de l'hereſie, & à la converſion des pécheurs, qu'elle tâchoit de procurer par des prieres & des ſacrifices continuels, & par tant de travaux & de ſuëurs. Il repreſenta enſuite fort pathetiquement, la douleur de cette Sainte Mere, qui ſe voyoit deshonorée par des enfans perfides qui l'expoſoient au mépris, & à l'opprobre des Royaumes & du Monde entier, qui ne manquoit jamais d'être inſtruit de leurs debordemens, & qui les rejettoit toûjours ſur elle ; eſt-il donc juſte, continua-t-il, qu'un million de Saints Religieux & de pures ames portent la fletriſſure que ces miſerables leur ont impoſée, & ſera-t-il dit que dans la Divine Compagnie de Jeſus, on puiſſe être impunement ſcandaleux, paillard & adultere ? non mes Reverends Peres, je connois trop vôtre zele, & la Sainte jalouſie que vous avez de ſa gloire, je la vois peinte dans vos yeux & ſur vos viſages, courage donc

mes

mes Peres, retranchez du milieu de vous ce membre infect & corrompu, & faites paroître par une ſainte reſolution l'horreur que vous avez de ſa conduite &c.

Il n'étoit pas beſoin d'un diſcours ſi recherché pour animer des gens qui ne l'étoient déja que trop. On vint aux opinions, & l'on fit auparavant retirer le malheureux Pere, qui en s'en allant jetta un regard douloureux ſur le Pere de Vaux, qui lui diſoit, que ſa derniere eſperance étoit en lui.

Les voix furent diverſes, bien que toutes également terribles, les uns vouloient qu'il fut chaſſé honteuſement de l'Ordre, les autres qu'outre cela il fût degradé, & quelques-uns qu'on le mit le reſte de ſes jours entre quatre murailles, *in pane doloris & aqua anguſtiæ*, le Provincial qui preſidoit dans l'Aſſemblée, & à qui appartenoit le droit de conclure, ſe ſervit de cette diverſité de ſentimens pour tirer ſon ami du mauvais pas où il étoit, & haranguant à ſon tour dit, *qu'il ne pouvoit blâmer la pieuſe ferveur dont toute la Communauté paroiſſoit animée, mais que cependant il étoit obligé de les faire ſouvenir tous, que lors qu'il faut condamner quelqu'un, on ne ſçauroit agir avec trop de modeſtie, parce qu'il*

qu'il arrivoit aſſez ſouvent que nos paſſions propres ſe déguiſant ſous la plauſible apparence du zele de Dieu, nous portoit à la derniere ſevérité contre nôtre frere, qui devenoit par ce moyen une victime; que ſans y penſer nous immolions au Demon traveſti en Ange de Lumiere, que cet eſprit cauteleus & méchant ne ſe ſoucians pas comment perdre les hommes pourvû que finalement il les perdit, ne s'étoit que trop ſervi de ce funeſte moyen, pour damner une infinité d'ames, qui ſans cela ſeroient bien-heureuſes. Que l'on devoit donc toûjours avoir cette crainte devant les yeux, & à l'exemple de tous les Grands Saints pencher toûjours du côté de la charité, qui eſt l'ame de toutes les vertus, ſans laquelle elles ne ſont qu'un affreux néant, ſuivant que l'Apôtre Saint Paul nous l'a enſeigné; Qu'à quelque extremité qu'on ſe portât de ce côté on ne pouvoit jamais pécher, au lieu que de l'autre on avoit tout à craindre comme il l'avoit fait voir; qu'il ne pretendoit point pallier ni amoindrir le crime du coupable, qui à dire la verité étoit enorme, mais que le Seigneur lui-méme nous avoit appris, qu'à tout péché il devoit y avoir miſericorde, quant on la meritoit par la repentance, & qu'aprés tout, quoi que ce pauvre Pere eût

eu

eu le malheur de ſuccomber à la tentation, & à l'occaſion prochaine par un effet de la fragilité humaine, autant à plaindre qu'à condamner, cela n'empéchoit pourtant pas qu'il ne pût être un grand homme de bien, & peut-être un jour un grand Saint; Que Saint Pierre étoit tombé dans un crime bien plus abominable que le ſien, & que nous ne liſons pourtant point dans l'Ecriture, que les autres Apôtres ayent procedé contre lui pour cela: il pleura, & ils creurent ſes larmes ſinceres; il proteſta s'en repentir, & la charité qui les animoit ne leur permit pas de douter un moment de la verité de ſes paroles. Pourquoi donc mes Freres, ajoûta-t-il, voulez-vous être aujourd'hui dans un ſentiment ſi oppoſé au leur? Pourquoi vous éloignez-vous ſi fort de l'exemple qu'ils vous ont donné? En voulez-vous encore un plus grand, liſez ce que fit Nôtre-Seigneur à Judas, qu'il connoiſſoit poſitivement pour un traitre & impie, digne de mille morts; loin de le maltraiter, de l'exclure de ſa compagnie ſacrée, ni de defendre à ſes Diſciples de communiquer avec lui, il le reçeut à ſa table comme tous les autres ſans diſtinction. Quant à moi mes Freres, pourſuivit-il, ce que je vous dis ici, n'eſt point, comme je vous l'ai déja fait entendre,

dre, que je veille prendre le parti du vice: la Communauté entiere & tout l'Ordre venerable en general me ſera témoin, que je n'ai jamais donné ſcandale à perſonne, je ne ſuis ni raviſſeur, ni injuſte, ni paillard, ni adultere, ni avaricieux, comme les gens du monde, ni méme comme beaucoup de nos Religieux, je Jeune deux fois la ſemaine, je garde mes vœux & la conſtitution de mon Ordre avec regularité, au ſurplus je ſuis tout prêt de donner tout ce que le vœu de pauvreté me laiſſe pour la gloire de Dieu. Quant à vous mes Freres, ne vous ſcandaliſez pas ſi je rapelle à la conſcience de chacun de vous en particulier ſa conduite paſſée; combien y en a-t-il dans l'Illuſtre Compagnie de Jeſus, & méme dans cette Communauté, qui ſont tombé pluſieurs fois dans des fautes plus grives que celle qu'on reproche aujourd'hui à nôtre pauvre Frere, & qui n'en ont peut-étre pas eu un repentir ſi veritable; & j'oſe dire plus, combien y en a-t-il d'engagés encore actuellement dans les commerces les plus infames, & qui ſont peut-étre à la veille d'étre mis en évidence; que ne pourra-t-on point dire alors contre ceux là, qui faiſoient tant les rigides & les intereſſez pour la cauſe du Ciel; Dieu nous preſerve mes Freres d'un tel accident, mais

qui

qui ſçait s'il n'eſt point prêt d'arriver. Je declare donc que je ne conſentirai jamais à d'autre punition, contre nôtre Frere accuſé qu'à une amende d'honneur devant le Crucifix, & qu'il ſoit envoyé dans une autre Province. C'eſt à preſent à vous mes Freres à opiner de nouveau, mais auparavant ſouffrés que je vous diſe comme autrefois le Seigneur Jeſus dans une pareille occaſion, que celui de vous qui eſt ſans péché jette le premier la pierre contre lui.

Aprés cette harangue ſceleratte, je ne puis m'empêcher de m'écrier, *O Papelards qu'on ſe trompe à vos mines.* Quoi qu'il en ſoit elle eut neanmoins l'effet qu'il deſiroit; le procez fut revû & chacun faiſant reflexion ſur ſa conſcience, ou plûtôt ſur la peine où il *ſeroit s'il* tomboit dans une pareille affaire, ce qui pouvoit lui arriver du jour au lendemain, on ratifia d'un conſentement general la ſentence du Provincial; de ſorte que le Pere la Chaize en fut quitte pour dire à genoux devant un Crucifix, qu'il demandoit pardon à Dieu du péché qu'il avoit commis. Car pour ce qui eſt de ſon voyage dans un autre lieu, il lui fût ſi avantageux qu'il n'avoit garde de le conſiderer comme un châtiment.

Le

Le Pere Barbin avoit été nommé depuis peu de jours pour être Aſſiſtant General de France à Rome ; & comme le Pere de Vaux étoit un de ceux qui avoit le plus contribué à ſon élection, il ne pût ſe deffendre de recevoir de ſa main le Pere la Chaize pour ſon Secretaire, d'autant moins, qu'il l'aſſeura, qu'il ne connoiſſoit perſonne plus capable d'un emploi qui demande tant d'activité, de ſuffiſance, & de ſoupleſſe d'eſprit, & qu'il trouveroit toutes ces qualités en lui dans la perfection. Ainſi il partit aux yeux de ſes ennemis, pour aller occuper un poſte, que pluſieurs d'entr'eux avoient inutilement brigué. Il s'y gouverna fort bien & la malheureuſe avanture qui lui étoit arrivée, l'ayant rendu plus circonſpect, il ne s'expoſa
1656. plus à de pareilles diſgraces. Ce n'eſt pas que ſa complexion amoureuſe, ne lui permettant pas de demeurer oiſif, il ne fit encore quelques intrigues ; mais il ſçeut ſi bien les ménager qu'elles n'ont jamais fait d'éclat. Il en eut une entr'autres tres particuliere, & qui dura pluſieurs années, avec une Dona Marguarita del Caniglio, parente fort proche du Cardinal Pa-
1657. tron, laquelle manqua dés ce tems-là

de

de lui faire donner la Croſſe, ſi le St. Pere par un mécontentement particulier ne l'eut refuſé un peu auparavant au Pere d'Avila pour lors aſſiſtant general d'Eſpagne. Ce qui ruina les eſperances du Pere la Chaize, & rompit les brigues qu'on auroit faites en ſa faveur. Cela n'empêcha pas neantmoins qu'il n'eut beaucoup de credit dans la Cour de Rome; le Pape Alexandre ſept qui régnoit alors l'écoutoit volontiers, & il fut chargé auprés de lui de pluſieurs negotiations dont il ſe tira fort heureuſement; & bien prit à l'Evêque de Bayeux de ce qu'il étoit ſi avant dans l'eſprit du St. Pere; car ſans cela peut-être auroit-il mal paſſé ſon tems. Ce prelat étoit un de ceux qui *veulent* être de petits Souverains dans le ſpirituel & ne reconnoître le S. Siege que *ad honores*. Il avoit déja fait quantité de coups de petit maître, comme de permettre le travail dans ſon Dioceſe les jours de fête, à la reſerve d'un aſſez petit nombre; d'accorder des indulgences & de donner quelques diſpence au delà de l'étenduë de ſes droits, ce qui avoit fort irité le Pape contre lui; mais il acheva de tout gâter par une action d'éclat, que le Pape ne

pût

pût ſouffrir. Il y avoit dans ſon Dioceſe une petite Abbaye de Benedictins non reformés nommée St. Clement, qui ne relevoit uniquement que du Pape, & qui juſques alors s'étoit maintenuë dans ce privilege, mais lui ne pouvant ſouffrir ces independants ſi prés de lui pretendit avoir le droit de viſite chez eux, & ſe preſenta pour la faire; les Moines ſe deffendirent de la recevoir, & lui ayant neanmoins ouvert la porte par civilité, & pour ne s'en faire pas un ennemi, lui voulurent montrer leurs patentes & la poſſeſſion où ils étoient de cette immunité, à quoi l'Evêque ne fit pas ſeulement la moindre attention; & ſe voulant ſervir de l'entrée qu'on lui avoit donnée pour authoriſer ſon droit à l'avenir, il fit ſur le champ ſon procez verbal. Les Moines qui virent que c'étoit tout de bon, verbaliſerent auſſi de leur côté, & envoyerent leurs plaintes & leurs privileges à Rome; ſurquoi le Pape leur accorda une bulle portant defence à l'Evêque ſur peine des cenſures apoſtoliques, de rien innover contr'eux à cet égard. Les Peres l'ayant receuë la firent afficher aux portes de la Cathedrale, ce qui irita tellement l'E-

vêque

vêque qu'à la ſortie de la grand meſſe, il l'aracha & la mit en pieces de ſes propres mains; & peu de jours aprés il fut malgré les moines faire la viſite dans le convent dont il fit enfoncer les portes. Une telle violence anima le St. Pere contre lui, à un point qu'il ne menaçoit pas moins que de l'excommunier, & ce fut pour l'appaiſer que le Pere la Chaize qui étoit ami de l'Evêque dés le tems qu'il demeuroit à Paris, fût employé; mais il eut bien de la peine à y réüſſir; & il arriva en même tems un petit incident qui faillit à faire partir la foudre qui grondoit ſi terriblement; les moines envoyerent à Rome une ordonnance de cet Evêque, au frontiſpice de laquelle il ſe qualifioit Evêque *miſeratione Dei*, ſans y faire aucune mention du St. Siege. Le Pape la vit & la colere le ſaiſiſſant auſſi-tôt, *ecco*, dit-il, *un ridicoloſo Baron ç'on il ſuo miſeratione Dei, voglio bene che ſapia, che non e Veſcovo che per la mia, & che quando vorro non ſera piu niente*, *voila* dit-il, *un plaiſant maraut avec ſon* miſeratione Dei; *je veux bien qu'il ſache qu'il n'eſt Evêque que par la mienne & que quand je voudrai il ne ſera plus rien.* Puis que le

Bayerische Staatsbibliothek München

bon Pape étoit de cette humeur là, je le trouve heureux d'être venu de ce tems-là, car s'il eût été de celui-ci il lui auroit bien fallu avaler des *miſeratione Dei*, les Evêques ne mettant point autrement aujourd'hui :

Comme ce Prelat étoit une des creatures du Cardinal Mazarin, cette Eminence écrivit au Cardinal Renauld d'Eſt Protecteur des affaires de France, & le chargea de voir ſa Sainteté ſur cette affaire. Il fit pour cela grand nombre d'allées & de venuës ſans beaucoup avancer, car le Pape qui avoit déja fulminé une Bulle d'interdiction contre lui ne s'en vouloit point relacher, à moins qu'il ne vint en perſonne avouër ſa faute, & implorer ſa miſericorde. L'affaire traina ſur ce pied là plus d'un an, & auroit apparemment duré bien plus long-tems, ſi le Pere n'y eut trouvé une moderation, qui fut que l'Evêque interdit feroit une reconnoiſſance à Paris, entre les mains du Nonce, & qu'il écriroit à ſa Sainteté une lettre fort ſoumiſe & reſpectueuſe, par laquelle il lui demanderoit pardon de ſa deſobeïſſance, & témoigneroit ſon repentir par les termes les plus forts, aprés quoi ſa Sainteté leveroit l'in-

l'interdit ; qui ſeroit lû aû corps de la grand Meſſe dans l'Egliſe Cathedrale de Bayeux.

Le Pere la Chaize rendit auſſi un ſervice conſiderable à ſon ordre, qui n'a pas peu contribué à le mettre en reputation. Il étoit arrivé à Rome, ſur la fin du Pontificat d'Innocent dix, un vieux Jeſuite d'une mine venerable, qui portoit de grands cheveux flottans ſur les épaules, avec une barbe qui tomboit ſur l'eſtomac. Il prenoit le titre d'Ambaſſadeur du Roi de la Chine, auprés de ſa Saintetè, & venoit l'aſſeurer de ſa part de ſon reſpect & de ſon obeïſſance filiale au St. Siege, & lui demander de nouveaux Miſſionnaires pour travailler à la converſion d'un grand peuple qui attendoit le ſecours de ſa charité. Le fils unique de ce Roi étoit même venu en propre perſonne, pour baiſer les pieds de ſa Sainteté & rendre cette Ambaſſade plus authentique. Le Pape reſſentit une joye inconcevable, d'apprendre les heureux progrés de la Religion dans ces païs éloignés ; & ne pouvant aſſez la marquer au Prince de la Chine que ſon zelle avoit porté à traverſer des mers ſi vaſtes, & ſi dangereuſes, il le fit loger magnifi-

quement, & donna ordre; que lui & l'Ambaſſadeur du Roi ſon Pere fuſſent defrayés pendant leur ſejour à Rome; & quant au reſte lui accorda tous les honneurs qui ſe rendent ordinairement aux fils des Souverains.

Mais les Dominicains qui ne ſont pas amis des Jeſuites, & moins dans les païs de miſſion qu'ailleurs, detruiſirent tout cela. Ils écrivirent au Pape, qu'ayant appris que les Jeſuites avoient ſuppoſé une feinte Ambaſſade du Roi de la Chine, & qu'ils y avoient même joint le perſonnage du pretendu fils de ce Monarque, ce qui étoit une impoſture pernicieuſe, ils n'avoient pû ſe diſpenſer d'en donner advis à ſa Sainteté, afin qu'elle ne donnât pas dans le piege, qui ne tendoit qu'a s'attirer de la reputation, & lui tirer de la bource quelques groſſe ſomme d'argent, ſous pretexte de ſubvention pour les miſſions; mais que la verité étoit que le Roi de la Chine, qui pour lors avoit guerre contre les Tartares, ne penſoit nullement à ſe faire Catholique; combien moins, à envoyer ſon fils unique à l'autre bout de la terre, pour aller faire ſoumiſſion à ſa Sainteté. Ils ajoûterent à cela de grandes accuſa-

fations contre les Jeſuites, d'avoir ſi fort defiguré le Chriſtianiſme dans les *Indes* qu'il n'étoit pas reconnoiſſable: qu'ils ne prêchoient point la crucifixion ni la pauvreté du Seigneur Jeſus; mais que par une lâche complaiſance pour le genie de ces gens là, ils le repreſentoient toûjours comme un Roi glorieux & triomphant, & qu'ils les avoient tenus dans ces élemens de la Religion, depuis que Mathieu Ricci le premier de leurs Miſſionnaires, y étoit allé: c'eſt-à-dire depuis prés de cent ans: qu'ils permettoient à leurs proſelites, pour le ménagement de leur fortune, d'Idolaſtrer devant l'Idole de *Chimboam*, que bien loin de leur defendre non plus de jurer par les faux Dieux, eux-même le faiſoient en donnant le nom de Wing qui veut dire ſaint à *Kum-ſu-zu*, ſe ſervant du même titre qu'ils donnent à Dieu. A toutes ces accuſations ils en joignoient encore beaucoup d'autres qui n'étoient pas moins graves, & qu'il ſeroit trop long de raporter ici. Je dirai ſeulement qu'il y en avoit tant & de ſi fortes que tout le corps des Jeſuites en fut diſgracié; & ſi la joye du St. Pere, avoit été extrême à l'ar-

rivée de l'Ambaſſadeur, ſon depit fut encore plus grand quand on lui eût fait voir qu'on le jouoit. Il refuſa tout net audiance au General qui vint pour lui parler de cette affaire, & le fit citer même avec l'aſſiſtant de France à venir repondre, par devant la Congregation des Miſſions étrangeres, qu'il fit aſſembler extraordinairement, & tout le monde étoit dans l'attente de voir quelque grand changement dans l'Ordre; car le Pape paroiſſoit fort irrité. Il avoit fait arrêter l'Ambaſſadeur ſuppoſé & banni tous les Jeſuites du Vatican. Le Pere la Chaize même n'en fut pas exempt. Il falloit voir alors courir les Jeſuites d'un bout à l'autre de Rome, mandier la protection des Cardinaux & des Ambaſſadeurs, pour les tirer de ce mêchant pas, dont ils ſortirent pourtant beaucoup mieux qu'on n'avoit crû, par l'entremiſe du Cardinal Patron, dont j'ai déja parlé, qui fut le ſeul aſſez hardi pour entreprendre de ſolliciter pour eux, le Pape s'étant expliqué qu'il deffendoit à qui que ce fut de lui en parler, ſous peine de ſon indignation, étant reſolu de juger cette affaire dans la Congregation ſans aucune grace.

Auſſi

Auſſi le Cardinal Patron, quoi qu'il poſſedât entierement la confiance de S. S. marchanda-t-il long-tems, craignant de la perdre d'un ſeul coup par cette démarche. Mais enfin gagné par les ſollicitations de la Signora del Caniglio & par les inſtantes prieres & les larmes du Pere la Chaize, qui ſe jetta vint fois à ſes pieds en lui embraſſant les genoux, il promit de s'y employer de ſon mieux, & le fit avec tant de ſuccés, qu'il appaiſa le courroux de ſa Sainteté, laquelle conſentit d'entendre en particulier, les raiſons que le Pere la Chaize pourroit lui alleguer, ne voulant point encore ſe laiſſer fléchir à en recevoir aucun autre. Il fut dont introduit dans le cabinet de ſa Sainteté, qui lui parla avec une extrême indignation, de la morale perverſe de ſon ordre, des abus horribles qu'ils permettoient dans les Indes, où ils proſtituoient la Religion & les choſes ſaintes: ajoûtant à cela qu'ils n'avoient pas craint de venir juſques dans Rome jouër leurs comedies, en produiſant des fantômes de Prince & d'Ambaſſadeur, ſans reſpect du St. Siege ni de la Sainte Egliſe qu'ils expoſoient à la riſée & au mépris des heretiques;

que pouvez-vous m'objecter à cela, dit le Pape? *rien tres St. Pere*, repartit la Chaize baigné de l'armes, & ſe proſternant en terre, *j'advouë que tous ces excés ſont inexcuſables; auſſi ne pretends-je pas de les amoindrir devant vôtre Saintcté, qui penetreroit toûjours dans le fond de mon cœur & à qui je ne pourrois rien deguiſer; je ne veux qu'implorer ſa clemence paternelle, pour un Ordre qui la lui demande à genoux, & qui condamne & deſaprouve abſolument la conduite de ſes miſſionnaires de la Chine; Il les a apris tres S. Pere avec une douleur qui ne ſçauroit étre égalée que par celle de V. S. & quoi qu'ils veillent ſe juſtifier, ſur la pureté de leurs intentions qui n'ont jamais été autres que de gagner finalement quelques ames à Jeſus Chriſt, & qu'ils citent en leur faveur l'exemple de St. Paul qui s'étoit fait Juif aux Juifs & Grec au Grecs, cependant nous ne ſerions jamais portés à les defendre, & nous les abandonnerions, ſans dire un ſeul mot à la juſte ſeverité de V. S. ſi l'interét de l'Egliſe, de la Religion & du St. Siege, ne nous obligeoit à parler; Que V. S. conſidere qu'en puniſſant ces coupables, avec la rigueur qu'ils meritent, elle va rendre public à toute la terre ce qui n'eſt ſçû que de*

peu

peu de gens, & declarer pour conſtant, une choſe qui paſſe encore pour fort incertaine. Jugez trés St. Pere quel ſcandale general cauſeroit une telle certitude, & quel retardement à la propagation de la foi; les heretiques en riroient comme l'a tres bien remarqué V. S., & prendroient de là occaſion d'inſulter à nôtre Mere la Sainte Egliſe en toutes rencontres. Il continua de parler fort long-tems voyant que le Pape lui donnoit une favorable audience, avec une ſoumiſſion, une pieté, & une tendreſſe ſi apparente & ſi bien étudiée, que le Pape ſe laiſſa flechir, & lui dit en le relevant, car il avoit toûjours parlé à genoux *c'eſt dommage mon fils que vous ſoyés Jeſuite*, puis ſe retournant vers le Cardinal qu'il conduiſit à une fenêtre, *j'aime cet homme là, il n'y a point de fraude en lui*; Cette benigne réponce fit tout eſperer au Pere la Chaize, qui ſe ſervant de la conjoncture battit le fer tandis qu'il étoit chaud. Il ne bougeoit de chez le Cardinal, & le preſſa tellement qu'enfin il obtint une grace entiere, fit relacher l'Ambaſſadeur, & ſe contenta de l'envoyer à la Maiſon profeſſe, comme un autre Jeſuite, ſans lui faire aucun mal. On mit auſſi

le Prince en liberté, qui prit parti pour laquais chez un Seigneur Allemand. Cet heureux ſuccez qu'on lui devoit tout entier, le fit diſtinguer conſiderablement, & de là en avant, il fut employé dans les negotiations les plus ſecrettes & les plus importantes, qui le firent connoître en pluſieurs Cours, mais particulierement en celle de France ; ce Pere ayant beaucoup ſervi à porter le Pape à ce que le Roi ſouhaitoit de lui, pour ſatisfaction de l'inſulte que la Garde de Corſe avoit faite à Mr. le Duc de Crequi ſon Ambaſſadeur, de ſorte qu'aprés la mort de l'aſſiſtant general Barbin il reſolut d'y revenir, eſperant d'y trouver plus facilement de l'avancement qu'ailleurs.

1663. A ſon retour l'Evêque de Bayeux le mena chez le Cardinal Mazarin, qui lui fit mille careſſes, & lui dit qu'il vouloit être ſon ami. Effectivement il fut fort avant dans ſes bonnes graces, & quant le Cardinal mourut il n'y avoit point de plus ſûr moyen pour obtenir des graces de lui, que de s'adreſſer au Pere la Chaize. Ce fut lui qui le preſenta au Roi, comme un homme dont il connoiſſoit la
1665. ſuffiſance à fonds. Il le fit même admettre

mettre dés ſon vivant dans le Conſeil de conſcience, ce qui étoit proprement le rendre Coadjuteur du Confeſſeur. Le Pere ne dementit en rien le témoignage que ſon Eminence avoit rendu de lui ; il ſe gouverna dans ce poſte avec toute l'habileté d'un homme rompu dans les affaires, & ſçeut ſi bien étudier l'humeur & le genie du Roi, que quand le Cardinal mourut il ſe trouva aſſez fort pour ſe maintenir de lui-même. Il fit plus, car il ſupplanta ſon rival, qui bien que plus ancien dans le monde, n'en ſçavoit pas à beaucoup prés tant que lui.

Le Roi étoit devenu en ce tems-là amoureux de la Valliere, & comme ſa paſſion n'étoit pas mediocre, il fit cent chagrins à la Reine pour l'amour d'elle, & paſſa même en pluſieurs rencontres juſques à la duretté, quoi que cette Princeſſe l'aimât bien autant, pour le moins que ſa Maîtreſſe, & qu'elle ne lui cedât gueres en agrémens; mais j'ai vû un tems aſſez long que le Roi étoit de l'humeur de ceux qui n'aiment point leurs femmes, par la ſeule raiſon qu'ils y ſont obligés. Son Confeſſeur le chagrinoit tous les jours là-deſſus, & ne lui donnoit point de repos, ce qui l'importunoit

beaucoup, le Roi ne pouvant ſouffrir qu'on lui faſſe des leçons, ſur quoi que ce ſoit. Le Pere la Chaize qui connoiſſoit parfaitement bien cela, prit tout le contre-pied ; il évitoit avec ſoin toutes ſortes de converſations ſur ce chapitre, & quant il étoit obligé d'en dire ſon ſentiment, il ne manquoit jamais d'alleguer la foibleſſe humaine, pour excuſer le Roi. La Valliere qui en fut avertie, lui en fit faire des remerciements par Monſieur de Montauzier, qui le pria de ſa part de la venir voir ; mais il s'en excuſa ſur la crainte qu'il avoit, de s'attirer la mauvaiſe grace de la Reine. Elle le voulut prendre enſuite pour ſon Confeſſeur, & la parolle lui en fut portée par le même. Nôtre Reverend fut un peu embaraſſé à cette propoſition, car il avoit des viſées plus hautes ; cependant il n'oſoit pas poſitivement la refuſer, de peur de s'attirer la Valliere à dos. Il prit donc le parti de répondre que Madame la Ducheſſe de Vaujour lui faiſoit beaucoup d'honneur, & qu'il regarderoit toûjours comme une faveur precieuſe de Nôtre-Seigneur, les occaſions de lui rendre ſervice, & de contribuer quelque choſe à l'avancement de ſon ſalut ;

ſalut ; mais comme il n'avoit pas envie que la choſe paſſât plus avant, il fut la voir dés le ſoir même ; quel bon Ange vous ameine ici mon Reverend Pere, lui dit-elle dés qu'elle l'aperceut, vous me faites une grace à quoi je ne m'attendois point, hé! que diront leurs Majeſtez ſi elles ſçavent que vous ſoyez venu voir une pauvre fille, dont elles voudroient perdre juſques à l'ame. Je viens Madame, lui répondit-il, vous reïterer les proteſtations que j'ai faites à Monſieur le Marquis de Montauzier, quand il m'a fait l'honneur de me parler de vôtre part. Il m'a dit Madame que vous aviez aſſez d'opinion de moi, pour me vouloir confier la direction de vôtre conſcience ; ouï mon Reverend Pere, reprit la Valliere, & je vous ſerai fort obligée ſi vous voulez bien vous en charger. C'eſt trop de grace & de faveur que vous me faites, répondit le Pere, mais Madame permettés-moi de vous parler avec la derniere franchiſe, j'eſtime infiniment le bien & le repos ſpirituel de vôtre ame, & je ſerai toûjours prêt à vous aſſiſter des petites lumieres qu'il a plû au Seigneur de me communiquer. Il eſt pourtant vrai Madame que le zele que

je me ſens pour vôtre ſervice, ne me permet pas de me borner là, je voudrois s'il m'étoit poſſible contribuer quelque choſe à l'affermiſſement d'une fortune, & d'une faveur que vous merités ſi bien. J'oſe vous dire Madame que juſques ici j'y ai travaillé par pure inclination, ſans pretendre m'en faire un merite auprés de vous; & la verité eſt qu'il n'a pas encore été en mon pouvoir de rien faire de fort conſiderable; mais ſi vous vouliez bien y donner les mains j'aurois des vûës, & je preverrois des occaſions où il eſt aſſeuré que je ne vous ſerois pas inutile, & en ce cas là vous pourriez conter ſur moi, comme ſur un homme entierement à vous. Vous vous étonnerés peut-être Madame, qu'un homme de ma profeſſion vous tienne un tel diſcours, tous ceux de ma robe n'ayant accoûtumé de prêcher que la mortification & la penitence, & dans le fonds je confeſſe que ce ſeroit bien la meilleure vie à choiſir. Mais puis qu'une fatale experience nous aprend qu'être jeune, avoir des grands engagemens dans le monde, de la beauté, beaucoup de meriré, & de la naiſſance ſont des choſes abſolument incompatibles avec un

entier

entier renoncement à ſoi-même, je ne ſçaurois m'empêcher de tomber dans le ſentiment de ceux qui croyent qu'il faut donner quelque choſe à la foibleſſe humaine, & puis que le Roi ne pouvoit ſe diſpencer d'aimer, je ne ſaurois que le louër beaucoup du choix qu'il a fait. Je ne vois aucune Dame dans toute la Cour qui meritât auſſi bien que vous ſon cœur & ſon eſtime, & à vôtre égard Madame, je ne vous condamnerai jamais d'avoir écouté les vœux du plus grand Monarque du monde. Je croi qu'il n'y en a gueres dans le Royaume qui les eût refuſé. Vôtre attachement pour lui à même cauſé un fort grand bien, car il la retiré des engagemens qu'il commençoit à prendre avec Madame ſa belle ſœur, & qui m'eut fait trembler mille fois par l'interêt que je prends à ſa gloire & à ſon ſalut. Ainſi on peut dire que vos charmes ont retiré ſon ame Royale du plus grand peril où elle pouvoit tomber. La Valliere qui ne demandoit pas mieux qu'on lui prouvât par de bonnes raiſons, qu'elle pouvoit aimer le Roi en bonne conſcience, l'écouta fort attentivement juſques à la fin de ſon diſcours, aprés quoi elle lui dit en ſoûpirant,

que

que je ſerois heureuſe ! ſi le Pere Confeſſeur avoit une partie de vos ſentimens ; mais il ne ceſſe de tourmenter le Roi ſur mon ſujet, & de plus il anime la Reine contre moi, & les pouſſe à me faire toutes les perſécutions imaginables. Cela eſt plus vrai que vous ne ſçauriez croire, repartit le Pere la Chaize, je ſuis ſorti vint fois de la chambre de la Reine, ne pouvant ſouffrir l'acharnement qu'il a contre vous Madame, qui ſans contredit étes la perſonne du monde à qui il eſt plus naturel de vouloir du bien. Enfin que vous dirai-je, ce vieux fou s'eſt mis une certaine morale dans la tête, qui lui tient lieu de devotion, & s'eſt imaginé que hors de la cagoterie il n'y a point de ſalut. Voilà juſtement ſon vrai portrait, répondit la Valliere, auſſi le Roi commence à en être bien dégoûté, & ne le garde que par conſideration, mais je lui en veux parler dés ce ſoir, & s'il m'en croit, aſſurement que nous le renverrons dire ſon Breviere. Aprés cela mon Reverend Pere, croyez que vous aurez bonne part à la nomination, où je n'y pourrai rien. Je vous aimerai autant pour Confeſſeur du Roi que pour le mien, ainſi répoſez-vous ſur

ma

ma parole. Le Pere lui fit mille remerciemens, & l'aſſeura qu'elle n'auroit jamais ſujet de ſe repentir de lui avoir procuré cet avantage; aprés quoi comme il étoit tard, & que la Valliere attendoit le Roi, il prit congé d'elle, & ſe retira l'eſprit tout rempli des idées de ſa future grandeur. Il n'en dormit point de toute la nuit, & peut être gueres les ſuivantes; car c'eſt bien l'homme que je connoiſſe à qui l'ambition laiſſe le moins de repos, & qui ſe donne de plus grands mouvemens pour parvenir à ſes fins. Il ne laiſſe paſſer aucune conjoncture dont il ne ſache ſe ſervir merveilleuſement. Sa viſite chez la Valliere en eſt une preuve. Ce fut un coup de partie, car s'il avoit *refuſé* abſolument ce qu'elle *lui demandoit*, ſans lui faire en même tems une entiere confidence, il eſt évident qu'il s'en fût fait une ennemie irreconciliable, qui auroit bien ſçû l'exclure du confeſſionat, & d'ailleurs s'il l'acceptoit il s'en fermoit la porte à lui même, n'y ayant gueres d'apparence, que le Roi prit le Confeſſeur de ſa Maîtreſſe pour le ſien. Il ne pouvoit dont agir plus politiquement que de lui ouvrir ſon cœur, comme il fit, & gagner par là ſa confiance,

fiance, du moins à-t-on veu que ce moyen lui réüſſit parfaitement. La Valliere qui auroit donné toutes choſes pour avoir le Confeſſeur du Roi dans ſes interêts, n'eut garde d'en refuſer un qui venoit s'offrir de lui-même, & de qui elle pouvoit tout ſe promettre. Cette favorite n'oublia rien pour engager le Roi à chaſſer le precedent & à prendre en ſa place, celui-ci dont elle lui dit tous les biens imaginables. C'eſt le ſeul, lui diſoit-elle, qu'on n'a point vû s'eriger en pedadogue ſur vôtre conduite, & comme il a cent fois plus de capacité que l'autre, & qu'il ſçait mieux le monde, il s'eſt toûjours reſſerré à vivre dans une regularité exemplaire, ſans s'amuſer à gloſer ſur les actions des autres. C'étoit prendre le Roi juſtement par ſon foible, qui, comme j'ai déja, dit ne hait rien tant que les reprimandes. Outre cela il eſtimoit fort le Pere la Chaize & étoit bien las de l'autre, de maniere qu'il n'eut pas de peine à ſe reſoudre en ſa faveur. Il promit à la Valliere que dês la premiere occaſion il congedieroit ſon Confeſſeur. Il ne tarda gueres à s'en preſenter une la plus favorable qu'il pouvoit deſirer. Le bon hom-

me

me ayant remarqué qu'un jour le Roi au ſortir de la communion s'étoit à peine donné le tems de diner, qu'il avoit couru chez la Valliere, il en fut ſi outré que ſans conſiderer aucune ſuite, il fut dés le ſoir attendre le Roi dans ſa chambre, qui ne revint ſe coucher qu'a quatre heures aprés minuit. Il fut tout étonné de le voir là ſi tard, & lui demanda d'un air aſſez fier ce qu'il cherchoit. Le Pere répondit qu'il venoit lui annoncer les jugemens de Dieu; tous prêts à tomber ſur ſa tête, & lui reprocha ſa maniere de vivre, avec tous les termes les plus terribles, ne lui parlant que d'Impieté, de ſacrileges, d'abandonnement de Dieu, & de ſupplices Eternels, & finit en diſant qu'il ne pouvoit plus ſe reſoudre à voir un tel dereglement, & que ſi Sa Majeſté étoit dans le deſſein de continuer, il la prioit de lui donner ſon congé. Le Roi qui ne s'attendoit pas que cette harangue eût une fin ſi conforme à ſes intentions, lui dit d'une maniere fort douce, mais froide à glacer, qu'il lui permettoit de ſe retirer quand il voudroit, & qu'il auroit ſoin de ſe pourvoir d'un Confeſſeur. En même tems il lui donna le bon ſoir, &

com-

commanda à un valet de chambre de tirer les rideaux de ſon lit. Le lendemain matin le Roi ne voulant pas donner le loiſir au bon Pere de ſe repentir, & d'employer la Reine, ce qu'il craignoit plus que tout, il envoya chercher le Pere la Chaize, & lui dit en preſence de Monſieur, & de Madame de Guiſe, que ſon Confeſſeur lui avoit demande congé de ſe retirer, ce qu'il n'avoit pû lui refu-
1667. ſer, parce qu'effectivement il paroiſſoit plus propre à la contemplation qu'a vivre dans le tumulte des Cours, & que ne trouvant point d'Eccleſiaſtique plus digne & plus capable de remplir cette place que lui, il vouloit deſormais être ſon penitent, & qu'il lui remettoit la conduite de ſa conſcience. Une heure aprés, le Roi tout fier du beau coup qu'il avoit fait, alla chez la Valliere lui en apprendre la nouvelle, tant il avoit de peur qu'un autre ne le prevint, ho! par bleu dit-il pour le coup je l'ai pris ſans vert, il s'eſt enferré de lui même, auſſi Dieu ſçait ſi j'ai pris la balle au bon. La Valliere lui répondit, que cela étoit le mieux du monde, pourvû que la Reine ne fiſſent pas tout changer, & c'eſt ce que j'apprehende fort ajoû-

ta-

ta-elle ; Comment reprit le Roi, croyez-vous donc que je ſois un homme à me laiſſer mener par le nés, detrompez-vous mon chere enfant, je l'ai voulu, je l'ai fait, & il tiendra. Je n'ai pas de plus grand plaiſir que celui de faire enrager nos jaloux, & pour mieux les deconcerter je veux faire dés demain mon bon jour. En effet ſans autre preparation, il recommançales devotions le jour ſuivant, toute la Cour admiroit la violence de ſa paſſion, & les excés où elle le portoit. Cependant le nouveau Confeſſeur triomphoit, & chacun lui faiſoit déja la Cour ; il n'y eut que Monſieur le Prince qui naturellement haïſſoit les hipocrites. Il lui dit un jour chez la Reine d'un ton fort malicieux qu'on devoit tout eſperer de ſon Confeſſorat, puis que dés le commencement il avoit ſçû obliger le Roi, à ſe confeſſer tous les deux jours, lui qui à peine le faiſoit deux fois l'an auparavant. Le Pere ne répondit rien, parce que les rieurs n'étoient pas pour lui dans cet endroit, mais il conçût dés ce moment une haine demeſurée contre Monſr. le Prince, & depuis il n'a ceſſé de lui nuire, & de le rendre odieux au Roi.

Dés

Dés qu'il ſe vit inſtallé il ſongea à ſe mettre à couvert d'un fâcheux revers, qu'il craignoit avec raiſon ; car il ne manquoit pas d'ennemis; & pour y réüſſir il chercha à s'unir d'interêts avec ceux qui étoient de la faveur.

En ce tems-là le Comte de Lauſun étoit l'homme de la Cour qui brilloit le plus, & que le Roi aimoit davantage. C'eſt un Gentilhomme tel qu'il y en a dix mille dans le Royaume, & qui n'avoit pas ſix mille livres de rente de ſon patrimoine. La fortune lui fût ſi favorable que d'un état ſi mediocre, il paſſa en moins de rien au faîte des honneurs. Il fut Capitaine des Gardes du Corps, Colonel General des Dragons, & favori excluſif. Il a beaucoup d'eſprit & dit les choſes de la meilleure grace du monde : de plus il eſt honnête homme, & propre aux grandes entrepriſes, qu'il ſçait pouſſer à bout avec la derniere fermeté. Son hiſtoire avec Mademoiſelle qu'il épouſa enfin ſecretement malgré le Roi, & la maniere dont il ſauva la Reine d'Angleterre avec le Prince de Galles en font foi, & ſi ce Seigneur vouloit un jour nous donner ſes memoires, on y verroit des choſes bien rares & bien ſingulierse. Sa qualité

ſpeci-

ſpecifique étoit la galanterie ; de ce côté-là il ne cedoit ni aux Baſſompierre ni aux St. Aignan. Toutes les Dames en general l'aimoient, & quelques-unes fort en particulier. La Valliere n'étoit pourtant pas de ce nombre, & comme elle aimoit le Roi avec la derniere delicateſſe, le moindre attachement de ſa part la chagrinoit, de quelque nature qu'il pût être. Celui qu'il avoit pour le Comte de Lauzun entr'autres, la mettoit au deſeſpoir ; vous l'aimés cent fois plus que moi, lui diſoit-elle, à peine me donnez-vous trois ou quatre heures le jour, au lieu que vous ne ſçauriés être un moment ſans lui. Il ne vous quitte point, c'eſt vôtre ombre. Mais ma petite aimable, répondit le Roi, que faut-il que je faſſe, quand il y vient auprés de moi, voulez-vous que je le chaſſe ; non pas, lui dit la Valliere, je voudrois ſeulement que vous ne fuſſiez pas toûjours appuyé ſur ſon épaule, que ce ne fut point de perpetuels mots à l'oreille, & que Lauſun n'eut pas toûjours dit & fait tout ce qu'il y a de beau. Un jour le Roi étant chez elle couché ſur un lit, & le Comte l'entretenant dans la ruelle, il voulut lui dire quelque

que choſe bas, & l'attira par la perruque pour aprocher ſa tête tout prêt de la ſienne, afin de lui parler à l'oreille, ce qui dura aſſez long-tems pour obliger le Comte à ſe laiſſer tout à fait aller. La Valliere, qui étoit entrée dans ſon cabinet avec Madame la Marêchalle de Grancey, pour lui montrer un Luſtre de Criſtal fort curieux, revint, & trouvant le Comte dans cet état de familiarité avec le Roi, entra dans un dépit & dans une colere inconcevable, vrayement lui dit-elle, Monſieur vous êtes admirable, qui vous a donné la permiſſion de vous mettre ſur mon lit, je trouve ces airs là fort impertinens, & ſans façon je vous prie d'en ſortir. Le Comte ſourit pour toute réponſe à ce diſcours, & s'étant tourné vers le Roi, lui dit tout bas, il faut que vôtre Majeſté ait le plaiſir de voir où ira ſa jalouſie, & regardant la Valliere d'un air mocqueur & inſultant, il lui fit perdre toute meſure; elle ſauta ſur lui comme une forcenée, lui arracha ſa perruque, ſa cravate & lui donna pluſieurs coups de poing. Le Comte de Lauſun qui ne s'étoit pas attendu à cette tempête tâchoit à ſe debaraſſer; Mais je ne ſai s'il fût venu à bout

bout ſi le Roi & Madame de Grancé ne l'avoient ſecouru. Aprés cela elle ſe mit à pleurer & à faire de grands reproches au Roi ſur ſon peu d'amour ; vous vous rengés du parti de mes ennemis, lui dit-elle, & je vois trop bien que je ſuis une infortunée, qui aprés avoir tout ſacrifié pour Vôtre Majeſté ne dois attendre autre choſe que d'être le jouët de la Cour. Je ſçaurai prevenir cela, continua elle, & puiſque vous me trahiſſés d'une façon ſi indigne d'un grand Monarque, j'irai dans un convent pleurer le reſte de mes jours un amour dont je m'étois promis tant de douceurs, & qui pourtant me rend ſi malheureuſe. Enfin elle lui en dit tant qu'il fut obligé de faire une groſſe reprimande au Comte de Lauzun, & de l'obliger à lui demander pardon, encore eût-il bien de la peine à l'appaiſer.

Cette diviſion ne donnoit pas peu de chagrin au Pere la Chaize qui ne ſçavoit pas trop comment menager deux eſprits ſi oppoſés ; principalement celui de la Valliere qui ne vouloit point d'amis partagés, & à qui d'ailleurs il étoit lié par l'obligation entiere de ſa fortune ; de ſorte qu'il

n'auroit pû même politiquement s'en detacher, de peur de faire connoitre au Roi ſon ingratitude. Il ſe rangea dont tout à fait dans ſon parti, & lui ayant perſuadé de ſe joindre avec Mr. de Louvois, ils s'unirent tous trois d'interêts, & concerterent unanimement, d'éloigner des charges & des affaires toutes les perſonnes qui leur étoient ſuſpectes en commun, ou que chacun d'eux haiſſoit en particulier. La Valliere demanda qu'on luiſacrifiât Madame; le Marquis de Louvois & le Pere la Chaize, reſolurent la perte de Mr. le Prince, & tous trois furent contre le Comte de Lauzun, dont ni les uns ni les autres ne pouvoient ſouffrir la faveur, & pour la ſeureté du *triumvirat* on demeura d'accord de le tenir dans le dernier ſecret.

Monſieur le Prince qui ne ſçavoit rien de cette ligue, & qui de plus n'étoit pas fort politique, je veux dire flateur & diſſimulé, donnoit ſouvent de petites mortifications au Pere la Chaize, qui l'animoient toûjours, mais ce qui le rendit abſolument irreconciliable, ce fut la ſanglante piece de l'impoſteur, que Moliere mit ſur le Theatre. Le Prince

lui

lui ordonna d'en faire une qui repre-
sentât si naïvement le Confesseur,
qu'on ne pût faillir à le reconnoître,
& lui promit une recompence de deux
mille pistoles. Neanmoins cet Illus-
tre comedien qui voyoit parfaitement
la consequence de la chose, se con-
tenta d'y depeindre son genie & sa
morale fort au naturel, & deguisa un
peu la figure. Le Prince ne fut pas fort
satisfait de la piece, il auroit voulu
qu'elle eût été plus parlante, & s'en
plaignit à Moliere, qui se justifia au-
prés de lui, en lui faisant comprendre,
qu'outre qu'il s'exposeroit par là à un
peril manifeste, il ne trouveroit pas
des Acteurs qui la voulussent repre-
senter, & qu'ainsi il se perdroit sans
avoir pû donner à son Alteſſe la satis-
faction qu'il exigeoit de lui. Mr. le
Prince entra dans sa pensée, &
l'ayant reluë, trouva qu'il avoit rai-
son, & que la copie ressembloit assez
à l'original, sans qu'il fut besoin d'y
ajoûter de nouveaux traits. Elle fut
donc jouée devant le Roi, & l'Impos-
teur parut pour la premiere fois, si-
non en habit de Jesuite, au moins en
soutane, & en chapeau à grands
bords. Elle eut toute la réüssite possi-
ble, l'aplaudissement fut general, &

me perſonne ne méconnut le perſonnage, cela reveilla l'attention des ſpectateurs à un point qu'on n'a peut-être jamais vû un ſi grand ſilence. Dés le lendemain toute la Cour ſçeut qu'on avoit joué le Pere la Chaize en plein Theatre, Mr. le Prince ne ſe cacha même pas trop de la part qu'il y avoit priſe; ce bruit s'étant répandu dans la Ville, il vint à la repreſentation une ſi grande foule de monde, qu'on fut obligé de fermer la porte, & de renvoyer plus de mille perſonnes. Je laiſſe à juger quelle fut la rage du Pere, il jetta feu & flame contre ceux qui joüoient ſi horriblement Dieu & la Religion; car il ne tomboit pas d'accord que la Comedie eût été faite pour lui. Le ſeul zele pour la gloire de Dieu étoit ce qui le faiſoit parler. Il engagea ſous ce pretexte le premier Preſident dans ſa querelle, qui defendit la repreſentation publique de cette piece à ſa priere. Le Curé de Saint Euſtache auſſi, & quantité d'autres gagnés par lui, ou pouſſés par l'envie de lui plaire, prêcherent contre avec emportement, & pendant un an les chaires ne retentirent d'autres choſes, que des Anathêmes qu'on lançoit ſur l'Autheur & ſes

ſes adherans. Cela n'empêcha pourtant pas que le Roi ne donnât à Moliere une permiſſion, qui annulloit la defence du Preſident, & la piece continua d'être jouée, avec un plus grand concours qu'auparavant. Il lui accorda auſſi peu aprés un benefice dans la Chapelle Royale de Vincennes pour un de ſes amis, tout cela fit croire à bien des gens que le Confeſſeur n'étoit pas loin de la diſgrace; Mais la ſuite a fait voir qu'on ſe trompoit, & ſi le Roi conſentit à lui donner ces petits déplaiſirs, il eſt certain que ce ne fut que pour jetter de la poudre aux yeux de la Reine, & de ceux qui ne l'aimoient pas. En effet dés lors il ſe gouvernoit beaucoup par ſes conſeils, & s'il ne les ſuivoit pas aveuglement, du moins y deferoit-il en bien des affaires de la derniere importance.

Cependant le *trimvirat* commençoit à ſe deſunir. Le Marquis de Louvois & le Pere conſidererent que malgré tous leurs efforts le Comte de Lauzun s'étoit ſoûtenu, que ſa faveur croiſſoit encore tous les jours, & qu'à la fin elle pourroit bien leur être funeſte, ſi de bonne heure ils ne ſe joignoient avec lui. Ils voyoient d'ail-

leurs que la Valiere ſe faiſoit beaucoup d'ennemis par une certaine affectation de ne demander des graces pour perſonne ; que ſa beauté diminuoit à vûë d'œil, & qu'aparemment le Roi la quiteroit bien-tôt pour une autre, auquel cas ils ſeroient les victimes de la nouvelle Maîtreſſe, & du Comte de Lauzun, qui ne manqueroit jamais de ſe lier avec elle. Voilà donc nos deux Politiques qui commencent de s'éloigner de la Valiere à meſure qu'ils s'aprochent de ſon ennemi. Le Comte, dont la preſomption étoit grande, regarda leur retour, à peu prés avec autant d'indifference, qu'il avoit vû leur éloignement. Neanmoins il accepta leur amitié & agit de bonne foi avec eux.

Ce qu'ils avoient prevû ne tarda gueres d'arriver ; le Roi vit la Monteſpan, qui de l'aveu general étoit la plus belle femme de la Cour, & ſe laſſant d'aimer un cœur & un eſprit il voulut éprouver un peu de la matiere. Le Comte de Lauzun avoit eu quelque deſſein d'être amoureux d'elle, mais ayant reconnu le penchant du Monarque, il fut bien-aiſe d'avoir trouvé cette occaſion de lui faire un

ſacri-

ſacrifice ; il lui exagera ſa paſſion, le merite & les charmes de ſa Déeſſe, ajoutant à cela qu'il connoiſſoit toute la beauté de cette conquête, mais qu'il n'avoit point de cœur pour aimer en même lieu que ſon Prince. Le Roi l'en remercia & lui ſçeut ſi bon gré de cette defference, que pour l'en dedommager, il lui permit de choiſir dans toute la Cour telle Maîtreſſe qu'il voudroit, & qu'il la lui feroit avoir. Il ſe confia encore aſſez en lui pour le charger de parler à la Dame en ſa faveur, de maniere qu'il eût lieu de ſe faire un autre merite auprés d'elle de ſon detachement. Je paſſe par-deſſus toutes les demarches qu'il fit pour cela, parce que je ne fais pas ici l'Hiſtoire du *Roi*. Il l'aima enfin & elle receut ſon amour avec toute la joye d'une femme qui ne reſpiroit que l'ambition. La difficulté étoit de faire goûter au Confeſſeur ce nouveau commerce entre deux perſonnes mariées, & de qui les époux faiſoient rage, juſques-là que le Roi fut obligé d'exiler le Marquis de Montelpan, à cauſe du vacarme qu'il faiſoit à la Cour ſur l'enlevement de ſa femme.

Quoi que cette Hiſtoire reſſemblât

aſſez à celle de David & de Berſabée, le Pere ne jugea point à propos d'en être le Nathan. Il ne falloit point ſe mettre beaucoup en peine pour cela, ce Saint homme a toûjours une morale prête au beſoin, & qui eſt à l'épreuve des adulteres les plus criants: auſſi le vit-on ſe ſoumettre avec une reſignation exemplaire aux volontés de ſon Roi. Il en fit d'avance avertir la Monteſpan par le Comte de Lauzun, & fut lui-même enſuite l'aſſeurer d'un dévouëment inviolable à ſes interêts. Elle de ſon côté lui promit un attachement reciproque, & qu'il devoit être certain qu'elle le ſerviroit de tout ſon pouvoir contre tous & envers tous. Enfin bien que juſques alors ils ne ſe fuſſent pas fort connus, ils divinrent intimes amis avant de ſe ſeparer.

La pauvre Valliere aux yeux de qui tout cela ſe paſſoit pleuroit jour & nuit, & faiſoit des plaintes ſi touchantes qu'elle eût attendri des pierres; elle courut dix fois comme une folle chez le Pere la Chaize, afin de lui reprocher ſon infidelité, & toûjours il fut inviſible pour elle. Un jour entr'autres que ſa fureur l'avoit portée

portée à l'aller chercher juſques à Paris, dans la maiſon profeſſe où il eſt deux ou trois jours de la ſemaine, & qu'on lui eût répondu qu'il étoit ſorti, elle ne ſe payant pas de cette raiſon, décendit de ſon Caroſſe & voulut entrer dans le Convent. Le Portier s'y oppoſa, & le bruit qu'il fit aſſembla pluſieurs Jeſuites qui l'empêcherent de paſſer plus avant. Alors fondant en larmes & s'abandonnant à toute ſa douleur, elle fit mille exclamations contre ce fourbe, qui avoit été le premier à la confirmer dans ſa tendreſſe pour le Roi, qui lui avoit promis cent fois de ne ſouffrir point qu'il prit un autre engagement, & qui malgré ſes promeſſes & la crainte de Dieu, la trahiſſoit lâchement, & authoriſoit le Roi dans un enlevement & un adultere infame. Bref en moins d'un demi quart d'heure elle inſtruiſit ceux qui ſe trouverent là, de tout le ſecret qui avoit été entre elle & lui. Les Jeſuites crevoient de ce contre-tems, auquel il n'y avoit point de remede; Car c'étoit une furie dont il étoit mal ſûr de s'approcher, & ſi le Marêchal de Belfonds n'étoit arrivé à propos pour

l'emmener, elle en auroit apparamment bien dit davantage, tant elle étoit hors d'elle-même. Je ne ſçai ſi la nuit lui fit connoître la haute folie qu'elle avoit faite, & lui donna de la confuſion, ou ſi le deſeſpoir de voir ſon amour mepriſé agit tout ſeul, quoi qu'il en ſoit elle fut ſe jetter dans les Carmelites où elle eſt demeurée.

Sa retraite délivra le Pere la Chaize d'une inquietude qui le tourmentoit cruellement; car il ne doutoit point que cette furieuſe ne vint lui faire affront juſques dans la chambre du Roi.

La Monteſpan ne pût moderer ſa joye de n'avoir plus de rivalle qui lui diſputât le cœur du Prince & d'être l'unique regnante. Le Comte de Lauzun étoit victorieux de ſon ennemie, & le Marquis de Louvois content de la part qu'il avoit dans la faveur, ſe ſoucioit peu de la Valliere; ainſi cette pauvre & malheureuſe amante abandonnée & trahie, ſe vit contrainte à s'enfuir dans une affreuſe retraite, pour y pleurer le reſte de ſes jours des plaiſirs paſſagers, qu'a peine avoit-elle eu le tems de reconnoître, avec ce ſurcroît de douleur de n'ê-

tre

tre regrettée & plainte que de peu de perſonnes.

Il eſt vrai que le Comte de Lauzun n'eut pas trop le tems de ſe rejoüir de ſa diſgrace ; il fit peu aprés une chûte pour le moins auſſi rude que la ſienne. Chacun ſçait comment il avoit captivé le cœur de Mademoiſelle de Montpenſier, qui le demanda pour mari ; & comment le Roi qui ſe crut engagé par la parole qu'il lui avoit donnée de lui faire avoir pour femme la maîtreſſe qu'il voudroit choiſir, donna ſon conſentement à ce mariage qu'on auroit vû celebrer à la face de toute la terre, ſi Mr. le Prince de Condé joint avec les autres Princes du ſang n'eut ſi bien ſçû repreſenter au Roi la tache que ce mariage imprimeroit à la famille Royale, que malgré les inſtances du Pere la Chaize, & l'interêt que la Nobleſſe avoit pris dans le parti de ce Comte, il retira ſa parole & leur deffendit d'y penſer davantage.

Toutes les defenſes imaginables n'auroient pas été capables de retenir des perſonnes, dont l'une étoit poſſedée par l'amour & l'autre par une ambition demeſurée ; mais lui ſur

tout qui devoit devenir parent du plus grand Roi du monde. Il l'épouza donc à l'inſçû du Roi, ſe flattant peut-être que la choſe étant faite, quand elle viendroit à ſa connoiſſance, il ſe contenteroit de leur faire la mine quelques jours; mais il le prit ſur un tout autre pied, & quoi qu'il les aimât beaucoup tous deux, neanmoins il ne voulut jamais conſentir à le rendre public; & comme il y avoit lieu d'apprehender une groſſeſſe de la Princeſſe qui auroit mis la Cour dans un terrible embarras, on fit arrêter le Comte qui fut mis à la Baſtille & de la transferé à Pignerol, où il a reſté ſeize ans, c'eſt-à-dire juſques à ce qu'il n'y eût plus rien à craindre de leurs entreveuës, au bout duquel tems Mademoiſelle a rachepté ſa liberté au dépens de ſa Souveraineté de Dombes.

Le Marquis de Louvois ne fut pas trop fâché de ſon malheur; c'étoit toûjours un favori de moins, & qui n'étoit pas peu redoutable; car bien que, comme je l'ai dit, ils ſe fuſſent ligués enſemble pour exclure tous les autres, & particulierement les Princes du ſang, on ne pouvoit pourtant pas faire fonds ſur lui. Le

Le Roi qui dés ce tems-là ſongeoit au grand deſſein de la Monarchie univerſelle, écoutoit fort les conſeils du Pere la Chaize, à qui le Cardinal Mazarin avoit laiſſé d'excellens memoires ſur cela, & qui de lui-même rendoit des ſervices fort importants, par le moyen de ſes Jeſuites, gens à tout faire, & dont il a toûjours une centaine dans la manche, prêts à obeïr à toutes ſortes de commandemens. Le plan qu'il avoit dreſſé pour y réüſſir étoit le plus beau du monde: on devoit gagner le Roi d'Angleterre à quelque prix que ce fut, ce qui ne paroiſſoit pas difficile, pourvû qu'on lui donnât de l'argent. On devoit en ſuite ſe jetter ſur la Hollande & s'en rendre maître, aprés quoi les Païs-Bas Eſpagnols, & les Evêchés de Liege, de Munſter & de Cologne, n'auroient pas reſiſté longtems. Cela fait une alliance avec le Turc étoit déja meditée, pour accabler l'Empereur des deux côtés, & partager enſemble ſes depouilles. Voilà quel étoit le deſſein du Roi, & s'il n'a pas eu une bonne réüſſite on ne peut pas dire, que ç'ait été faute de conduite; car toutes les ruſes les plus ſecrettes de la politique ont été

miſes en œuvre pour le faire réüſſir, à la reſerve de ces dernieres années, où j'avouë, qu'on a fait des fautes capitales, & dont on ne ſe relevera jamais; j'en parlerai dans leur place.

Comme le premier pas qu'on devoit faire dans cette entrepriſe étoit de s'aſſeurer du Roi d'Angleterre, le Roi reſolut d'y envoyer Madame ſa belle ſœur, contre les avis du Pere la 1670. Chaize qui ne l'aimoit pas, & à qui elle ne paroiſſoit pas, diſoit-il, aſſez bonne Catholique, pour qu'on dût ſe fier en elle de cette negociation. Elle partit neanmoins & ſe rendit à Douvres où elle vit le Roi ſon frere, & lui fit les propoſitions dont elle étoit chargée, qui étoient une alliance offencive & deffencive contre toutes les Puiſſances, & la guerre contre la Hollande en particulier. Mais ſoit que l'eſprit de ce Prince ne fût point encore diſpoſé à cela, ou qu'effectivement la Princeſſe ne trouvant pas que cette affaire lui fut avantageuſe, l'en eut diſſuadé, elle revint ſans avoir rien fait. Le Pere la Chaize ne manqua pas de ſe ſervir de l'occaſion pour la rendre ſuſpecte au Roi, lui faiſant ſouvenir, qu'avant qu'elle

partit,

partit, il l'en avoit averti; & comme d'ailleurs il n'étoit pas ſatisfait de ſa conduite, il ſe porta facilement à lui vouloir du mal, juſques à ce qu'enfin, elle mourut à St. Cloud, Dieu ſçait comment, car on n'en a pû rien découvrir autre choſe, ſinon qu'elle ſe portoit bien le matin, & qu'aprés avoir pris un bouillon elle s'écria qu'elle étoit empoiſonnée. Ainſi mourut cette pauvre Princeſſe, à l'âge de vint ſix ans & quinze jours. Elle s'étoit refugiée en France à cauſe des malheurs de ſa Maiſon. La Reine la fit élever auprés d'elle, & l'année 1661, le Roi Charles ſecond ſon frere étant remonté ſur le Thrône, elle épouſa Mr. Philippe de France frere *unique* du Roi.

Bien qu'on n'eut pas réuſſi la premiere fois à intereſſer le Roi d'Angleterre, on n'abandonna pourtant pas ce deſſein. Le Pere la Chaize propoſa au Roi, d'y employer des Jeſuites. Il eſt certain, Sire, dit-il, que ce ſont les gens les plus propres auprés du Roi Charles, & du Duc d'York ſon frere; car ſans compter qu'ils ſont l'un & l'autre Catholiques dans le fond de l'ame, puis qu'ils ont été élevés dans

nôtre

nôtre Religion, vôtre Majeſté ſçait qu'ils ont des obligations aſſez fortes à la Societé. Sans le ſecours d'argent qu'elle leur a donné, pendant leur exil, ils auroient couru riſque de faire petite figure; nos Peres de France leur ont fourni tous ſeuls vint cinq mille écus par an, dont il n'y a gueres d'apparence qu'ils ſoient jamais rembourcés, ce que je dis, ajoûta-il, pour faire connoître à vôtre Majeſté qu'un Jeſuite ne ſera point chez ce Prince un viſage de mauvais augure. Je le croi, répondit le Roi, & je ſçai tous les plaiſirs qu'il a reçeus de vôtre Compagnie; ainſi il y a lieu de croire qu'il fera beaucoup à leur ſollicitation; mais de quel œil penſés-vous qu'on vit vos Peres en Angleterre; croyez-vous bien qu'ils y fuſſent en ſeureté; non ſans doute & s'ils venoient par malheur à être reconnus, le caractere d'Agent & d'Envoyé ne ſeroit pas ſufiſant pour les garantir de la fureur populaire. J'aimerois bien mieux employer la Ducheſſe de Portsmouth qui m'a juſques ici fidellement ſervi, dans les petites affaires que je lui ai confiées, & je ſuis perſuadé qu'elle ne me ſeroit pas

moins

moins utile dans les grandes. Elle eſt fort adroite & poſſede entierement le cœur & l'eſprit du Roi; & franchement, une maîtreſſe a cent moments de perſuaſion, que les plus habiles miniſtres ne ſçauroient trouver. Sire, répondit le Pere la Chaize en ſouriant, vôtre Majeſté peut en parler comme ſçavante, je n'ai garde auſſi de lui rien objecter: Je ſuis même convaincu, que la Ducheſſe de Portsmouth eſt aujourd'hui l'unique perſonne, qui puiſſe entreprendre cette affaire avec ſuccés. Il ne faut que l'inſtruire des intentions de vôtre Majeſté & c'eſt pour cela ſeulement que j'avois propoſé de faire paſſer quelqu'un des nôtres en ce païs. *Hé bien*, reprit le Roi, *j'y conſens, qui envoyerons-nous*; vôtre Majeſté, repartit le Pere, ne ſçauroit choiſir mieux que le Pere de Carné: il eſt proche parent de la Ducheſſe, & fort aimé du Duc d'York, qui le connoît dés le tems qu'il fut contraint de fuir la perſecution de Cromwel. Outre cela il eſt aſſeurement un des plus habiles hommes de l'ordre. Le Roi y conſentit & le fit partir quinze jours aprés, muni de

trois

trois ou quatre habits de Cavalier dont Sa Majeſté le fit revêtir.

Dés qu'il fut arrivé à Londres il alla voir la Ducheſſe de Portsmouth, qu'il entrêtint d'une maniere fort galante pendant un demi quart d'heure, ſans qu'elle pût ſe le remettre. Elle remarquoit pourtant bien que ce viſage ne lui étoit pas étranger, & donnoit la gêne à ſon eſprit pour deviner qui ſe pouvoit être; car il ne s'étoit fait annoncer que comme ami de la Ducheſſe ſans dire ſon nom; à la fin elle fut obligée de le lui demander.

Je vois bien, répondit le Pere, que la fortune & les grandeurs vous ont fait oublier vos anciens amis; quoi le pauvre Pere de Carné étoit-il ſi peu dans vôtre eſprit que vous ne vous en ſouveniez plus du tout; eſt-il poſſible, s'écria la Ducheſſe en l'embraſſant, que ce ſoit vous mon couſin, en verité je vous demande pardon; mais mon Dieu que venez-vous faire en ce païs ici, ignorez-vous donc le peril que vous courriés ſi vous y étiez reconnu de la populace, il n'y auroit aucun moyen de vous ſauver; & depuis quand le zele vous anime-t-il

dont

dont ſi fort que vous veniés chercher la mort de gayeté de cœur ; il me ſemble que je vous ai veu autrefois épris d'autres ardeurs. Le tems paſſé n'eſt plus Madame, lui répondit-il, il eſt vrai que dans ma jeuneſſe j'ai aimé le plaiſir peut-être un peu plus que ma robe ne ſembloit me le permettre, & preſentement vous voyez un homme, qui ne ſonge uniquement qu'a ſervir Dieu & ſon Prince, & je ne ſuis ici aujourd'hui que par cette ſeule raiſon ; c'eſt de la part du Roi, continua-t-il, que j'y viens ; il attend de vous un ſervice important, & comme je ne doute point que vous ne ſoyés ravie d'une telle occaſion, je ne vous remontrerai rien là deſſus, & me contenterai de vous remettre ſa lettre entre les mains, avec celle du Reverend Pere la Chaize, qui vous écrit auſſi ; & je dois vous avertir que vous lui devez une bonne partie du deſſein que le Roi a pris de ſe ſervir de vous, preferablement à Mr. de Croiſſi ſon Ambaſſadeur, à Milord Treſorier qui eſt tout dans ſes interêts, & vint autres qui n'auroient rien de plus cher que de donner à Sa Majeſté des preuves de leur d'avoüement. En

achevant ces parolles il donna les lettres à la Ducheſſe qu'elle ouvrit ſur le champ avec le dernier empreſſement. La premiere fût celle du Roi où elle trouva ce qui ſuit.

Madame la Ducheſſe de Portſmouth.

LA ſincere & veritable affection que je porte au Roi d'Angleterre mon frere & mon bon ami, laquelle j'ai taché de lui marquer en toutes rencontres, me faiſant ſouhaiter depuis long-tems avec une extrême paſſion, de me joindre avec lui par une alliance ferme & durable, qui uniſſant nos Empires d'un lien de paix & d'amitié, nous mit en état non-ſeulement de repouſſer les inſultes de nos ennemis, mais encore de reprimer leur audace; j'avois envoyé auprés de lui Madame Henriette Stuart, nôtre tres chere ſœur d'heureuſe memoire, pour lui propoſer un traité qui

ne

ne ſçauroit que lui être extrement avantageux ; mais elle trouva ſon eſprit tellement préoccupé par les conſeils de certaines gens qui l'environnent, leſquels ne reſpirant que les plaiſirs & la volupté, ſeroient au deſeſpoir de lui voir entreprendre quelque choſe de glorieux, qu'il lui fût impoſſible de rien obtenir de lui.

Cependant comme je ne ſçaurois le voir ſans douleur dans un aſſoupiſſement ſi contraire à ſon interêt, particulierement dans un tems, où les Hollandois portent leur hauteur juſques au deruier point, j'ai crû devoir vous écrire, pour vous prier de lui repreſenter de ma part, combien préjudiciable lui ſeroit enfin un repos, pour lequel il paroît avoir tant d'attachement, le but évident des Hollandois étant d'établir leur Commerce ſur la ruine de celui d'Angleterre, & de ſe rendre les Maîtres de la Mer, dont ils ne croyent

croyent pas être fort éloignés, puiſque déja ils refuſent le ſalut à nos Vaiſſeaux, ſans parler du droit des gens qu'ils ont violé en la perſonne de nos Marchands qu'ils ont chaſſés des lieux de leur établiſſement. D'ailleurs je ne ſçaurois croire qu'il ait entierement oublié les ſentimens zelez que je lui ai veux autrefois pour la Religion Catholique, & ſon retabliſſement même dans l'Angleterre, qui eſt bien le projet le plus Chrêtien & le plus glorieux qu'il puiſſe former. Il faut donc commencer par humilier l'orgueil de la Hollande, & lui faire perdre l'envie de brouiller dans les Royaumes de ſes voiſins. Je ne vois rien de trop dificile à cela; cette Republique a beaucoup de ſuperbe & peu de force, & ſi le Roi mon frere veut s'unir avec moi nous pouvons avec l'aide de Dieu en eſperer la conquéte.

Je me flate qu'il me ſera aſſez de

juſtice

justice pour ne pas croire que je ſois mû en cette occaſion par mon interêt particulier ; il en a pour le moins autant que moi dans ſon abaiſſement, étant certain, que tandis qu'elle ſubſiſtera, elle ne ſouffrira jamais aucune alteration en Angleterre, ni dans le Gouvernement ni dans la Religion, & que le Parlement qui en eſt bien aſſeuré prendra de la occaſion de lui mettre le pied ſur la gorge en toutes rencontres, de telle ſorte que s'il ne previent de bonne heure les effets de leur humeur independante & Republicaine, il ſe verra reduit dans la fatalité d'en'être que le premier Sujet de ſon Parlement.

C'eſt avec bien du chagrin que je predis au Roi mon frere une diſgrace de cette nature, mais au moins aurois-je la ſatisfaction en moi-même de n'avoir rien négligé, pour la lui faire connoître & l'empêcher d'y tomber.

Au

Au reſte comme ſon Parlement, dont les viſées ſont fort éloignées de ce qu'elles devroient être, ne conſentira pas ſans doute à une guerre qui lui ſeroit ſi ruineuſe, & refuſera de lui donner les ſubſides neceſſaires, j'offre de fournir toutes les ſommes & les munitions dont il aura beſoin pour l'entretien d'une Armée Navale, juſques à ce qu'il ait trouvé des fonds pour y ſubvenir.

Au ſurplus de ce que je viens de vous dire, le Pere de Carné vous inſtruira de mes intentions.

Je croi que vous employerez tout le credit que vôtre merite vous donne ſur l'eſprit du Roi mon frere, pour m'en procurer une heureuſe réüſſite; auſſi n'ai-je pas balancé un moment ſur le choix que je devois faire pour cette negociation. Rendez-moi donc s'il ſe peut, ce ſervice que je me ſuis promis de vôtre amitié pour moi, & me laiſſez le ſoin de la reconnoiſſance. Je prie

Dieu

Dieu Madame la Ducheſſe de Portsmouth qu'il vous ait en ſa ſainte garde. A Fontaine-bleau le 18. Novembre 1670.

Voici la Lettre du Pere la Chaize.

MADAME,

Vous aprendrés par la lettre du Roi, la diſtinction glorieuſe qu'il fait de vous, entre tant de perſonnes dont l'attachement & la fidelité pour lui ſont inviolables. Il ſe repoſe ſur vous d'une negociation dont le ſuccez doit faire le deſtin de l'Europe. Une grande Princeſſe en fût chargée auparavant vous, & quoi que ſes ſoins ayent été inutiles, Sa Majeſté n'en eſpere de même des vôtres. Il ſçait Madame combien il eſt dificile de ne ſe pas rendre aux perſuaſions d'une perſonne dont le privilege particulier eſt de gagner

tous les cœurs. D'ailleurs on eſt aiſément porté à croire qu'un eſprit éclairé, ſolide & inſinuant comme le vôtre, trouvera toûjours de grandes facilités à réüſſir dans ce qu'il entreprendra; & d'autant plus que dans cette occaſion Sa Majeſté ne propoſe rien au Roi d'Angleterre qui ne ſoit pour ſon plus grand avantage.

Quoi qu'il en ſoit Madame, le Roi attend aujourd'hui de vous le ſervice le plus important qu'il puiſſe recevoir d'une ſujete, puis que dans le fond il y va de la gloire la plus brillante & la plus haute, qui ait jamais fait le but d'un grand Prince. De la Monarchie univerſelle enfin, que vous pouvez lui faciliter, ou pour mïeux dire que vous lui aſſurerez, ſi vous réüſſiſſés dans l'affaire qu'il remet entre vos mains. Jugez Madame quels biens & quels honneurs ne vous ſeront point reſervés, ſervez-vous donc de tout l'aſcendant

que vôtre beauté & vos rares qualitez vous donnent ſur le cœur du Monarque, qui vous aime; vous ne le ferez jamais pour une ſi juſte occaſion, puis qu'il s'agit de la gloire de vôtre Prince, de l'extirpation de l'hereſie, & de l'exaltation de nôtre Mere la Sainte Egliſe. J'oſe méme avancer que toutes les demarches que vous ferez pour cela de quelques natures qu'elles ſoient, ſeront extrémement meritoires devant Dieu, pourvû que vous dirigiez vôtre intention, & qu'elles vous procureront infailliblement la gloire éternelle.

Vous voyez Madame que toutes ſortes de raiſons ſpirituelles & temporelles, vous obligent à ne rien negliger. Je m'engage auſſi à faire remarquer au Roi le zele & l'affection avec laquelle vous vous porterés dans cette affaire.

Agreés Madame qu'en mon particulier, je vous aſſeure ici de mes

tres-humbles reſpects, & de la veritable envie que j'ai de vous en donner des preuves par toutes ſortes de ſervices. Accordez-moi la grace de vous en rendre quelques-uns, je vous en ſupplie tres-humblement Madame, & m'ôtez par là le deplaiſir de penſer que c'eſt inutilement que je ſuis &c. A Fontaine-bleau le 18. Novembre 1670.

Lors que cette Lettre me tomba ſous la main, je ne pûs m'empêcher de rire, de voir l'agreable methode que le Pere la Chaize preſcrivoit à la Ducheſſe pour gagner le Paradis. Je ne ſçais gueres de gens qui ne s'en accommodaſſent facilement. C'eſt une ſuite de la morale de ces bons Caluiſtes; dont j'ai parlé ci-devant.

La Ducheſſe qui a de l'eſprit infiniment, pût bien s'en appercevoir auſſi, mais comme chacun aime à ſe flatter, elle n'y fit que peu d'attention. Il eſt toûjours vrai que ſans en faire le moindre ſemblant au Pere de Carné qui ne ſe fut pas accommodé d'une raillerie ſur l'article, elle lui témoigna

gna une grande ſatisfaction de l'honneur que le Roi lui faiſoit, & lui promit bien qu'où la choſe ne ſeroit pas faiſable ou qu'elle en ſortiroit à ſon honneur.

Auparavant d'entrer dans ce détail il eſt bon d'aprendre au Lecteur, qui a mille fois entendu parler de la Ducheſſe de Portsmouth, qui & quelle elle eſt.

Elle eſt fille du Marquis de Kerouël, Gentilhomme des plus qualifiés de la Province de Bretagne, & dont les Ancêtres ont poſſedé de grands biens; mais comme il y a peu de Maiſons qui ſe ſoûtiennent également pendant pluſieurs ſiecles, celle-ci avoit diminué en credit & en authorité. Cela n'empêchoit pourtant pas que le Marquis n'eût encore quinze bonnes mille livres de rentes, quand il mit ſa fille au ſervice de la Princeſſe Henriette Stuart. Il eſt vrai qu'il en devoit bien autant, mais il n'en vivoit pas moins à ſon aiſe pour cela, étant quelque choſe de ſi naturel aux Gentilshommes Bretons, de devoir & ne point payer, qu'on y fait tous les jours fort ſerieuſement le même paradoxe que j'ai vû quelque part en ironie, *Mon-*

ſieur ſe dit Gentilhomme, & il paye ſes dettes ?

Pour revenir à la Ducheſſe de Portsmouth, elle fut miſe, comme j'ai dit, auprés de Madame, où le Roi d'Angleterre la vit la premiere fois, & l'aima dés ce tems-là. Depuis, quand il fut remis ſur le Thrône, il la demanda au Roi & à ſa ſœur, qui la lui accorderent, & il l'envoya chercher à Breſt par un Yacht eſcorté d'une Fregate, qui la conduiſit en Angleterre, où ſon eſprit & ſa beauté lui firent un nombre infini d'ennemis, les uns dans le Parlement & parmi le Peuple, & les autres chez les Dames de la Cour, dont il n'y avoit pas une qui l'égalât. Elle eût même beaucoup à ſouffrir de la haine du Peuple, & faillit deux ou trois fois à perdre la vie dans des émotions tumultueuſes. Tout cela ne la rebuta point, & ſon amour pour le Roi, ou pour la fortune, car je ne ſçai pas bien lequel, lui firent ſurmonter ces dificultés avec beaucoup de courage. Sa politique fut de ſe tenir toûjours dans le parti du Duc d'Yorck & de la France, & avec cela elle réüſſit ſi bien que juſques à la mort de Charles II. elle a été la favo-

rite

rite regnante, & quand je dirois juſques à l'exaltation du Roi Guillaume, je ne me tromperois gueres.

Elle eſt grande, bien faite, l'air & le port d'une Reine, elle a la plus belle bouche & les plus belles dents du monde, ſon ſouſrire penêtre juſques au fond du cœur. Quand elle veut plaire, c'eſt une perſonne toute aimable, le mal eſt qu'elle ne veut pas plaire à tous, & c'eſt ce qui lui a attiré un ſi grand nombre d'envieux & de malveillans; ſon eſprit eſt ſi penêtrant qu'il eſt preſque impoſſible de lui rien déguyſer, elle découvre d'abord ce qu'on a dans le cœur: ſa paſſion dominante, ou plûtôt ſon idole c'eſt l'ambition, à qui elle a ſacrifié repos, plaiſirs, & honneur, & toutes choſes au monde. Comme elle ne reſpire que les honneurs, & qu'en effet elle a fait pendant pluſieurs années une figure conſiderable dans le monde, elle a pris un certain air de grandeur & d'importance, qu'elle ne quitera jamais. Rien n'eſt ſi fier encore aujourd'hui que cette femme. Je croi que la plus grande partie du tems elle s'imagine être ſous un dais, elle en eſt pourtant bien éloignée. La derniere

revolution d'Angleterre en fit une terrible dans ſes affaires, elle y perdit plus de cinquante mille écus de rente. Nonobſtant cela elle tint bonne contenance, s'imaginant bien que les choſes changeroient, & qu'en tout cas le Roi reconnoîtroit avec une groſſe penſion les ſervices qu'elle lui a rendus. Mais cette maxime n'eſt plus à la mode; il faut plumer la perdrix tandis qu'on la tient, car ſi une fois on la laiſſe échaper c'eſt en vain qu'on pretend y revenir. La Ducheſſe de Portsmouth, en eſt un bel exemple. Elle s'eſt miſe à dos toute l'Angleterre pour ſervir ſon Roi & ſa Patrie, & n'a perdu tous ſes biens que par la même raiſon. Cependant on l'a vûë dans la néceſſité vendre caroſſes, chevaux, & meubles, & ſe defaires de trois quarts de ſes gens, ſans lui dire voilà une penſion de mille piſtoles. Auſſi quand elle a reconnu le peu de fonds qu'elle y devoit faire, & qu'il n'y avoit aucune aparence de retour pour le Roi Jaques, elle a fort bien ſçû renvoyer ſon fils en Angleterre, qui s'eſt fait Huguenot pour ravoir ſon bien; & parce qu'avec tout cela on ne ſe ſeroit peut-être pas trop fié en

lui,

lui, il s'eſt marié avec la veuve du Lord Bellaſſis, qui eſt extremément riche, de ſorte que le voilà ſur un auſſi bon pied qu'auparavant, & je trouve qu'il a fort bien fait.

On me dira ſans doute que voilà une digreſſion bien longue: je l'avouë avec lui, & en recompence de ſon avis charitable, je veux bien lui en donner un autre, c'eſt que ſi celle-ci ne lui a pas plû, il peut dés à preſent jetter mon livre là; car je ſuis trompé où il en verra bien d'autres pareilles, je ne ſuis pas Hiſtorien de profeſſion, j'écris pour mon plaiſir, & quand il prend fantaiſie à ma plume de faire une promenade Politique ou Hiſtorique, je la laiſſe courir; ainſi on ne doit pas s'attendre à voir ici une Hiſtoire ſuivie pas à pas ſans interromption; imaginez-vous ſi vous voulez que ce ſont des Memoires. Je reviens au ſujet.

La Ducheſſe de Portsmouth contente d'elle-même plus qu'on ne peut dire, de ſe voir neceſſaire aux deſſeins d'un Grand Monarque, fit dés le ſoir cette réponce au Roi.

SIRE,

L'honneur que vôtre Majeſté me fait ſurpaſſe de bien loin mes eſperances & mon ambition. J'aurai deſormais quelque opinion de moi, puis que mon Roi, ne m'a pas jugée indigne de lui rendre mes tres-humbles ſervices, dans une occaſion même fort importante. Mais Sire j'oſe dire, à vôtre Majeſté qu'elle m'a rendu une entiere juſtice quand elle a creu que mon zelle & ma fidelité ſeroient à toute épreuve. Quoi que je ſois paſſée dans un païs étranger, je n'ai pourtant point oublié l'avantage que j'ai d'être née ſa ſujette, ni que ma mere, mon frere, & tous mes parens ſont encore dans ſon Royaume, & qu'enfin je lui dois toute ma fortune, puis que ce fut vôtre Majeſté elle même qui me donna au Roi, de qui j'ai l'hon-

l'honneur d'être aimée. Cet amour Sire, quelques charmes qu'il ait pour moi, ne m'a pourtant jamais renduë ſi glorieuſe, qu'aujourd'hui qu'il me procure les moyens de ſervir vôtre Majeſté; elle en jugera par l'ardeur avec laquelle je m'y porterai. Mais comme l'eſprit du Roi ne m'a pas paru juſques ici auſſi bien diſpoſé que je le ſouhaiterois, je ſupplie vôtre Majeſté de me donner un peu de loiſir, & me permettre de prendre mon tems. Il y a de certaines choſes qu'on ruine par trop de precipitation, & qu'on peut terminer heureuſement, en temporiſant un peu. Je penſe Sire, que celle-ci eſt de cette nature. Si dans un mauvais moment, j'allois faire une ouverture au Roi, & qu'il me defendit abſolument de lui en jamais parler, ne tomberois-je pas dans le malheur d'être inutile à vôtre Majeſté? ce qui ſeroit une douleur inconſolable pour moi. Ce n'eſt

pas que je croye qu'il le fit, mais enfin vôtre Majeſté elle-même avouë, que feu Madame de Glorieuſe memoire n'y pût réüſſir ; c'eſt pourquoi ſi vous me permettés, j'irai doucement en cette affaire, qui aura avec l'aide de Dieu une bonne fin, du moins je m'y employerai toute entiere. Je ſuis avec un tres profond reſpect, Sire, de vôtre Majeſté &c. De Londres le 14. Decembre 1670.

Elle écrivit enſuite celle-ci au Pere la Chaize.

Montrés Reverend Pere.

NE vous plaignez plus du peu d'occaſion où j'ai pris la liberté de vous demander des graces ; celle que vous venez de m'accorder en portant Sa Majeſté à m'honorer de ſes commandemens, eſt ſi grande que je vous en demeurerai toute ma vie obligée. Je ſerois même dans un violent

violent chagrin de n'être pas à lieu de m'en aquiter envers vous ; ſi je ne ſçavois que vous voulez toûjours qu'on vous ſoit redevable ſur ce chapitre... J'y conſens donc puis qu'il le faut, mais ſachés mon Tres Reverend Pere que ſi on pouvoit payer des ſervices auſſi grands que celui que vous me rendez aujourd'hui, par une extrême reconnoiſſance & une forte envie de tout faire pour ceux de qui on les a reçûs, je ne vous devrois rien.

Il n'eſt nullement beſoin mon Reverend Pere, de me propoſer de magnifiques recompenſes, pour m'obliger à faire mon devoir, dans la negociation que vous m'avez commiſe. Vous verrez par le compte exact que je vous rendrai de toutes mes demarches, que je mettrai tout en uſage pour y réüſſir, ſans autre motif que celui d'obeïr au Roi, & de le ſervir fidellement ; mais comme cette affaire demande beaucoup de

precaution, je croi qu'il eſt à propos de ſe hâter lentement, & de prendre adroitement le tems & l'occaſion; c'eſt la maniere dont j'ai reſolu de me conduire juſques à nouvel ordre. Je ſuis &c. De Londres ce 14. Decembre 1670.

Ces dépeches achevées elle fit partir inceſſamment un Courier, à qui elle en donna d'autres pour pretexte de ſon voyage, & couſut celle-ci elle-même dans la doublure de ſon juſt'aucorps ſous les armes en broderie qui y étoient.

Cependant elle ſondoit tous les jours l'eſprit du Roi ſur la propoſition qu'elle avoit à lui faire, & ne le trouvant pas ſi éloigné qu'elle avoit crû, elle attendoit avec impatience quelque occaſion favorable de lui parler ouvertement.

Elle ſe preſenta bien-tôt; le Roi avoit demandé au Parlement quelque argent, qu'on ne lui accorda pas; on crût que c'étoit pour l'employer en bâtiments, ce qui ne paroiſſoit pas être un ſujet raiſonnable. Le Roi ſe plai-

plaignoit fort de ce refus, & dit à Mylord Buckingam qu'on le traitoit en petit garçon, à qui on ne vouloit point donner d'argent, de crainte qu'il n'en fit un mauvaiſe uſage, & qu'il trouvoit cela tout-à-fait extraordinaire.

Cela n'étoit rien au prix d'un chagrin qu'il receut peu de jours aprés. Il y a dans Londres une certaine coûtume établie de tems immemorial, laquelle bien qu'abuſive & inſolente eſt ſi fort cherie du vulguaire, qu'il ſeroit tres dificile de la reprimer. C'eſt une licence que le peuple s'eſt donnée de chanter des injures à tous ceux qui paſſent ſur la Tamiſe, de quelque état & condition qu'ils ſoient, ſans en excepter même le Roi & la Reine, à qui on crie ſouvent mille vilenies ſans qu'ils ſoient en droit de s'en venger. Cela ne ſe fait que par jeu, & ne dure qu'autant qu'on eſt ſur l'eau, car du moment qu'on a mis pied à terre les injures ceſſent, & on rend à chacun le reſpect qui lui eſt dû. Ces manieres qui ſont beaucoup du genie Anglois, plaiſent à quantité de perſonnes de qualité, & j'ai oüi dire à des gens dignes de foi, qu'ils ont vû pluſieurs

fois

fois des Dames de la Cour avec des Seigneurs aller exprés ſe promener ſur l'eau le ſoir, & provoquer des Matelots & des porte-faix pour ſe faire bien dire des ſotiſes, aprés quoi elles s'en retournent chez elles contentes comme des Reines. Ce qu'il y a de mal c'eſt qu'on reproche auſſi bien le vrai que le faux, & que ſi cette canaille connoît quelqu'un dont la conduite ne lui agrée pas, elle lui dit ſes verités un peu plus franchement qu'il ne voudroit. Le Duc d'Yorck & la Ducheſſe de Portsmouth avoient eu ſouvent ce déplaiſir, auſſi ne s'y expoſoient-ils que le moins qu'ils pouvoient. A l'égard du Roi on ne lui diſoit ordinairement rien qui le pût fâcher, au contraire quand il paſſoit on crioit plus ſouvant houzaye * qu'autrement. Il n'y eut que dans la rencontre dont je veux parler. Il étoit dans ſa Barge avec la Ducheſſe de Portsmouth ; on cria auſſi-tôt à la putain, & paſſant plus avant on leur demanda s'ils venoient de ſe divertir, ou s'ils y alloient, & ſi ce n'étoit pas eux qu'on avoit vû peu auparavant chez

1671.

* *Honzaye, cri d'allegreſſe des Anglois qui revient au vive le Roi des François.*

chez un tel Chirurgien qui ſe faiſoient traiter. Juſques là le Roi prit la choſe en raillerie ; mais le malheur ayant voulu qu'ils vinſſent à lui demander combien le Parlement lui avoit donné pour faire bâtir ſon Palais, & en quel endroit il vouloit le faire élever, ſi ce ſeroit à Londres ou à Windzor, & mille autres impertinences de cette nature, il ne pût retenir ſa colere : par bleu, dit-il, il faut qu'un Roi ſoit bien malheureux, d'être obligé de ſouffrir de telles inſolences, je ne ſçais ce qui me retient que je ne faſſe faire main baſſe ſur toute cette canaille. La Ducheſſe lui dit fort à propos que ce n'étoit pas contre ces miſerables qu'il devoit ſe fâcher, mais contre le Parlement qui donnoit lieu à cela, & qui pretendoit viſiblement le tenir en tutelle. Elle lui redit la même choſe le ſoir chez elle, & le Roi lui répondit qu'il étoit vrai, qu'il commençoit à s'en apercevoir, & qu'il y donneroit bon ordre. Il lui dit encore qu'il vouloit caſſer ſon Parlement, & en convoquer un autre qui connût un peu mieux ſon devoir. Sire, lui repartit la Ducheſſe, il paroit que vôtre Majeſté n'a pas bien conſideré la grandeur

du mal, puisqu'elle y veut apporter des remedes ſi foibles. Toute l'Angleterre dont le Parlement ne fait qu'une partie, eſt animée d'un même eſprit qui ne regnera pas moins dans celui que vous convoquerez que dans celui-ci. Il faut aller au fonds du mal, & le couper par la racine, autrement ce n'eſt rien faire. Elle lui repreſenta en ſuite que tandis que ſon Parlement ſe ſentiroit ſoutenu par les Hollandois, & le verroit lui deſtitué de ſecours & ſans traité particulier avec aucun Prince, il étoit ſûr qu'ils le maîtriſeroyent toûjours de plus en plus, & donneroient enfin des bornes ſi étroites à ſon Authorité, que quand il voudroit s'en relever il ne ſeroit plus tems. Le Roi qui étoit dans ſon quart d'heure de perſuaſion, tomba fort dans le ſentiment de la Ducheſſe, & lui repliqua, qu'il ne craignoit que trop que la choſe n'arrivât ainſi, & qu'il étoit bien faché de n'avoir pas écouté les propoſitions que ſa ſœur étoit venuë lui faire à Douvres de la part du Roi de France. Il eſt certain répondit la Ducheſſe, que c'eſt le Prince du monde aujourd'hui de qui l'alliance ſeroit plus avantageuſe

geuſe à vôtre Majeſté ; il vous aime, il a interêt en vôtre gloire : il eſt puiſſant & le ſeul en état d'abattre & d'abimer les Hollandois, que vous devés regarder comme les ſeuls obſtacles à la grandeur de vôtre Majeſté. Le Roi l'écoutoit toûjours d'une maniere à lui faire croire que ce diſcours ne lui déplaiſoit nullement ; de ſorte que la Ducheſſe, aprés beaucoup d'autres pareils diſcours lui declara enfin, que le Pere de Carné qui étoit venu dans le Royaume, en qualité de Miſſionnaire, lui avoit une fois dit que le Roi ſon Maître étoit dans un extrême deplaiſir de ce que Sa Majeſté n'avoit pas voulu accepter ſon alliance, qu'il prevoyoit avec douleur les maux infaillibles que ce refus lui attireroit, & que ce Pere avoit eu ordre même de l'engager à en parler à Sa Majeſté ; mais que la crainte de lui déplaire lui avoit toûjours fermé la bouche, & non pas ſans repugnance, cette affaire lui paroiſſant tres bonne. Le Roi l'interrompit là-deſſus & lui demanda ou étoit ce Pere, qu'il ſeroit bien aiſe de le voir. Le jour ſuivant elle le fit venir & le Roi lui parla fort long-tems. Elle le preſenta

auſſi

auſſi au Duc d'York, qui lui fit beaucoup d'amitié, & lui promit de s'employer de ſon mieux auprés du Roi, ſi bien que pour faire court la Ducheſſe de Portsmouth eut permiſſion décrire au Roi, & de lui dire que Sa Majeſté Britannique étoit diſpoſée à traiter avec lui une ferme & bonne alliance, dés qu'il auroit envoyé quelqu'un pour cela. Le Roi nomma ſon Ambaſſadeur à qui il donna plain pouvoir, & le traité fut conclu entr'eux chez la Ducheſſe de Portsmouth, laquelle y eut la meilleure part. Les conditions furent que le Roi payeroit toutes les depences de l'armée navalle, dont on feroit un état, & donneroit quatre millions d'avance: Que cependant pour ſubvenir aux autres frais, Sa Majeſté Britannique commenceroit la guerre par une irruption ſur le Convoi de Smirne où il trouveroit pluſieurs millions; & qu'en même tems le Roi entreroit en Hollande à la tête de cent mille hommes. L'execution ſuivit le projet de point en point, & les bons Hollandois qui voyoient le Roi d'Angleterre armer puiſſamment ſur Mer, & ne pouvoient douter que ce ne fut

con-

contr'eux, puis que vraiſemblablement ce n'étoit pas contre la France, ne ſe le perſuaderent neanmoins que lors qu'ils l'éprouverent ſenſiblement. Ils avoient toûjours creu que cela ne tendoit tout au plus qu'a tirer quelque argent d'eux, ou au retabliſſement du Prince d'Orange dont ils n'étoient pas trop éloignés d'eux-mêmes; de ſorte que ſans faire autre mouvement, ils attendirent tranquilement tout le fort de leurs ennemis, dont peu s'en fallut qu'ils ne fuſſent accablés. Ils reconnurent alors qu'il ne ſuffit pas qu'un Prince n'ait aucune juſte occaſion de guerre, pour ne devoir rien apprehender de ſon côté, & qu'il ne faut jamais ſe repoſer ſi profondement la foi des traités qu'on n'ait toûjours des forces pour s'oppoſer à ſes progrez, au cas qu'il veille rompre la paix; &, pour me ſervir d'un commun proverbe, qu'on ne doit ſe confier beaucoup ſur ſon voiſin qu'en l'obſervant de prés. Mais allez prêcher cette politique à des gens qui aiment le repos plus que leur propre vie, & qui parce qu'ils ont renoncé aux conquêtes ſont toujours prêts à ſe perſuader que les autres ſont de même. Enfin

cette

cette confiance leur couta cher, car le Roi d'Angleterre ne ſe fut pas plûtôt jetté ſur le convoi de Smirne que le Roi porta la terreur & l'effroi par toute la Hollande. Il prit Maſtricht, Graves, Nimegue, & pouſſa juſques à Utrecht, d'où il ne voyoit plus qu'un coin de terre à ſubjuguer. Il exerça
1672. dans cette Ville tous les droits de Souveraineté, changea les Magiſtrats, fit battre monnoye, & y reçeut une ſuperbe Ambaſſade d'Angleterre: ce furent le Duc de Buckingham, & les Lords Arlington, & Halifax, qui vinrent de la part de Sa Majeſté Britannique. Le Pere la Chaize voyant tout cela triomphoit & demandoit quelquesfois au Roi d'un air ſatisfait, s'il prendroit une autrefois de ſes conſeils.

Il avoit auſſi des Emiſſaires dans toutes les Cours Catholiques, particulierement auprés de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, aux oreilles de qui ils ſoufloient tous les jours que le Roi n'avoit autre but dans cette guerre que l'extirpation de l'hereſie, qu'il alloit attaquer & combatre juſques dans ſes retranchemens, & entre les bras de ſes plus redoutables defenſeurs,

qui

qui étoient les Anglois & des Hollandois, que par une grace toute visible de Dieu, on avoit trouvé moyen de desunir, & qui travailloient eux-mêmes à se détruire ; qu'on devoit reconnoître en cela le doit de Dieu, & cette divine fureur qui contraignit jadis les ennemis du peuple d'Israël de se poignarder les uns les autres.

L'Empereur qui est un Prince bon & tres Catholique, croyoit pieusement ce que les Jesuites lui contoient, & se faisant un cas de conscience fort grand, de s'opposer à des armes si saintes, demeuroit dans une lethargie qui surprenoit tout le monde, & se chauffoit au feu qui devoroit la maison de son voisin, sans songer au peril qui menaçoit la sienne.

Enfin l'Electeur de Brandebourg Prince sage & courageux, ne pût plus long-tems être spectateur, dans une querelle qui le regardoit de si prés. Il tira l'épée le premier pour secourir la pauvre Hollande aux abois, & sçût si vivement representer à l'Empereur, les consequences terribles des Victoires du Roi, qu'il l'obligea aussi à se declarer, & envoyer sur le Rhin une bonne armée, sous la conduite du

Com-

Comte de Montecuculi, avec ordre de ſe joindre à l'Electeur de Brandebourg, pour donner combat à Mr. de Turenne, aprés l'avoir bien fatigué, ce qui auroit conſiderablement affoibli les forces du Roi, & l'auroit mis dans la neceſſité de quitter ſes conquêtes, pour venir deffendre ſon propre pays. Cette reſolution de l'Empereur à laquelle il ne s'attendoit pas, l'embaraſſa extrement, car le Pere la Chaize lui avoit toûjours promis le contraire, & lui en témoigna même ſon chagrin; mais le Pere le conſola en l'aſſeurant qu'il avoit un ſecret infaillible de le tirer de la campagne ſans coup ferir; comme il fit en falſifiant un ordre ſecret de l'Empereur au Comte de Montecuculi, qui lui deffendoit poſitivement de ſe joindre à l'Armée de l'Electeur, quelques commandemens qu'il receut au contraire, à moins qu'ils ne portaſſent une revocation formelle & ſpecifiée de celui-ci, & voici comment il s'y prit.

Du tems qu'il demeuroit à Rome il avoit eu pour frere Compagnon un certain Italien, nommé Franciſco Pironi, Graveur, habile homme de ſon mêtier, & au reſte le plus fourbe

coquin

coquin que jamais la terre ait porté. Il s'en étoit ſervi en pluſieurs occaſions où il avoit fait voir ſon adreſſe, & ſon induſtrie, tellement qu'il le jugea capable de lui gagner beaucoup de creatures parmi les Jeſuites en Allemagne, où il l'envoya pour ce ſeul deſſein. Pironni s'aquita ſi bien de ſa commiſſion, que par ſes intrigues le Pere la Chaize eut ſes meilleures correſpondances à Vienne, & ce fut à lui-même qu'il eut recours pour contrefaire l'ordre dont je viens de parler. On trouva le moyen de lui remettre en main quelque patente où étoit le ſceau & le ſeing de Sa Majeſté Imperiale, qu'il imita ſi parfaitement & l'un & l'autre, que l'Empereur même s'y ſeroit trompé. Auſſi le Comte Montecuculli qui avoit encouru ſon indignation par ſes refus reïterés de ſe joindre à l'Armée Electorale, fut-il entierement juſtifié, quand il la lui eut fait voir. Ce miſerable avoit gravé le ſceau ſur un cachet de la même grandeur, & le ſeing au bas d'une grande planche de cuivre, qui étant appliquée ſur le papier, le couvroit tout entier, en ſorte qu'il étoit im-

poſſible de reconnoître la fourberie, quoi qu'on en eût été prévenu. Cela fait & l'ordre bien écrit au-deſſus du ſeing, on lui fit faire un habit de Courier, & il le porta lui-même au Comte, aprés quoi il revint à ſon Couvent où on n'avoit garde de le venir chercher. Voilà quelle fut la cauſe cette année là du peu de ſuccez des armes Imperiales ſur le Rhin, & ſi le Prince d'Orange tout jeune qu'il étoit, n'avoit pas eu la prudence, au lieu de s'amuſer à faire trente ſieges l'un aprés l'autre, de venir directement à Bonn qu'il prit, & d'ouvrir le paſſage de la Flandre aux Allemans, qu'il mit en état par là de faire une puiſſante diverſion, nous avions tout lieu d'eſperer que le reſte des ſept Provinces ſuccomberoit bien-tôt; mais cette démarche du Prince digne d'un Scipion, rompit tellement les meſures, qu'on fut obligé de tout abandonner, à la reſerve de Maſtricht & Graves.

Comme un malheur ne vient point ſans l'autre, il arriva que le Parlement d'Angleterre, voyant la fortune changer reprit courage, & pré-

préſenta pluſieurs adreſſes à Sa Majeſté Brittannique, qui ne pût ſe diſpenſer de faire la Paix avec la Hollande malgré qu'il en eût. Il écrivit auparavant au Roi, & lui marqua l'extréme repugnance qu'il avoit à cette Paix, à laquelle il étoit neceſſité par ſes Sujets. Je pourrois raporter pluſieurs copies de lettres écrites à ce ſujet, mais ſans allonger inutilement l'hiſtoire, celle-ci ſuffira, elle eſt de la Ducheſſe de Portsmouth au Pere la Chaize.

Mon tres R. P.

IL y a peu de jours que le Roi d'Angleterre fut contraint de ſigner une Paix qui lui donne bien du déplaiſir. Je ne ſçai ce que Sa Majeſté en aura penſé par delà, mais je ne puis m'empêcher de dire, qu'en verité elle lui doit ſçavoir bon gré de la peine

qu'il a euë à s'y reſoudre. Il a reculé juſques à la fin, & n'y auroit ſans doute jamais conſenti, s'il n'avoit eu des avis tres fidelles que le Prince d'Orange voyant la Hollande evacuée & libre, commençoit à prêter l'oreille aux propoſitions du Parlement, qui comme ſçait vôtre Reverence l'avoit appellé dans le Royaume. Nous nous étions perſuadés juſques ici que ſa grande jeuneſſe qui ne ſemble gueres être propre aux entrepriſes hautes, jointe avec ſon équité naturelle, & ſon averſion pour la brouillerie, ne lui permettroient pas de rien écouter de ce côté là, mais nous avons apris, que s'il n'étoit pas encore bien reſolu du

moins

moins balançoit-il beaucoup, & que les Etats ne desaprouvoient pas non plus cette descente, qui dans le fond seroit le plus avantageux parti qu'ils pussent prendre.

La nouvelle de son irresolution a donc determiné entierement le Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit pas avec prudence attendre jusques dans le cœur de ses Etats, le seul ennemi qu'il doive craindre. Une semblable revolution auroit même engagé Sa Majesté à une diversion qui n'auroit pû que lui être tres-préjudiciable, au lieu que presentement il pourra se rendre Mediateur, & procurer à Sa Majesté une Paix avantageuse, si elle le juge à propos,

ſinon, lui rendre ſous main tous les ſervices poſſibles. Vôtre Reverence peut en aſſeurer le Roi. Sa Majeſté Brittannique m'ayant ordonné de vous mander, que nonobſtant la Paix forcée qu'il a faite, il ne ſe départira jamais de l'Alliance qu'il a contractée avec lui, ni de ſes interêts, qu'il regarde comme les ſiens propres. Il en a donné une preuve convainquante dans la fermeté avec laquelle il a rejetté les adreſſes qui lui ont été preſentées pour demander la revocation de l'Edit, qu'il donna il y a quelque tems à vôtre priere, en faveur des Nonconformiſtes, ſous lequel titre il a pris ſoin de proteger les Catholiques & leurs aſſemblées.

blées. Il le fera à l'avenir tant qu'il pourra, c'eſt de quoi vôtre Reverence doit être perſuadée. Je ſuis &c.

Le Roi qui ne pouvoit avoir un Mediateur plus favorable que Sa Majeſté Brittannique, conſentit volontiers à lui remettre ſes interêts, & le Chevalier Temple fut envoyé aux Etats pour leur propoſer ſa Mediation, qu'ils accepterent d'abord. L'Eſpagne & l'Empire ſe rendirent plus difficiles, & le Prince d'Orange de ſon côté qui ne s'accommodoit pas de la Paix, y fit naître toutes les difficultés qu'il pût imaginer, ce qui fit traîner la choſe en longueur. Il donna cette année la fameuſe Bataille de Senef contre le Prince de Condé, qu'il defia au combat pendant quinze jours, lequel ne ſe s'entant pas le plus fort en nombre, eut la moderation de ſe tenir dans ſes tranchées, juſques à ce qu'enfin le Prince d'Orange voyant qu'il n'étoit pas poſſible de le forcer décampa. Le Prince de 1674.

Condé qui connoiſſoit parfaitement bien les chemins étroits par où il devoit paſſer, le laiſſa aller juſques à ce qu'il jugea que l'avantgarde & le corps de bataille étoient paſſés ; alors il ſortit & donna ſur l'arriere-garde, qu'il defit entierement, & l'on peut dire que s'il eût été aſſez maître de lui pour s'en tenir là, l'honneur de la victoire lui fut demeuré tout entier. Mais il avoit trop long-tems reſiſté à cette chaleur martiale qui le ſolicitoit ſans ceſſe à donner ; & comme un torrent qui ſe trouve arrêté quelques jours par une digue, n'en eſt que plus terrible & plus violent quand il vient à la rompre, ainſi l'ardeur guerriere de ce Prince qui avoit été retenuë par ſa prudence pendant quinze jours, ne ſe vit pas plûtôt en liberté, que dominant à ſon tour, elle l'emporta beaucoup plus loin qu'il n'étoit à propos, & lui fit perdre la meilleure partie de l'avantage qu'il avoit gagné dans cette journée. car ayant penetré juſques au delà de ces defilés dans la plaine, il trouva toute l'Armée en bataille dans un tres bel ordre, & qui le receut ſi courageuſe-

geuſement que le combat ayant recommencé de plus belle, il perdit prés de 15000. hommes, & fut enfin contraint de ſe retirer, en danger d'être pourſuivi, ſi la nuit ne l'eût mis à couvert.

L'année ſuivante Mr. de Turenne fut tué dans le tems qu'il croyoit ſi bien tenir le Comte de Montecuculi qu'il ne lui dût pas échaper. Mr. le Prince quitta l'armée de Flandres pour aller remplir ſa place, & laiſſa le commandement à Mr. de Luxembourg qui ſe menagea ſi bien que le Prince d'Orange ne le pût jamais forcer au combat; ſeulement il prit Binch & le raſa. 1675.

Sur la fin de l'année 76. le Congré s'ouvrit à Nimegue pour y traiter de la paix. Il y vint des Plenipotentiaires de l'Empereur, de tous les Electeurs de Lorraine, de Hannover, de Suëde, de Dannemarc, de France, d'Hollande, & d'Angleterre qui étoit la Mediatrice, ce qui forma une des plus belles aſſemblées qu'on puiſſe voir. Cependant on paſſa des années entieres à regler les preliminaires, pendant quoi la guerre ſe faiſoit fortement & toûjours à l'avantage du Roi, car il prit Condé, 1676.

Bouchain, Valenciennes, Cambrai, & gagna la Bataille de Caſſel qui fut ſuivie de la priſe de Saint Omer.

Ces heureux ſuccez allarmerent le Parlement d'Angleterre & l'obligerent de demander la guerre à Sa Majeſté Britannique, d'une maniere à lui faire comprendre qu'il devoit s'y reſoudre. Pour cet effet ils lui preſenterent deux adreſſes, lui repreſentant la neceſſité qu'il y avoit de s'oppoſer à ce torrent de conquêtes, particulierement dans la Flandres, le ſuppliant de faire une ligue offen-
1677. ſive avec les Hollendois. Ces inſtances deplaiſoient beaucoup au Roi, qui ne craignoit rien tant, que d'être obligé d'en venir là, mais enfin le mariage de ſa niepce s'étant fait avec le Prince d'Orange force lui fut de montrer de ſon mieux un beau ſemblant, de maniere qu'aprés avoir eu de grandes conferences avec lui ſur le ſujet de la Paix, il agrea les adreſſes de ſon Parlement, & promit de declarer la guerre à la France, au cas qu'elle ſe rendit trop difficile. On delivra des commiſſions pour faire vint mille hommes, & les levées ſe

firent

firent avec tant de facilité qu'au bout de ſix ſemaines elle furent en état, tant les Anglois ſouhaitoient cette guerre.

La Ducheſſe de Portsmouth rendoit cependant compte de tout au Pere la Chaize, qui ne ſachant plus quelle piece y coudre dit au Roi qu'il étoit tems plus que jamais de faire agir les Finances, & que l'or avoit de merveilleux attraits pour le Roi d'Angleterre. La Ducheſſe fut dont chargée de repreſenter vivement à ce Prince, les raiſons qui l'engageoient à ne ſe pas declarer contre le Roi de France ſon bon ami, & le ſeul en état de le ſecourir dans un beſoin: Que c'étoit une méchante politique de rompre entierement avec lui, malgré ſes promeſſes ſi ſouvent reiterées, pour complaire à ſon Parlement qui n'étoit point du tout en état de remuër, & qu'il alloit par cette demarche ruiner tout d'un coup ce qu'il avoit fait avec beaucoup de peine pour l'Interêt de la Religion, & le ſien propre pendant pluſieurs années, ſans conter qu'il perdroit la gloire d'être le mediateur & preſque l'arbitre dans une des plus importan- 1678.

tes guerres qu'on eût veuës depuis long-tems, & laiſſeroit cet avantage à quelque petit Prince de qui il ſeroit en ſuite obligé de briguer la faveur.

La Ducheſſe eut ordre auſſi de lui offrir douze millions au bout de ce raiſonnement, afin de lui donner plus de force & de poids.

Comme la machine étoit fort bien imaginée, elle eût ſon effect; le Roi ſe laiſſa perſuader, & dit même fort à propos à la Ducheſſe, qu'elle étoit la perſonne du monde qui raiſonnoit le plus juſte & le plus agreablement ſur toutes choſes. Il ne fut plus queſtion que de rompre le projet de guerre, à quelque prix que ce fut, & le moyen qu'elle en trouvât fut de gagner quelques Membres des communes, qui lors que le Roi demanda de l'argent pour l'entrêtien des troupes, propoſerent, & s'obſtinerent de ne lui en point donner, qu'auparavant il n'eut donné ſatisfaction ſur les affaires de la Religion. Le Roi fit mine d'être fort irrité de cette reſolution, dont il ſe felicitoit dans l'ame, puis que ce fut le plus beau pretexte du monde pour ſe diſpenſer de faire la guerre.

Avec

Avec tout cela Sa Majeſté qui craignoit que le Roi d'Angleterre ne fut enfin contraint d'y entrer malgré lui, comme il y avoit bien de l'apparence, vû même qu'il n'avoit pû éviter de faire un traité authentique avec les Etats, ſe re- 1679.
ſolut à la paix qu'elle conclut avec la Hollande en particulier, ne doutant point que quand elle ſeroit ſeparée de la ligue, les autres ne vinſſent facilement à Jubé.

Par ce traité le Roi s'obligea de rendre ſix Places en Flandre aux Eſpagnols, & de les évacuer 14 jours aprés qu'il ſeroit ſigné. L'Empereur, & les autres Alliez ſe plaignoient hautement de la Hollande, qui les abandonnoit ainſi, eux qui n'étoient entrés en guerre que pour l'amour d'elle. Ce qui obligea le Roi d'envoyer Mr. de Luxembourg faire le ſiege de Mons, pour intimider les Etats & les empêcher de changer de reſolution; & en même tems il leur fit dire qu'il n'évacueroit point les places qu'auparavant on ne ſe fût engagé à faire donner ſatisfaction au Roi de Suede ſon Allié par l'Electeur de Brandebourg; mais ce n'étoit qu'une feinte pour ſe

procurer

procurer la paix avec ſeureté ; car le jour de l'échéance étant venu, les Ambaſſadeurs du Roi declarerent à ceux de Hollande, qu'ils conſentiroient d'évacuer les places, de façon que ces Plenipotentiaires n'ayant pas le temps d'écrire ni aux Provinces ni aux Etats pour avoir de nouvelles inſtructions, prefererent la paix à la guerre dans cette preſſante conjoncture ; car les Miniſtres du Roi ne leur donnoient que la ſeule étenduë du jour, pour ſe determiner, aprés quoi ils declaroient de ſe retirer, & de n'entrer plus dans aucune negociation.

La paix fut donc concluë & ſignée, en conſequence les ſix places dont on étoit convenu furent évacuées. La ligue ainſi diviſée, tous les alliez furent contraints de traiter auſſi, dont on eut même aſſez bon marché, & le pauvre Electeur de Brandebourg, qui s'étoit porté ſi genereuſement dans cette guerre demeura le dernier, & le ſeul à ſoûtenir le poids des armes du Roi, mais la partie n'étant pas égale il fut obligé de traiter auſſi & de rendre à la Suede tout ce qu'il avoit pris ſur elle.

Ainſi

Ainſi finit cette Guerre qui avoit été fomentée & produite par les inſtigations du Pere la Chaiſe, lequel ne vit pas plûtôt l'Europe tranquile de ce côté là, qu'il travailla de tout ſon pouvoir, à la troubler par un autre endroit, tant il eſt vrai que ce perturbateur ne trouve ſon repos que dans la perte de celui des autres, & ſes plaiſirs que dans leurs maux. Jamais il n'a été ſi guai ni ſi content, que lors qu'aprés avoir allumé le feu aux quatre coins du monde, il a pû ſe dire à lui même, *hoc eſt opus tuum; voila ton ouvrage.* Cet homme étant fait de la maniere que je viens de dire, on ne doit pas s'etonner des malheurs & des diviſions, qu'on a veu juſques ici régner dans les Etats, & tandis qu'il vivra, on ne doit attendre de lui que des noirceurs pareilles.

Juſques à l'année 73 il s'étoit borné à troubler les Etats ſouverains, & à perſecuter les huguenots, les Janſeniſtes, & pluſieurs gens de bien & d'honneur; mais ces crimes ne lui paroiſſant pas aſſés éclatants pour un ſcelerat de ſa diſtinction, il reſolut de s'attaquer au Saint Pere & à l'Egliſe même, à qui il voulut faire ſentir

qu'il étoit deſtiné pour étre le fleau du genre humain.

Je laiſſe à part pour cette heure les noirs attentats & les revolutions tragiques qu'il rouloit dans ſon ſein dés ce tems là, & qu'on a veuës éclater depuis peu ; j'en parlerai dans la ſuite. Quant à preſent l'ordre du tems m'engage à traiter de la Regale qu'il a enfin établie ſur la ruïne des libertés de tant de belles & anciennes Egliſes, ſans étre touché des malheurs deplorables qu'elle a trainé aprés elle ; mais comment en auroit-il été touché, puis que c'étoit ces mêmes malheurs qu'il ſe propoſoit pour but.

La Regale eſt le droit que les Rois de France ont de nommer aux benefices vacquans, & de joüir des revenus pendant la viduité ; on prétend, qu'il eſt fondé en coûtume, & que dans les premiers ſiecles du Chriſtianiſme, en France, nos Rois choiſiſſoient les Eveques à leur gré ; mais quoi qu'il en ſoit, il eſt toûjours ſur que les Conciles de Conſtance & de Baſle, deſquels la Pragmatique Sanction fut tirée, ſtatuerent autrement la maniere d'y pourvoir, & decreterent que ce ſeroit le Clergé & le peuple, qui éliroit à l'advenir leurs Paſteurs

&

& leurs Evêques, & qu'ils ſeroient auſſi-tôt ſacrés & ordonnés par le metropolitain & les autres Evêques de la Province Eccleſiaſtique, ſans qu'il fut beſoin d'aller à Rome, aprés quoi ils diſpoſeroient des benefices inferieurs qui ſe trouveroient dans l'etenduë du Dioceſe ou de la Paroiſſe.

Or comme cette Pragmatique étoit également onereuſe, aux Papes & aux Rois, le Pape Leon dix & le Roi François premier traiterent enſemble, & firent un concordat par lequel la nomination aux benefices, avec la diſpoſition des revenus pendant la viduité, devoit apartenir à la Couronne. Et la devolution, la prévention & le droit d'admettre les reſignations en faveur au Pape; de ſorte que pour dire les choſes telles qu'elles ſont, ils partagerent enſemble les depouilles de la pauvre Egliſe de Dieu. Voila en bref l'origine & l'etenduë de ce droit, qui ne va pas au delà des terres & Provinces qui étoient ſous la domination Françoiſe, lors du Concordat; car depuis ce tems là il en eſt venu pluſieurs à la Couronne qui n'y ſont point ſujettes, non plus que certaines congregations, comme celle de Saint

Maur, Saint Francois, & S. Dominique &c. Le Concile general de Lion a même decidé, expreſſement là-deſſus ; & voulant prevenir les abus qui pouroient ſuivre, il defendit d'introduire la Regale dans les Egliſes où elle n'étoit point en uſage ; & les libertés de ces Egliſes avoient été depuis reconnuës & confirmées par pluſieurs ordonnances, arrets & declarations, des Rois Philipe le Bel quatriéme du nom, Philipe de Valois, Louis douze, Henri quatre, & Louis treize, leſquels ſe conſervent dans la Chambre des Comptes de Paris. Cependant comme c'eſt un des plus beaux fleurons de la Couronne, le Cardinal de Richelieu qui a le premier jetté les fondements de la grandeur où elle eſt aujourd'hui, avoit compris dans ſes projets celui de l'etendre par toute la Monarchie. En éfet dés l'année 37, il commença l'inſtance generale de la Regale au Conſeil du Roi, où il fut rendu un arrêt le 6. Octobre qui ordonnoit aux Evêques & Archevêques pretendant être exempts du droit de Regale, d'envoyer au greffe du Conſeil les titres ſur quoi ils ſe fondoient, & qui accordoit ſurſeance des procés

meus ou à mouvoir dans leurs dioceſes à cette occaſion. Les Sindics des Provinces, de Languedoc, Guienne, Provence & Dauphiné, toutes quatre Independantes, ſatisfirent auſſitôt à cet ordre, en proteſtant neantmoins, que par cette procedure ils ne pretendoient point préjudicier aux libertés de ces Provinces qui n'étoient point obligées à raporter aucuns enſeignements, attendu que ce n'étoient point des Privileges ou immunités acordées par les Rois, mais des libertés & franchiſes plus anciennes que la Monarchie même, & avec leſquelles elles étoient venuës ſous ſa domination; & qu'ainſi ce qu'ils en faiſoient n'étoit que pour marquer leur obeiſſance, & leur reſpect à S. M. Cette afaire; bien qu'elle ne fuſt pas tout à fait abandonnée traina pourtant juſques à l'année 73 que le Pere la Chaiſe l'Autheur de tous les malheurs de la Chrêtienté mit en l'eſprit du Roi de remuër cette pierre, ſous laquelle il y avoit un ſerpent venimeux; mais comme ce Machiaveliſte ſçait que le plus ſûr moyen de plaire aux Princes, eſt de leur procurer quelque advantage temporel, il ne ſe ſoucia point à quel prix ce pût-être. D'ailleurs il

craignoit que la guerre dans laquelle il avoit engagé. Sa Maj. ne prit une mauvaiſe ſuite, & chercha à ſe rendre neceſſaire par un autre endroit pour prevenir ainſi une diſgrace aſſés aparente.

Le Roi finit donc en ce tems l'inſtance generale par un Edit du mois de Fevrier qui porte, que le Roi de-

Année 1673. „ clare le droit de Regale étre inalienable & impreſcriptible, & „ lui apartenir univerſellement dans „ touts les Evêchés & Archevêchés „ de ſon Royaume, Terres & Païs „ de ſon obeïſſance, à la reſerve ſeulement de ceux qui en ſont exemps „ à titre onereux; en conſequence „ ordonne Sa Majeſté que les Evêques & Archevêques ſoient tenus „ dans deux mois, du jour du ſerment de fidelité qu'ils preſteront, „ d'obtenir des letres patentes de mainlevée & les faire enregitrer, en la „ Chambre des Comtes de Paris, & „ que ceux qui ont prêté le ferment „ de fidelité ci-devant & n'ont pas „ obtenu leſdites lettres de mainlevée, ſoient tenus de les obtenir & „ de les faire enregitrer, dans deux „ mois, en ladite Chambre des Comtes, aprés leſquels & faute d'y ſa-

„ tis-

„ tisfaire dans le dit tems, & icelui
„ paſſé, les benefices ſujets au droit
„ de Regale, & dependants de leurs
„ collation, ſeront declarés vacants,
„ & impetrables en Regale.

Et par une autre declaration du même mois de Fevrier, Sa Majeſté, en execution de la precedente authoriſe un état contenant le Reglement des droits qui ſeront payés à l'advenir à la Chambre des Comtes, par les Archevêques & Evêques des Provinces de Languedoc, Dauphiné, Guienne, & Provence, pour l'enregiſtrement des lettres de mainlevée, qu'ils ſeront tenus d'obtenir.

Cette declaration qui fut donnée à l'inſtance des Conſeils pernicieux du Confeſſeur, comme je l'ai déja dit, fut la pomme de diſcorde qui diviſa tout le Clergé de France, & la boëte de Pandore, d'ou ſortit tant de maux qui ont comme accablé l'Europe depuis prês de vint années, ouvrage digne de ſon Autheur, & qu'il regarde ſans doute du même œil dont Neron voyoit autrefois le feu qu'il avoit lui même allumé dans Rome.

La plus grande partie des Prelats & des Evêques de Cour, gens devoués à l'ambition & à leurs plaiſirs, obeïrent

ſans murmurer, & ayant obtenu des letres de mainlevée, qu'on leur ordonnoit de prendre, les firent enregiſtrer avec leur ſerment de fidelité. Quelques autres auſſi parmi leſquels les Evêques de Cahors, d'Aleth, & de Pamiers, ſe diſtinguerent fort, ne le firent point, conſiderant que ce ſeroit donner un conſentement tacite aux pretentions du Roi, ou pour mieux dire de ſes Miniſtres, qui étoient tout à fait injuſtes; ſur cela la Cour envoya à chacun de ces Evêques, des Eccleſiaſtiques pourveus en Regale de quelques benefices de leur Cathedrale, qui étoient poſſedés canoniquement & depuis longues années par des titulaires legitimes; & ſur le refus que les Chapitres firent de les recevoir, ils ſe firent mettre de force en poſſeſſion. Ces intruſions manifeſtes obligerent ces bons Prelats, dont les deux derniers étoient aagés de 70 ans, & avoient l'un trente huit & l'autre trente quatre ans d'Epiſcopat, pendant leſquels ils s'étoient rendus venerables par une pieté exemplaire, & une reſidence ſi aſſiduë, qu'on ne les vit jamais paroître à la Cour, ces intruſions di-je obligerent ces Prelats de donner des Ordonnances contre ces nouveaux pourvûs, &

dé-

décrire en ſuite pluſieurs lettres reïterées au Roi, à Monſr. le Cardinal de Bonſi, & Monſr. l'Archevêque de Paris; ils écrivirent auſſi à l'aſſemblée du Clergé qui s'ouvrit en ſeptante cinq, mais ils ne trouverent point les eſprits diſpoſés en leur faveur, & le Clergé rejetta leurs plaintes ſans vouloir connoitre de cette afaire. Ils n'en devoient gueres eſperer autre choſe, puis que l'Archevêque de Paris qui étoit dés lors lié d'interêts avec le Pere la Chaiſe, preſidoit dans cette aſſemblée, & que Monſr. le Cardinal de Bonſy Archevêque de Narbonne, & par conſequent le principal intereſſé, étoit auſſi entierement gagné, auſſi bien que les Evéques de Montpellier & de Beziers, qui étoient les deputés de cette Province. Auſſi leur manda-on que cette afaire ayant été decidée dans le Conſeil du Roi, ou même les Agents du Clergé avoient été preſents & conſentants, il étoit inutile de vouloir s'y oppoſer. Comme ſi les Agents avoient eu un pouvoir ſuffiſant pour annuller de leur authorité les droits ſacrés de tant d'Egliſes anciennes.

Sur la fin de cette année l'Evêque de Pamiers fut obligé de faire un voyage en Cour pour des afaires indiſpenſa-

bles, & la dignité d'Archidiacre de
Année ſon Egliſe Cathedrale, étant venuë
1675. vacante par la mort du dernier titulaire, le Pere la Chaiſe qui en eût advis, ayant deſſein de le ſurprendre, lui propoſa de lui faire donner les expeditions de ce benefice, en faveur d'un Prêtre qu'il aimoit beaucoup, & ſur lequel il ſe doutoit bien que ſon choix tomberoit. Il lui offrit en même tems de lui expedier de ſemblables proviſions pour les autres benificiers de ſon Chapitre, qui n'en avoient point encore; à quoi le bon Evêque conſentit ſur l'heure; mais ayant depuis fait reflexion, aux conſequences qui s'en enſuivroient, & à l'engagement où il mettroit ſon Egliſe, il ne craignit point de ſe dedire, & fit declarer au pere qu'il ne pouvoit faire ce qu'il avoit ſouhaité de lui. Ce fut un ſujet ſufiſant à cet hipocrite pour perſecuter ce St. Prelat à outrance. Il fit entendre au Roi que c'étoit un rebelle, un homme ſeditieux, qui n'avoit autre but que de revolter le Clergé, & tours ſes ſujets contre lui; de maniere que quelques proteſtations de fidelité, & quelques ſoumiſſions qu'il pût faire depuis au Roi, il ne le regarda jamais que comme un homme mal intentionné.

Quel-

Quelque grand credit que le Pere la Chaiſe eût dans l'aſſemblée du Clergé, quand il s'agiſſoit des droits du Roi, pour le ſoutien desquels il parloit librement, il ne pût neanmoins empêcher la reſolution unanime qu'on prit décrire une grande & ſcavante lettre, au nouveau Pontife Innocent onze, pour lui repreſenter les horreurs de la morale des caſuiſtes, & de la Doctrine de la probabilité, où elles ſont depeintes d'une maniere également forte & éloquente.

L'Archevêque de Paris qui eſt de cette Religion plus que les Jeſuites mêmes, s'y opoſa bien, tant par ſon interêt particulier qu'en conſideration de la Societé; mais cela ne ſervit de rien, & le formulaire de la lettre fut envoyée à touts les Prelats, pour le leur faire ſigner. l'Evêque d'Aleth le receut un des premiers, & l'ayant examiné à fonds, il y trouva quelque choſe, qu'il croyoit être onereux à l'authorité Epiſcopale, qu'il reforma, auparavant de le ſigner, & de l'envoyer aux autres Evêques. Le Pere la Chaiſe ravi de cet incident, en donna advis à Sa Majeſté lui peignant la choſe avec les couleurs les plus noires, & lui faiſant entendre que ce n'étoit Année 1676.

rien moins qu'une cabale, qui tendoit à troubler l'Etat & à renouveler toutes conteſtations paſſées ; de ſorte que les Intendans de juſtice eurent ordre d'écrire aux Prelats de ne point ſigner cette lettre ſi elle leur étoit envoyée ; ce qui rompit toutes les meſures priſes là-deſſus, & laiſſa le triomphe entre les mains du Pere la Chaiſe, qui confina de ces Evêques. Il fit exiler les Chanoines qui voulurent tenir leur parti, & y en mit d'autres de force, malgré toutes leurs ordonnances Eccleſiaſtiques ; & comme il en vouloit particulierement à Monſieur l'Evêque de Pamiers, il lui fit ôter les revenus de ſon Egliſe, dont il ne ſe ſervoit que pour l'entretien des pauvres ; de façon qu'il tomba dans une fort grande néceſſité. Il écrivit ſur cela au Roi & ne gagna rien, parce que ſon eſprit étoit prevenu. Or comme le Pere la Chaize continuoit à faire expedier des brevets pour des canonicats dans le Chapitre de ſa Cathedrale qui étoit regulier, & qui cependant aloit devenir ſeculier par ces intruſions, & qui lui donnoit une vraye douleur, il ſe reſolut à lui écrire la lettre ſuivante.

Année 1679.

MON

MON CHER PERE.

IL y a déja long tems que j'avois fait deſſein de vous écrire, mais je croyois d'une part que cela ſeroit inutile, & d'ailleurs qu'on croiroit que je me plaindrois de vôtre conduite à mon égard, plustôt par le mouvement de quelque interêt particulier, ou de quelque mecontentement propre, que par un zelle de juſtice des droits de l'Egliſe. Néanmoins afin que Dieu ne me reproche pas que j'ay obmis aucun des moyens, que je connois pouvoir contribuër, au bon ſuccès de l'afaire, où je me trouve engagé par ſa providence, pour la liberté de ſon Epouſe, je me ſuis rendu à l'avis de mes amis, qui m'ont conſeillé de haſarder cette lettre, laiſſant à Dieu de la faire rêuſſir ſelon le deſſein de la même providence. Certes ſi j'avois quelque chagrin contre vous, ou contre vôtre Compagnie, j'ay trouvé aſſés d'occaſions, où il ſembloit que l'amour de la verité, & de la juſtice, même le bien public, m'obligeoient de me plaindre, & mes plaintes euſſent paru juſtes à touttes les perſonnes équitables; mais il me ſemble que l'humilité & la charité Chrêtienne, demandoient que je gardaſſe le ſilence, juſques à ce qu'une néceſſité in-

diſpenſable, m'obligeât de parler. La profeſſion d'être non ſeulement Chrêtien, mais encore Religieux, voudroit auſſi que quand bien vous, ou vôtre Compagnie, auriés eu quelque mécontentement de moi, vous ne vous en vengeaſſiés pas, au depens de la gloire de Dieu, & des interêts de ſon Egliſe. Vous vous ſouvenés bien mon tres cher Pere, que lors que j'eus le bien de vous voir à Paris, vous me diſiés, en parlant de cette troupe Eccleſiaſtique qui vous faiſoit la Cour pour obtenir des benefices, que c'étoient des loups beants; en quelle conſcience donc avés-vous pû faire donner à ces loups, ce qui étoit deſtiné pour un troupeau de brebis Innocentes. Vous n'avés pas même attendu que ces loups ouvriſſent la bouche, pour vous demander la proye que vous leur avés fait jetter; car comme les Canonicats de mon Egliſe Cathedrale, obligent à la vie reguliere, que Dieu m'avoit fait la grace de retablir dans mon Chapitre, par l'authorité du Saint Siege, avec celle du Roi, ceux qui ne deſirent les benefices que pour le revenu, n'auroient eu garde d'en briguer, qui obligent au vœu de pauvereté & à la vie commune, ſi vous ne les aviés prevenus, ſolicité & attirés par l'eſperance de procurer la ſecularisation de cette Egliſe.

Je

Je ſçai bien que le Pere Ferier avoit eu le même deſſein, touchant cette ſecularisation ; mais la dificulté qu'il y avoit trouvée du côté de Rome, & les opoſitions que les parties interreſſées & veritablement legitimes lui avoient faites, vous devoient aſſés faire connoître la volonté de Dieu ſur ce ſujet ; de ſorte que je ne puis comprendre ſur quels principes, vous deviés ſervir d'inſtrument à la deſtruction d'un œuvre, que vos propres confreres, dont le témoignage ne ſçauroit vous être ſuſpect en ceci, ont été obligés d'aprouver & de louër en pluſieurs rencontres, à cauſe de la gloire que Dieu en retire & de l'edification qui en revient à l'Egliſe. Je puis encore moins comprendre ſur quels fondements vous avés pû dire publiquement, que Dieu ſeroit plus glorifié que mon Egliſe fut fermée. Mais mon cher Pere qu'eſt devenu ce profend reſpect, cette ſoumiſſion que vous temoignies autrefois avoir pour l'Egliſe, & pour le Saint Siege, que vous vouliés maintenant détruire ce qu'il a établi ; & s'il eſt vrai, comme quelques uns le preſument, non ſeulement ſans authorité, mais même contre ſa volonté ; caron a remarqué dans les derniers brevets que vous avés fait donner pour des canonicats de ma Cathedrale, qu'on n'y a plus mis comme on avoit fait au commencement la clauſe qui obligeoit les pourveus à prendre l'habit,

ou faire le noviciat & profeſſion ; & qu'on trouve même des expedients, pour exempter ceux qui y étoient obligés par les brevets. Il y a des gens de bon ſens & de vos meilleurs amis, qui atribuent cette conduite au deſſein, que vous avés de ſeculariſer mon Egliſe, nonobſtant mes opoſitions & celles de mon Chapitre, & ſans aucune authorité du Pape ; eſt-ce vous aquitter ainſi de la promeſſe que vous avés faite, tant pour ceux que vous avés engagés dans ces benefices, qu'a quelques Eccleſiaſtiques de mon Dioceſe ? ne penſés pas que le public ne prenne garde que vous abuſés de la creance, que vous donne ſur l'eſprit du Roi la qualité de ſon Confeſſeur, non ſeulement pour lui faire violer, ſans qu'il les connoiſſe, les droits de l'Egliſe, mais encore pour authoriſer en ſon nom, des injuſtices qu'on auroit peine à croire, ſi elles ne paroiſſoient par des actes. Il eſt impoſſible mon Reverend Pere que vous ayés étudié ſolidement la matiere de la Regale, ſans que vous ayés reconnu, que le Roy n'a pas ce droit dedans mon Dioceſe, non plus que dans pluſieurs autres, & qu'ainſi vous cauſés un préjudice trés notable à mon Egliſe, en perſuadant Sa Maj. de ſe l'atribuër. Que ſi vous n'étes pas aſſés inſtruit en cette matiere, comment pourés-vous contribuër à ce que nous ſoyons traités en cette occaſion preſque avec la même rigueur, que

que ſi vous croyés que nous fuſſions ennemis de l'Egliſe & de l'Etat. Quand il ſeroit auſſi veritable que le Roi a ce droit, qu'il eſt certain qu'il ne l'a pas, pouriés-vous faire traiter d'une maniere ſi rude & par des procedés ſi ireguliers, & contraires à toutes ſortes de loix, un Evêque & un Chapitre qui ne pêcheroient que par un zele peu éclairé de conſerver les droits de l'Egliſe & d'obeïr à un Concile. La brieveté d'une lettre, ne me permet pas de marquer ici mille raiſons, qui prouvent invinciblement la juſtice de ma cauſe, ni les mauvais traitemens que nous ſoufrons depuis ſi long tems ſous ce pretexte. Outre que je vois que vous n'avés pas tant de beſoin d'être inſtruit que d'être bien diſpoſé à nôtre égard, ce que nul autre que Dieu ne peut faire; car la crainte d'encourir l'indignation du Roi, s'il venoit à connoître qu'il auroit été flaté, par celui qui avoit plus d'obligation que nul autre, à lui dire les verités neceſſaires à ſon ſalut, & à ſa veritable gloire, la repugnance à avouër que vous avés failli, le deſir que vous avés de decrediter un Evêque, qui n'aprouve pas toutes vos maximes, parce qu'il ne les trouve pas aſſés conformes à celles de Jeſus-Chriſt & de ſes Saints, ſont des dificultés inſurmontables à tout autre qu'à celui qui eſt le maitre des cœurs. Croyés-moi, mon trés cher Pere, car comme

j'ai

j'ai l'honneur d'être Evêque, j'ai droit de vous donner des avis, vous avés ſujet de craindre d'encourir non ſeulement l'indignation de Dieu, en violant les immunités de ſon Epouſe, mais encore celle du Roi, qui eſt trop éclairé pour ne venir pas un jour à les connoître, & trop juſte pour ne pas condamner le mal, où vos conſeils l'auront porté contre ſon intention; & au lieu que Dieu & le Roi vous ſçauroient bon gré, que vous fiſſiés l'office de ſon confeſſeur, & que vous travaillaſſiés ſolidement au ſalut de celui dont vous avés la conſcience en main. Ceux que vous engagés malheureuſement dans les cenſures, vous auroient plus d'obligation, ſi vous les exortiés à ſe rendre dignes des benefices, & non pas à y entrer, contre l'ordre de ſes canons; & tous les gens de bien beniroient Dieu, de vous voir employer vôtre credit pour le bien de l'Egliſe, ſi vous portiés Sa Maj. à ſe contenter de jouir de la Regale aux Dioceſes où ſes predeceſſeurs en étoient en poſſeſſion du tems de Concile de Lion, qui a defendu de l'etendre. Je finis, mon trés cher Pere, en vous repreſentant, qu'il ſeroit de vôtre charité de laiſſer mourir en paix, un pauvre Evêque que l'age de ſeptante ans de vie, & les travaux de trente quatre ans d'Epiſcopat, font juger n'être pas loin de ſa fin, & de ne ſouffrir pas qu'une aſſemblée de perſonnes, qui ſe

ſont conſacrées à Dieu, & qui le ſervent avec beaucoup d'edification, fût diſſipée par des gens, qui paroiſſent viſiblement ennemis de la vie reguliere. J'eſpere que Dieu vous fera la grace d'être fidelle juſques à la mort, & je ne ceſſerai jamais, quelque traitement que je recoive de vôtre part, d'être mon trés cher Pere, vôtre ſerviteur, François Evêque de Pamiers.

Cette lettre ne produiſit point d'autre effet que d'iriter encore d'avantage contre lui l'éſprit du Pere la Chaiſe, qui lui garda une haine ſi conſtante, qu'aprés ſa mort même il ſe vengea encore de lui ſur ſon grand Viquaire qu'il fit condamner à la mort, par arrêt du Parlement de Toulouſe, comme criminel de leze Maj. parce qu'il s'étoit opoſé aux violences des pourveus en Regale, & le fit executer par efigie dans ſes habits ſacerdotaux.

Le fameux Monſieur Anthoine Arnault Docteur de Sorbonne, étoit un de ceux qui n'aprouvoient pas la regale. Tout le monde ſcait la terrible guerre qu'il eut à ſoûtenir contre les Jeſuites, pendant plus de trente années, ſur le fait du Janſeniſme, dont il s'étoit rendu le Chef. Neantmoins, il s'étoit toujours maintenu contre leurs efforts par le moyen de ſon Neveu Monſieur

Année 1680.

de

de Pompone, Secretaire d'Etat; mais l'année 1680. le Pere la Chaiſe, l'ayant rendu ſuſpect au Roy, à qui il le fit paſſer pour le plus determiné Antiregaliſte qui fut en France, & pour être celui qui avoit inſpiré aux Evêques d'Aleth & de Pamiers, tout ce qu'ils avoient fait, il tomba dans une entiere diſgrace, avec ſon Neveu, qui lui avoit revelé, dans le temps que le Roi donna les declarations pour la Regale, que Monſieur de Boucherat Conſeiller d'Etat, qui depuis vint ans étoit Commiſſaire raporteur de l'inſtance generale, avoit été d'avis dans le Conſeil de laiſſer les Egliſes libres dans la poſſeſſion de leurs immunités & privileges, ſans les inquieter d'avantage. Monſieur Arnault le fit ſavoir au Pape qui ne pût s'empêcher dans un bref, qu'il écrivit quelques années depuis à Sa Majeſté ſur cela, de lui marquer cette circonſtance. Le Roi fut fort ſurpris & tâchoit à deterrer par quel canal, il avoit pû découvrir cela; mais le Pere la Chaiſe le tira de peine, en lui aſſurant que c'étoit Monſieur de Pompone, qui pour cela fût relegué chés lui; & quant à Monſieur Arnault ſon oncle, il eut ordre de ſortir de la ruë St. Jaques, où il demeuroit avec defence de faire

aucune aſſemblée dans ſa maiſon. Sur quoi ſe doutant bien de la ſuite qu'auroit vrai-ſemblablement un pareil commencement, & craignant d'être mis à la Baſtille, il ſe retira tout à fait & alla en Hollande, où il compoſa le livre de l'Apologie pour les Catholiques, contre celui de la Politique du Clergé, qui bien que tres bon & avantageux au Roi, fut pourtant condamné, & entrepris par le Pere la Chaiſe, juſques au point de faire metre à la Baſtille, un prétre qui en avoit voulu faire paſſer quelques exemplaires en France. La raiſon qui l'obligeoit à cela eſt non ſeulement que ce livre juſtifioit beaucoup le procedé des Anti-Regaliſtes, & particulierement de Meſſieurs les Evêques d'Aleth & de Pamiers, mais encore parceque Monſieur Arnault en étoit l'Autheur; le Pere la Chaiſe ayant cela de particulier, qu'il condamneroit le livre du monde, qui ſeroit le plus avantageux pour lui ou ſon parti, ſi l'Autheur lui eſtoit deſagreable. C'eſt ce qu'on vit encore dans le même temps, car un fameux Miniſtre nommé Monſieur de la Rocque, compoſa un excellent traité du droit de Regale, & qui eſt un des plus forts qu'on ait vû ſur cette matiere; cependant le

con-

confeſſeur lui fit defendre par le premier Preſident, de le mettre au jour, ne voulant pas qu'il fût dit de lui qu'il ſe ſervit d'une plume hérétique, pour ſoutenir les droits du Roi, contre l'Egliſe, & j'avouë qu'en cela il n'avoit pas tout à fait tort.

Il n'en pouvoit pas dire de même de Monſieur Chaltain, qui étoit bon Catholique ; il avoit auſſi compoſé un fort bel ouvrage, intitulé la veritable explication du Concordat, par lequel il faiſoit voir un droit de nomination fort ſpecieux à pluſieurs benefices. Le Roi avoit même nommé des commiſſaires pour l'examiner, mais dequoi cela pouvoit-il ſervir à un homme que le Pere la Chaiſe haiſſoit. On lui defendit de faire imprimer ſon livre, & voila la recompence qu'il eût de ſon labeur ; ainſi il eût le deplaiſir d'avoir longtems travaillé pour rien, & peut être contre ſa conſcience.

Les Egliſes proprement beneficiales ne furent pas les ſeules que le Pere la Chaiſe reſolut de ſoumetre au joug de la Regale. Il l'etendit encore juſques ſur les Monaſteres des Religieuſes Urbaniſtes de l'ordre de St. François, qui depuis leur inſtitution, avoient été en Prieurés electifs de trois années ſeulement.

ment. Toute la congregation de St. Maur chés les Benedictins ſubit le même ſort ; l'Abbé de Clugni qui avoit été canoniquement êleu, fut exîlé, & l'on forca les moines de recevoir le Cardinal de Bouillon, qui en prit poſſeſſion. Par le même droit les cinq Abayes de Chezal Benoiſt, qui avoient été unies à cette Congregation, par Authorité du Saint Siege, & du conſentement des Rois, eurent chacune un Abé ſeculier, auſſi bien que mille autres qu'il ſeroit ennuyeux de raporter ici. Toutes ces intruſions ſe firent dans les lieux où la reſidence étoit abſolument neceſſaire, comme par exemple chés les Religieuſes, à main armée & par le miniſtere de cent Dragons, qui aprés avoir enfoncé les portes d'un monaſtere de filles, y commetoient toujours mille deſordres, & fort ſouvent des violences & des ſacrileges horribles.

Ces excés parvinrent alors aux oreilles du St. Pere, par les complaintes que ces pauvres Religieux & Religieuſes lui en firent, en même tems que les Eveques de Pamiers & d'Aleth. Sa douleur fût ſans egale de voir qu'un Roi Tres-Chrêtien, prevenu par un impie qui ſe dit de la Compagnie de Jeſus, fit con-

contre ſon Egliſe des perſecutions ſi cruelles, & juſques alors innouies, ſous le Regne d'un Prince Catholique. Il écrivit dont au Roi pluſieurs brefs, par leſquels il lui repreſentoit avec une affection toute cordiale & paternelle, l'injuſtice où il s'étoit engagé ſans y penſer, par les conſeils de ſes Miniſtres, & particulierement du Pere la Chaiſe, qui lui avoit donné une ideé des choſes toute contraire à léquité; le priant au nom de Dieu de faire ceſſer une procedure, qui étoit ſi contraire à toutes les grandes choſes qu'il avoit faites d'ailleurs, & de ne permetre pas plus long temps, que les ſoupirs & les gemiſſemens de tant de ſaintes perſonnes conſacrées à Dieu, ne montaſſent au ciel que pour implorer le divin ſecours contre les violences & les profanations qu'ils ſoufroient ſous ſon authorité. Il écrivit encore aux Cardinaux de Bonzi & d'Etrées, à l'Archeveque de Paris, & au Pere la Chaiſe, & tout cela ne réuſſit quà l'Ambaſſade du Cardinal d'Etrée à Rome. Pour le porter à boire ce calice doucement, il partit au mois d' Aouſt. 80.

Le Clergé qui étoit alors aſſemblé, avoit auſſi reçeu un grand Bref de S. S. ſur le même ſujet, auquel pour toute re-

reponce, il ecrivit une letre au Roi, diſant que le Pape faiſoit en cela une entrepriſe qu'on ne pouvoit aprouver, puiſqu' au lieu de tendre au bien commun de l'Egliſe, elle n'étoit propre quà exciter les cabales, les brouilleries, & le ſchiſme, & d'apuyer & enhardir les eſprits ſeditieux, ce qui ne pouvoit avoir que des ſuites funeſtes.

L'année ſuivante l'Aſſemblée deli- Année
bera ſur la Regale. Meſſieurs les Ar- 1681.
chevêques de Reims, d'Ambrun, & d'Albi, & les Evêques de la Rochelle, d'Autun, & de Troye, étant Commiſſaires, il fut declaré que ce droit, étoit attaché à la Couronne, innaliénable & impreſcripſible, auquel on ne pouvoit s'opoſer directement, ou indirectement, ſans injuſtice.

Le pauvre Evêque de Pamiers ayant apris la lacheté de ces Prelats vendus à la faveur, qui avoient ſi perfidement trahi les droits de l'Egliſe qu'on avoit remis entre leurs mains, & ſe voyant reſté ſeul, pauvre, foible, & depoſſedé, pour les ſoutenir, en fut ſaiſi d'une ſi vive douleur, qu'il y ſuccomba & ſuivit ainſi ſon confrere, l'Evêque d'Aleth, qui étoit mort quelques mois auparavant. Pendant ſa mala-

die, il écrivit trois lettres, l'une au Pape pour lui demander ſes prieres, & ſa protection pour ſon Egliſe, qui aparemment aprés ſa mort ſeroit aſſujetie à la Regale: l'autre au Roy pour l'aſſeurer, qu'il n'avoit jamais pris la liberté, de s'opoſer à ſes ordonnances, que pour ſatisfaire au devoir de ſa charge & au caractere dont il êtoit revêtu, qui l'obligeoit indiſpenſablement à defendre les interêts de ſon Egliſe, leſquels avoient été mis en depôt entre ſes mains, & qu'au reſte il avoit toujours conſervé pour Sa Majeſté tout le reſpect & l'affection qu'il devoit, dont il avoit tâché de ne s'eloigner jamais; & finiſſoit enfin en ſupliant Sa Majeſté d'être perſuadée de ſes bonnes intenſions, & qu'il mouroit ſon tres humble Serviteur & ſujet.

Sa troiſieme lettre fut au Pere la Chaize, que j'ai creu devoir inſerer ici, veu que je ne me ſuis engagé à parler de la Regale que par raport à celui qui en à été le premier moteur, auſſi bien que de cette grande querelle avec la Cour de Rome qui en à été une ſuite, & qui ſont des evenemens de ſa vie trop importants pour ne les pas raporter, le plus brievement que je pourai pourtant, pour ne pas ennuyer le Lecteur.

teur. Quant à preſent voici la lettre de l'Evêque de Pamiers.

MON CHER PERE.

COmme je me vois ſur le point de rendre mon ame à Dieu, & d'aller repondre devant ſon ſouverain Tribunal, de toutes mes actions, mes paroles & mes penſées, j'employe ces derniers moments de ma vie, pour tenter d'obtenir de vôtre Charité, une reconciliation entiere envers moi, & un traitement plus doux pour mon Egliſe. Vous ſcavés, mon Cher Pere, en bonne conſcience, qu'elle n'a jamais été ſujete au joug que vous lui avés voulu impoſer; elle en eſt exempte, non point par des privileges acordés par les Rois, mais par des immunités, avec leſquelles elle eſt née; rentrés donc en vous même, mon Cher Pere, & que le deſir de plaire au grand Roy, de qui vous avés l'honneur d'etre Confeſſeur, ne vous emporte pas juſques à combatre la cauſe de Dieu, en lui faiſant voir les choſes dans un faux jour. Dieu m'apelle pour rendre compte de mon adminiſtration, mais ſouvevés-vous, mon Cher Pere, qu'un jour viendra qui peut-être n'eſt pas loin, qu'il vous en faudra faire autant, ſongés ſerieuſement à ce que vous dirés pour vôtre juſtification en cette ren-

à moins qu'il ne ſoit à la tête d'un Concile Univerſel & Oecumenique, qui decide & rend le Pape infaillible, en l'Authoriſant, ſans quoy il ne le ſeroit pas.

Aprés cela le Clergé deputa encore au Roi pour le ſuplier d'ordonner que cette doctrine fût enſeignée dans tous les Colléges & Univerſités, & que ce decret fût enregistré en Parlement, ce qui fut accordé par une declaration authentique du Roi, portant trés ſeveres defences à touts Profeſſeurs, Docteurs, Lecteurs en Theologie, & Predicateurs, d'enſeigner une doctrine contraire, elle fut auſſi enregistrée à l'Univerſité.

Il y eut beaucoup de bons Eccleſiaſtiques, qui ne voulurent point recevoir cette nouvelle doctrine, & qui pour cette raiſon furent empriſonnés, bannis, & depouillés de leurs biens; de façon qu'on vit tout à la fois deux grandes perſecutions en France, l'une contre les Huguenots & l'autre contre les * Papelins; l'une contre les heretiques, & l'autre contre les orthodoxes. Il faloit alors pour vivre en liberté, n'étre, pour ainſi dire, ni chair ni poiſſon, les Catholiques regides, étant également odieux

* Ceux qui tenoient le party du Pape.

odieux & criminels. Ainſi la pauvre Egliſe ſe vit opreſſée par les Jeſuites ſes veritables Tirans, & d'autant plus cruellement qu'on ne lui laiſſoit pas la liberté de ſe plaindre ; les perſecuteurs ayant toûjours à la bouche les grandes choſes qu'ils faiſoient pour elle ; mais de quoi ſervoit ce zele, qu'ils montroient pour l'extirpation de l'hereſie, puis que dans le même tems on en établiſſoit un autre ; n'étoit-ce pas bander les playes de l'Egliſe d'une main, & de l'autre lui enfoncer un poignard dans le ſein ?

Le Saint Pere ayant veu cette deliberation temeraire en fut penetré de douleur, & envoya pluſieurs brefs aux Prelats aſſemblés pour les porter à ſe retracter, deſquels ils firent fort peu de compte. Il ordonna auſſi au Cardinal Sluze ſon Secretaire décrire de ſa part au Pere la Chaiſe, ce qu'il fit en ces termes.

MON PERE.

JE vous écris par ordre de ſa Sainteté, qui ſe trouve ſenſiblement touchée des audacieuſes & temeraires propoſitions, avancées & ſoutenuës dans l'Aſſemblée de vôtre Clergé le dixneuvieme Mars dernier,

nier ; & comme elle eſt entierement perſuadée, que vous y avés eu autant de part que ceux mêmes qui les ont decretées, elle vous exhorte par ſa charité paternelle, de reconnoître l'egarement où vous êtes, & les pêchés enormes que vous commetés contre Dieu, & la St. Egliſe, en detruiſant de tout vôtre pouvoir comme vous faites, l'authorité de ſon chef viſible ſur terre que vous etiés obligé de maintenir au depends de vôtre ſang, premierement comme Chrêtien & Catholique, & plus particulierement encore, par le quatrieme & le plus étroit de vos vœux, que vous avés fauſſé ſi lâchement, vous & tous vos confreres François, qui ont receu les arretés de cette Aſſemblée, & les enſeignent hautement dans leurs Ecoles, comme des decrets d'un Concile Oecumenique. Chés vous le St. Pere n'eſt plus le Vicaire de Jeſus-Chriſt toûjours aſſiſté de ſes graces particulieres, & éclairé des lumieres divines, c'eſt un homme du commun ſujet à toutes ſortes d'erreurs & de manquements, & aux deciſions de qui on ne doit ajoûter aucune foi. Quelle nouvelle doctrine eſt celle là! & comment eſt il poſſible qu'un Jeſuite en ſoit l'Autheur? Quoi ne vous ſouvient-il plus des Theſes ſoutenuës au College de Clermont dans le mois de Decembre 1661, qui diſoient que le Pape avoit la même infaillibileté dans le fait & dans le droit que Jeſus-Chriſt même,

que

& qu'ainſi on devoit croire de foi divine que les cinq propoſitions condamnées dans Janſenius y étoient. Vous avés bien changé de langage depuis ce tems-là ; mais j'en ſçai la raiſon. Louis eſt devenu puiſſant, & vous attendés de lui ſeul biens, honneurs & dignités ; en conſcience mon Pere, dites moi un peu, ne craignés vous point Dieu, & ce beau titre que vous prenés de Compagnon de Jeſus, ne vous fait-il point ſouvenir quelques fois de ce que vous lui devés ; ſi vous l'avés oublié tremblés, mon Pere, & redoutés ſes jugemens qui temberont ſur vôtre tête. Ce ſont les advertiſſements & les admonitions apoſtoliques que S. S. a bien voulu vous donner ; profités en, mon Pere, ſi vous m'en croyés, & ne le metés pas dans la neceſſité d'en agir avec ſeverité envers vous. Je ſuis, &c.

De Rome le 25. Août 1682.

Monſr. ARNAULT lui écrivit auſſi cette Lettre ſur le même ſujet.

MON R. P.

JE commence à eſperer quelque choſe de favorable de vous, aprés avoir ſi long-tems ſoufert vos perſecutions, puis que vous commencés à vous retracter ſi publiquement des choſes que vous avés faites contre moi. Autrefois j'étois un hérétique bru-

*la*ble, non point parce que je ſouſtenois les cinq propoſitions condamnées, mais parce qu'ayant lû Janſenius d'un bout à l'autre pluſieurs fois je ne les y avois point trouvées, ce qui etoit diſiés vous nier l'infaillibilité papale dans le fait indirectement, & par conſequent une héréſie égale à celle de Calvin; c'eſt ainſi que vous l'avés ſoutenu dans vos théſes, & que vous le fites decider contre moi en Sorbonne, mais aujourdhui graces à la Regale me voila reconnu Orthodoxe, par un decret ſolemnel de tout le Clergé aſſemblé, que vous n'avés ſans doute pas eu moins de peine à obtenir que la cenſure de Sorbonne. Je me flate, Mon R. P. qu'aprés cette authentique rehabilitation, que vous même avés ſolicitée, vous ne voudrés plus être mon ennemi, & celui de Monſr. de Pompone mon Neveu qui ſouffrons dans un cruel exil toutes les injuſtices de vôtre haine; vous les ferés finir quand il vous plaira, Mon R. P. & me trouverés toûjours alors preſt à me dire & à être effectivement, &c.

Le Pere la Chaize n'étoit pas ſi occupé à l'affaire de la Regale, qu'il ne partageât encore ſes ſoins à pluſieurs autres; celle des Hugenots ſur tout lui tenoit extrémement au cœur, & depuis qu'il étoit Confeſſeur, il s'étoit apliqué à les détruire ſans aucun relache. Je ne ſcaurois croire pourtant

que

que dans cette occaſion il fût veritablement meu par les interêts du Roi, car il eſt viſible que cela apovriſſoit ſon Royaume, fourniſſoit des ſoldats à ſes ennemis, fomentoit une Guerre inteſtine, & enfin formoit un obſtacle preſque inſurmontable, au grand deſſein du Roi ſur la liberté de l'Europe. Je ſerois dont porté bien plus facilement à penſer, que les Huguenots étant ſans contredit les plus redoutables ennemis de la Compagnie Jeſuiſtique, il vouloit ſe defaire à quelque prix que ce fût de ces fâcheux ſurveillans, qui les examinoient de ſi prês & ne les laiſſoient jamais en repos, ni ſur leur morale, ni ſur leurs dereglements. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que c'eſt lui ſeul que ces malheureux, doivent regarder comme l'Autheur de leurs maux. Ce fût lui, l'Archevêque de Paris, le Marquis de Louvois & les autres partiſans, qui firent donner les terribles déclarations qui parurent depuis l'année 79 juſques à 85 & qui furent les preliminaires de leur totale ruïne; car tout cela aboutit à ce grand coup qu'ils avoient tant craint, & que pas un d'entreux n'avoit jamais bien creu, ce fût l'Edit de caſ-

ſation de celui de Nantes, qui fut donné le 18 Octobre, 1685.

Il eſt vrai que deux ans auparavant, ce Pere avoit trouvé un moyen beaucoup plus court de les exterminer, & auquel par un enchantement peu con-
1683. cevable, il avoit fait conſentir le Roi, dont il avoit extorqué un ordre en forme pour maſſacrer touts ceux de cette Religion; & voici comment la choſe devoit s'executer. Il y avoit un ordre pour faire marcher quatre vint Regiments, & les repandre dans touts les lieux où il y avoit des Huguenots, ſous pretexte de les contenir en leur devoir, aprés quoy on devoit envoyer les ordres du maſſacre à tous les Evêques, qui auroient fait aſſembler les gens de Guerre dans un certain jour marqué, qui eût été le même par toute la France, & aprés leur avoir fait un diſcours pour les animer contre les hérétiques, leur ſignifier la volonté du Roi & leur remettre en même tems les lettres de cachet entre les mains. Mais Monſieur le Prince, qui étoit homme d'honneur & qui aimant d'ailleurs les gens de Guerre, ne pouvoit pas ſouffrir qu'ils ſe noirciſſent par une action ſi horrible, empêcha l'execution de cette entrepriſe.

J'ai

J'ai déja dit comment le Pere la Chaize, lui étoit opoſé dés le tems qu'il fut fait Confeſſeur, & la ligue que Monſieur de Louvois & lui avoient faites pour l'éloigner des affaires. Ils n'en relacherent jamais tandis que ce Prince vêcut; ils avoient veu avec une extreme jalouſie, la gloire qu'il s'étoit aquiſe l'année 68 dans la conquête de la Franche-Comté, qu'il ſoumit toute entiere au Roi, en moins de deux mois.

Pendant la Guerre de 72 il ne s'étoit pas moins ſignalé par la fameuſe bataille de Senef, & l'année ſuivante il fit encore tout ce qu'on pouvoit attendre d'un ſi grand Chef. Le Roi même ne jugea que lui capable d'aler remplir la place du Marêchal de Turenne, qui avoit été tué en Allemagne. Tout cela donnoit extrémement à penſer au Confeſſeur, qui ne craignoit rien que de voir ce Prince rentrer dans la faveur, dont il avoit eu le ſecret de le tenir éloigné juſques alors. Pour prevenir cela il redoubla ſes efforts, & preocupa tellement l'eſprit de Sa Majeſté que depuis cette campagne il n'a plus eu de commande-
„ ment. Il lui repreſentoit ſans ceſſe
„ que ce Prince étant extremement

„ ambitieux , il ne faloit pas lui laiſ-
„ ſer acquerir tant de gloire , ni per-
„ mettre que par ce moyen il ſe rendit
„ plus conſiderable dans l'Etat qu'il
„ n'étoit déja ; qu'il ſe ſouvint de la
„ peine qu'il lui avoit donné dans ſa
„ minorité , pendant laquelle ſes deſ-
„ ſeins avoient tellement éclaté , que
„ la Reine mere fut obligée de le fai-
„ re arêter , & encore depuis ſon
„ élargiſſement qui fût en 51 juſques à
„ la paix de 59 avec combien d'ani-
„ moſité il avoit fait la Guerre à Sa
„ Majeſté qui fut forcée par ce traité
„ de le recevoir , quoi que ſans le re-
„ mettre auſſi avant dans les charges
„ & les dignités qu'auparavant : Que
„ ſi en ce tems là il avoit crêu être de la
„ bonne politique , de le tenir dans
„ un état mediocre , pour l'empêcher
„ de pouvoir rien entreprendre con-
„ tre lui , les mêmes raiſons l'obli-
„ goient préſentement à y prendre
„ garde de plus prês : Que le chagrin
„ & le mécontentement du Prince
„ étoient viſibles , & que malgré le
„ ſoin qu'il prénoit à le cacher , il ne
„ pouvoit s'empêcher de marquer en
„ pluſieurs rencontres , le déplaiſir
„ où il étoit quant il faiſoit comparai-
„ ſon de ſon état préſent avec celui

„ où

„ où il avoit été autrefois, & qu'ainſi
„ Sa Majeſté ne devoit point douter,
„ que ſon grand cœur & ſon ambition
„ ne le ſolicitaſſent ſans ceſſe à quel-
„ que haute entrepriſe, & que tout
„ bien compté il étoit le ſeul Prince au
„ monde qui fût alors en état de s'opo-
„ ſer & peut-être d'arrêter les grands
„ & glorieux deſſeins de Sa Majeſté:
„ qu'elle devoit bien & ſerieuſement
„ penſer à l'embaras où elle ſe trouve-
„ roit ſi le Prince aloit ſe rendre chef
„ des Huguenots de ſon Royaume, &
„ en même tems faire alliance avec la
„ Hollande: que cela ſeroit non ſeu-
„ lement capable d'arêter ſes pro-
„ grés, mais auſſi d'introduire les en-
„ nemis juſques dans le cœur du Ro-
„ yaume, & qu'alors le moindre mal
„ qui lui en pouroit arriver, ſeroit de
„ faire une paix honteuſe, & de re-
„ mettre les Huguenots dans leurs pri-
„ viléges.

Toutes ces raiſons debitées par le Pere la Chaiſe, & apuyées par Mr. de Louvois firent reſoudre le Roi à ne donner plus d'emploi à Monſieur le Prince, qui de ſon côté s'apercevant bien des ſoubçons de la Cour contre lui, & combien il y étoit veu de mauvais œil, ſe retira dans ſa maiſon de

Chan-

Chantilly, où il eſperoit de vivre & mourir tranquilement, ſans plus prendre de part dans les affaires du monde; mais il étoit écrit que ſa generoſité & & ſon grand cœur ſeroient toûjours cauſe de ſa diſgrace; car ſur la fin de 83. ayant été averti par Monſieur de Montauzier de l'ordre cruel que le Pere la Chaiſe avoit obtenu du Roi, & qu'il ſe diſpoſoit à le faire executer, il ne pût ſoufrir cette barbarie ſans parler. Il fut donc ſe jetter aux pieds „ de Sa Maj. & lui repreſenta com- „ bien cette action aloit ternir ſa „ gloire: que lui même avoit pluſieurs „ fois aſſûré, qu'il ne ſe porteroit ja- „ mais aux voyes de ſang, mais que „ quand ſa parole Royale n'y auroit „ pas été engagée, l'interêt de ſon „ honneur & de ſa renommée devroit „ être ſufiſant pour le detourner d'u- „ ne entrepriſe auſſi noire, auſſi cruel- „ le, & auſſi inique d'un R. T. C. „ que celle là; que Sa Majeſté avoit „ d'autres voyes pour reduire les „ Proteſtants; qu'ils étoient déja ſi „ abatus qu'aparemment ils ne pou- „ roient plus reſiſter long-tems, & „ qu'au pis aller, il pourroit les ban- „ nir de ſon Royaume & par là le „ purger de l'hereſie.

Les

Les remonſtrances du Prince firent ſur l'eſprit du Roi l'effet qu'il s'étoit propoſé, il revoqua l'ordre & le Pere en eût le dementi.

Mais ſon animoſité redoublant par là, il ſe ſervit de cette occaſion pour faire entendre au Roi, que le Prince de Condé ne s'étoit opoſé avec tant de chaleur, à l'entiere deſtruction des Huguenots, que parce que cela eût entierement ruiné les deſſeins qu'il meditoit de ſe mettre à leur tête ; & il ſe ſervit de pluſieurs graces qu'il demanda dans la ſuite en faveur des nouveaux convertis pour le rendre odieux au Roi, & le diſgracier entierement, à quoi il ne reuſſit que trop bien, étant certain que depuis cela le Roi ne le pouvoit preſque pas ſoufrir. Enfin ce grand Prince mourut le ſixiéme Decembre 1686 à Fontainebleau où il étoit allé voir Madame la Ducheſſe de Bourbon ſa petite Fille, qui étoit 1686.
malade de la petite verole, & bien des gens ont creu qu'il n'étoit pas mort ſans l'aide des Jeſuites.

Il écrivit une lettre fort touchante au Roi pour lui marquer le déplaiſir où il étoit d'avoir porté les armes contre Sa Maj. & lui proteſter que depuis ſon retour, il n'avoit jamais eû

que

que des ſentimens de reſpect, d'afection, & de fidelité pour ſon ſervice, quelques ſoubçons qu'on eût pû lui donner du contraire ; & comme il avoit été en partie cauſe de la diſgrace du Prince de Conti, il demanda ſa grace avec beaucoup de ſoumiſſion dans cette letre, aſſurant le Roi que ce Prince étoit dans des ſentiments, tels que Sa Maj. pouvoit le ſouhaiter ; adjoutant que le Pere la Chaiſe lui même en ſçavoit bien la verité, laquelle il pouroit témoigner quand il voudroit.

Le Cardinal le Camus s'étoit auſſi attiré l'inimitié du Confeſſeur pour une afaire à peu prés pareille à celle de Monſieur le Prince. Il écrivit au Roi une lettre, lui remontrant qu'il n'étoit ni de ſa gloire, ni de l'equité, de ſe ſervir des voyes violentes : que pour lui il ne pouvoit les aprouver, & qu'il ſuplioit Sa Maj. de ne trouver pas mauvais ſi dans ſon Dioceſe il les adouciſſoit autant qu'il pouroit. Le Roi irité écrivit à l'Intendant de Dauphiné une lettre fort menaçante, contre le Cardinal, avec ordre de la lui communiquer. Sur quoi ce Prelat écrivit au même Intendant, cette fameuſe lettre par laquelle il prouve, qu'on

qu'on ne peut en conſcience ſe ſervir des voyes de ſang ni rigoureuſes pour amener à la Religion, & que la ſeule perſuaſion eſt permiſe.

Nôtre Jeſuite qui d'abord ſe déclare l'ennemi juré de ceux qui ne concourent pas aveuglement à ſes deſſeins, anima le Roi contre lui, de toute ſa force, & obtint même un ordre pour le mettre à la Baſtille, qui fût révoqué peu aprés par l'entremiſe de Monſieur le Duc de Montauzier. Cela n'a pas empêché que depuis ce digne Prelat, n'en ait receu mille diferentes perſecutions, quoi que ce ſoit peut-être le ſeul que nous ayons aujourd'hui en France, qui vive exemplairement, & en veritable Evêque.

Il fut autrefois homme de Cour, & engagé des plus avant dans la vanité & le luxe, mais s'étant retiré du monde & devenu extrémement pieux, le Roy le nomma à l'Evêché de Grenoble; Quant il fut remercier Sa Majeſté il prit congé d'elle pour toute ſa vie, & ſur ce que le Roi lui demanda la raiſon pourquoy il lui diſoit un ſi long à Dieu, il lui répondit que la reſidence étant de droit divin, il ſe croyoit indiſpenſablement obligé à ſe tenir dans ſon Dioceſe,

ceſe, comme il avoit reſolu de faire juſques à la mort.

Depuis ſon Epiſcopat il n'a vécu que de legumes, & s'eſt donné tout entier aux ſoins & aux occupations d'un veritable Paſteur, prêchant lui même ſon peuple, viſitant les pauvres, les veuves & les orfelins qu'il a toûjours ſecouru de tout ſon pouvoir. Des vertus & une pieté ſi eminente lui ont attiré le Chapeau de Cardinal, & l'affection particuliere du St. Pontife Innocent XI, & c'eſt auſſi cela même qui lui a rendu le Pere la Chaiſe irreconciliable à un tel degré qu'il ne peut attendre de lui à l'avenir que toutes ſortes de ſoufrances & de perſecutions.

Comme il eſt impoſſible de parler de pluſieurs choſes à la fois, j'ai obmis une des plus noires circonſtances de la vie du Pere la Chaiſe, & qui a cauſé le plus de maux à la Chrêtienté; c'eſt pourquoi je ſuis obligé de retourner quelques années en arriere.

Tout le monde ſçait comment le Roi s'étoit jetté ſur Strasbourg, par l'intelligence qu'il entretenoit avec les nouveaux Bourguemaîtres, ſous pretexte que cette Ville étoit capitale de l'Alzace, & lui apartenoit comme une dependance de cette Province qui lui avoit

avoit été cedée par la paix de Munſter. l'Empereur & tous les Princes d'Allemagne ſe plaignirent hautement de cette infraction, qui jointe avec le blocus de Luxembourg & la detenſion que faiſoit le Roi du Chateau de Dinant, qu'il devoit remettre au Prince de Liege, étoient des ſujets plus que ſufiſants pour recommencer la guerre, dont ils menaçoient conjointement avec l'Eſpagne. On propoſa dans le Conſeil les moyens de prevenir cela, & l'avis de Monſieur de Louvois fût de faire alliance avec le Turc de qui la Treve avec l'Empereur étoit prête d'expirer, & qui ſe porteroit ſans doute à faire une puiſſante diverſion pour peu qu'on lui voulut aider. Il adjoûta qu'il faloit tâcher d'y engager le Roi de Pologne qui étoit redevable de la Couronne à Sa Majeſté & que l'on pouroit tenter, par la conquête de la Sileſie qui étoit ſi fort à ſa bienſeance. Monſieur de Boucherat & Monſieur de Montauſier furent d'un ſentiment opoſé, & repreſenterent qu'outre la tache, que ce traité aporteroit à la gloire de Sa Majeſté, il auroit apellé un ennemi qu'il ne pouroit peut-être par chaſſer auſſi facilement qu'il voudroit, au lieu qu'il étoit aiſé de diſſiper cette

apa-

aparence de ligue, qui ſembloit devoir ſe former, en levant ſeulement le blocus de Luxembourg, & laiſſant dormir quelque tems les prétentions ſur la Comté d'Aloſt, ce qui ſufiroit ſans doute pour obliger ces puiſſances à ſoufrir doucement la priſe de Straſbourg. Le Marquis de Louvois inſiſtoit au contraire, diſant que cette alliance étoit l'unique & l'aſſeuré moyen de tenir en bride touts les Princes d'Allemagne, qui ſeroient trop heureux ſi Sa Majeſté vouloit bien leur accorder la paix, ce qu'elle feroit ou non ſuivant qu'elle y verroit ſes advantages; mais qu'il y avoit aparence d'un progrés beaucoup meilleur, étant certain que ſi les Turcs avoient le deſſus, & que le Roi de Pologne agît de ſon côté, les Princes de l'Empire apelleroient d'eux même Sa Majeſté à leur ſecours, & peut-être ne ſe feroient guerres tirer l'oreille pour le declarer Empereur, & qu'au pis aller la Couronne des Romains ne manqueroit pas à Monſeigneur.

Sur tout cela il ne fut rien conclu, le Roy remetant à en parler à ſon Conſeil de conſcience, ou pour mieux dire à ſon Confeſſeur, duquel il eſt infatüé, ſi j'oſe parler ainſi; Car il l'écoute comme

me un oracle. Ce Pere lui dit non ſeulement qu'il pouvoit le faire en bonne conſcience, mais lui promit encore de faire agir tant de machines que la choſe réuſſiroit. Ce fut en effet à ſon inſtigation que les Jeſuites de Vienne, mirent dans léſprit de l'Empereur, de continuër de tourmenter plus que jamais les Proteſtants d'Hongrie, afin de leur donner un ſujet de revolte, & de fournir au Comte Tekeli, les moyens de ſe maintenir, qui ſans cette perſécution redoublée, auroit couru grand riſque d'être abandonné de touts les ſiens. On lui fournit auſſi toutes les ſommes d'argent dont il eut beſoin, & ce fût le même Pere la Chaize qui donna au Roy l'homme dont il ſe ſervit le plus dans cette negotiation, qui étoit un nommé du Rouvrai de la Province de Normandie, nouveau Catholique dont il étoit tous les jours importuné, pour une penſion qu'il lui avoit promiſe. Cet homme avoit de l'eſprit & de la hardieſſe, juſques à la temerité. Il ſe produiſit même pluſieurs fois, en paſſant & repaſſant juſques dans la Cour de l'Empereur, pour y épier ce qui s'y paſſoit, ſans que le malheur tout fraichement arrivé au Secretaire de Monſieur de Sepeville, Envoyé de France

fût

fût capable de l'intimider. Ce Secretaire étoit un autre eſpion, qui faiſoit paſſer beaucoup de lettres de France au Comte Tekeli, & qui rendoit un compte exat à l'un & à l'autre, de tout ce qui ſe faiſoit à Vienne, de concert avec un nommé Bohan, Oficier François, au ſervice du Comte qui depuis longtems faiſoit le même metier que Rouvrai, & lequel enſuite ſe rendit chés des Mécontens de Tranſilvanie. Le Secretaire donc fut ſurpris dans ce dangereux metier, & mis en priſon, d'ou il n'auroit aparemment pas ſorti bagues ſauves, ſi le Roy auſſitôt qu'il en eût avis, n'eut fait arrêter par repreſailles, celui du Comte de Mansfeld, Ambaſſadeur de Sa Majeſté Imperiale à Paris. lorſque cet homme fut pris on trouva dans ſes poches, une lettre que le Pere la Chaize écrivoit à du Rouvrai, & qui fut veuë de tout ce qu'il y avoit alors de gens à la Cour de Vienne. En voici une copie.

MONSIEUR.

J'Ai parlé au Roy d'une maniere fort preſſante ſur ce que vous me marqués dans vôtre derniere, que Monſieur le Comte Tekely a beſoin d'argent pour le paye-

payement de ſes troupes, & encore d'avantage, d'être bientôt apuyé du côté de Turquie, ſans quoi il en certain qu'il ne pouroit pas ſoutenir long-tems. Quant au Premier vous pouvés aſſurer ſon Excellence, que la ſeule dificulté de trouver les moyens de faire des remiſes, a retardé juſques ici l'entiere execution des promeſſes du Roy, mais j'ai parlé depuis deux jours à un Armenien qui m'a promis de lui faire toucher cent mille livres dans deux mois, & Monſieur de Colbert a ordre de lui conter cette ſomme dans la ſemaine.

Pour ce qui regarde l'autre point, l'Ambaſſadeur du Roi à la Porte nous fait croire que le Grand Viſir ne tardera pas long-temps à conclure. Il ecrit à Sa Majeſté qu'il ne tient plus qu'à deux millions d'argent content, trois mille mouſquets, & un droit de cinq pour cent ſur les marchandiſes qui entreront & ſortiront de ſes Etats ſous la banniere de France, qui ſont des dificultés ſur leſquelles on n'inſiſtera pas. Au Reſte ſon Excellence doit attendre toutes ſortes de ſervices de Monſieur de Nointel, qui en a ordre du Roy & qui outre cela étoit ſi bon ami de feu Monſieur le Comte Tekely ſon Pere & de Monſieur le Comte de Serin; il me l'a marqué poſitivement dans une de ſes lettres.

Je vous dirai encore une autre bonne nouvelle, le Roy de Pologne a demandé du tems pour repondre à la propoſition que le Marquis de Vitri lui a faite de la part de Sa Majeſté ; mais la Reine lui a dit en particulier, que quand il s'agiroit de ſe determiner en faveur du Roy ou de l'Empereur, le Roy ſon Epoux ſe ſouviendroit toujours des obligations qu'il a à nôtre Grand Monarque.

Vous pouvés advertir Monſieur le Comte Tekely de tout ce que je viens de vous dire, & lui preſenter mes tres humbles reſpects, je ſuis Monſieur tout à vous.

Cette lettre découvrit une partie des menées du Pere, & quoi qu'il ſe defendit beaucoup de l'avoir écrite, ce qu'il croyoit faire d'autant plus facilement, qu'elle n'étoit point ſignée ; cependant on ſcut qu'elle venoit de lui par le Secretaire même, qui l'advoua imprudemment. On aprit auſſi les inſtances qui ſe faiſoient en Pologne, & cette cognoiſſance ne ſervit pas peu à en detourner l'êffet, car Monſieur Zierowsky, Ambaſſadeur de l'Empereur dans cette Cour, repreſenta ſi vivement au Roy le tort qu'il feroit à ſa gloire & à ſon interêt, en contribuant aux conquêtes des Infidelles dans la Chrêtienté,

ce

ce qui ſeroit proprement ſe forger des fers à lui même, étant toujours evident que le plus dangereux voiſinage du monde, eſt celui du Turc, ce qu'il ne ſcavoit déja que trop, par experience, qu'il ſe rendit à ſes raiſons, & bien loin de favoriſer le Turc, il entra dans une etroite alliance avec Sa Majeſté Imperiale. Il receut même les plaintes que Monſieur Zierowsky lui fit pluſieurs fois contre le Sieur du Vernay Boncault, ſoi-diſant Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de Pologne, & contre pluſieurs autres qui avoient des inteligences avec le Comte Tekely & les Mêcontents, & fomentoient la Rebellion d'Hongrie, de ſorte que ce du Vernai fut chaſſé de Pologne, aprês que l'Ambaſſadeur de l'Empereur eût fait voir au Roi & au Senat ſes lettres ecrites au Tekely, & à Jaigel Gouverneur de Caſſovie, avec leurs reponſes qu'il avoit interceptées par le moyen du Chaſtelain de Preſmiſle.

Cependant les infidelles ayant forcé le paſſage de Raab, & ſans s'amuſer à en former le ſiege, non pluſque celui de Comorre, ils s'avancerent avec des armées formidables juſques devant Vienne qu'ils aſſiegerent, & rempliſent par là de terreur & d'effroi tout

l'Empire & l'Italie. En même tems le Roi, qui étoit fort tanté de ſe ſervir de l'ocaſion, fit faire quatre camps, l'un en Flandres, l'autre en Alzace, l'autre ſur la Saone, & un autre ſur la Saare, leſquels ne cauſoient guerres moins d'alarmes de ce côté ici, que les Ottomans en donnoient de l'autre, & certainement ces craintes n'étoient pas frivoles, car à dire les choſes comme elles ſont, le Roi auroit franchi le ſcrupule & eût fait une terrible invaſion ſur le Rhin ſi le Pere la Chaize ne l'en eût empêché. Cette ſeule fois ſes conſeils ont été favorables à l'Europe, mais on ne lui en doit pas avoir obligation, s'il avoit creu bien faire, il ne l'auroit pas fait.

Il conſeilla au Roi de n'entrer point à main armée dans un pays qu'il pouvoit s'aſſujetir par la ſimple perſuaſion; que touts les Princes de l'Empire étoient generalement ſi conſternés que ſi l'on faiſoit agir auprés d'eux quelque perſonne d'eſprit & acreditée, il étoit certain qu'ils l'apelleroient deux mêmes & qu'il pouvoit conter d'abort ſur l'Electeur de Cologne qui poſſedoit ſans contredit les plus beaux pays du Rhin; & que quant aux autres il ne ſeroit pas dificile de les gagner; en tout

cas

cas lui dit-il Sire, ſi cette voye ne reuſſit pas Vôtre Majeſté ſera toujours à lieu de ſe ſervir de ſon pouvoir. Le Roi le crut & fit retirer ſes armées; auſſitôt on écrivit aux Furſtembergs ſur cette faire, qui ne manquerent pas de ſi employer de tout leur mieux, particulierement le Prince Guillaume Evêque de Strasbourg, creature ſi devouëé au Roi, qu'il n'a pas dans tout ſon Royaume un homme plus acquis que lui, & dont j'aurai ample matiere de parler dans la ſuite, c'eſt pourquoi je crois que le Lecteur ne ſera pas fâché que je l'inſtruiſe un peu d'abord ſur ſon chapitre.

Il eſt Allemand de Nation, d'une noble & ancienne famille qui a rendu de grands ſervices aux Empereurs, en pluſieurs tems diferends, & en a auſſi reçeu des bien faits fort conſiderables & même des premieres charges de l'Etat. l'Empereur éleva cetui-ci à la dignité de Prince de l'Empire dés ſa jeuneſſe, & lui donna outre cela à lui & à ſes freres pluſieurs beaux fiefs de l'Empire, tant dans les Cercles d'Autriche, qu'autres; & en ſuite il fut fait chanoine de Cologne. Tant de graces accumulées ne le rendirent pas plus reconnoiſſant envers ſon bien faiteur, il qui-

ta ſon parti & vint en France, où le Roi, qui ne demandoit pas mieux, le receut fort agreablement, lui donna une penſion de ſix mille écus, & le fit Collonel d'un regiment qu'il a commandé pendant pluſieurs années. Il avoit cependant ſon frere au ſervice de l'Electeur de Collogne, dont il étoit premier Miniſtre, & qu'il aquit tellement au Roi, que tandis qu'il a vêcu il ne s'eſt gueres éloigné de ſon parti.

La Guerre de 72 étant venuë, on parla de paix dés ſon commencement, & l'année ſuivante il y eut un Congrés aſſemblé à Collogne, où il vint des Plenipotentiaires de la part de toutes les Puiſſances. Le Prince Guillaume y fut nommé pour l'Electeur de Collogne, mais les Miniſtres de l'Empereur ne voulurent point le reconnoître, & qui pis eſt, il fut arrêté & conduit à Vienne, comme rebelle contre ſon Prince, & coupable envers lui du crime de felonnie. Cette procedure que le Roi pretendit étre contre le droit des gens, finit toutes les negociations, & rompit l'Aſſemblée.

Quoi qu'on aprehendât beaucoup en France pour ce Prince on ne ſe porta pourtant point contre lui à la der-

derniere extremité, ſoit que l'Empereur craignit de ſe rendre par là le Roi irreconciliable, ou qu'il crût avoir un ôtage en main, qui lui faciliteroit la paix quand il voudroit. Quoi qu'il en ſoit on le tint ſeulement priſonnier. Quand la Guerre fut finie on le mit en liberté, & le Roi ayant reconnu que quelque remuant & brouillon qu'il ſoit, il n'eſt cependant pas propre aux travaux de Mars, il lui fit troquer ſon epée contre un breviaire, & lui fit avoir l'Evêché de Strasbourg. Sa bonne volonté pour lui ne s'en eſt pas tenuë là, car il lui donna ſa nomination au Cardinalat, & lui en mit lui même le bonnet ſur la tête, au mois de Janvier 87, & l'année ſuivante, il le fit élire pour Coadjuteur à l'Archevêché de Collogne, ce qui fut fait le ſeptieme Janvier à dix heures du matin.

Pour revenir au fait, dont il eſt queſtion, il fut employé comme j'ai dit, dans la conjoncture du Siege de Vienne, pour porter les Princes de l'Empire à recourir au Roi, mais ce n'étoit pas le moyen de reuſſir que de ſe ſervir d'un homme ſuſpect; le perſonnage étoit trop connu, & il ſufiſoit qu'une propoſition vint de lui, pour

qu'on s'en defiât ; auſſi toutes ſes allées & venuës n'aboutirent qu'a donner le loiſir au Roi de Pologne de venir avec le Duc de Lorraine, & de ſecourir Vienne, où ils entrerent triomphants, de la defaite des Turcs, dont ils tuerent une infinité, & qu'ils mirent dans la plus épouvantable deroute qu'on ait jamais veuë. Cette glorieuſe victoire redonna le courage à l'Empire abatu, & chacun ſe reconnoiſſant, on prit des meſures pour en profiter, de maniere que le Ciel continuant de ſe declarer pour les armes Chrêtiennes, elles ont eu le ſuccés qu'on ſçait.

Le Roi ayant veu cette grande delivrance, changea auſſi de ſentiment, & neantmoins ne pouvant demeurer en repos, chagrina les Eſpagnols, ſur la Comté d'Aloſt comme une dependance de ſes conquêtes, laquelle eſt d'une étenduë & d'un revenu fort conſiderable ; & ſur le refus du Roi d'Eſpagne, il aſſiegea Luxembourg, & le prit pour équivalent. Tout le monde crut bien alors que la guerre aloit recommencer de plus belle, mais la foibleſſe des Eſpagnols, & le deſir que l'Empereur avoit de pourſuivre ſes conquêtes en Hongrie, firent que tous les

di-

differents ſe terminerent, & s'aſſoupirent, par une Treve generale qui fut concluë au commencement de l'année 1685.

Pendant que tout cela ſe paſſoit, Charles ſecond Roi d'Agleterre mourut, & laiſſa la Couronne à ſon frere le Duc dYork, qui bien que haï de tout le peuple & Catholique declaré, fut neantmoins proclamé, ſans aucune opoſition, par le credit des grands du Royaume qu'il s'étoit aquis de longue main. Un ſi heureux ſuccés & ſi peu eſperé, repandit la joye chés tours les Jeſuites, qui ne ſe promirent pas moins, qu'une entiere reduction de tout cet Etat ſous leur domination dans trois ou quatre ans au plus, & devoroient déja dans leur imagination, tant de beaux Evêchés & de Benefices conſiderables; efectivement leurs eſperances n'étoient pas ſi chimeriques, qu'on le penſeroit bien; ils étoient abſolument maitres de l'eſprit du nouveau Roi, qui ne ſe gouvernoit que par leurs conſeils, & qui pour ainſi dire n'étoit que leur premier Miniſtre dans ſon propre Royaume. D'ailleurs ils étoient protegés de la France, toûjours puiſſante & à portée de jetter trente mille hommes

en Angleterre, quand ils le voudroient. Il eſt vrai que ce n'auroit pü étre qu'au grand dommage du Roi, dont l'authorité auroit couru grand riſque, mais que leur importoit-il pourveu que leur interêt particulier s'y trouvât.

Si toute la Compagnie en general dût étre dans une grande joye de cet evenement, le Pere la Chaiſe en particulier en avoit des motifs plus exprés. Le feu Roi Charles avoit bien volontiers ecouté ſes conſeils, & fait beaucoup de choſes à ſa conſideration, mais dans le fond c'étoit un Prince prudent, & qui d'ailleurs aimant beaucoup ſes plaſirs & le repos, ne faiſoit pas toûjours ce qu'on deſiroit de lui, & n'étoit nullement d'humeur à riſquer le tout pour rien, comme celui-ci qui n'ayant pas toute la prevoyance imaginable, & ſe perſuadant qu'a l'exemple de Louis le Grand, il ne tenoit qu'a entreprendre pour reuſſir, donnoit aveuglement dans tous les mechants conſeils; ſur quoi le Jeſuite la Chaiſe établiſſoit le projet d'allumer dans l'Europe le feu de la plus terrible guerre, qu'on y eût jamais veuë, & s'aplaudiſſoit à lui même de ce deſſein qu'il regardoit comme immanquable.

Quel-

Quelques heureuſes reuſſites, comme la defaite du Duc de Monmouth & ſa mort rendirent le Roi Jaques ſi vain, qu'il ne s'imagina plus que l'Angleterre fut capable de lui reſiſter. Dés lors il commença à ne garder preſque point de meſures, & en moins de rien on vit le Royaume plein de Moines de tout ordres, & ſingulierement de Jeſuites, qui ſe rendirent ſi bien les patrons, qu'on ne pouvoit obtenir aucune grace que par leur moyen. Ce fût à leur recommandation & à celle du Pere Peters, que Tirconnel fut envoyé en Irlande pour étre Viceroi, où il commit les dernieres cruautés contre les Proteſtants qui y étoient, & dont il fit mourir un grand nombre.

Ce Tirconnel étoit Irlandois de Nation, pauvre & de la lie du peuple; il vint petit en Angleterre, où il ſervit plus de dix ans Laquais, au bout duquel tems, il trouva un maitre Catholique qui l'avança, & le mit chés le Duc d'York en qualité de Gentilhomme. Voila comment eſt venuë ſa fortune, nonobſtant laquelle il n'y a pas encore dix ans, qu'il avoit deux ſœurs à Dublin, qui donnerent une vilaine maladie à deux fort honnêtes gentilshommes François qui

étoient allés en ce Pais-là. Je retourne au Roi Jaques.

Il receut à Londres un Nonce du Pape ce qu'on n'avoit point veu depuis plus d'un ſiecle ; ce fut l'Abbé Dada, qui depuis a été Cardinal. Peu de jours aprés ſon arrivée, il fut ſacré Archevêque d'Amaſie, dans la Chapelle St. James par l'Archevêque d'Armac & deux autres Evêques, & l'aprés midi étant venu rendre ſes reſpects à leurs Maj., elles ſe mirent à genoux devant lui pour recevoir ſa benediction. Juſques là le Nonce n'avoit paru qu'incognito, ce qui ne ſatisfaiſant pas le Roi, qui ne pretendoit rien faire en cachette, il voulut qu'il fit ſon entrée publique, & choiſit pour cela Windzor. Il ordonna à Monſieur le Duc de Sommerſet premier Gentilhomme de la Chambre, d'aller le lendemain prendre ce Prelat dans ſon hôtel & de l'amener à l'audiance. Le Duc s'en voulut excuſer ſur ce que cela étoit abſolument contraire à tous les actes du Parlement, qui avoient été faits ſur cette matiere, alors le Roi le regardant fierement, lui dit *faites ce que je vous commande, je ne demande pas vôtre avis.* Le Duc continua neanmoins de s'excuſer, re-

mon-

montrant au Roi qu'il y en avoit beaucoup d'autres, qui accepteroient cet ordre avec moins de repugnance, & qu'il prioit ſa Majeſté de les en charger plutôt que lui ; *he bien, repondit le Roi, je le ferai, mais il vous en coûtera vôtre charge de premier Gentilhomme*, & ſe retournant vers Monſieur le Duc de Grafton qui étoit dans la chambre. *Duc de Grafton*, lui dit-il, *allés-vous en demain querir Monſieur le Nonce dans les caroſſes de mon corps, & ſoyes deſormais premier Gentilhomme en la place de Sommerſet.* La colere du Roi contre ce Duc ne ſe termina pas là, car il lui ôta un Regiment de Dragons qu'il avoit, & il reſta diſgracié. Le lendemain le Nonce fit ſon entrée, en preſence de tout le peuple, en habit violet, en Rochet & en Camail.

Tout cela ſe faiſoit comme j'ai dit à l'incitation du Pere Peters, qui étoit en Angleterre encore quelque choſe de plus, que ce que le Pere la Chaize eſt en France. Ce dernier voyant avec la derniere ſatisfaction le foible du Roi Jaques pour cet homme projetta de s'en ſervir pour ſa propre grandeur. Il y avoit fort longtems que cet ambitieux Jeſuite, aſpiroit au chapeau de Cardinal, mais comme depuis le Pontificat

d'Innocent onze, le Saint Siege, n'avoit pas eu d'ennemi plus acharné que lui, il doutoit avec raiſon que le Pape voulut acorder cette grace au Roi, quand il la demanderoit, à moins que quelqu'un ne lui fit planche auparavant, & que ſa Sainteté ayant accordé le même honneur à quelque autre de ſon caractere, ce lui fut un droit d'y pretendre. Ce n'eſt pas qu'avec cela il eſperât d'y parvenir du vivant du Pape regnant, il étoit trop mal dans ſon eſprit, mais bien aprés ſa mort.

Il inſpira donc au Roi d'Angleterre
37. de demander la pourpre pour ſon confeſſeur, & de l'élever en même tems à l'Epiſcopat, lui faiſant entendre que ce ſeroit la choſe du monde la plus aiſée, & qui feroit même du plaiſir à ſa Sainteté; cependant il en arriva tout autrement, car quand le Comte de Caſtelmeine, voulut en parler au Pape, il lui impoſa ſilence avec une benediction, qui eſt au Vatican un language entendu de tout le monde; & au regard des diſpences, qu'il lui demandoit pour l'Archevêché d'York, auquel le Pere Peters avoit été nommé par ſa M. B. ſa Sainteté lui repondit, que les Jeſuites ayant renoncé par leur inſtitut à toutes ſortes de dignités Eccleſiaſtiques,

ques, ils ne pouvoient plus y ſonger ſans crime, puiſque c'en eſt toujours un fort grand à un Religieux de violer les conſtitutions de ſon Ordre. L'Ambaſſadeur eut beau lui repreſenter que la Regle de leur Compagnie, ne les lioit pas ſi indiſſolublement, qu'ils ne pûſſent recevoir diſpence, quand le bien de l'Egliſe le requeroit : que ſa Sainteté ſcavoit bien, que ſon predeceſſeur n'avoit point fait dificulté d'élever à l'Epiſcopat pluſieurs Jeſuites, & quelques uns au Cardinalat : outre que ces inſtitutions, n'avoient plus la même force, qu'autre fois, & ne conſiſtoient pour ainſi dire, que dans leur liberal arbitre, depuis que Paul & Jules troiſieme, leur avoient permis, par des bulles expreſſes, d'en changer la forme, en un ou pluſieurs cas, ſelon que le beſoin le requerroit; A toutes ces raiſons le Pape reſta inflexible, & Monſieur de Caſtelmaine fut obligé de ſe deſiſter de ſa demande. Le plus grand chagrin de cette affaire demeura au Pere la Chaiſe, qui depuis longtems guignoit l'Archevêché de Lion, comme un benefice ſur lequel au defaut du bonnet rouge, il avoit droit de devolution. Car pour ce qui eſt du Pere Peters le Roi trouva moyen de le con-

conſoler en le faiſant ſon grand Aumonier, & par le d'on qu'il fit peu aprés du Gouvernement de la Province d'Eſſex à Milord Peter ſon parent.

Le Pere la Chaize ne pouvant dont plus douter qu'il n'avoit rien à eſperer du Saint Siége, perdit toute retenuë, & n'ecoutant que ſa vengeance, porta le Roi à toutes les extremités qui ont éclaté depuis. La Bulle que le Pape fulmina à peu prés en ce tems là, pour abolir la franchiſe des quartiers, portant excommunication *ipſo facto* contre ceux qui les voudroient ſoutenir directement, ou indirectement, lui ſervit de ſujet; & bien que le Roi d'Eſpagne & la Reine de Suede, s'y fuſſent d'abort ſoumis volontairement, il fit entendre au Roi qu'il iroit de ſon honneur à ſuivre leur exemple, & que les Franchiſes étant un droit de ſa Couronne, établi dans Rome non point par une ſimple connivence des Papes, comme cela pouroit être à l'egard des autres Puiſſances, mais par un uſage & un privilege ſpecial dont il étoit en poſſeſſion depuis Charlemagne, & de nouveau reconnu par le traité de Piſe, il ne devoit point ſe relacher ſur cet article.

Il n'eſt pas bien dificile de perſuader les Princes ſur les choſes qui leur

ſont

ſont advantageuſes, particulierement quand ils ont le pouvoir en main. Le Roi fut convaincu dés la premiere fois, que le Pere avoit raiſon, & le voyant ſçavant ſur cette matiere qu'il avoit fort étudiée, il lui donna charge de dreſſer lui même les inſtructions pour le Marquis de Lavardin, qu'il avoit nommé ſon Ambaſſadeur, à la place du Duc d'Eſtrée, & de l'entretenir particulierement là deſſus, afin qu'il n'en ignorât pas la moindre circonſtance. Si bien que ce Marquis ne fut animé & n'agît depuis que par l'eſprit du Confeſſeur.

Le Pape qui étoit fidellement averti de toutes choſes par le Cardinal Ranoncey, ſon Nonce à Paris, & à qui même le Roi avoit refuſé audiance, parce qu'il vouloit lui rendre la Bulle revocatoire, ofrit au Cardinal d'Etrée que ſi on vouloit ſe ſoumettre à la Bulle qu'il avoit donnée, laquelle étoit trés juſte, & qu'il ne pouvoit revoquer ſans un extreme dommage pour l'Egliſe, il prometoit, que les Sbires ne feroient aucune inſulte dans les quartiers, & que rien ne s'y paſſeroit dont la Maiſon du Roi fût intereſſée. Le Cardinal qui ſe trouvoit aſſés embaraſſé dans cette negociation

aprou-

aprouvoit ce temperement, & le conſeilloit au Roi par ſa lettre, laquelle ayant été communiquée au Pere la Chaize, il s'y oppoſa, & dit que la Bulle étant abuſive, il falloit en apeler & remetre l'affaire au Parlement ; ce que le Pape ayant apris il lui ecrivit fortement, ſe plaignant que depuis qu'il étoit confeſſeur au lieu de porter le Roi a de bons ſentimens, il l'avoit toujours animé contre le Saint Siége, nommément dans la Regale, & en cette occaſion, où il s'agiſſoit des droits de l'Egliſe les plus juſtes, qu'il inſpiroit à Sa Majeſté de violer, ce qui aparamment entraineroit beaucoup de mauvaiſes ſuites, leſquelles il remetroit toutes ſur lui, & dont il repondroit devant Dieu.

La fermeté du Saint Pere à maintenir ſon pieux deſſein retarda de quelques mois le depart du Marquis de Lavardin ; mais enfin il ſe rendit à ſon Ambaſſade au mois de Novembre 87. & fit ſon entrée publique malgré le Pape qui ne le vouloit point reconnoître pour Ambaſſadeur. Il fut même mis en deliberation dans le Conſeil, ſi on lui fermeroit les portes de Rome. Cependant la pluralité des voix n'ayant pas été pour cette extrémite, Sa Sainteté

teté ſe contenta de defendre aux Cardinaux, & à tous les autres Princes & Seigneurs, d'envoyer leurs Caroſſes à ſa rencontre, & d'y aller eux mêmes; Il defendit auſſi qu'on tirât le Canon ni qu'on donnât aucunes marques de rejouiſſances. Cela n'empêcha pourtant pas qu'il ne s'y trouvât plus de cent caroſſes étrangers, ſans ceux de l'Ambaſſadeurs. Le Cardinal d'Etrée, & le Cardinal Maldachini furent en perſonne le recevoir, à trois mille de Rome, & entrerent dans le même caroſſe avec lui. Ils furent ainſi au Vatican, & l'Ambaſſadeur ayant fait demander audiance, elle lui fût refuſée, apres quoi il s'en alla au Palais Farneſe. Il étoit accompagné de trois cent Gentilshommes François, qui demeurerent à Rome autant de tems qu'il y fût, ſans compter un nombre conſiderable d'Officiers des galeres qui arriverent peu aprés, & je ne ſcai combien d'autres Seigneurs qui ſe joignirent à lui de toutes les parts d'Italie. Outre cela il entretenoit cinq cens hommes à ſa ſolde, auxquels il donnoit un jule par jour, & ces gens là faiſoient la garde à ſon Palais, à pied & à cheval, & la patrouille toutes les nuits dans ſon quartier.

Le

Le jour de cette Entrée le Pape fit aficher de nouveau la bulle qu'il avoit auparavant donnée, contre les Franchiſes, defendant à tout le peuple de reconnoître Monſieur de Lavardin pour Ambaſſadeur, lequel n'en fût pas plutôt adverti, que pour contrecarer le Pape il fit auſſi afficher des placards, par touts les coints des ruës, defendant aux Sbires d'avoir la temerité d'aprocher de ſon quartier, de cinq cens pas, les advertiſſant qu'on feroit main baſſe ſur ceux qu'on y trouveroit. Le lendemain il fit encore demander audiance à ſa Sainteté qui lui fit repondre par le Cardinal Collonne, *que c'étoit bien innutilement quil demandoit audiance, comme Ambaſſadeur du Roi Tres-Chrêtien, qu'il ne le reconnoitroit jamais en cette qualité, & que bien loin de cela s'il continuoit d'agir avec la même temerité, il vouloit bien lui dire qu'il ne le regarderoit que comme l'ennemi de Jeſus Chriſt, & de ſon Vicaire ſur la terre; qui étoit venu pour l'afronter & le perſecuter juſques ſur la Sainte Chaire, & qu'il ſçauroit bien reprimer ſon audace, & ſon impieté, par les armes que Dieu lui avoit miſes en main, s'il ne les prevenoit par une ſoumiſſion filiale & Chrêtienne.*

Le

Le Marquis de Lavardin ſe mocqua de cette menace, & depecha une heure aprés un Courier au Roi ſon Maitre, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé. Il écrivit auſſi au Pere la Chaize, & lui marqua tout au long ce que lui avoit dit le Cardinal Collonne; ſur quoi le Pere lui repondit, le congratulant de s'être ſi bien aquité de ſes ordres, & le conviant à toujours continuër ſans craindre les armes du Saint Pere, qui ne pouvoient avoir d'effet contre lui, *parceque le Roi en lui donnant ſes lettres de creance, l'avoit revetu d'une cuiraſſe à l'epreuve, contre touts les coups des armes Apoſtoliques.* Belle ſentence & digne de ſon Autheur.

Cependant quand la Reine de Suede, & le Marquis Cogollugo Ambaſſadeur d'Eſpagne, virent que Monſieur de Lavardin faiſoit valoir le droit des Franchiſes, à pleine authorité, ils commencerent à ſe repentir de les avoir cedées ſi facilement, & repreſenterent à ſa Sainteté que ſi longtems qu'ils avoient pû croire que la France ſe rendroit à ſes remontrances paternelles, ils avoient bien voulu pour contribuër à l'acommodement, abandonner les premiers ces droits Souverains, afin que le Roi Tres-Chrêtien n'eut aucun

cun pretexte de ce côté-là, mais que puis qu'enfin il étoit viſible par le procedé de ſon Ambaſſadeur, qu'il n'en vouloit point demordre, ils ſuplioient S. S. de trouver bon qu'ils y rentraſſent auſſi, pour qu'il ne ſemblât pas que le Roi de France eût quelque privilege au deſſus, proteſtant au reſte qu'ils ſeroient toûjours prêts à donner ſatisfaction à S. S. toutes les fois que la France y voudroit donner les mains.

Les choſes demeurerent en cét état juſques au mois ſuivant, que Monſieur de Lavardin étant allé la nuit de noël faire ſes devotions dans l'Egliſe St. Louis, le Pape conſidera cette action, comme un attentat nouveau contre ſa Bulle, par laquelle il avoit excommunié touts ceux qui ſouſtiendroient le droit des Franchiſes, & dés le lendemain on vit paroître un bref d'interdiction, ſur l'Egliſe St. Louis, ſous le nom du Cardinal Vicquaire, que je raporterai ici parce qu'il eſt fort court.

De l'authorité Apoſtolique, & du mandement ſpecial de nôtre trés St. Seigneur le Pape, l'on denonce que l'Egliſe paroiſſiale de Saint Louis eſt ſujete à l'interdit Eccleſiaſtique, parce que le Recteur, l'O-

l'Oficial, & les Miniſtres de la dite Egliſe, ont oſé temerairement admetre, la nuit derniere de la nativité de nôtre Seigneur, aux divins ofices, & à la participation du ſacrement, Henri de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, qui eſt notoirement excommunié, donné à Rome, dans nôtre Palais, le 26 Decembre 1687. le Cardinal Vicaire.

Et au bas dudit Bref il y avoit écrit

Il eſt defendu d'arracher la preſente ſentence, ſous peine d'excommunication, reſervée à nôtre Saint Seigneur. De Rubis Notaire.

Le Marquis de Lavardin ne tarda plus long tems que juſques au jour ſuivant, à publier une grande & ample proteſtation contre ce Bref, où aprés avoir allegué une longue ſuite de raiſons pour prouver que le Pape avoit eu tort d'en uſer ainſi, & que les franchiſes dans Rome ſont un droit inconteſtable au Roi, il finit en diſant que ſans entrer tant toutes les raiſons ci-devant dites ſur la Bulle *in Cœna domini, contre laquelle toute l'Egliſe Gallicane aſſemblée, a toûjours reclamé, comme étant inſoutenable à l'egard de la France, & publiée par un Pape qui s'êtoit declaré ennemi capital de la Couronne : ſans entrer*, dit-il, *ni dans ces*

ces raiſons, ni dans celles qu'on peut objecter, contre les autres Bulles qui ſervent de fondement à celle que lon pretend être aujourd'hui de ſa Sainteté, laquelle ne peut jamais être publiée dans le Royaume par les raiſons ci devant alleguées, il ſufit de dire que lui Marquis de Lavarin, eſt Ambaſſadeur de Sa Maj. Trés-Chrêtienne & par conſequent exempt de toutes les cenſures Eccleſiaſtiques, tant qu'il ſera revetu de ce Caractere, & qu'il executera les ordres du Roi ſon Maitre.

Ainſi lui Sieur de Lavardin ne juge pas neceſſaire, d'apeller de cette pretenduë excommunication du Pape mal informé à S. S. elle même, lors qu'elle ſera deſabuſée, dans l'audiance qu'elle lui accordera des fauſſes impreſſions que lui ont données des eſprits brouillons, ennemis de la France, qui ne travaillent qu'à rompre le bon concert qui doit être entre le St. Pere & Sa Maj. Il eſtime encore qu'il eſt inutile d'en apeler au futur Concile legitimement aſſemblé, & neantmoins dés à preſent, & autant que beſoin eſt ou ſeroit, il proteſte de nullité, de tout ce qui pouroit avoir été fait, ou ſeroit fait à l'advenir, declarant que ſi quelqu'un de quelque qualité qu'il puiſſe étre, manque au reſpect & aux égards qui ſont deus à ſon caractere, celui-là demeurera reſponſable envers Dieu & les hommes, de touts les malheurs que peut attirer aprés ſoi, l'o-

l'ofente faite à Sa Maj. en violant le droit des gens, en la perſonne de ſes Ambaſſadeurs; fait à Rome le 27 Decembre 1687.

Monſieur de Lavardin, envoya une copie de cette proteſtation au Roi, qui l'aprouva, & ordonna à Monſieur de Harlay Procureur general au Parlement de Paris, d'interjeter apel au futur Concile de tout ce qu'avoit fait le Pape, ce qu'il fit le 22 Janvier 1688. Cet apel, quelque injurieux qu'il fut au St. Siege, n'étoit pourtant rien au prix de l'Arrêt qui fut rendu le lendemain, & du fameux plaidoyé qui l'accompagna, auquel je renvoye le Lecteur, étant trop long pour l'inſerer ici, bien que ce ſoit une piece fabriquée dans la boutique du Pere la Chaiſe, à qui le Roi donna ordre d'y travailler conjointement avec Monſr. Talon, ſous le nom de qui il a paru. Il eſt vrai que ce fut lui qui en fit les premiers memoires qu'il montra au Roy, mais le Pere la Chaiſe qui étoit preſent & même qui le lût devant Sa Maj. lui dit que ce diſcours étoit veritablement bien beau, mais non pas aſſés fort; & n'exprimoit pas ſufiſamment les ſujets de plainte de Sa Majeſté contre le Pape, & qu'il étoit important de faire voir à toute la terre, & à la

poſterité la partialité & la paſſion du ſouverain Pontife en cette rencontre. Sur quoi le Roi leur dit à tous deux de ſe joindre enſemble dés l'aprés midi, & d'y changer ou adjoûter ce qui ſeroit à propos. Je ſçai encore de bonne part, que cet ordre déplut beaucoup à Monſieur Talon, qui ne digeroit pas volontiers, qu'un moine vint lui aprendre ſon metier, & deux jours aprés il en témoigna ſon depit à Monſr. de Villeroi à qui il dit en propres termes, que ſi chacun ſe meloit de ſon metier, les vaches n'en ſeroient que mieux gardées.

Cependant il obeït ſans dire le moindre mot, & tout le jour ils travaillerent à cette outrée declamation, qui a tant fait de bruit, & qui n'eſt remplie que de menaces d'un Concile national, qui donnera pouvoir aux Evêques de ſe conſacrer les uns les autres ſi le Pape ne le veut pas faire, & *de l'excommunier lui même, s'il entreprend de lancer des excommunications, ſi excommunicaturus veniret, excommunicatus abiret.* 1688. On n'y parle que *de paſſion, d'amour de regner, d'uſurpations de la Cour de Rome.* On y traite le S. Pere tantôt comme un homme foible & de petit cerveau, qui ne peut pas ſou-

ſoutenir le fardeau desafaires, & tantôt *de fauteur & protecteur declaré des Janſeniſtes & des Quietes.* Enfin on le maudis & on l'anatematiſe, en termes exprés, *malheur & anatême*, dit-il, *à ceux qui par interêt & par caprice troublent la correſpondance qui doit être entre le Sacerdoce & la Royauté, qui ſemblent n'avoir d'autres veuës, que de ſuciter un ſchiſme à l'Egliſe, & de troubler par de funeſtes diviſions la paix dont toute l'Europe jouït, & qui lui a été procureé par la ſageſſe de nôtre invincible Monarque &c.*

Ce qu'il y a de plus étonnant c'eſt que le Marquis de Lavardin fit afficher ce plaidoyé, & l'arrêt qui l'enſuivit, juſques aux portes du Vatican. Le Pape ſurpris d'une procedure ſi exceſſive defendit auſſi à toutes les Egliſes de recevoir les Prêtres qui avoient oficié dans la paroiſſe de St. Louis, & un pauvre Aumônier de l'Ambaſſadeur, ayant été imprudemment ſe promener, vers le Vatican, il fut arrêté & mis à l'inquiſition, pour avoir temerairement oſé dire la meſſe, dans le Palais de l'Ambaſſadeur. Cependant en France le Roi ordonna aux Evêques, de faire venir les ſuperieurs des Couvents de leur

Dioceſe, & de leur defendre ſous de tres rigoureuſes peines, de ſoufrir qu'aucun de leurs Moines, ou Religieux écriviſſent, ni enſeignaſſent rien de contraire, aux droits de Sa Majeſté, & au diferent qui étoit entr'elle & le Pape. l'Archevêque de Paris entre les autres, toujours zellé à ſon ordinaire pour les interêts du Roi, executa cet ordre avec la derniere exactitude. Il choiſit pour cela ſon official nommé Cheron, homme ſçavant & adroit, qu'il envoya dans les maiſons conventuëlles, pour leur faire ſçavoir les intentions du Roi. Effectivement tout le general des Eccleſiaſtiques tant Religieux qu'autres, demeura à cet egard, dans une inſenſibilité qu'on n'avoit pas eſperée. Trois ou quatre Docteurs de Sorbonne ſeulement, & quelques Capucins & Dominicains voulurent ſe ranger du parti du Pape, mais on les mit à la raiſon avec chacun une lettre de cachet qui les envoya crier à cent lieuës de là, & tout le reſte demeura tranquile.

Le Pape inſtruit de tout cela ne voulut point ſe ſervir des foudres Eccleſiaſtiques, pour ne les pas expoſer au mepris d'un Prince, qui en faiſoit ſi peu de cas, & deſirant au contraire de

trou-

trouver quelques moyens d'acommodement, il fit dire au Cardinal d'Etrée, qu'il l'ecouteroit volontiers, ſur le diferend qu'il avoit avec le Roi Tres-Chrêtien.

Le Cardinal repondit au Pape qu'il étoit infiniment obligé à ſa Sainteté de la bonté particuliere qu'elle lui marquoit, & qu'il étoit au deſeſpoir de n'y pouvoir pas repondre, le Roi ſon Maitre lui ayant lié les mains ſur cette affaire, & defendu de s'en meler tandis que ſon Ambaſſadeur ſeroit à Rome.

Une reponce ſi ſeiche, ne fit pourtant pas perdre à ſa Sainteté le deſir de contribuër tout ce qu'elle pouroit, pour terminer ce diferend à l'amiable; & touché des malheurs que ſon interdit cauſeroit dans la Chrêtienté, par l'obſtination du Roi de France, qu'il avoit fait paroitre par tant d'actes publics, ſe reſolut à le faire lever. Ainſi l'Egliſe de Saint Louis fut libre à tout le monde, & on y vit indiferemment venir & François & Italiens. Cette demarche paſſa pour une grande foibleſſe de l'eſprit du Saint Pere, & pour un manque de courage inexcuſable, aprés la roideur qu'il avoit temoignée; mais à bien conſiderer les choſes, on

trouvera que ce Pape, n'a jamais fait d'action plus prudente, plus charitable & plus digne de celui qui occupe la Chaire de Jeſus Chriſt. Il ſçavoit que ces armes ſpirituelles, & terribles à tous les vrais fidelles, ne lui ont été miſes en main que pour ramener à leur devoir ceux qui s'en ſeroient ecartés, & empêcher les autres par une Sainte frayeur de ſuivre leur exemple. Il crût donc pour ces mêmes raiſons s'en devoir ſervir dans cette occaſion; & s'étoit pieuſement perſuadé que la corruption n'étoit point montée en France à un tel point qu'on fût devenu tout à fait inſenſible à de pareils coups; mais dés qu'il vit qu'elles n'avoient par reuſſi comme il l'avoit penſé, & qu'au contraire ſon procedé, quelque juſte qu'il fût, avoit animé les eſprits contre lui: que tout le Clergé étoit prêt à ſe revolter, & qu'enfin il y avoit tout lieu de craindre un ſchiſme dans l'Egliſe, il ſe relacha tout à coup, pour arréter ce torrent de perdition. Il ne conſulta ni le ſang ni lachair, & ſans avoir égard à tout ce qu'un tel relachement feroit dire de lui dans le monde, il crut devoir ſacrifier un vain point d'honneur, à la gloire de Dieu; & ſi cette action donna ſujet de gloſer dans le

tems, elle établira ſa gloire dans touts les ſiecles futurs, & fera connoître combien on avoit tort d'accuſer ce Saint Pontife de Partialité & d'eſprit de vengeance.

Pendant tout cela l'Electeur de Cologne mourut. Il laiſſa trois belles Principautés Epiſcopales vacantes, & encore plus de pretendants. Le Cardinal de Furſtemberg paroiſſoit un des premiers ſur les rangs; il étoit déjà Coadjuteur de la plus conſiderable, mais il n'avoit pas été confirmé par le Pape, & ainſi cétoit à recommencer. Cê fût lui qui perdit le plus dans les brouilleries de la Cour de France avec celle de Rome, car ſa Sainteté qui ſçavoit parfaitement combien ce Prelat lui étoit devoüé, n'avoit garde de rien faire pour lui dans un tems comme cetui-là. Auſſi le Cardinal qui le jugeoit bien ainſi, en ecrivit pluſieurs fois au Pere la Chaize, & tâchoit de lui faire comprendre que l'affaire de Franchiſes, ne pouvoit être ſi intereſſante au Roi que celle-ci, dans laquelle il s'agiſſoit de tout le bas Rhin, & de quelque choſe de plus encore, & qu'ainſi il eût été à propos de ſe relâcher, au moins pour quelque tems auprês du Pape, & qu'on auroit toujours été à lieu d'y revenir. Les

mêmes choſes furent répreſentées au Roi pluſieurs fois par le Prince Ferdinand de Furſtemberg, & il eſt ſûr que Sa Majeſté s'y ſeroit renduë, ſi le Pere qui haiſſoit mortellement le Pape, ſe voulant venger ne l'en eût detourné, lui diſant que ſans que Sa Majeſté fût obligée d'avoir recours à cet onereux moyen, elle pouroit quand elle voudroit faire élire le Cardinal de Furſtemberg: qu'il ſuffiſoit pour cela de faire entendre aux Chapitres ſes volontés, & que pour plus grande ſeureté on pouroit faire advancer des troupes de ce côté-là; ce que le Roi fit ſous couleur de vouloir aſſeurer la liberté des ſufrages aux Capitulaires, mais en effet pour la leur ôter & les faire condeſcendre à ſon bon plaiſir.

Son Ambaſſadeur Monſieur le Comte d'Avaux declara en même tems aux Etats d'Hollande, qu'il entendoit qu'on laiſſât ces trois Chapitres dans leur pleine & entiere liberté, ſans qu'aucune Puiſſance ſe melât de leurs affaires, & leur denonça qu'au cas qu'il y en eût quelqu'une qui pretendit le faire, il prendroit auſſitôt le parti des Chapitres lezés dans leurs droits.

Mais

Mais rien n'eſt de ſi plaiſant que le compliment que ſon Envoyé fit de ſa part à ceux de Liege. Il leur dit que le Roi ſon Maitre, meu par l'affection, & l'amitié qu'il leur portoit, avoit envoyé dix mille hommes auprés de leur ville, avec beaucoup de depence, pour les maintenir dans la liberté de leur Election; mais qu'a la verité, il eſperoit bien, qu'elle ſe feroit en faveur du Prince Guillaume Cardinal de Furſtemberg, & qu'autrement il ne pouroit pas ſe diſpencer de les faire ſouvenir que la moitié de leur ville dépend du Comté de Chini qui lui apartient.

Ces menaces, quelque terribles qu'elles fuſſent, n'opererent pourtant rien autre choſe, que de faire pencher le Chapitre, non pas du côté du Cardinal de Furſtemberg, car *ils* le tenoient tous pour l'ennemi de leur Patrie, mais en faveur du Cardinal de Bouillon, lequel ils offrirent pluſieurs fois au Roi d'élire.

Le Pere la Chaize empêcha encore cette affaire. Il étoit ennemi de l'Eminence de Bouillon, & ne ceſſoit de repreſenter à Sa Majeſté que ſi une fois ce Cardinal ſe trouvoit dans le grade de Souverain, il ſe reſſentiroit infailliblement de toutes les injuſtices, qu'il pre-

tendoit avoir été faites à ſa Maiſon, & recemment de ſa detention à la Baſtille. Il apuyoit tout cela des cauſes ſecretes de la diſgrace de ce Prelat, qui faiſoient grande impreſſion ſur l'eſprit du Roi & lui firent craindre tout de bon, que quand il ſeroit Prince de Liege, il ne ſe rangeât du parti de ſes ennemis. Quoi qu'il en ſoit pour cette fois il ne devina pas juſte, car on a aſſés veu, par ce qu'il a fait depuis à Rome, combien il lui étoit fidelle & affectionné.

J'ai dit en quelque endroit que le Pere la Chaize, faiſoit du mal à beaucoup, & du bien à perſonne, ce qui eſt fort vrai generalement parlant; mais comme il n'y à point de regle ſi etenduë qui n'ait ſes exceptions, on en peut trouver en celle-ci auſſi bien que dans les autres. Le Comte de Murce neveu de Madame de Maintenon, nous en fournit une. Il recherchoit, en mariage la fille de Monſieur de Boisfranc, Sur-intendant de la Maiſon de Monſieur, qui avoit été diſgracié, à cauſe des grandes voleries dont il étoit accuſé. Le Pere la Chaize étoit fort ſon ami, c'eſt pourquoi Madame de Maintenon le pria de lui rendre ſervice pour ce mariage, qu'on n'auroit pas oſé propoſer autre fois, que cette fille

avoit

avoit refuſé le Duc de Roquelaure du temps de la grande fortune de ſon Pere. Cependant elle avoit encore plus de huit cent mille livres, ſomme aſſés belle pour tanter un plus grand Seigneur que le Comte de Murce. Auſſi la regardoit-il comme ſa fortune, & ne pouvoit aſſés marquer ſa reconnoiſſance au Confeſſeur de tout ce qu'il faiſoit pour y reuſſir, quoi qu'il ne fit rien à quoi il ne fût bien obligé. Madame de Maintenon lui avoit rendu des ſervices bien plus grands celui-là, & il en avoit encore beſoin tous les jours.

On ne peut pas dire la même choſe du Marquis de Richelieu, homme d'un petit credit s'il en fut jamais à la Cour, mal fait, & de peu d'eſprit, à qui pourtant il avoit fait épouſer deux ans auparavant, *la plus belle & la plus riche heritiere du Royaume; c'eſt de* Mademoizelle de Mazarin dont je veux parler, fille du Duc de ce nom, qui avoit epouſé la niepce du Cardinal, à condition qu'il en prendroit le nom & les armes, car pour lui il étoit fils du feu Marechal de la Meilleraye, Gouverneur de Bretagne. Chacun ſçait comme il a vêcu avec ſa femme, les Hiſtoires en ſont pleines, c'eſt pourquoi je n'en parlerai point. Je dirai ſeulement que

de ce mariage, il a eu deux enfans, un fils qu'on appelle le Duc de la Meilleraye, & une fille, c'eſt celle dont il eſt queſtion. Comme elle reſſemble fort à ſa mere tant de viſage que d'humeur, & que le proverbe ordinaire du Duc Mazarin eſt que *bons chiens chaſſent de race*, il aprehendoit fort qu'elle ne lui reſſemblât auſſi de vie & de conduite. Pour prevenir cela il ſe reſolut de la tenir de ſi court, & de lui faire donner une ſi ſainte éducation dés ſon enfance, qu'aſſurement, elle ſurmonteroit tout le penchant que ſa fille pouroit avoir au mal. Pour cela il la tint toûjours dans les Couvents, entre les mains de bonnes & devotes religieuſes, qui ne lui parloient que de Dieu & de ſes Saints, & pour toute recreation, ne lui faiſoient lire que la vie de Ste. Reine, ou de Ste. Catherine de Sienne, qui avoit merité par ſa devotion d'étre mariée à nôtre Seigneur lui même, qui étoit deſcendu du ciel tout exprés pour cela. Quoi que toute cette bigoterie ne fût nullement de ſon genie, force lui fut pourtant de s'en contenter juſques à l'age de dixſept ou dixhuit ans, que ſon eſprit ſe formant, elle devint auſſi plus ruſée, & commença à pratiquer de jeunes Religieuſes, moins ſeveres, qui lui aprirent bien des choſes qu'el-

qu'elle ne ſçavoit point, & trouverent le moyen de lui faire avoir des livres de galanterie, & ſouvent de lui faire parler à quelques Cavaliers. Le Duc fut adverti de ce manége, qui ne pouvoit ſe faire ſi ſecretement, que le plus ſouvent, il ne vint à la cogniſſance des ſuperieures; ſi bien qu'il prit le parti de la faire ſouvent changer de lieu, afin qu'elle n'eût pas le tems de faire ſes pratiques. D'ailleurs il ne l'a confioit jamais qu'entre les mains de certaines vielles Nonnes dont il étoit bien ſûr; mais à quoi peuvent ſervir de pareilles precautions, contre une fille amoureuſe & qui s'eſt fait un point d'honneur & de neceſſité de tromper ſes ſurveillantes; je l'ai veuë à Hennebour, qui eſt un gouvernement en Bretagne, *apartenant* à ſon Pere; il l'avoit miſe dans l'Abaye de la Joye, ſous la direction d'une ancienne & tres vertueuſe Religieuſe, nommée Madame de Pleve, qui eſt tante propre de la Ducheſſe de Portsmouth. Pendant quelques mois les ordres de Monſieur le Duc de Mazarin, furent fort bien excecutés, & on la retint aſſés étroitement, mais en peu de tems, elle ſçeut ſi bien gagner le cœur de ſa gouvernante, & des autres Nonnes par ſes flateries, & ſes com-

complaiſances, qu'elles creurent ne pouvoir uſer raiſonnablement d'une ſi grande rigueur, envers une ſi aimable fille. Ce qui contribua encore beaucoup à ſa liberté fut un certain Pere Crônier, Directeur du Couvent, & Confeſſeur de Madame de Pleve, en qui elle avoit autant de foi, qu'en St. Bernard lui même le fondateur de ſon Ordre. Ce Moine étoit devenu amoureux de Mademoiſelle de Mazarin, & n'obmetoit rien pour lui plaire; il ſe metoit du rouge, ſe netoyoit les dents avec ſoin, & ſe donnoit auprés d'elle des airs autant radoucis, qu'un amant à perruque blonde l'auroit pû faire. La belle qui pour la premiere fois avoit le plaiſir découter la fleurette en liberté, ne le rebutoit point, & malgré la graiſſe inſeparable des moines, quelques peines qu'ils puiſſent prendre, elle trouvoit qu'il valoit toujours mieux avoir un amant graiſſeux que de n'en point avoir du tout. On remarquoit même, qu'elle s'ajuſtoit bien plus qu'a l'ordinaire, quand elle devoit le voir, & que les tête à tête, etoient fort longs. Cette demie inclination dura juſques à ce qu'ayant obtenu ſes coudées franches, elle put recevoir des viſites des gens du monde, mais alors la difé-

rence qu'elle y reconnut lui fit abandonner ſans compaſſion le pauvre & infortuné Bernardin, qui faillit à en mourir de deſeſpoir. Je n'ai jamais veu une fille ſi folle, elle venoit quelques fois au parloir en habit de Religieuſe, le voile baiſſé, dire à ceux qui l'attendoient, que Mademoizelle de Mazarin étoit fort mal & ne pouvoit les voir; d'autres fois elle paroiſſoit deguiſée en homme, ſous une grande perruque avec la plume au chapeau & en cet état faiſoit mille ſingeries, & de quelque façon qu'elle fût vêtuë cétoit toujours elle même. Elle advouoit franchement que le chapeau la rejouiſſoit, & que rien ne lui ſembloit ſi triſte qu'une compagnie où il n'y en avoit point; Mais elle me dit à moi un jour quelque choſe de plus guai encore que cela; nous parlions de l'exceſſive devotion de ſon Pere, & elle ne feignoit point du tout de le traiter de fou & de viſionnaire, & me raconta que tandis que le Duc & la Ducheſſe demeuroient enſemble, il ne lui accordoit jamais de coucher avec elle, qu'elle n'eût auparavant recité un Roſaire tout entier en ſa preſence, & aſſiſté à deux genoux à la priere qu'il faiſoit tous les ſoirs, & qui jointes aux Litanies de

là

la Vierge duroit pour le moins une heure, deſorte, diſoit-elle, que la pauvre Madame ma mere, faute d'avoir cette patience étoit le plus ſouvent obligée de ſe paſſer de mari.

Voilà quel étoit le caractere d'eſprit de Mad. de Mazarin qui cherchant toutes ſortes de moyens pour ſe tirer de l'eſclavage où elle étoit s'entêta d'un jeune homme, qui n'avoit point de qualité plus recommandable, que d'étre fils d'un Preſident au Parlement de la Province, c'eſt tout dire; car il y en a dans ce corps qui ne ſont pas grand choſe. Cependant cette afaire alla ſi loin que les meſures furent priſes, pour ſe marier ſecretement & pour ſortir du Couvent, par deſſus les murailles, qui donnent ſur le bort de la Riviere, où on trouveroit un bateau tout prêt qui porteroit les deux amants, juſques à une barque, que l'on avoit fretée exprés, & qui les attendoit en rade, & les devoit porter juſques en Angleterre, où la Ducheſſe de Mazarin protegée de la Reine ſa parente avoit promis de les reçevoir. Ce projet inſenſé étoit ſur le point de s'executer, lors que Dieu qui a ſoin des fous & des enfans le fit échouër, par une confidence qu'ils firent au Se-

ne-

nechal de la Ville, dont ils eſperoient tirer du ſecours. Il promit de leur prêter deux mille écus, & les fit retarder quinze jours pour cela, pendant leſquels il en donna advis au Duc qui vint en diligence à Henneboud, & ôta ſa fille de là, lui faiſant de terribles reprimandes. Il l'a mena enſuite lui même à Paris & la mit chés les Capucinnes, eſperant qu'il la garderoit mieux là qu'en aucun autre endroit, parce qu'elle ſeroit ſous ſes yeux, & de plus dans une maiſon où l'on vit fort auſterement. Il la recommanda auſſi bien devotement à la Cuſtode du Bienheureux St. Clement qui y étoit arrivé depuis peu, & qui dans toutes les formes ordinaires, & uſitées parmi les Saints, devoit ſignaler ſa venuë par quelque grace authentique. Neantmoins toutes ces precautions ne réuſſirent pas, & je ne ſçai comment les Capucinnes dans l'embaras que leur donna le changement de maiſon, ne peurent ſi bien veiller ſur leur priſonniere, qu'elle ne ſe ſauvât avec le Marquis de Richelieu; du moins elles le dirent ainſi au deſeſperé Duc Mazarin, qui fut ſe jetter aux pieds du Roi & clabauder ſon malheur par tout, ce qui ne lui ſervit qu'à

qu'à faire rire, quantité d'eſprits mal tournés, dont la Cour eſt pleine.

Quelques bruit qu'il fit çauroit pourtant été encore bien peu, s'il avoit ſçeu la verité de l'advanture ; car il faut ſçavoir que le Pere la Chaiſe ſon bon ami en étoit l'Autheur. Il eſt parent de la Superieure du Couvent, & ne s'epargna point en cette occaſion pour lui perſuader que le Duc de Mazarin étoit un bouru critique, qui feroit devenir ſa fille folle ſi on la lui laiſſoit plus long-tems entre les mains. Que ce n'étoit point ainſi qu'on devoit traiter une fille de condition, & qu'aſſeurement le moindre mal qui *en* pouroit arriver, étoit qu'elle deshonoreroit le Couvent par quelque ſotiſe, pour laquelle prevenir, il faloit la marier au plus-tôt ſecretement, & l'envoyer à ſa mere, juſques à ce qu'on eût fait entendre raiſon au Duc, de quoi il ſe chargeoit ; aprés quoi il propoſa le Marquis de Richelieu, & bien que la Religieuſe ne trouvât pas de prime abord ce parti ſortable, cependant elle ſe rendit à ſes raiſons. Que trouvés-vous donc dans le Marquis, lui diſoit-il, n'eſt-il pas d'auſſi bonne Maiſon qu'elle, n'eſt-il pas ſorti d'un mariage pareil à celui du Duc de Mazarin, il n'eſt

peut-

peut-être pas ſi riche, mais ma bonne couſine, ne ſçavez-vous pas, que les biens du monde ne ſont que vanité, & que quand il eſt queſtion du ſalut éternel d'une ame, comme viſiblement il s'agit ici de celui de Mad. de Mazarin, on n'y doit pas faire la moindre attention.

L'afaire fut donc concluë entre ces deux perſonnes, & l'Evêque de St. Malo qui étoit du complot. Ce Prelat qui actuellement a femme & enfans vivants & regnants, ſe mêle ſouvent d'autre choſe que de dire ſon breviaire, & fut un des principaux Acteurs dans cette comedie.

On preſenta le Marquis de Richelieu à la belle, & en même tems on lui parla de mariage. Sa mine & ſon eſprit la degoûterent un peu, mais enfin elle aima encore mieux le prendre que de demeurer toute ſa vie dans un Cloitre. On les épouſa donc dans le Couvent même. Ce fut le Prelat qui en fit la ceremonie, aprés quoi on donna à la nouvelle Marquiſe un habit d'homme, & avec cet équipage elle monta dans le caroſſe de ſon mari. Ils s'en allerent tout droit au Cours la Reine, où ils trouverent un des caroſſes de voyage de l'Evêque, ſous la conduite d'un Ecuyer, qui les porta à St. Denis,

Denis, où ils prirent les relais, & furent en poſte à Calais, & de là en Angleterre.

Mais, dira quelqu'un de ces gens dificiles, qui veulent qu'un Autheur leur rende raiſon de tout, quel interêt avoit le Pere la Chaiſe de s'intriguer ſi avant dans cette affaire ? Je n'en ſçai rien, ſi ce n'eſt peut-être ſon affection pour Madame de Mazarin qui étoit niepce de ſon Patron & de ſon bienfaiteur. Peut-être auſſi que les cinquante mille livres, que le Marquis de Richelieu remit à Monſieur la Chaiſe ſon frere ſur le banquier Gruſſé, y pût faire quelque choſe, car il ne ſçavoit pas trop où prendre de quoi payer la charge de Capitaine des gardes de la Porte qu'il avoit acheptée quatre cent mille livres de Monſieur le Marquis de St. Vallier, qui étoit bien bon marché, car autrefois elle avoit été venduë juſques à cinq cents; mais c'étoit toûjours beaucoup pour un gueux comme lui, & ſi le Confeſſeur outre ces cinquante mille livres n'avoit fait en ſorte de vendre quelques benefices à la ſourdine, il n'auroit pas aujourd'hui les clefs du Louvre entre les mains.

Laiſſons ces bagatelles & venons à des afaires d'un plus grand poids. Monſieur

ſieur Sebret Envoyé extraordinaire à Siam, revint de ſon voyage, & avec lui le Pere Tachart Jeſuite & Ambaſſadeur du Roi nouveau converti auprés de S. S. & de Sa Maj. Trés-Chrêtienne. Il étoit accompagné de dix huit Mandarins qui lui ſervoient de Gentilshommes. Ce Pere aporta au Roy la ratification du traité d'Alliance fait avec le Roi de Siam, par lequel ce Prince lui remetoit entre les mains, pluſieurs places importantes. Le Chevalier de Fourbin revint auſſi par le même Vaiſſeau; ſa trop grande faveur, l'avoit rendu odieux à Mr. Conſtance, qui craignoit d'étre debuſqué par lui, & ne le pouvoit plus ſoufrir; ainſi il fut obligé de ceder au plus fort, & de decamper. Cette deference ne ſatisfit pas cet eſprit ambitieux, & vindicatif. Il écrivit au Pere la Chaiſe ſur ſon chapitre, s'en plaignant fort & le traitant de fanfaron & de brouillon, qui s'eſtimant beaucoup, & n'ayant qu'une trés petite ſufiſance, étoit plus propre à gâter les afaires qu'a les acommoder. Neantmoins comme il aprehendoit qu'on ne le crût pas ſur ſa parole, & que Sa Maj. ne ſe reſſentit du traitement fait au Chevalier, il engagea le Pere de Fontenay, Superieur de la Maiſon de Siam,

Siam, d'écrire du même ſtile, en quoi il le ſervit ſi bien, que ce pauvre Gentilhomme, tout Neveu qu'il étoit de l'Evêque de Beauvais, ſe trouva fort heureux de monter une Fregate de douze pieces de canon, aprés avoir été grand Admiral des Mers à Siam. On lui ſaiſit même toutes ſes hardes en Bretagne, diſant qu'il y avoit dedans beaucoup de choſes ſujetes à la Douâne, & aprés qu'on les lui eût viſitées, & gardées ſix mois, il eut toutes les peines du monde à les ravoir. Aprés tout je ne m'etonne pas qu'on ait eu en cette occaſion beaucoup de complaiſance pour le Sieur Conſtance, car c'eſt à lui que le Roi devoit la plus grande partie de ſon pouvoir dans ce Royaume.

Il étoit grec de Nation, né à Céphalonie qui eſt une Iſle dependante des Venitiens, d'une fort baſſe extraction, quoi que le Pere Tachart ait voulu dire, qu'il étoit fils du Gouverneur, en quoi il s'eſt fort trompé, car j'ai été à Cephalonie, & ſçai quelle eſt ſa famille. Il s'apelloit Conſtance Queralcky, & non pas Phancon, ainſi que le dit ce Pere; & s'il avoit pris ce nom ce n'étoit que pour ſe mieux cacher. Comme il étoit reduit à demander l'aumône

même ſa mere le mit Mouſſi * ſur un Vaiſſeau Anglois, où il fut inſtruit dans la Religion proteſtante. Il vint enſuite matelot, & alla en cette qualité aux Indes où il ne lui fut pas difficile ayant de l'eſprit, de gagner quelque argent, avec lequel il ſe jeta dans le commerce, & par ſucceſſion de temps, il fut Conſeil des Anglois. Ce poſte lui donna moyen de ſe faire connoître à la Cour, particulierement du † Barcalon, qui le prit aprés ſon Conſulat fini pour ſon Secretaire. Dans cet emploi il gagna entierement l'eſprit du Barcalon, & celui même du Roi par ſon ménage; de maniere que s'étant un jour offert à faire une Ambaſſade à la moitié moins de frais que les Maures ne demandoient, il y fut envoyé, & à ſon retour le Barcalon étant mort il fut mis en ſa place. Ce fut dans ce tems là que les Jeſuites voyant combien cet homme leur ſeroit utile, ne ceſſerent de le pourſuivre, juſques à ce qu'ils l'euſſent fait quiter le Calviniſme, dont il fit abjuration entre les mains des Peres Thomas & Maldonnat,

* Mouſſi, petit garcon qui ſert les Matelots.

† Barcalon, premier Miniſtre du Roi de Siam.

nat, qui en écrivirent auſſitôt au Pere la Chaize conjointement avec le Pere Verbieſt Superieur General des miſſions, & lui propoſerent alors, le projet d'établiſſement pour les François dans ce Royaume ; & par le même moyen la ruine du commerce des Hollandois en ce pays. Ce deſſein plut au Roi, & le Pere la Chaize fut chargé de lui écrire une lettre de felicitation ſur ſa converſion, & de lui envoyer de la part de Sa Majeſté un livre de prieres qui étoit extrememement riche. Dieu ſçait quelle fut la joye de Sieur Conſtance quand il ſe vit prevenu & recherché, pour ainſi dire par un grand Roi; il repondit à ſes bontés par toutes les marques de protection qu'il put donner aux François, & outre cela écrivit à Sa Majeſté pour lui offrir ſes treshumbles ſervices, & lui proteſter qu'il ſeroit toujours prêt d'entreprendre toutes choſes pour cela. Il en dit autant au Pere la Chaize avec lequel il lia dés lors une intime correſpondance ; & pour faire voir qu'il vouloit effectuër ſes paroles, il inſinua les Jeſuites chés le Roi par le moyen des Mathematiques, leſquels l'empaumerent d'une telle maniere qu'il leur permit les converſions juſques dans ſa Cour. Il leur fit de plus eſpe-

rer

rer de ſe couvertir lui-même. Ce fut ſur cette eſperance que le Pere Couplet Flamand de Nation, fut envoyé en France, avec deux hommes, ſoi-diſants Mandarins, qui venoient pour aprendre des nouvelles de leurs Ambaſſadeurs, bien que le Roi de Siam n'y eût ſeulement pas ſongé. Cela fut ainſi concerté pour donner lieu à Sa Majeſté d'y envoyer une Ambaſſade ſans qu'on pût gloſer là deſſus, ni le taxer d'avoir mandié l'amitié & l'alliance de ce Prince Indien.

Le Pere Couplet eût de grandes & frequentes conferences avec le Pere la Chaize touchant cette entrepriſe, & lui fit voir les grands avantages qui en reviendroient à la Societé, laquelle ne devoit pas moins eſperer, que de s'aproprier la meilleure partie des richeſſes immenſes, qui ſont dans les Pagodes de ce Pais; & quant à Sa Majeſté ſans parler de la gloire qui lui reviendroit, d'avoir procuré la converſion d'un Royaume ſi éloigné, il y avoit toutes les aparences imaginables, de s'en rendre maitre avec le temps, ſi l'on pouvoit perſuader au Roi de Siam de revevoir des troupes Françoiſes chés lui, ſous couleur de le defendre contre les Hollandois, qu'on lui faiſoit regar-

der comme des ennemis qui ne cherchoient que l'occaſion de ſe jeter ſur ſes Etats & de s'en emparer, l'affaire de Bantam aidant beaucoup à le lui faire croire ainſi. On lui diſoit encore qu'ils trouveroient d'autant plus de facilité dans leur deſſein, que les troupes Indiennes, n'ayant pas un ordre de guerre à beaucoup prés ſi bon que celui des Européens, elles ne leur pouroient jamais reſiſter, à moins qu'elles ne fuſſent inſtruites & exercées, par des François qui entendiſſent parfaitement le metier. Mais que comme le Roi Tres-Chrêtien étoit un Prince extremement genereux, & qui ne travailloit uniquement que pour la gloire; on pouvoit croire qu'il lui acorderoit volontiers des Chefs & des Officiers. Voilà diſoit le Pere Couplet l'état où ſont les choſes, & qui me paroiſſent en aſſés bon train, pour ne devoir pas les negliger; car enfin quand méme on ne verroit pas de jour à ſoumetre ſi tôt cet Empire, on en retireroit toujours l'avantage d'incommoder extremement les Hollandois, & d'y établir un bon commerce; mais il eſt ſûr, continuoit-il, que ſi le Roi entreprend bien cette affaire, elle réuſſira mieux qu'on ne l'oſe penſer. On peut couter d'abort

ſur

ſur Monſieur Conſtance, c'eſt un homme que nous poſſedons déja beaucoup ; encore quelques careſſes & quelques marques de diſtinction de la part de Sa Majeſté & vous verrés qu'il fera tout ce qu'on voudra.

Le Pere la Chaize bien perſuadé, perſuada le Roi à ſon tour, qui nomma le Chevalier de Chaumont pour ſon Ambaſſadeur, & lui donna ſix Jeſuites ſçavants dans les mathematiques, pour l'accompagner. Le Pere la Chaize écrivit au Pere Verbieſt, à Pequin, pour les lui recommander, & cette lettre a été renduë publique ; on n'y doit pourtant point adjoûter de foi, car elle eſt ſupoſée, pour derober aux yeux du monde leurs deſſeins & leurs anciennes pratiques.

Cependant les Hollandois qui s'en doutoient bien obligerent Sultan Agni Roi de Bantam, de refuſer toute audiance, ſecours & retraite à l'Ambaſſadeur de France, qui s'étoit preſenté pour rafraichir dans ſes ports, & lui fit donner ordre de ſe retirer de ſa rade, de ſorte, qu'il fut contraint de continuer ſa route juſques à Siam, où il fut tres bien reçeu ; & quand il en partit, il y laiſſa le Chevalier de Fourbin dont j'ai parlé, que le Roi lui de-

manda pour ſon grand Amiral, & lui donna en preſence de l'Ambaſſadeur un Sabre magnifique qui eſt le preſent qu'il fait à ſes generaux en les reçevant. En même tems il envoya des Ambaſſadeurs à notre Monarque, qui furent reçeus avec la derniere magnificence, & que l'on promena par touts les pais conquis pour leur donner une grande idée de la France. Ils conclurent avec Sa Majeſté le traité d'Alliance, & emmenerent avec eux une quantité d'Officiers & de Gardes du Corps pour le Roi leur maitre, qui depuis y ont mal paſſé leur tems; car on aprit il y a trois ans que ce Prince étant mort, & ſon Succeſſeur ne pouvant digerer de n'étre qu'un Roi en peinture, tandis que nos François qui tenoient ſes meilleures places l'étoient veritablement, fit faire main baſſe ſur eux, & particulierement ſur les Jeſuites, tellement que la plus grande partie y demeura, le reſte ſe refugia chés les Hollandois, qui eurent la generoſité de les reçevoir, bien que de fraiche date, ils euſſent été avec des Vaiſſeaux attaquer le port de Paramaribo, dans le deſſein de ſe rendre maitre de Surinam, d'ou pourtant ils furent repouſſés & obligés de ſe retirer avec perte.

Ainſi

Ainſi finit malheureuſement l'affaire de Siam, qui avoit été menée par les Jeſuites, & entrepriſe par les conſeils du Pere la Chaize, qui coûta au Roi en cette occaſion plus de trois millions, & la vie à plus de deux mille hommes. Revenons à ce qui ſe paſſa en Europe. Le Roi d'Angleterre ayant reſolu d'abolir le Teſt & les loix pennales, donna d'abord une declaration pour la liberté de conſcience, & ordonna à l'Archevêque de Cantorbery, & pluſieurs autres Evêques de la faire lire dans les Egliſes lors du ſervice divin, & ces Evêques ayant refuſé de le faire, diſant que cela étoit contraire aux actes du Parlement & à leur conſcience, ils furent envoyés à la Tour, & on commença d'inſtruire leur procés criminellement. Ils furent pourtant relachés quelques jours aprês, ſans diſcontinuër neantmoins de proceder contr'eux. Comme le Roi vit que de ce côté-là il ne réuſſiroit pas, il prit un autre biais. Il envoya des commiſſaires par toute l'Angleterre, pour diſpoſer le peuple & les Magiſtrats, à recevoir cette loi nouvelle, mais étants revenus, & ayant temoigné au Roi, le peu de diſpoſition qu'ils avoient trouvé dans les eſprits, pour un ſi grand changement, & que même

ils ne penſoient pas qu'aucun juge y voulût conſentir, le Roi fit deſſein de Caſſer tous les Magiſtrats de ſon Royaume, qui refuſeroient de lui obeir en cette rencontre; hardi projet, s'il en fut jamais, mais qui à mon ſens n'égaloit pas encore la temerité du moyen dont il pretendoit ſe ſervir pour y réuſſir. Il ſçavoit bien que cela ne ſe pouvoit point faire à moins d'avoir une bonne armée, toute prête & en état d'apuyer ſes ordres, & de laquelle il fut aſſeuré; ce qui étoit le nœud gordien, mais qu'il s'imagina pourtant de couper facilement, en forçant tous les Officiers à changer de Religion, & particulierement ceux de l'armée Navalle, qu'il crut lui être plus neceſſaire. Il commença par envoyer des prêtres & des Moines ſur les Vaiſſeaux, avec ordre d'y dire la meſſe, leſquels effectivement ſe mirent en devoir de le faire, mais les équipages s'étant émeus tumultueuſement, ſe ſaiſirent d'eux & les vouloient jetter dans la mer, ſi les Officiers n'avoient interpoſé leur Authorité pour ſauver ces miſerables qu'ils firent retirer. Le Roi d'Angleterre jugeant advantageuſement de la defe-
rence & du reſpect que les Officiers avoient temoigné pour lui en cette ren-
con-

contre, voulut s'en prevaloir ; il fut donc lui même ſur l'admiral, & d'abord leur ordonna à tous, de lui aporter leurs commiſſions ; aprés quoi il leur declara que ſa volonté étoit qu'ils quitaſſent cette vielle hereſie, dans laquelle ils avoient été élevés, & qu'ils embraſſaſſent la religion Catholique ; ſur quoi ces Oficiers repondirent avec fermeté qu'ils étoient prêts de lui obeïr, dans toutes les choſes juſtes & raiſonnables ; mais que quant à trahir leur conſcience, ils ne le feroient pas. Le Roi leur voulut perſuader que ce qu'il leur demandoit, n'étoit point auſſi ni contre la juſtice ni contre la Religion, & que bien loin de là, il n'avoit point d'autre but que de procurer leur ſalut ; & n'en ayant pû venir à bout il leur declara, qu'il ne leur donnoit que 24 heures pour y penſer, aprés leſquelles il caſſeroit tous ceux qui ne voudroient pas obeïr à ſes ordres, & ſe retira. Cependant comme ce tems expiré il les trouva auſſi fermes qu'auparavant, il leur dit que cette affaire étant d'une trop forte conſequence, pour la pouvoir reſoudre en ſi peu de tems, il vouloit bien leur en accorder un plus long, parce qu'aprés cela il y pourvoiroit.

J'advouë que je ne comprends pas

à quoi penſoit le Roi Jaques d'entreprendre une affaire de cette nature, en ſi peu de tems, & avec tant de hauteur. Quoi! en ſix mois, remplir ſa capitale de moines, ôter le colleges d'Oxfort aux proteſtants, & impatroniſer les Catholiques de leur Egliſe? donner la liberté de conſcience, & abolir le Teſt & les loix pennales, qui eſt la pierre d'achopement de tous les Anglois? metre en priſon leurs Evêques, qu'ils reverent comme des Dieux? menacer les Magiſtrats de les deſtituër, & enfin ordonner à tous les Officiers ſur peine de caſſation de quiter leur religion dans vint quatre heures? & qui plus eſt ſe tranſporter ſur les Vaiſſeaux, au milieu d'eux tous, pour leur faire ce commandement, dans le tems même qu'il vient de lui naitre un Prince, qui leur eſt ſi ſuſpect? c'eſt ce que la poſterité aura peine à croire. Il faloit étre bien ennemi de ſon repos & de ſa propre grandeur, pour travailler ainſi à la detruire; & qui a jamais vû pouſſer le pouvoir arbitraire juſques là. Le Roi Trés-Chrêtien nôtre Souverain Monarque, qui peut-être eſt le Prince qui l'a porté le plus loin, n'auroit pas oſé en faire autant, hé!

qui

qui penſoit-il donc étre un Hercule un Mars, capable de dompter lui ſeul tout un peuple ? Encore ſi dans l'occaſion il avoit ſoutenu ce caractere d'authorité & d'intrepidité, on auroit dit que tout cela ne provenoit que d'un courage heroïque, qui ne trouvoit rien au deſſus de lui, mais il ne s'eſt pas ſoustenu quand l'averſité eſt venuë, & tout ce qu'on peut penſer de plus glorieux pour lui c'eſt qu'il cherchoit la Couronne du Martire.

Pendant que cela ſe faiſoit en Angleterre, on ſe preparoit en France à la guerre ; car le Pape avoit donné une Bulle de diſpence d'âge, en faveur du jeune Prince Clement de Baviere, & comme c'étoit le plus redoutable 1688.
Concurrent du Cardinal de Furſtemberg, on craignoit beaucoup qu'il ne lui fut preferé dans le Chapitre de Collogne ; d'autant plus que le Pape lui étoit tout à fait oppoſé. Ainſi l'affaire des Franchiſes qui dans le fond n'étoit rien, fut enfin trés prejudiciable au Roi, car la paſſion avec laquelle il la pouſſa, lui fit oublier les interêts du Cardinal qui étoient les ſiens propres ; & quoi que cette Eminence eût imploré ſon ſecours aſſés de fois, & qu'il en eût écrit fort ſouvent au Pere la

Chaiſe, on ne s'aviſa de l'ecouter, que lors que le Pape eût donné la diſpence au Prince Clement. Alors le Roi faiſant ſerieuſement reflextion, ſur l'avantage conſiderable qu'il auroit retiré de l'elevation du Cardinal, ſongea tout de bon à la faire réuſſir, & pour cela il écrivit une lettre fort ſoumiſe à ſa S. qu'il lui fit rendre par le Cardinal d'Eſtrée, le même Prelat qui avoit refuſé dentrer en negotiation avec le Pape quand il l'en avoit requis. Il fit faire auſſi des ofres fort avantageuſes au Nonce Ranonccy ſur les Franchiſes, à condition que S. S. voulut donner ſa confirmation au Cardinal de Furſtemberg preferablement au Prince Clement. Neantmoins le Pape qui ne ſe pouvoit plus fier au Roi, veu les facheux traitemens qu'il avoit receus de lui, fut inflexible à ſes prieres, & goûta le plaiſir de ſe voir recherché, avec autant de reſpect, qu'auparavant on avoit témoigné de hauteur, ſans pourtant ſe laiſſer gagner. Effectivement peu de jours aprés il donna la Bulle d'éligibilité pour le jeune Prince, ſans avoir ſeulement voulu voir ni entendre les agents du Cardinal de Furſtemberg. Il fit même defence à ſon Envoyé, de ſe qualifier deſormais d'Envoyé de l'Electeur

lecteur de Cologne, comme il avoit fait auparavant. Ce Miniſtre voyant qu'on ne vouloit point l'entendre fit afficher par tout les carrefours des placards contenants un appel au futur Concile de la part de ſon Maitre, contre les procedures abuſives du Pape. Mais ſi ce Prelat n'atend la juſtice qu'il pretend que de ce futur Concile, il y a bien de l'apparence qu'elle viendra trop tard pour lui.

Les nouvelles vinrent alors à Rome de l'Election du Baron d'Elderen à l'Evêché & Principauté de Liege, & de celle du Baron de Plettemberg à celui de Munſter, leſquels envoyerent au Pape pour demander leur confirmation qui leur fût acordée incontinent.

Tous ces mauvais ſuccés donnerent des chagrins inconcevables au Roi qui reconnut à ſes depens, les fautes irreparables qu'il avoit faites; la premiere en s'amuſant avec trop de chaleur à ſoutenir le droit des Franchiſes, & laiſſant pour cela perdre l'occaſion d'avoir un Electeur à ſa devotion; & la ſeconde en s'obſtinant mal à propos, à vouloir que le Cardinal de Furſtemberg fut fait Evêque de Liege, & refuſant l'Election du Cardinal de Bouillon que le Chapitre avoit tâché tant de fois de

lui faire agréer; auſſi ne pût-il s'empêcher d'en témoigner fortement ſon mécontentement au Pere la Chaiſe, par les conſeils de qui plus que de pas un autre, il s'étoit gouverné. Il lui dit d'une maniere fort rude que jamais afaire menée par un Jeſuite, n'avoit eu une bonne fin, & qu'ils feroient beaucoup mieux de ſe mêler de regenter leurs Ecoliers, que de s'intriguer dans les affaires d'Etat. Aprês cela il fut plus d'un mois ſans lui parler, de ſorte que le Pere ſe crut diſgracié tout à fait.

Il courut chés Madame de Maintenon tout alarmé, la ſupliant avec inſtance de parler pour lui au Roi, qui le vouloit rendre reſponſable du mauvais ſuccés des afaires; pourtant Madame lui dit-il, vous me ſerés temoin, que je ſuis animé du plus pur zelle pour Sa Maj. & que depuis plus de vint ans j'ay travaillé jour & nuit pour ſon ſervice ſans prendre un ſeul moment de repos; vous le ſcavés Madame & vous avés vû de vos yeux la plus grande partie des choſes que j'ai faites; Cependant pour toute recompence de mes travaux, le Roi m'abandonne aujourd'hui & me traite auſſi mal que ſi je l'avois trahi lui & ſon

ſon Etat, & tout cela parceque l'affaire du Cardinal de Furſtemberg pour laquelle j'ai pris mille peines, n'a pas réuſſi. Dites, repliqua Madame de Maintenon, parceque vous i'avés engagé dans une guerre dont il ne ſçauroit trop craindre les ſuites; ne ſçaviés-vous pas que la ſeule élevation du Cardinal de Furſtemberg, aux Evêchés du feu Electeur du Cologne, pouvoit nous mettre à couvert & nous garantir contre la Ligue d'Ausbourg, qui va fondre ſur nous comme une troupe de Vautours; car enfin on n'en peut plus douter, les Hollandois arment, c'eſt un ſignal à tous les autres. Hé! Madame, reprit le Pere, on les a bien batus la precedente guerre, quoi que l'Angleterre ne ſe fût pas declarée pour nous, que ne peut-on point eſperer preſentement qu'on eſt aſſuré, qu'elle joindra ſes armes aux nôtres. Le Roi d'Angleterre, repondit Madame de Maintenon, a bon beſoin de ſes forces chés lui, & croyés-moi qu'il n'eſt pas en état de ſecourir ſes voiſins. Quelque peu qu'il faſſe, repartit le Pere, ce ſera toujours quelque choſe. Aprés tout le Roi eſt en état de prevenir ſes ennemis, par une forte invaſion ſur le Rhin, & en renouvellant avec cela l'aliance

avec les Turcs, on leur donnera bien des affaires; mais quand tout cela ne ſeroit point, dois-je porter la peine moi, d'un malheur qu'en bonne politique, on ne pouvoit prevenir, je ne conviens pas de cela, interrompit Madame de Maintenon, mais bien que Sa Majeſté doit avoir egard à la droiture de vos intentions & aux ſervices que vous lui avés rendus, & vous remetre dans l'honneur de ſes bonnes graces. Je vous promets de m'y employer de mon mieux, & je penſe que je n'aurai pas de peine à y reuſſir, car le Roi eſt trop raiſonnable pour n'entrer pas dans la fatalité de la choſe; ne vous troublés dont pas ſi fort, & aſſurés-vous que ce ne ſera rien; vous n'étes pas acoûtumé aux diſgraces; *non ſans doute* repondit le Pere, *& j'advouë qu'il m'eſt bien dur, de me voir ainſi mal mené d'un Prince, pour les interêts de qui j'ai ſacrifié ſans balancer l'Egliſe, le Saint Siege, mon ordre, & moi-même avec eux*; en diſant cela les larmes lui tomboient des yeux, tant il étoit poſſedé de douleur & de dépit.

Madame de Maintenon en parla au Roi, qui n'eut pas de peine à revenir, & en peu de jours il fut auſſi avant dans le Conſeil qu'il eût jamais été.

Le

Le Roy envoya à Rome le Sieur de Chaulo, pour rendre une lette à S. S. ſur les difererens qui étoient entr'eux. Le Pape refuſa de la recevoir, ce qui obligea le Cardinal d'Etrée de rendre cette lettre publique. Cependant le Roi ſe ſaiſit d'Avignon, & menaça d'entrer en Italie. Il defendit auſſi au Cardinal Ranoncci de ſortir de Paris, & lui dit qu'il recevroit le même traitement qui ſeroit fait à ſon Ambaſſadeur; & comme le Roi aprehendoit que le Pape ne vint enfin à l'excommunier lui même, avec tours ſes ſujets, il voulut prevenir ce coup, en faiſant apeller ſelon ſa bonne coutume au futur Concile, de tout ce que le Pape pouroit faire contre lui, & fit intervenir ſur cet acte un arrêt du Parlement qui le confirma.

Cependant on ſe preparoit fortement à la guerre de tours les côtés. Les Hollandois ſur tout armoient puiſſamment ſur mer, ce qui donnoit une extreme jalouſie aux Rois de France, & d'Angleterre, qui ſe perſuadoient aſſés l'un & l'autre que ces preparatifs les regardoient.

Leurs Ambaſſadeurs preſenterent de leur part des memoires aux Etats, pour leur repreſenter le juſte ombrage, qu'-

ils

ils ne pouvoient s'empêcher de prendre, d'un armement ſi conſiderable, & qui ſe faiſoit dans une ſaiſon où d'ordinaire on ne ſongeoit qu'a ſe repoſer, & qu'ainſi ils deſiroient de ſçavoir de L. H. P. à qu'elle fin tout cela tendoit. L'Ambaſſadeur de France, ajoûta qu'il ne doutoit preſque point, que cette grande Flote ne fut deſtinée contre l'Angleterre, mais qu'en ce cas le Roi ſon Maître declaroit à Meſſieurs les Etats, que ſes etroites liaiſons avec ce Prince, & l'aliance qui étoit entr'eux ne lui permetoit pas de ſoufrir cette innovation, ſans le ſecourir de toutes ſes forces, & qu'il avoit bien voulu les en avertir, avantque de venir à une guerre ouverte, afin qu'ils n'en pretendiſſent cauſe d'ignorance. Il leur dit encore que le Roi étoit reſolu de maintenir le Cardinal de Furſtemberg & le Chapitre de Collogne dans la liberté de leurs droits & de leurs privileges, contre tours ceux qui voudroient y donner atteinte, & que comme il étoit averti des mouvements & des cabales qui ſe faiſoient en pluſieurs endroits à leur prejudice, il étoit bien aiſe de faire connoître auſſi ſes ſentimens ſur cette affaire.

Telle

Telle fut la Declaration de l'Ambaſſadeur de France, par laquelle on voit que le Roi n'ignoroit pas abſolument le deſſein des Hollandois, ou du moins qu'il avoit eu des ſoubçons fort conformes à la verité. Neantmoins par une fatalité que je comprends d'autant moins qu'elle n'eſt point du tout ordinaire à ce Prince, il entendit gronder la foudre & vit le coup prêt à partir, ſans prendre des meſures juſtes pour s'en mettre à couvert; & dans cette occaſion, où il n'étoit beſoin, que de ſuivre les ſeules lumieres du ſens commun, pour ſe garder du peril dont il étoit menacé, il ſemble qu'il prit plaiſir à s'en laiſſer accabler. Mais *quos vult perdere Jupiter dementat.* En effet ſi plutôt que d'envoyer Monſieur le Dauphin, comme il fit, avec une puiſſante armée ſur le Rhin, il l'avoit fait marcher droit à Maſtricht, où qu'il fût entré en Hollande, par Bonn dont le Cardinal de Furſtemberg étoit Maître, comme il avoit fait en 72. & qu'a meſure que cette Republique équipoit ſa Flotte, il eût armé la ſienne, n'eſt-il pas vrai que les Hollandois obligés de ſonger à leur propre defence, n'auroient jamais permis l'embarquement. Car c'eſt en

vain

vain qu'on voudroit m'opoſer que le Roi de Suede, avoit donné des troupes, & que l'Electeur de Brandebourg en avoit auſſi de prêtes à marcher; quinze ou vint mille hommes, n'auroient point été ſuffiſants pour arrêter l'Armée de France, dont la ſeule aproche eût fait avorter le grand & hardi deſſein qu'ils avoient ſur l'Angleterre & qu'ils executerent ſi heureuſement. Mais au lieu de cela le Roi aleché par la priſe aparente de deux ou trois places qui ne lui pouvoient reſiſter, ſe laiſſa prendre à cette amorce, & envoya ſon Dauphin avec grand aparat pour conquerir un petit coin de terre, tandis que de l'autre côté le Prince d'Orange apellé par les Anglois & aſſiſté des Hollandois, s'aſſuroit de trois puiſſants Royaumes, dans la conſervation deſquels Sa Majeſté & le Roi Jaques ſon Allié avoient tant d'interêt. · Au nom de Dieu, peut-on faire une plus lourde faute, & depuis que les Rois regnent & qu'ils font la guerre en-a-t-on vû une pareille. Pour moi je ne puis que je ne reconnoiſſe en ceci, les effets d'une providence inconnuë & ſuperieure, car enfin ſi le Roi eût ſeulement obligé les Hollandois à ſe tenir chés eux, tant par une forte diverſion par

terre

terre que par une bonne armée navalle, qui les eût tenus en échec, qu'en même tems il eût pris ſeulement dix mille hommes de troupes Angloiſes à ſon ſervice, & les eût remplacés par vint mille des ſiennes, avec autant d'Irlandois qu'on y eût fait venir, c'étoit fait de la Religion Proteſtante & de la liberté de l'Europe, il ſeroit humainement parlant allé à grands pas à la Monarchie univerſelle, à laquelle il aſpire depuis ſi longtems, & peut-être n'en ſeroit-il pas loin preſentement, au lieu qu'aujourdhui quelque mine qu'il faſſe, il ſeroit bien heureux d'en être quite en reſtituant toutes les places qu'il a priſes & en reconnoiſſant le Roi Guillaume pour legirime ſouverain d'Angleterre, quoi qu'aſſeurement cette paix lui fût tres onereuſe.

On voit par ce que je viens de dire combien la fin de cette année fût fatale au Roi, ce qui n'empêcha pas que quand le Dauphin revint à la Cour on ne l'acablât de congratulations. Tout le monde lui crioit victoire, les Cours ſouverainnes, & les Corps de ville le haranguerent, les Poëtes s'epuiſerent en louanges, & le Roi lui même fit ſon éloge devant tout le monde, par pluſieurs fois. Enfin peu s'en falut qu'on

ne

ne lui decernât le triomphe. Qu'ant à moi qui voyois tout cela & qui ſçavois ce que j'en devois penſer, je ſouſpirois en ſecret de voir la foibleſſe des hommes, qui rient ſouvent, feſtinent & d'ancent, dans le tems qu'ils devroient pleurer. Ce n'eſt pas que je veille dire que Monſeigneur n'ait merité des loüanges dans cette expedition, il s'aquita parfaitement bien du commandement que le Roi lui avoit confié, pour la premiere fois, & il montra dans toutes les occaſions une valeur & un courage digne de ſa Naiſſance Auguſte, & du Rang ſublime auquel il eſt deſtiné. Mais aprés tout cette conquête n'étoit pas bien dificile, & quand il n'auroit pas eu autant de cœur & de prudence, qu'il en a effectivement, il n'en auroit pas moins réuſſi. D'ailleurs il me paroît que dans la conjoncture des choſes on n'avoit pas tant lieu de ſe rejoüir; gagner trois villes d'un côté & perdre trois Royaumes de l'autre, n'eſt pas à mon avis une choſe equivalente; mais quoi les François ſont bâtis de cette humeur, il ſemble qu'ils voyent toutes choſes avec des lunetes de longue veuë; celles qui leur ſont deſavantageuſes ils les regardent du côté qui éloigne & diminuë les objets, & cel-

celles qui leur ſont favorables ils les conſiderent par celui qui les groſſit & les aproche.

Quoi qu'il en ſoit le Prince d'Orange, embarqua ſes troupes & partit. Il eſt vrai qu'il fut accueuilli d'une violente tempête qui diſperſa ſes vaiſſeaux, mais peu aprés il les raſſembla, & continua ſon voyage heureuſement. La nouvelle en vint en France & ſuivant la coûtume, tout le monde diſoit que la plus part des vaiſſeaux avoient fait naufrage, & que le Prince d'Orange y avoit perî; on apuyoit même cette opinion d'une Centurie de Noſtradamus qui faiſoit grand bruit, la voici.

En mil ſix cent Octante huit
Albion ſera delivrée
D'une empriſe mal digerée
Qui ne produira aucun fruit,
Et par un accident êtrange
Poiſſons ſe norriront d'Orange.

Ce fut un Advocat qui me la montra, triomphant, & me diſant que deſormais je ne plaindrois plus les malheurs de la France, pour qui touts les Elemens combatoient. Je ne ſçavois que lui repondre, car je n'avois point étudié Noſtradamus, mais le lendemain

je

je fus voir un ancien ami l'Abbé Conſinot Conſeiller au Parlement de Bretagne, homme ſçavant & de fort bon ſens à qui je la montrai ; il me répondit Monſieur mon ami j'ai lû les centuries de cet Aſtrologue, d'un bout à l'autre pluſieurs fois, & je vous aſſeure qu'elle n'y eſt point, c'eſt une piece faite à plaiſir, & ſur cela il me conta que du tems des troubles du Cardinal Mazarin, comme il étoit engagé dans le parti contraire, & qu'il faiſoit fait tout ce qu'il pouvoit pour aider à le détruire, il avoit fait une pareille Centurie, qu'il avoit inſerée parmi les autres, & les avoit fait imprimer tout exprés. Il me l'a recita, mais, il ne m'en ſouvient pas, ſeulement je ſçai qu'elle finiſſoit par

Les Rouges Rouges, le Rouge aſſommeront.

Voulant ſignifier par les Rouges rouges, le Parlement ; & par le Rouge, le Cardinal. Cependant elle étoit controuvée, auſſi bien que celle du Prince d'Orange, & ne ſe trouverent pas plus juſtes l'une que l'autre. Depuis cela toutes les Centuries qu'on m'a raportées ſur les affaires preſentes m'ont été ſuſpectes.

Dés que le Prince fut embarqué il

parut

parut un manifeſte de la part des Hollandois & de la ſienne, par lequel „ ils declaroient, que les Seigneurs „ d'Angleterre, ayant pluſieurs fois & „ avec beaucoup d'inſtances ſupplié ſon „ Alteſſe, de venir les delivrer du „ pouvoir deſpotique, ſous lequel „ on étoit prêt de les aſſujetir, en „ détruiſant leurs privileges & les loix „ du Royaume, & par le même „ moyen l'Egliſe Anglicane de la per- „ ſecution qu'elle ſouffroit; le Prin- „ ce touché de leurs malheurs, & de „ la dure captivité, ſous laquelle la „ Religion & l'Etat étoient prêts de „ de tomber, n'avoit pû leur refuſer „ le ſecours qu'ils lui demandoient, „ & pour lequel il avoit armé: Que „ ſon intention n'étoit point d'en- „ vahir la Couronne, comme ſes en- „ nemis pouroient peut-être le publier, „ ni d'aporter aucun changement „ dans l'ordre legitime de la ſucceſ- „ ſion: mais au contraire qu'il venoit „ pour faciliter & aſſeurer à un Par- „ lement libre les moyens de s'aſſem- „ bler, dans lequel chacun pût dire „ ſon ſentiment ſans contrainte, & „ tout enſemble pûſſent travailler à „ retablir les loix, & les libertés du „ Royaume dans leur premiere vi-

„ gueur

„ gueur, & remettre la religion dans
„ l'état floriſſant, où elle étoit aupa-
„ ravant les injuſtes entrepriſes du
„ Roi, qui ne tendoient qu'à ſon
„ entiere deſtruction : Que les deſſeins
„ de Sa Maj. Brittannique paroiſſoient
„ viſiblement, dans l'étroite alliance
„ qu'il avoit faite avec le Roi Trés-
„ Chrêtien & dans cette union intime
„ qui etoit entr'eux, quoi que ce Prince
„ fût dés long-tems l'ennemi declaré
„ & implacable du Royaume d'An-
„ gleterre, des Provinces unies, &
„ particulierement de la Religion
„ proteſtante qu'il avoit perſecutée à
„ outrance par tout où ſon pouvoir
„ s'étoit étendu : Qu'il étoit clair
„ que Sa Maj. Brittannique qui ne ſe
„ gouvernoit que par ſes conſeils,
„ avoit reglé ſa politique ſur la ſien-
„ ne, & viſoit aux mêmes fins, &
„ qu'ainſi comme il étoit de l'interêt
„ de tout le peuple d'Angleterre, &
„ de la Nobleſſe de ne ſoufrir pas des
„ innovations de cette nature, il eſ-
„ peroit qu'ils le recevroient en qua-
„ lité d'ami, qui venoit uniquement
„ pour les ſecourir, les proteger &
„ concourir avec eux, à redonner à
„ cet Etat la paix & le repos dont il
„ étoit privé.

Ce

Ce manifeſte n'eut pas plûtôt paru en Angleterre que le Roi défit en un jour tout ce qu'il avoit fait auparavant, il remit dans leurs Dioceſes les Evêques qu'il avoit envoyés à la Tour, & leur fit tous les honneurs & toutes les careſſes poſſibles. Il caſſa la Chambre Eccleſiaſtique qu'il avoit crée, fit fermer le Collége des Jeſuites, & les Chapelles où l'on diſoit publiquement la Meſſe, retablit le College de la Magdelaine d'Oxfort dans ſon premier etat, en faiſant ſortir les Catholiques, & enfin rendit à chaque Ville ſes Chartres & ſes Privileges; aprés quoi il ſe mit à la tête de ſon armée, où il ne demeura pas long-tems, le cœur lui manqua, & bien qu'il eût promis au Roi de France qu'il batroit le Prince d'Orange ou qu'il y periroit, il abandonna ſes troupes & ſe retira à Londres, où il fit & dit des choſes ſi pauvres & ſi indignes d'un grand & courageux Prince, tel qu'on l'avoit cru juſques alors, que cela paſſe l'imagination. Il envoya prier le Prince d'Orange de venir dans le Palais de St. James qu'il lui avoit fait preparer lui même, ordonna à ſa garde de ſe laiſſer relever paiſiblement dans Witehal à une heure aprés minuit,

choiſit lui même le lieu de ſon exil, tandis que le Prince venoit occuper ſa place, & quand il étoit ſeul il pleuroit & ſe deſeſperoit. Enfin pour combler tout cela il s'enfuit lâchement en France, & verifia ainſi le proverbe qui dit que qui quite la partie la pert; car s'il eût eu la reſolution de demeurer dans ſes Etats, les choſes n'auroient peutêtre pas tourné comme elles ont fait, & j'ai d'autant plus de raiſon de le croire, que quelque abſent qu'il fût, il eût pourtant encore beaucoup de voix dans la convention; Joignés à cela que le Prince d'Orange avoit toujours affecté une grande modeſtie ſur le Chapitre de la Couronne; qu'il ne fit point de brigues pour ſe la faire donner, quoi qu'un pareil deſintereſſement ne ſoit gueres vrai ſemblable, puiſque le Thrône eſt l'objet du monde le plus tentatif; neantmoins je ne puis que je ne croye, qu'effectivement ſon intention fut à peu prés telle qu'il la declaroit dans ſon manifeſte; car premierement il eſt certain, que ce Prince eſt ataché à ſa Religion, plus qu'homme qui ſoit au monde, & que c'eſt là le grand mobile qui le fait agir; d'ailleurs qui ne ſçait que dans la guerre de 72. il refuſa conſtamment les offres qui lui furent faites plu-

pluſieurs fois de la part de France & de l'Angleterre, de le rendre Souverain des Provinces Unies, & qu'il repondit à ceux qui lui en parlerent, ces belles paroles, qui ſeront dans les ſiecles futurs un témoignage glorieux de ſa moderation & de ſon equité; *à Dieu ne plaiſe*, dit-il *que je ſonge jamais à établir ma fortune ni ma grandeur, ſur la ruine de ma chere Patrie*; elle parut encore d'avantage à Utrecht dans l'année 75. la Province de Gueldres ſe trouvant acablée, par les groſſes dépences qu'elle avoit été obligée de faire, & ne ſachant comment trouver les moyens d'y fournir d'avantage, lui offrit volontairement ſa Souveraineté; mais ce Prince genereux qui voyoit que ce qu'ils en faiſoient, n'étoit que par pure neceſſité, & qu'outre cela les autres Provinces en pouroient concevoir de la jalouſie, les remercia, leur diſant qu'il vouloit toûjours être leur ami & jamais leur Maître. Ce ſeront là de beaux traits dans l'Hiſtoire de ce Prince, & je ne ſçai ſi juſques à preſent on en a lû beaucoup de pareils.

Au reſte ſi l'on doit juger des intentions d'un homme par ſa conduite paſſée, il me ſemble que je n'ai pas eu tant de tort, quand j'ai creu que dans ſon

entrepriſe, il avoit eu moins la Couronne en veuë, que leretabliſſement de ſa Religion & la delivrance d'un peuple opprimé.

Cependant le Roi Jaques, la Reine ſon Epouſe & le Prince de Galles étoient arrivés en France, où on leur fit une reception peu diferente de ce qu'elle eût été ſi ils y étoient venus Roi & Reine Regnants. Le Roi leur donna le Château de St. Germain ſuperbement meublé, où il les fit ſervir par les Officiers de ſa Maiſon, qui faiſoient un ſecond quartier chez le Roi Jaques, comme ils l'avoient fait chés lui-même. Il lui aſſigna auſſi cent mille écus par mois pour ſa dépence, qui lui furent payés d'avance, & lui donna des Gardes du Corps en propre; outre cela ſa Cour n'étoit guerres moins groſſe, que celle de Verſailles. Enfin il étoit preſque autant Roi à Saint Germain qu'à Withal, & ſi cela avoit duré je l'aurois trouvé fort heureux dans ſon malheur, mais je ne ſçai comment les courtiſans, qui ont veu qu'il n'y a rien à gagner là, ſe ſont retirés peu à peu; la finance ne vint pas non plus ſur le même pied qu'auparavant, de ſorte que le Château eſt devenu ſi deſert, que le Roi & la Reine ſont le plus ſouvent contraints

faute de compagnie, de jouër enſemble aux echets des trois & quatre heures d'arachepied pour ſe deſennuyer.

Les malheurs de ce Prince ne rendirent par le Pape plus traitable, il refuſa à Milord Howart ſon Ambaſſadeur le chapeau de Cardinal, qu'il lui avoit fait demander une ſeconde fois pour le Pere Peters, & crut lui faire une grande grace, en prometant de lui accorder une retraite. Le peu d'indulgence de ſa Sainteté envers le Roi Jaques provenoit de l'union intime où il le voyoit avec le Roi; car le diferent entre les deux Cours s'aigriſſoit tous les jours, & on en étoit venu juſques là, que Sa Majeſté craignant quelque ſiniſtre reſolution de la part de Sa Sainteté contre le Marquis de Lavardin, avoit fait arrêter le Cardinal Ranoncci dans le Couvent de Saint Lazare, & le faiſoit même garder à veuë par le Sieur de Saint Ollon, Gentilhomme ordinaire de la chambre, qu'on lui avoit donné ſous pretexte de lui tenir compagnie, & il demeura là, juſques à ce que l'Ambaſſadeur du Roi fut hors des terres Eccleſiaſtiques. Ce fut au mois d'Avril qu'il ſortit de Rome aprês avoir fait notifier ſon depart au Saint Pere, par le Cardinal d'Etrée, qui lui declara, 1689.

que puiſque ſa S. obligeoit le Roi ſon Maître à retirer ſon Ambaſſadeur, il ne faloit plus eſperer d'acommodement, ni d'entrer en negotiation; Sa Majeſté ayant revoqué tous les pouvoirs qu'il avoit donnés pour cela juſques alors, il ſortit avec la même pompe, qu'il étoit entré, ſuivi de plus de cinq cents Gentilshommes, & accompagné des Cardinaux d'Etrée & Maldachini, qui le reconduiſirent fort loin. Peu de jours aprés ſon depart le Marquis de Cogollugo Ambaſſadeur d'Eſpagne, fit ſon entrée publique, & ne ſe ſervit point du droit des Franchiſes.

Le mois ſuivant on vit à Rome un grand divorce entre les Jeſuites. Le Pere Goſwin Nickel leur dixieme general, étant mort vers la fin de 86. on fit de grandes brigues pour élire ſon ſucceſſeur. Les François qui n'en avoient encore point eu de leur Nation, vouloient que ce fut le Pere la Chaize, & alleguoient en ſa faveur non ſeulement ſon grand merite, ſa longue experience dans les affaires, & le credit qu'il avoit ſur l'eſprit d'un grand Roi, mais encore les ſervices importants qu'il avoit rendus à l'Egliſe contre les Calviniſtes & les Janſeniſtes, & dans le nombre infini de converſions, qu'il avoit procurées

rées tant en France, qu'en Angleterre & juſques à Siam. Les autrês au contraire diſoient que tout ce qu'il avoit fait dans ces occaſions, n'étoit pas en veuë de la Religion, mais par un pur amour de ſoi-même, & parceque ſon interêt, ou celui du Prince, auquel il s'étoit devoué, l'y portoit; & que cela étoit viſible, par la maniere dont il avoit ſoutenu & ſoutenoit tous les jours le droit injuſte de la Regale, & par ſa connivence, ou pour mieux dire la part qu'il avoit euë, dans l'injurieux & temeraire procedé de la France contre le Saint Siege, ce qui ſeul étoit ſufiſant pour l'exclure à jamais de la dignité de general. Ces controverſes durerent plus de deux ans, pendant leſquels, l'un & l'autre parti briguoit de ſon mieux. Le Pere la Chaize fit agir tout ce qu'il y eut de Prelats partiſants de la France, car bien qu'il ne regardât pas ce poſte comme un but à borner tours ſes deſirs, il conſideroit pourtant, que c'étoit toujours une demarche vers la Pourpre, & qu'enfin ſi elle lui manquoit, cette dignité étant à vie, ne ſeroit pas un mauvais pis aller pour un Jeſuite. Mais pour l'obtenir il faloit avoir le Pape favorable, & il ſe l'étoit juſtement attiré pour ennemi. Ce fut

auſſi ce qui ruïna ſes pretentions, car ſans cela je croi qu'il auroit à la fin reuſſi. Le Pere Jean Paul Oliva qui eſt Eſpagnol, fut donc éleu, malgré les François qui proteſterent contre, & en donnerent avis au Pere la Chaiſe, lui promettant de faire tout ce qu'il deſireroit d'eux en cette rencontre. Sur cela le Roi leur envoya un ordre à tous de revenir en France, afin d'y travailler unanimement avec les autres à ſe choiſir un chef de la Nation, qui ne dépendit point du general, lequel ordre fut ſignifié au Pere Oliva, avec une proteſtation que les Jeſuites François firent, avant de partir, de ne reconnoitre plus deſormais ni eux ni leurs freres de France d'autre Superieur que le Vicaire general, qu'il plairoit au Roi de nommer pour gouverner la Compagnie.

Cette diviſion ſurvenuë dans la Societé de Jeſus, fit grand bruit, & perſonne ne douroit, qu'on ne vit bien tôt deux grands ſchiſmes dans l'Egliſe, l'un general par la ſeparation de l'Egliſe Gallicane, qui menaçoit d'un Concile nation, & de faire un Patriarche, & l'autre particulier par celle des Jeſuites François qui vouloient faire corps à part.

Ce-

Cependant rien de ce qu'on attendoit n'ariva. Quant au premier chacun ſait pourquoi, le Pape mourut, & ſon ſucceſſeur ayant paru d'abord bon François, on n'eut pas de peine à le reconnoître, & quand au ſecond, c'eſt une afaire un peu plus miſterieuſe. Le Pere la Chaiſe qui étoit ſur le point d'étre nommé, fit reflexion que ce grade qu'on aloit lui deferer, ne ſeroit pas grand choſe, & l'obligeroit à quiter celui de Confeſſeur du Roi, qui le valoit bien, outre qu'a bien examiner tout, il ne pouvoit ſubſiſter ſans l'aprobation du Pape, qui ne la donneroit jamais, & viendroit peut-être à les interdire tous. Qu'alors il ſeroit bien force d'avoir recours à l'indulgence, en quitant le nouveau generalat, & qu'ainſi il tomberoit comme on dit entre deux ſelles le cul par terre.

Ces raiſons bien compriſes le firent changer de batterie, & ſe faiſant honneur d'un deſintereſſement bien forcé, il dit au Roi, aprés l'avoir prevenu par mille actions de graces & de reconnoiſſances ſur la bonté qu'il avoit euë pour lui en cette rencontre, qu'ayant ſerieuſement reflechi ſur la choſe, il avoit trouvé qu'elle étoit

contraire au ſervice de Sa Maj. parce que ce ſchiſme dans l'Ordre alloit diviſer d'interêts les plus conſiderables, & ceux dont elle pouvoit attendre de plus grands ſervices, qui ne voudroient plus y travailler, ce qu'il avoit déja éprouvé en la perſonne du Pere Vaudorn, qui ne lui mandoit plus rien de ce qui ſe paſſoit à Vienne, & par le Pere Torres en Eſpagne qui lui avoit écrit tout franc, qu'il ne vouloit plus avoir de commerce avec lui; de ſorte continua-t-il que V. Maj. perdroit ſes meilleures correſpondances, & ſes plus afidés ſerviteurs. Je ne veux point étre cauſe d'un ſi grand mal, & ſuplie V. Maj. de ne paſſer point plus avant en ma conſideration. Il fit en ſuite comprendre au Roi, qu'il y avoit de bons moyens de racommoder tout ſans intereſſer l'honneur de Sa Maj. qu'il ne faloit que faire propoſer ſous main, au General Oliva, d'écrire une lettre de ſoumiſſion à Sa Maj. par laquelle il l'aſſeureroit de ſon extreme reſpect, proteſtant qu'il n'auroit jamais cru, qu'elle eut pris part dans les opoſitions qu'on avoit formé à ſon élection, & que s'il en avoit été informé il ne l'auroit point acceptée, à quoi il ajouteroit que s'il plai-

plaiſoit à Sa Maj. lui accorder ſon agrement, il tâcheroit de lui marquer en toutes rencontres ſon zelle & ſon attachement inviolable pour ſon ſervice : & que ſur cela Sa. Maj. pouroit ſe relâcher. Le Roi eût de la peine à s'y reſoudre, voyant bien que c'étoit ſe rendre bien foiblement, ſur une affaire commencée avec aſſés déclat ; mais enfin il ſe laiſſa aller & on en ſceut même fort bon gré au Pere la Chaiſe, qui à ſon avis lui faiſoit un grand ſacrifice. Le Sr. Paul d'Ervaux Auditeur de Rote, fut donc chargé de menager cet accommodement qui fut bien tôt achevé, la partie la plus dificile étant celle qui le recherchoit, ainſi les François retournerent à Rome avec le Pere Fontaine qui fut nommé pour aſſiſtant general.

Un retour ſi loüable, ne les garantit pourtant pas d'une grande mortification, qu'ils receurent peu aprés leur arrivée ſous le nouveau Pontificat d'Alexandre ſeptiême ; car Innocent onze avoit paſſé de cette vie à une meilleure ; ce fut la condamnation de deux Théſes ſouſtenuës dans leurs Colléges, l'une au Pont à Mouſſon en Loraine le 14 Janvier 1689, & l'au-

tre à Dijon trois ans auparavant, c'eſt à dire en 1686, leſquelles furent declarées temeraires, ſcandaleuſes, & heretiques, par un decret de l'inquiſition à Rome, le Pape y aſſiſtant, en date du 24 Aouſt 1690; ce fut l'Archevêque de Reims qui leur ſuſcita ce malheur, c'eſt le fleau vangeur de la Societé, & quoi que ſon frere fut uni avec le Pere la Chaiſe, on ne peut pas plus, il n'en eſt pas moins leur ennemi pour cela. Il eſt toûjours au guet pour examiner la conduite des bons peres, & quand il découvre quelque choſe qui ne va pas droit, il ne leur pardonne pas; c'eſt un homme inexorable là-deſſus. Dés que ces deux Théſes furent venuës à ſa connoiſſance, il ne manqua pas de les envoyer au Pape, voici en ſubſtance ce qu'elles contenoient.

Dans la premiere on découvroit cette fondamentale opinion de la Societé qui eſt la ſource de leurs déreglemens. Elle diſpence *du commandement d'aimer Dieu, dans le cours de la vie morale*, & ſoutient *qu'il ſufit pour que les actions ſoient bonnes qu'elles tendent à la fin derniere*, qui eſt la gloire de Dieu, *interpretativement, & indirectement*; ce qui eſt juſtement la doctrine qu'on a expliquée ci-devant dans les converſations

du

du Pere de Vaux, avec le Pere la Chaiſe. La ſeconde ſoutenuë à Dijon, contenoit une doctrine auſſi damnable que la premiere.

Le Peché philoſophique, diſoit elle, *eſt une action humaine contraire à ce qui convient à la nature raiſonnable, & la droite raiſon*, voila leur definition du peché Philoſophique ou moral, voici leur propoſition.

Le peché philoſophique, quelque grief qu'il ſoit, étant commis par celui qui n'a point de connoiſſance de Dieu, ou qui ne penſe point actuellement à Dieu, eſt un grief peché, mais n'eſt point une offence de Dieu, ni un peché mortel, qui rompe l'amitié de l'homme avec Dieu, ni qui merite la peine éternelle.

Sur ce fondement, il ſufira de ne penſer jamais à Dieu pour ne pecher jamais dans le cours de la vie morale; mais je laiſſe aux Docteurs à combatre ces erreurs, ce n'eſt pas mon metier à moi, je ſçai ſeulement ce que j'en dois penſer & cela me ſufit.

J'ai déja remarqué ce me ſemble, que le Pape Innocent onze avoit payé le tribut à la nature. Sa mort arriva le 12 Août 1689, il étoit de la faction d'Inocent X. Les François publient qu'il avoit été Collonel de Cava-

lerie, & que jouant au Brelan avec une parente de ce Pontife, à qui il gagnoit un argent fort conſiderable, il vint trois As à la Dame, & à lui trois Rois, ſans celui qui tournoit, ſurquoi l'une & l'autre jouërent je ne ſçai qu'elle groſſe ſomme; que la Dame perdit ſur ſa parole, & que ne pouvant payer ſans s'incommoder beaucoup, elle lui propoſa de quiter l'epée pour la ſoutane, & qu'elle lui payeroit groſſement en benefices l'argent qu'elle lui devoit. Ils ajoûtent que ce fut par ſon moyen qu'il obtint le chapeau, & qu'il ne fut éleu Pape en 1676 que parce qu'on crut qu'il ne vivroit pas long-tems, à cauſe de certaines bleſſures qu'il avoit receuës dans ſa jeuneſſe, & qui ſe rouvroient de tems en tems. S'il eſt vrai je n'en ſçai rien, il faut pourtant qu'il y ait du plus ou du moins; car il fut éleu Clerc de chambre ſous Urbain huit, prés de vint ans avant le Pontificat d'Inocent dix, ainſi il ne pouvoit pas étre Collonel en ce tems-là. Il étoit né à Coſmo dans le Milanois, & ſe nommoit Benoit Odeſcalchi. Les Jeſuites ſe rejouirent fort de ſa mort, car ils le tenoient pour leur grand adverſaire, & l'accuſoient hautement de

Jan-

Janſeniſme ; mais il ne faut pas s'en étonner, il n'y pas encore bien long-tems que pour étre Janſeniſte, il n'étoit ſeulement pas beſoin de ſçavoir les cinq propoſitions ; il ſufiſoit, de n'étre pas ami de la Sainte Societé. Au regard du St. Pere, il avoit eu correſpondance avec Monſieur Arnauld, & avoit refuſé au Pere la Chaiſe ſon aprobation pour le Generalat, c'en étoit mille fois plus qu'il n'en faloit.

Quand ce Pere en aprit la nouvelle il étoit chés le Roi, & quelque politique qu'il ſoit, il ne put moderer les excés de ſa joye. Craignant pourtant de la faire trop paroître devant le Roi, il ſortit pour ſe remetre un peu, & rencontra juſtement l'Archevêque de Paris ; alors il lui fut impoſſible de ſe retenir davantage, *mille piſtoles*, lui dit-il en l'abordant, *Monſeigneur*, *mille piſtoles & vôtre benediction*, *pour la nouvelle que je vais vous donner* ; *quant à ma benediction* lui répondit l'Archevêque, *la voici*, *& pour ce qui eſt des mille piſtolles*, *elles ſont toûjours fort à vôtre ſervice*, *mais ne me tenés donc pas plus long tems en inquietude*, *& m'aprenés ce que c'eſt.* C'*eſt*, reprit le joyeux Pere, *une nouvelle qui vous fera Cardinal où je de-*

deviendrai Janſeniſte ; le vieux bouru du Vatican eſt mort, & laiſſe dix chapeaux à donner, jugés ſi on vous laiſſera morfondre ; dites-vous vrai, interrompit le Prelat, *je vous dis la verité*, repartit le Pere. Ils continuerent cette converſation un quart d'heure entier ſur le même ton, dans la ſalle des gardes, & ſe firent mille reciproques felicitations ſur leur prochaine élevation au Cardinalat, ſans remarquer que les Gardes du Corps & cinquante autres perſonnes les entendoient, tant ils étoient tranſportés de plaiſir. Enfin s'en étant aperceu, ils entrerent dans la Chambre du Roi.

Sa Majeſté nomma un autre Ambaſſadeur à Rome, qui étoit le Duc de Chaulnes, & il partit inceſſamment, avec les Cardinaux de Furſtemberg, de Bonzi & de Bouillon, pour ſe trouver au Conclave. Quant au Cardinal le Camus il eût ordre de demeurer à Grenoble. Il étoit de nouveau retombé en diſgrace. Le Pere la Chaize avoit donné avis au Roi qu'il entretenoit commerce avec le Pape, & particulierement avec l'Evêque de Vaiſon, qu'on mit à la Baſtille, parcequ'il avoit offert à ſa Sainteté de venir excommunier le Roi juſques à Verſailles, ſur

quoi

quoi le Cardinal écrivit au Pere la Chaize, ſe plaignant qu'on avoit violé le droit des gens & de l'Egliſe en la perſonne de ce Prelat, dont l'Evêché n'étoit point en France. Le Pere montra la lettre au Roi qui en fut fort indigné, & cela fut cauſe qu'il ne reçeut point l'Ordre du Saint Eſprit, à la promotion que Sa Majeſté fit quinze jours aprês, bien qu'il eût été deſigné Commandeur, comme en effet il le merite bien.

D'abort que le Conclave fut ouvert, les Cardinaux proteſterent, qu'ils entendoient que le Clergé de France ſe retractât des propoſitions qu'il avoit avancées, & que le Roi Tres-Chrêtien rendît le Comté d'Avignon, & renonçât aux franchiſes. A huit jours de là le Duc de Chaulnes arriva à Rome, avec les Cardinaux François, & ayant donné avis au Sacré College de ſa venuë, il fut viſité, reçeu à l'audiance & reconnu Ambaſſadeur, malgré les proteſtations.

Ces trois Eminences remuerent tellement le Conclave & principalement celle de Bouillon, qui pour ſe remettre dans les bonnes graces du Roi auroit fait l'impoſſible, qu'enfin ils élurent le Cardinal Ottoboni le ſixieme Octobre 89. Cette élection, ne ſe fit pas par voye de ſcru-

ſcrutin, mais par une adoration auſſi tumultueuſe, qu'il y en ait jamais eu. Le Cardinal de Bouillon ayant fait ſa brigue, la plus nombreuſe qu'il pût, qu'oi qu'a peine fut-elle ſufiſante pour donner l'excluſion, il ſortit de ſa chambre, & courant par tout le conclave il crioit *Ottoboni eſt Pape*; ceux de ſa faction ſortirent auſſi à ce ſignal, courants & criants de même, *Ottoboni eſt Pape*. Ils furent ainſi dans ſa chambre le prirent ſur leurs épaules, & le porterent ſur l'Autel. Touts les Cardinaux ſurpris d'une élection ſi ſubite & ſi peu attenduë, & n'ayant pas le loiſir ni de reflechir, ni de compter ceux qui étoient de ce parti, ſuivirent les autres, chacun d'eux croyant la choſe faite, & ne voulant pas s'attirer ſur ſoi ſeul la mauvaiſe grace du Saint Pere, par une excluſion inutile, & temerairement entrepriſe.

Dans la premiere congregation que ce nouveau Pape tint, il remit au Cardinal de Bouillon, en reconnoiſſance du ſervice qu'il lui avoit rendu, une ſomme de trente mille livres qu'il devoit à la Chambre Apoſtolique, & lui donna l'Evêché d'Albano, le faiſant paſſer par ce moyen du rang des Cardinaux Prêtres à celui des Evêques. Le

Prin-

Prince de Turenne ſon neveu vint peu apres à Rome, & le Pape le fit ſeoir & couvrir, honneur qui ne ſe rend qu'aux 1690.
Souverains. Ce fut encore à ſes inſtantes ſolicitations, qu'il acorda le chapeau à l'Evêque de Beauvais. Il eſt vrai qu'il eût bien de la peine à l'obtenir, & qu'il en deſeſpera plus de quatre fois; car je ſçai bien que j'ay veu pluſieurs lettres qu'il écrivoit ſur cela à l'Evêque de Marſeille, où il mandoit toujours, je fais ce que je puis & ne ſçai ſi je réuſſirai; je vous promets pourtant de ne me relâcher point juſques à ce que ſa Sainteté m'ait abſolument defendu de lui en parler d'avantage. Il travailla fortement auſſi pour lui faire donner des Bulles & il fut le premier qui en eût.

Tant de graces accordées en ſa conſideration par ſa Sainteté, meritoient bien qu'il fit quelque choſe de nouveau pour le Saint Siege. Il diſpoſa donc le Roi à donner ſatisfaction au Pape ſur l'affaire des Franchiſes, & à les ceder de bonne grace, ce qu'il vint lui dire de la part du Duc de Chaulnes. S. S. en eut tant de joye, qu'elle promit ſur l'heure au Cardinal, de ſecourir puiſſamment le Roi Jaques d'argent, & enfin parut être tout à fait bien porté pour

la

la France. Le Cardinal de Furſtemberg profitant du tems, demanda la reviſion de l'affaire de Collogne, & en effet on fit par ordre du Pape une Aſſemblée de Juriſconſultes, chés le Sr. d'Ervaux auditeur de Rote, laquelle pourtant n'eut pas le ſuccés qu'il deſiroit; les Bulles accordées par le Pape Innocent XI. au Prince Clement de Baviere furent confirmées, dont le Cardinal eut ſi grand dépit, que cela joint à la peur que les Autrichiens ne lui jouaſſent quelque mauvais tour dans un lieu où il ne ſe croyoit pas trop en ſeureté; il décampa par le conſeil du Pere la Chaize, qui lui manda de venir querir l'abaye de Saint Germain des Prés que le Roi lui donna à ſon retour.

Les Capitulaires de Cologne qui avoient été de ſon parti ne ſe rebuterent pas pour cela; ils furent à Rome pour ſuplier le Pape de les remetre dans leurs Canonicats, & Benefices. Le Pape les écouta favorablement, & s'employa fort auprés de l'Empereur & de l'Electeur de Cologne, pour cette affaire; mais il ne gagna rien, & ces deux Princes écrivirent des lettres ſi fortes ſur cela au Cardinal de Medicis, Protecteur des affaires d'Allemagne, ſupliant ſa Sainteté de ne leur

plus

plus demander une pareille choſe, qu'il fût obligé de s'en deſiſter. Neantmoins au mois d'Avril ſuivant, il leva toutes les interdictions & excommunications, fulminées contr'eux : il les receut même apellants de tout ce qui avoit été fait à leur prejudice. Ces choſes étonnoient bien du monde & beaucoup plus encore la nomination de l'Archevêque de Paris au Cardinalat, à laquelle le Pape donna ſon agréement, car on avoit creu juſques alors ce Prelat éloigné de la pourpre pour jamais, & Paſquin avoit dit, il y avoit longtems, que *l'Archevêque de Paris avoit bien perſecuté le Saint Siege, mais quil n'en rougiroit jamais.* Celui de Reims n'eut pas le même avantage, & bien qu'il n'eût pas été à beaucoup prés ſi determiné contre le Pape, il eût pourtant le depit de voir qu'on lui preferoit ſon rival & ſon odieux Concurrent.

Avec tout cela le Pape ne ſe payoit pas du droit des Franchiſes qu'on lui avoit cedé, il preſſoit fortement qu'on le ſatisfit ſur l'aſſemblée de 82. & ſur les procedures dont elle avoit été ſuivie. Le Roi qui ne vouloit pas ſe rebuter, parce qu'il eſperoit en tirer des Bulles pour ſes Evêques, & d'autres graces encore, fit ſemblant d'y acquieſcer volontiers,

tiers, & convoqua une aſſemblée du Clergé, mais en effet pour l'amuſer. Il entra même dans une negociation plus particuliere, & reçeut un projet d'accommodement, qui lui fut aporté de la part du Saint Pere par l'Abbé de Polignac, & nomma le Pere la Chaize, les Archevêques de Paris & de Reims, & les Evêques d'Orleans & de Meaux pour l'examiner, leſquels le rejetterent, diſant qu'il tendoit à deshonorer & flêtrir les Evêques & Prelats qui avoient aſſiſté dans laditte Aſſemblée, à quoi on ne pouvoit pas conſentir, & qu'il y avoit aſſés d'autres voyes de donner contentement à S. S. ſans celle là.

C'étoit proprement dire qu'on ne vouloit point d'acommodement ; car quel autre temperament peut-on trouver à moins d'une retractation. Il ne faut pas penſer que le Saint Siege ſe contente à moins, & c'eſt pourtant ce que je ne croi pas que le Roi permette de ſon vivant, & il eſt apparant que le Pape le comprit ainſi, puiſque ſe voyant ſurpris de la mort, auparavant d'avoir pû mener cette affaire à ſa fin, il fulmina dans ſon lit même une Bulle, qui caſſe, annulle & condamne comme temeraires & erronées les deciſions

de

de cette Aſſemblée ſur la regale, & ſur les quatre propoſitions avancées contre l'Authorité du Saint Siege. Ce fut un coup de foudre pour le Roi auquel il ne s'attendoit pas. Le Pere la Chaize qui n'aimoit ce Pape gueres mieux que ſon predeceſſeur, lui dit, je l'avois bien predit que Vôtre Majeſté ne devoit rien attendre de bon de ce fourbe, je l'avois connu à Rome du tems qu'il n'étoit que ſimple Prêtre, & qu'il crotoit ſa ſoutane à courir du matin juſques au ſoir, chés touts les Prelats de Rome, auprés de qui il s'inſinuoit, en leur raportant tout ce qui ſe paſſoit. C'éroit une eſpece d'eſpion familier, qui n'étoit pas plûtot ſorti de chés l'un qu'il contoit à l'autre tout ce qu'il avoit veu & entendu. Je n'ai jamais connu un cœur ſi double, ni un ame ſi traitreſſe. Le Pere continuant toujours tâchoit aprés cela de rendre le Cardinal de Bouillon ſuſpect au Roi, en lui faiſant remarquer qu'il ne lui avoit pas rendu un ſi grand ſervice qu'il l'avoit penſé, en élevant cet homme ſur le Saint Siege ; & lui parlant des honneurs exceſſifs qu'il avoit faits au Prince de Turenne, & des dix mille écus qu'il lui avoit donnés, il cherchoit à lui faire comprendre, qu'ils s'entendoient

doient tout deux, mais le Roi ne donna pas là dedans, & on n'a point veu qu'il en ait fait pire mine au Cardinal de Bouillon pour cela.

Le Pere perdit en ce tems-là un bon ami avec qui il s'étoit toûjours bien entendu; je veux parler de Monſieur de Louvois, qui mourut ſi ſubitement, qu'il n'eut pas le tems de donner ordre à rien. Quelques uns ſoubçonnoient qu'il eut été empoiſonné; cependant quand il fut ouvert on n'y trouva aucun veſtige de venin. Il eſt vrai qu'il l'avoit beaucoup aprehendé pendant ſa vie, c'étoit ſa frayeur la plus grande, ſoit par une foibleſſe naturelle, ou parce qu'ayant peut-être envoyé quelqu'un en l'autre monde par cette voye, il craignoit d'être payé de la même monnoye. Quoi qu'il en ſoit, il certain qu'il n'omettoit aucune precaution; & comme il ſçavoit qu'en fait de poiſon les valets ſont le plus à craindre, il avoit pour methode de gagner les ſiens par toutes ſortes de bienfaits, tandis qu'ils le ſervoient; & de ne les renvoyer point qu'avec un emploi, afin que l'eſperance de leur fortune les retint dans leur devoir, ce que la crainte de Dieu, & l'honnêteté, n'auroit peut-être pas fait; de ſorte que chés lui les laquais ve-

denoient

noient toujours Valets de Chambre, & ceux-ci commis ſur les vivres, receveurs, ou controleurs dans les fermes, & beaucoup d'entr'eux commiſſaire des guerres, ſans conter le credit qu'ils avoient auprés de leur Maître, qui ne leur refuſoit gueres les emplois qu'ils demandoient pour leurs parens ou pour leurs amis; ce qui faiſoit dire communement à Paris, que quand les laquais du Miniſtre avoient perdu leur argent, ils jouoient trois enſeignes ſur le Valet de quareau ou deux Lieutenances ſur la Dame de cœur, ſelon que la fantaiſie leur prenoit, mais ce ſont des contes faits à plaiſir; ce qu'il y a de vrai c'eſt que donnant vint Louis d'or à un Valet de Chambre, vous abregiés bien du chemin. Comme les cuiſiniers, éroient les plus dangereux ils étoient auſſi des mieux traités. J'en ai connu un qui ſortit de chés lui il y a cinq ans, aprés y avoir gagné des ſommes immenſes; quand il demanda ſon congé à Monſieur de Louvois il lui dit que depuis dix on douze ans, qu'il avoit l'honneur de le ſervir, il avoit gagné tant de bien qu'il étoit en état de ne manquer jamais de rien, & qu'ainſi il ſeroit bien aiſe de ſonger à prendre du repos s'il lui plaiſoit lui permetre de ſe retirer,

& qu'il vouloit laiſſer ſa place à quelque pauvre garçon qui en auroit beſoin. Monſieur de Louvois lui repondit qu'il étoit bien aiſe qu'il eût fait ſes affaires & lui donna congé, lui prometant ſa protection pour le reſte de ſes jours. Cet homme ne fut pas plutôt hors de ſervice qu'il penſa de faire le grand Seigneur, dans Paris même ſans aler chercher plus loin ; & la belle maiſon de feu Monſieur de Biſœuil étant à vendre il y mit une enchere de dix mille livres au deſſus du Comte d'Eſtampes qui en offroit ſoixante mille écus. Le Comte ſe trouva choqué de cela, & s'en plaignit au Roi qui en fit une groſſe reprimande à Monſieur de Louvois, & lui dit qu'il étoit onorme de voir des gens au ſortir de chés lui, entreprendre des acquets que peu de Ducs & Pairs ſeroient en état de faire. Le Marquis de Louvois dés le lendemain fit venir ſon cuiſinier & lui lava la tête comme il faut. Enfin il eſt mort ce Miniſtre, & Monſieur de Pompone à été rapellé & mis en ſa place, dont le Pere la Chaize à penſé crever de dépit. Il eut beau remontrer à S. M. qu'un homme qui avoit été capable de trahir une fois ſon ſecret, ne le ſerviroit jamais bien, & qu'il devoit être ſuſpect par toutes ſortes

tes d'endroits, le Roi ſachant bien le motif qui le faiſoit parler, n'en paſſa pas moins outre ; d'ailleurs il commence à connoître l'humeur vindicative de l'homme, depuis l'affaire des Franchiſes & l'Evêché de Liege manqués, il ne l'ecoute pas tant qu'il faiſoit, quand il ſagit de quelqu'un à qui il ne veut pas de bien ; de plus il a eu le malheur de manquer bien des entrepriſes, ce que le Roi n'aime pas naturellement. *Noviſſime* il en étoit echoué une 1691.
de ſa façon, c'étoit une conſpiration faite à Turin pour rendre la place aux François & qui étoit conduite par les Jeſuites de cette ville, les quels avoient reçeu une bonne quantité d'argent pour gagner des traitres ; mais la trahiſon ayant été decouverte elle n'eût point d'effet. Quand je dis qu'elle étoit de la façon du Pere la Chaiſe, je n'entends pas le donner comme une choſe certaine, je ne parle que ſur le bruit qui ſe repandit alors dans Paris, & on nommoit même un certain Pere Campo Italien, qu'on diſoit avoir fait pluſieurs voyages de Paris à Turin pour cela ; mais aprês tout s'il n'eſt pas vrai, du moins eſt-il croyable, car rien n'eſt plus du genie de ces bons Peres, que ces ſortes d'entrepriſes.

Cependant la guerre continuoit toujours avec toute l'ardeur poſſible de part & d'autre. L'année 1689. fut ſignalée par la reduction des Villes de Mayence, Bonn, Keyzerwaert, Rhijnberg & autres places, priſes par les Imperiaux ſur les François, qui n'ayant pas de forces ſufiſantes pour s'y opoſer, ſe contenterent de reduire en cendre le Palatinat & le Virtemberg, ſans rien entreprendre de plus guerrier dans la terre ferme. Ils ne furent guerres plus heureux en Irlande, où le Roi Jaques avoit apporté deux millions en Louis d'or tours nœufs, avec leſquels il penſoit bien faire tomber des murailles, car je croi qu'il ne faiſoit pas grand fond ſur la bravoure des Irlandois; mais il fut tout étonné que Londonderri ſeul l'arêta tout court. Il y retourna une ſeconde fois bien reſolu de ſoumetre cette place, dans laquelle il n'y avoit que des Paiſans, avec un Miniſtre nommé Walcker pour tout Gouverneur, & une ſeconde fois il fut contraint de ſe retirer avec une perte conſiderable. Cette mauvaiſe introduction de conquête découragea fort ceux de ſon parti, qui ſans cela auroit peut-être bien groſſi; car outre les Irlandois, qui lui étoient acquis, il avoit beaucoup d'amis en

Ecoſ-

Ecoſſe, qui balancerent longtems les reſolutions de la convention, & même en Angleterre le nombre en étoit plus grand qu'on ne penſoit, & on en découvroit touts les jours qui ſemoient des memoires, ou qui avoient commerce avec le Roi depoſſedé. Le fameux Jeſuite Guillaume Pen qui s'étoit rendu chef des trembleurs, ſous ſon Regne, afin d'avoir plus de facilité à détruire la Religion Proteſtante, ne ſe ſouciant pas de quelle façon ni par quel moyen pour veu qu'il parvint à ſes fins, fut un de ceux qui devinrent ſuſpects; on le mit en priſon, & comme il fut interrogé s'il étoit Jeſuite, il le nia fortement: *Dieu m'en preſerve, dit-il à ſes juges, je hai trop cette maudite Nation; je ſuis Proteſtant & je veux mourir tel.* Il le faut croire puis qu'il le dit, mais ſi ſa mauvaiſe fortune vouloit qu'il tombât entre les griffes de l'inquiſition, ſoit en Eſpagne ou ailleurs, je gagerois bien qu'a l'exemple de la chauve ſouris de la fable, on le verroit bien tôt changer de l'angage *qui moi Proteſtant*, diroit-il ſans doute, *vous me faites tort Meſſieurs je vous jure*, ab renuncio Proteſtantes vadite Retro, *je ne connois point ces gens là qu'on les pende tous*,

j'y conſens, je fournirai la corde, elle eſt dans mon bonnet, je ſuis Jeſuite au ſervice du Saint Siege & de la tres Sainte inquiſition; & Jeſuite pour la vie, vive la gent à triple corne, ſi ce n'étoit là le jargon du trembleur, j'avouë que je ſuis trompé.

L'année ſuivante le Roi qui avoit découvert le traité ſecret, que le Duc de Savoye avoit conclu, avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, preſſa extremement ce Prince de ſe declarer, ou s'il
1690. vouloit demeurer dans la neutralité, de lui remetre pour ſeureté de ſa parole, la citadelle de Turin, Veruë, & Verceil; à quoi il n'avoit garde de conſentir, puiſque ſçauroit été viſiblement ſe donner un Maitre, qui n'eſt pas en reputation d'être fort traitable. Contraint donc de prendre un parti il choiſit le meilleur, je veux dire le moins mauvais; car il n'y en avoit point de bon pour lui dans cette occurence; & depuis le peu de tems qu'il fait la guerre il n'a que trop eprouvé, par la perte de de la Savoye, combien un Prince qui n'eſt pas fort, eſt malheureux quand ſes Etats ſervent de Bariere à deux grandes Puiſſances. Juſques là tout alloit le mieux du monde pour le Roi, il avoit gagné une bataille navalle con-

tre

tre les Hollandois qui furent mis en ſi pitoyable état, qu'il ne s'en ſeroit pas ſauvé un ſeul Vaiſſeau, ſi la nuit n'étoit venuë à propos pour favoriſer leur retraite. Il eſt vrai que ſi dans cette occaſion l'armée de France eut tout l'avantage, celle de Hollande remporta toute la gloire, car je ne penſe pas qu'on avoit jamais vû vint deux Vaiſſeaux ſe batre ſi long-tems, & ſi furieuſement, contre une armée de plus de quatre vints, tandis que celle d'Angleterre, ſous le commandement de Milord Torington, les regardoit faire tranquilement.

D'un autre côté le Marechal de Luxembourg en avoit remporté un autre contre le Prince de Valdeck, où les Alliés perdirent plus de cinq mille hommes, ſans conter les priſonniers qui furent en trés grand nombre.

Mais au fond de quoi nous ſervit le gain de ces batailles? primes-nous une ſeule Ville en Flandre? entreprit-on quelque deſcente en Angleterre? rien du tout, le Chevalier de Tourville brûla un Village ou deux, & aprés cella fier comme un Ecoſſois, il vint ſe faire complimenter à Breſt. Avouons que le Roi Guillaume leur feroit la leçon à tous. Il ſçeut bien mieux profiter de la

victoire qu'il remporta ſur le Roi Jaques, ou pour mieux dire ſur les Comtes de Tirconnel & de Lauzun ; car pour lui il avoit plié bagage, dés qu'il vit que le combat s'engageoit ; il n'eſt pas ſi fou de ſe fourer dans une armée qui ſe bat, nature y pârit un peu trop. Quoi qu'il en ſoit ce Prince ayant paſſé la Boine à la Barbe de ſes ennemis, & qui pis eſt les ayant mis en deroute, il ſe rendit maitre en ſuite de Drogeda, Dondalcke, Dublin, Waterfort, Duncannon &c., & ſi le mauvais tems ne fût venu, il auroit pris Limerick, la derniere retraite des pauvres Jacobites; mais cette conquête pour étre differée ne fut pas perduë, & ne ſervit l'année ſuivante que pour illuſtrer le Comte d'Athlone, qui la reduiſit le 3 Octobre 1691 & accorda une capitula-
1691. tion fort honnête à Monſieur Boiſſelot qui en étoit gouverneur. On fournit même des Vaiſſeaux, pour le tranſport de tous les François qui voulurent ſe retirer, de maniere que l'Irlande fut entierement évacuée. Ce dernier malheur jetta le pauvre Roi Jaques, dans la derniere conſternation, & pour ainſi dire il ne ſçavoit plus à quel Saint ſe vouër, ni quelles meſures prendre. Il parloit ſouvent au Pere la Chaiſe qu'il

ne

ne ſauroit s'empêcher de regarder toûjours comme un des principaux ouvriers de ſon malheur, quoi qu'il ne lui en faſſe pas le ſemblant. Que ferai-je & que deviendrai-je, lui diſoit-il un jour tranſporté de douleur, infortuné Prince que je ſuis dechaſſé de mes Royaumes, haï de mes ſujets, abandonné de tout le monde, & plaint de perſonne, ha ! que ma facilité me coûte cher, adjoûta-t-il en jettant un regard ſur le Pere qui ſignifioit beaucoup ; il m'en coûte, ma Couronne, ma gloire, & le repos de mes jours. Le bon Pere qui participoit à ſa douleur autant ou plus qu'il ne devoit, lui promit de mettre en uſage les reſſorts les plus cachés de la machine Jeſuitique, & que toute la Societé brûleroit ſes livres, ou qu'elle le retabliroit ſur le Thrône. Il ſufira, lui dit-il, que V. Maj. veuille étre ſervie, & pour peu qu'elle concoure avec nous, elle peut s'aſſeurer de voir bientôt du changement dans les afaires. Nous avons plus d'une corde à nôtre arc, & ſi juſques ici la peau du Lion n'a pas été ſufiſante pour nous couvrir, il faut y joindre celle du Renard. Effectivement il tint parole pour le coup, & ſi la providence qui veille ſur les choſes d'ici bas, n'avoit ſouflé ſur

les deſſeins pernicieux de ſa cabale, on auroit bien-tôt veu une revolution pour le moins auſſi étrange que la premiere. Les Jeſuites furent donc mis en campagne, munis de bonnes lettres de change, avec quoi ils paſſerent en Angleterre, & ſe joignant avec ceux qui y étoient reſtés couvertement, & qui les intriguerent avec les principaux Jacobites, ils machinerent cette terrible conſpiration dans laquelle tant de Seigneurs & de gens de toute ſorte de conditons avoient trempé, & qui ne tendoit pas ſeulement à introduire les François en Angleterre, & dans Londres, & à remettre le Roi Jaques ſur le Thrône, je ne le trouverois pas étrange & je ſerois le premier à les excuſer, mais ils avoient aposté des ſcelerats, qui devoient aſſaſſiner le Roi Guillaume dans le tems que les autres ſe ſeroient ſaiſis de la Reine; & ne lui auroient aparamment pas fait un meilleur quartier.

Lors que cette conjuration fut formée, & que les Jeſuites ſe furent bien aſſeuré de leurs gens, le Pere la Chaiſe en donna avis au Roi Jaques, & lui fit connoître qu'il étoit tems qu'il agît de ſon côté. Je ne doute point que ce Roi n'eut d'abord horreur d'une entrepriſe ſi noire, & qu'il n'ait eu toute la repugnance concevable à s'y engager. Je

ſuis

ſuis même dans le dernier des étonnements de ce qu'il a été capable d'y entrer ; cependant il eſt vrai qu'il y conſentit enfin, & qu'il y fit auſſi conſentir le Roi, qui juſques là avoit témoigné tant d'horreur pour les paricides. Il y a pourtant lieu de croire qu'on lui cacha cette circonſtance qui donnoit le plus de jour à la reuſſite, car on à ſceu depuis, qu'il avoit eu beaucoup de peine à accorder le nouveau ſecours que le Roi Jaques lui demandoit, diſant qu'il n'y avoit rien de plus incertain que le ſuccés, & qu'il avoit afaire de ſes troupes pour la garde de ſes Etats, mais enfin le Pere la Chaiſe & le Comte de Lauzun, lui ayant fait comprendre, que c'étoit le plus ſûr moyen, de retenir le Roi Guillaume, & de l'empêcher d'executer la deſcente en France dont il menacoit, il ſe rendit à leurs inſtances, & dés lors on ne parla plus à Paris que du grand armement qui ſe preparoit pour le Roi Jaques. Il eſt vrai qu'il fut aſſés conſiderable pour donner de quoi penſer au Roi régnant, & pour faire connoître aux Alliés que la France n'étoit pas encore ſi bas que bien des gens l'avoient creu ; on arêta quatre cent Vaiſſeaux de tranſport, ſur leſquels on fit embarquer deux mille hommes, tant

infanterie que Cavalerie, avec toutes
92. ſortes de munitions de guerre, comme de la poudre, des balles, du canon, mortiers, bombes, pioches, échelles &c. Cette Flotte devoit étre eſcortée par douze gros Vaiſſeaux, commandé par Monſieur le Duc d'Eſtrée, qui les avoit armés à Toulon. Cependant pour favoriſer la deſcente, & empêcher tout ſecours du côté de la Hollande, le Chevalier de Tourville avoit ordre de couvrir la Manche, avec une Armée de cent trente voiles, & tout cela fût prêt en moins de deux mois de tems; de ſorte que le 29. Avril, le Roi Jaques qui étoit arrivé à la Hogue commença de faire embarquer ſes troupes, aprés avoir ſoigneuſement viſité les bâtimens de charge, & trois jours aprés ils furent en état de partir, auſſi-tôt que l'eſcadre du Duc d'Eſtrée ſeroit arrivée, & que le vent ſeroit favorable; mais le mauvais tems l'ayant ſurpris, & lui ayant fait echouër quelques Vaiſſeaux ſur les côtes d'Afrique & mis les autres en fort mechant ordre, il ne pût ſe rendre au tems prefix.

Quelques ſemaines auparavant le Roi Jaques avoit publié un manifeſte, qui portoit pour titre, *Declaration du Roi de la grand Bretagne à tous ſes fidelles ſujets*,

jets, leur commandant de l'assister contre le Prince d'Orange & ses Adherants, qui contenoit en substance, une forte exhortation aux Anglois, de se joindre à lui, contre led. Prince d'Orange, leur prometant de les maintenir dans leurs libertés & priviléges, sans y donner aucune atteinte, non plus qu'a la Religion Anglicane, & de renvoyer toutes les Troupes étrangeres, aussi-tôt qu'il seroit rafermy sur le thrône. Il s'étendoit fort en suite sur la maniere dont il avoit été depossedé, & des prétextes dont on s'étoit servi, justifiant sa conduite par plusieurs raisons, & representant le grand préjudice que cette guerre aporteroit à la Chrêtienté; laquelle pourtant on ne devoit point esperer de voir finir, auparavant son rétablissement; au lieu qu'aprés cela on y trouveroit beaucoup de facilité, par le moyen de sa mediation, & de ses bons ofices auprés du R. T. C. Il defendoit aussi à tours les Anglois ses sujets de soutenir le présent gouvernement, & de payer aucune taxe, ni impôts, & prometoit en foy & parole de Roi, une amnistie entiere & générale, à tous ceux qui re-

„ tourneroient promtement à leur de-
„ voir, à la reſerve de quelques uns
„ qu'il en exceptoit.

Outre cela il écrivit une lettre, à touts les Officiers & ſoldats ſervants tant ſur mer que ſur terre, dans laquel-
„ le il leur prometoit l'entier payement
„ de leurs arrerages, & de les main-
„ tenir dans leurs emplois: Et une au-
„ tre aux Seigneurs du Royaume d'An-
„ gleterre, pour les convier à venir à
„ Paris, aſſiſter aux couches de la Rei-
„ ne ſon Epouſe, afin de lever touts les
„ ſoubçons & de détruire les faux bruits
„ que ſes ennemis avoient ſemés ſur
„ la naiſſance de ſon fils le Prince de
„ Galles, que l'on avoit taxée d'im-
„ poſture, & qu'il avoit plû à Dieu
„ de juſtifier par la ſeconde groſſeſſe de
„ la Reine, qui étoit proche de ſon
„ terme, qu'il fixoit vers le quinze de
„ May, & prometant à ceux qui y
„ viendroient, une entiere liberté de
„ s'en retourner.

Cette lettre pourtant, n'en atira pas beaucoup, & il y a aparence qu'ils auroient perdu leurs peines, car la Reine acoucha ſi ſubitement, que Madame la Ducheſſe d'Orleans, qui avoit été nommée du Roi pour y aſſiſter, ne pût arriver à tems, quoi qu'elle partit

de

de St. Cloud, dés le moment qu'on la vint advertir, ce qui ne plut pas à cette Princeſſe ; on diſoit même qu'elle fut priſe de la même curioſité que la Princeſſe de Dannemarc qui voulut tâter le ſein de la Reine, peu aprés la Naiſſance du Prince de Galles, & qu'elle n'en avoit été gueres plus ſçavante. Il courut encore quantité d'Epigrames & de Paſquinades, qui intriguoient le Roi & la Reine Refugiés avec la Compagnie de Jeſus, mais tout ces Vaudeuilles ne meritent pas qu'on s'y areſte, & quand à moi je croi pieuſement, que les prieres de ce bon Roi & le vœu que cette devote Reine fit à nôtre Dame de Lorette leur ont obtenu de Dieu les deux enfans qu'on leur voit aujourd'hui. Je ne puis pourtant me retenir de dire, qu'ils auroient mieux fait de prier pour n'en point avoir, auſſi bien n'ont-ils pas la mine d'avoir grand ſujet de noiſe entr'eux ſur la ſucceſſion. Le Roi Jaques étant ſi malheureux dans tout ce qu'il entreprend depuis deux ou trois ans qu'il ne ſe peut rien de plus ; témoin l'afaire dont j'ay commencé de parler ; ſa Flotte étoit dans le meilleur état du monde, ſes troupes en bonne diſpoſition, & il ne lui manquoit aucune des munitions neceſſaires ; & avec tout cela, il eut le deſeſpoir d'attendre à la Hogue, ſans en pouvoir partir, à cauſe des vents contraires, qui durerent fort long-tems avec des tempêtes furieuſes qui ſurvinrent & briſerent une partie de ſes Vaiſſeaux ſur la côte, ce qui donna

donna le temps à la Reine Regnante de découvrir la conſpiration ; auſſitôt elle donna avec une prudence admirable tous les ordres neceſſaires, pour en prevenir les ſuites, tant par l'empriſonnement des principaux chefs, qu'en deſarmant ceux qui étoient ſoubconnables; outre cela elle fit publier deux proclamations, l'une pour aſſembler le Parlement, & l'autre pour éloigner touts les Catholiques de dix mille de la Ville de Londres, & de Wesminſter. Elle fit auſſi marcher les troupes ſur les côtes, dans les endroits où la deſcente étoit le plus à craindre, & envoya des garniſons ſuffiſantes dans les Iſles de Gerzay & Guernezay, de façon qu'en fort peu de tems, tout le Royaume ſe vit hors de crainte.

Les Jeſuites furent bien etonnés quand ces nouvelles arriverent en France. Ils avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils croyoient la choſe immanquable, & pourtant ils la voyoient echouée, à la honte & l'infamie eternelle de ſes Autheurs.

Comme la choſe touchoit encore de plus prés aux Rois qu'a la Societé, leur chagrin fut auſſi plus grand. Ils avoient fatigué leurs troupes, dépenſé des ſommes immenſes, perdu des Vaiſſeaux & aprés tout cela, il faloit remetre à terre tout l'embarquement, & ſonger à ſe defendre, contre une puiſſante Armée Navalle, que les Anglois & Hollandois, avoient miſe en mer. Les Troupes furent donc debarquées, & le Roi Jaques reſta à Cherbourg accablé de

ſon

ſon propre malheur, qui bien loin de diminuër augmenta de beaucoup, par la perte de la Bataille Navalle, qui fut donnée entre les Admiraux Allemonde & Ruſſel, & le Chevalier de Tourville. Le ſuccés en fut tel que tout le monde la ſçeu. Pluſieurs Vaiſſeaux François furent coulés à fond dans le combat, & les Anglois pourſuivirent les autres, juſques à la Hogue, où ils en brulerent encore ſeize. Le reſte ſe ſauva comme il pût à Breſt & à Saint Malo, & y demeura aſſiegés pendant tout l'Eté. Aprés cela les Anglois menacerent à leur tour d'une deſcente en France, qui étoit d'autant plus à craindre, qu'on n'avoit point de forces pour leur oppoſer; Ce n'eſt pas que le Roi n'envoyât quelques troupes ſur les côtes de Bretagne, & de Normandie; mais il étoit impoſſible d'en fournir par tout, & cela nempêcha pas l'epouvante des peuples qui devint ſi grande & ſi generale, que tout le monde deſertoit des côtes au moindre bruit qui couroit, qu'on en vouloit dans ce lieu là. Ce fut alors que le Roi Jaques commença d'être veu de mauvais œil, chacun le conſiderant comme la cauſe principale des malheurs de la Chrêtienté, & rejettant ſur lui & ſur ſon étoile farale, les mauvais ſuccés de la guerre contre les Anglois. Ce qu'il y avoit d'honnêtes gens d'ailleurs qui l'avoient plaint dans ſon infortune, ne pouvoient plus avoir les mêmes ſentiments pour lui, depuis qu'il s'étoit ſi vilainement embar-

qué

qué dans un infame complot ; cependant au lieu d'en avoir reconnu la noirceur, & la connoiſſant de la deteſter, il s'eſt engagé peu aprês dans un autre pire que le premier, conjointement, avec Monſieur de Barbeſieux & Madame de Maintenon, comme cela ſe voit fort au long dans le procés du nommé Grand Val qui avoit promis de tuër le Roi Guillaume.

Il eſt facheux que dans nôtre France, qui par les ordres de nôtre grand Roi, eſt ſi bien policée, il ſe trouve de pareils Monſtres. Ils ne ſont pas ſi communs dans les autres pays, & moins parmi les Huguenots qu'ailleurs ; au contraire ils ſont ennemis declarés de ces ſortes d'attentats, & bien loin d'avoir recherché juſques ici la voye des Paricides, ils les ont rejettés avec horreur quand ils ſe ſont preſentés. Ce qu'ils firent à Roterdam en Hollande il y a deux ou trois ans, eſt tout à fait remarquable. Il y arriva de France un certain Moine Benedictin, dans le deſſein diſoit-il de ſe faire Proteſtant. Le premier à qui il s'adreſſa fut Monſieur Jurieu, Miniſtre que tout le monde connoît, à qui il témoigna le deſir qu'il avoit d'embraſſer ſa Religion. Le Miniſtre qui ſoubçonna d'abord que ce pouvoir être quelque eſprit volage, qui n'avoit quité ſon ordre que pour ſe ſouſtraire aux auſterités auxquelles il engage, & dans l'eſperance d'attraper quelque penſion de l'Etat, comme il en vient aſſés de cette ſorte, lui repondit, que ſi l'envie qu'il

marquoit de ſe convertir étoit ſincere, il ne pouvoit trop la louër, mais qu'il devoit prendre garde à ne rien faire à la volée, dans une occaſion où l'on ne pouvoit tromper Dieu ſans ſe tromper ſoi même. Le Moine lui repliqua que ce n'étoit pas d'aujourdhui qu'il y avoit penſé, qu'il avoit du ſçavoir, Dieu merci, & du diſcernement aſſés, pour reconnoître la verité d'avec le menſonge, & qu'enfin aprés une étude de pluſieurs années ſur la Religion, il avoit été convain ou que la Catholique Romaine ne valoit rien, & que la Reformée étoit l'unique, dans laquelle on ſe pouvoit ſauver; & pour lui montrer qu'il ne parloit pas par cœur il lui fit ſur le champ pluſieurs raiſonnemens aſſés ſolides. Cela dura quelques jours ſur ce train là, mais comme le Miniſtre vouloit penétrer juſques dans le fond de ſon cœur, il le prit par l'endroit ſenſible, & lui demanda de quelle maniere il pretendoit vivre, quand il auroit fait ſa confeſſion de foi publique, car enfin, lui dit-il, on ne fait plus rien en ce pays ici pour les gens de vôtre Robe, & l'Etat eſt ſi chargé du grand nombre de pauvres refugiés, qu'on a bien de la peine à leur ſubvenir; ainſi il faudra que vous aviſiés à pourvoir honnêtement aux beſoins de vôtre vie, par le travail de vos mains, ou quelque choſe de ſemblable. Le moine lui repondit que cela ne le devoit point inquieter, qu'il n'étoit pas venu pour charger l'Egliſe, & qu'il avoit dequoi vivre, ce

qui

qui ſurprit fort Monſieur Jurieu, qui ne comprenoit pas comment un moine ſortant de ſon convent, pour venir changer de Religion, pouroit avoir dequoi ſubſiſter ſans rien demander à perſonne, & commençoit à le ſoubçonner un peu d'être eſpion, de quoi l'autre s'étant aperceu, lui confeſſa ingenuëment, pour le tirer d'erreur, qu'avant de s'enfuir il avoit trouvé le ſecret de voler la communauté, & d'apporter avec lui une ſomme conſiderable; mon Pere, dit-il, leur avoit donné beaucoup d'argent en me faiſant prendre l'habit, & j'ai creu pouvoir en bonne conſcience m'emparer par moi méme de ce qui m'apartenoit; cet aveu ſurprit fort Mr. Jurieu, qui depuis cela, n'en avoit pas bonne opinion, mais ce fut bien pis quelque jours aprês, que le Miniſtre le preſſant un peu, il faut vous dire tout; dit-il, auſſi bien ne puis-je mieux m'adreſſer qu'a vous; j'ai deſſein de delivrer l'Egliſe de Dieu, du plus grand Tiran qu'elle ait jamais eu. Mr. Jurieu étonné lui demanda de quelle delivrance & de qui il entendoit parler, du Roi de France, repondit-il, que je ferai mourir de ma main, pourveu que je trouve dans ce pays l'apui que j'eſpere. Monſr. Jurieu fremit à cette propoſition, & le rebutta comme un miſerable, lui demandant où il avoit apris que la Religion Proteſtante authoriſoit les Aſſaſſinats, & s'il avoit bien ſongé à qui il parloit, quand il avoit ouvert un tel diſcours, qu'aparemment c'étoit dans l'Ecole le dont

dont il ſortoit, qu'on lui avoit enſeigné cette doctrine, mais que chés eux elle étoit abhorée à légal des perfides & des traitres, qui la mettoient en pratique, aprés di-je l'avoir reçu ainſi il le chaſſa ainſi honteuſement. A peine étoit-il ſorti qu'un des amis de Mr. Jurieu entra, & le trouvant fort émeu lui demanda d'ou provenoit ce trouble & cette alteration, qui paroiſſoit ſur ſon viſage : il lui conta la choſe comme elle étoit, & cet ami le fit ſouvenir, qu'il avoit fait une grande faute de ne pas arrêter cet homme, & que cela tiroit à conſequence. Mr. Jurieu entra dans ſon ſentiment, & fut ſur l'heure parler aux échevins qui donnerent ordre pour mettre ce miſerable en priſon, ce qui fut executé le ſoir même. En ſuite on ecrivit au Roi pour lui donner avis du tragique deſſein que cet infame aſſaſſin avoit projeté, & lequel il n'avoit pas craint de leur communiquer, l'aſſeurant que bien que la fatalité des tems & des affaires les obligeaſſent d'être en guerre contre S. M. cependant loin d'aprouver rien d'aprochant à de ſemblables trahiſons, ils ſeroient toujours portés à en faire une juſtice exemplaire, & que c'étoit pourquoi ils avoient creu devoir arrêter le traitre qui s'étoit venu livrer entre leurs mains, juſques à ce que S. M. eût declaré ce qu'elle deſiroit qu'on en fit.

Je confeſſe que j'admire ce procedé, il eſt tout beau, tout grand, & noble, & merite l'immortalité pour ces honnêtes gens, & pourtant, on ne receut pas cela, com-

comme on devoit, bien loin de là, Mr. de Montauzier à qui on s'étoit adreſſé, fit une reponce auſſi dure, qu'elle devoit étre obligeante; il leur manda que *le Roi ſe ſoucioit fort peu des paricides & de ceux qui les déclaroient, qu'il ſçavoit bien que ſi on avoit pû entreprendre quelque choſe contre ſa perſonne on l'auroit fait il y a long-tems, mais que graces à Dieu il avoit une bonne garde qui le metoit à couvert de ce côté là.*

Je ſuis tout depité quand je ſonge qu'une telle reponce vient d'un Roi, ſi grand, ſi genereux, & pour qui j'ai tant d'amour & de reſpect. Si elle partoit du Roi des Arabes, ou du Cam des Tartares, je n'en ſerois pas ſi étonné, mais d'un Roi Trés-Chrêtien, ouï je ſuis indigné au dernier point, c'eſt rendre bien peu de juſtice à la vertu, & les anciens Rois Payens, tours Payens qu'ils étoient, en uſoient bien autrement.

J'ai raporté cet article tout du long pour montrer qu'a cet egard la Hollande & l'Angleterre font honte à la France, qui dans tout les tems a produite de ces Monſtres, & des gens de Cour qui les pouſſent & les ſolicitent, comme on l'a vû tout recemment dans l'affaire de Grand Val.

Ce qu'il y a de ſurprenant dans cette derniere, c'eſt que les Jeſuites n'y parurent point: que même le criminel, qui chargea pluſieurs perſonnes conſiderables, dans ſes interogatoires, ne dit pas un mot contr'eux, ce qui a fait croire à bien des gens qu'ils

qu'ils ne s'en étoient point melés ; mais moi qui connois l'eſprit & la morale de ces Peres, je ſçai ce que j'en dois penſer. Il y a un proverbe François qui dit, qu'a l'œuvre on connoît l'ouvrier, & jamais il n'a pû étre mieux apliqué que dans cette occaſion ; cette piece ſort infailliblement de leur boutique ; & à qui pouroit-on mieux l'attribuër, qu'a des gens qui ſe ſont rendus celebres par un million de pareils attentats, & qui ont compoſé des livres entiers, pour juſtifier le droit d'aſſaſſiner des Rois héretiques, & qui ont placé au nombre des Saints les Scelerats dont ils ſe ſont ſervis. Joignés à cela le deſir furieux qu'ils ont de retablir, à quelque prix que ce ſoit, un Prince qui ne s'eſt perdu que parce qu'il a trop écouté leurs conſeils. Le Jeſuite la Chaiſe ſur tout eſt l'homme du monde le plus capable d'un tel deſſein, & je me ſouviendrai toûjours d'une converſation qu'il eut avec le Duc de Coaſlin, par laquelle je finirai ce livre. C'étoit peu de tems aprés que le Duc de Savoye ſe fut declaré contre nous. Ce Seigneur lui repreſentoit la ſuperiorité des forces des Alliés, les pertes que l'on faiſoit journellement en Irlande, & le peu d'aparence de pouvoir ſoutenir long-tems la guerre avec des forces ſi inégales ; Car enfin lui diſoit-il, mon R. P. vous voyés bien que le Roi fait ſes derniers efforts dés le commencement de la guerre : il a mis taxe ſur taxe & impots ſur impots, une infinité de charges, dont on n'avoit point entendu parler, ont été crées:

Les communautés tant Eccleſiaſtiques que Seculieres, ont contribué pluſieurs fois au delà de leurs forces ; & enfin on a pillé juſques ſur les Autels, qu'on a depouillées de touts leurs ornements ; en bonne foi mon Pere, croyés-vous que la France ſoit une mine inépuiſable d'argent, non ſans doute elle finira & plus-tôt qu'on ne penſe, & ce ſera alors, que le Roi ne pouvant plus entretenir & payer ſes troupes, ni fournir aux prodigieuſes deſpences qu'il faut faire, tant par mer que par terre, on pouroit bien voir les Allemans venir vendanger le vin de Champagne, & les Anglois d'une autre part faire deſcente ſur nos côtes, & deſoler toutes ces belles Provinces, qui depuis ſi long-tems, ne ſcavent ce que s'eſt que de guerre ; *Nous n'en ſommes pas encore là ; interrompit le Pere, & auparavant que cela ſoit, il y aura bien des machines qui jouëront ; je le croi* repartit Monſieur de Coaſlin, *mais cela n'arivera peut-être que trop tôt, & en ce cas là mon Pere quel ſecret tranveriez-vous pour les chaſſer de deſſus nos terres ; Quel ſecret*, repondit le pere tout émeu, *hé ! nous n'en ſommes pas là encore un coup, mais ſufiſe Monſieur le Duc qu'il y a remede à tout, & que ſi le Roi d'Eſpagne étoit mort, il ne ſeroit pas dificile au Roi de diviſer cette formidable union dont vous nous faites tant de peur.* Je laiſſe à juger ce qu'il entendoit par là, car pour moi j'aurois horreur d'expliquer ce que j'en conjecture, cependant j'ai bien voulu raporter ſes mêmes paroles, pour montrer qu'on doit tout craindre de cette abominable Compagnie, qu'il ſemble que Dieu ne tolere que pour être le fleau de ſon Egliſe.

F I N.